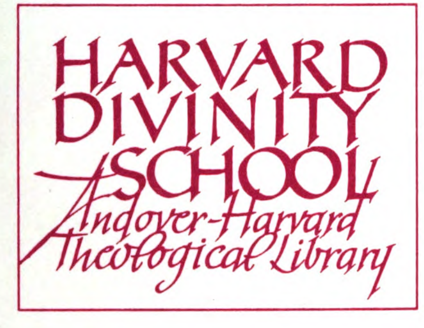



HARVARD
DIVINITY
SCHOOL
Andover-Harvard
Theological Library



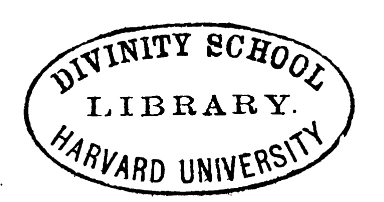
C. Francis –

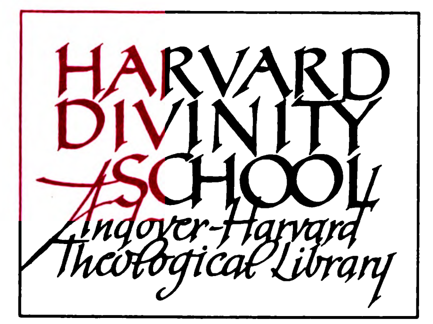
1847.

HISTOIRE

DE

S. VINCENT-DE-PAUL.




HARVARD
DIVINITY
SCHOOL
Andover-Harvard
Theological Library

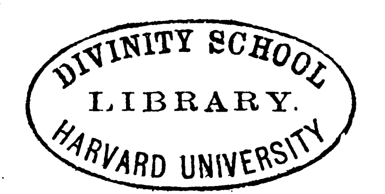
C. Francis –
1847.

—

HISTOIRE

DE

S. VINCENT-DE-PAUL.



IMPRIMERIE ET FONDERIE DE E.-J. BAILLY,
Place Sorbonne, 2.

HISTOIRE

DE

S. VINCENT-DE-PAUL

PAR

Matthieu

M. L'ABBÉ ORSINI.



PARIS.

LIBRAIRIE DE DEBÉCOURT,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

1842

A MONSEIGNEUR AFFRE,

Archevêque de Paris.

MONSEIGNEUR,

Ma première pensée en écrivant ce livre a été de vous le dédier, et plût à Dieu qu'il fût moins indigne d'une destination si haute ! Tel qu'il est, je prends la liberté de le mettre à

l'ombre protectrice de Votre Grandeur, espérant que la valeur de la matière fera oublier l'imperfection du travail.

Un autre saisirait cette occasion d'exalter vos vertus, et le champ serait vaste; moi, Monseigneur, je n'ose pas même vous louer; car je serais suspect, chacun connaissant mon attachement profond à Votre Personne. Je ferai seulement observer que si quelques hommes de bonne foi se disent, en parcourant ces pages, que la droiture, la justice, la bonté, l'esprit organisateur de Saint Vincent de Paul ne sont pas montés avec lui au ciel, et qu'on les retrouve en vous sur la terre, ils n'auront pas le mérite de la découverte, parce que je l'ai faite avant eux.

Daignez accepter un hommage qui vous revient à tant de titres, et que je vous offre

avec tant de joie. Peut-être trouvera-t-on que ma prétention est trop ambitieuse; mais si l'on dit de moi devant vous, Monseigneur : *Il est bien hardi !* daignez me défendre par ce mot qui sera plus juste : *Il est reconnaissant !*

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec le plus profond respect,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très dévoué serviteur,

ORSINI (*prêtre*).

Paris, le 15 juin 1842.

HISTOIRE

DE

S. VINCENT-DE-PAUL.

CHAPITRE PREMIER.

État de l'Eglise de France au seizième siècle.

Lorsque les enfans d'Israël, récemment assemblés en corps de nation, ignoraient ce que pèse le joug des princes et ne reconnaissaient encore pour monarque que le roi du ciel, Dieu leur suscitait, au jour de l'affaiblissement et de la détresse, quelque champion avoué de lui, qui rétablissait seul, par sa sagesse ou son audace, leurs affaires désespérées. C'est ainsi qu'il lui a plu d'en user souvent pour le salut de l'Église catholique, afin que l'erreur, fille orgueilleuse de Satan, ne puisse prévaloir contre elle.

Souvent ce vaisseau mystique de l'Église a été battu par les ouragans, ballotté par les vagues, poussé violemment à travers les plus redoutables écueils, sans que ni les vents, ni les flots, ni les roches découvertes ou sous-marines aient pu accomplir l'œuvre impossible de son naufrage. Quelquefois la tempête a brisé ses mâts, déchiré ses voiles, emporté ses pilotes les plus habiles et ses plus hardis matelots; mais au moment où toute espérance allait s'éteindre, et quand le dernier cri d'alarme montait vers Dieu, un simple nautonnier, grand homme perdu dans la foule, s'élançait sur le pont, relevait les courages, ramenait la sécurité avec la discipline, et, saisissant le gouvernail d'une main ferme, guidait, à travers le désordre des élémens, la nacelle sainte vers le port.

Saint Vincent, le jeune pâtre des Pyrénées, fut appelé à une de ces missions tutélaires; il trouva l'Église luttant contre les étreintes de l'agonie et désespérant presque d'elle-même; il guérit ses plaies et la rétablit bientôt dans tous ses honneurs. Il eut pour récompense en ce monde une sainte et pure renommée que nul siècle ne verra finir, et à laquelle il ne songeait pas, afin que cette promesse de Dieu dans l'Écriture fût accomplie : *J'honorerai ceux qui m'honorent*. La béatitude céleste lui fut accordée ensuite comme par surcroît.

On touchait à la fin du seizième siècle. Charles IX, dont les séditions sans cesse renaissantes

des huguenots avaient rendu l'humeur sombre et cruelle, était allé rendre compte de ses œuvres à celui qui juge les rois et les empereurs. La France, *cette dame des terres,* comme disaient les anciens preux, n'était plus qu'un vaste champ clos, baigné de sang, encombré de ruines, où deux religions cherchaient à s'étouffer dans une lutte à mort. Le nombre et le bon droit étaient pour la religion catholique, le culte des aïeux, qui avait doté la patrie de tant de grands hommes et de grandes choses; mais l'hérésie suppléait au nombre par la fureur, et l'on eût dit qu'elle voulait dépasser les dévastations sacriléges des Huns et les massacres des Vandales. On ne voyait partout que des temples détruits, des autels renversés, des tombes vides de leurs cadavres et des niches veuves de leurs saints; les prêtres, traqués comme des bêtes fauves, se réfugiaient dans les cavernes ou au fond des bois, emportant dans leur fuite précipitée quelque madone miraculeuse ou quelque relique de renom; trop heureux quand ils échappaient aux mutilations barbares de ces sectaires qui *mangeaient le pain de l'impiété et buvaient le vin de la violence,* comme disait un auteur du temps.

On ne saurait dire combien ces deux fléaux de la guerre civile et de l'hérésie joints ensemble, causèrent de maux à la France pendant une longue suite d'années. Malherbe, auteur contemporain, trace un tableau énergique des effets produits

par les rébellions continuelles des protestans, dans une ode adressée à Louis XIII :

Le centième décembre a les plaines ternies,
Et le centième avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leurs brutales manies
Ne causent que des pleurs.

Dans toutes les fureurs des siècles de tes pères,
Les monstres les plus noirs firent-ils jamais rien,
Que l'inhumanité de ces cœurs de vipères
Ne renouvelle au tien?

Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes,
Tant de grands bâtimens en masures changés,
Et de tant de chardons les campagnes couvertes,
Que par ces enragés ?

Les sceptres devant eux n'ont point de priviléges ;
Les immortels eux-mêmes en sont persécutés ;
Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacriléges
Font plus d'impiétés.

Mais ces dévastations du protestantisme n'étaient pas la seule plaie qu'eût l'Église; le mauvais vent de l'hérésie avait soufflé, jusque parmi ses défenseurs, un esprit de dénigrement et de pillage contre le clergé, qui n'avait plus ni frein ni digue. On voyait de nobles aventuriers faire parade, sous les yeux mêmes d'un roi très chrétien, de chaînes d'or enrichies de pierres précieuses notoirement volées dans les sanctuaires les plus vénérables de l'Italie, et, sous prétexte que leurs aïeux avaient appauvri leurs maisons

pendant les siècles précédens par des dotations aux églises et aux monastères, les prodigues et licencieux capitaines des derniers Valois se faisaient donner par la cour les plus belles abbayes de France, où ils plaçaient eux-mémes des abbés qui n'étaient en réalité que leurs intendans, et qui ne se maintenaient dans leurs bonnes grâces qu'en affamant à leur profit les pauvres religieux placés sous une houlette mercenaire.

On justifiait ces énormités par des calomnies. « Ne valait-il pas mieux, disait-on, que le roi récompensât de leurs bons services ses capitaines, en leur donnant des abbayes et des biens d'église, que de les laisser à des moines cloîtrés, qui n'étaient bons à rien qu'à boire, manger, faire des cordes d'arbalètes, prendre des lapins au piége et des oiseaux à la pipée? » Le clergé réclamait, mais qu'importe! les rois étaient sourds à ses cris, « et cette mesure, disait la noblesse, leur avait été inspirée sans doute par les ombres et les âmes généreuses des grands barons du moyen âge, qui, prenant en pitié leurs neveux et leurs successeurs, avaient poussé les princes à leur faire du bien pour expier la faute qu'ils avaient faite en donnant trop prodiguement à l'Église. »

On voit que la cupidité sait employer tous les langages et qu'elle peut s'élever jusqu'au pathétique. Du reste, les déclamations contre le clergé opprimé et dépouillé avec autant d'ardeur par ses amis que par ses adversaires, n'étaient pas moins

violentes de la part des seigneurs catholiques que de celle des huguenots. Sur la fin de sa vie, Henri III, après avoir consulté de sages et doctes personnages, crut sa conscience intéressée à faire cesser ces abus crians; mais les guerres qu'il eut à soutenir et le couteau d'un régicide lui ôtèrent le pouvoir d'accomplir l'acte de justice qu'il méditait.

Henri IV, qui avait à ménager à la fois l'humeur soupçonneuse des protestans et la fidélité mal enracinée encore de sa noblesse catholique, n'osa tenter une réforme qui eût fait trop de mécontens. Il laissa donc gémir l'Église dans la maison de servitude, et les protestans, superbes de voir leur chef sur le trône et n'attribuant sa conversion qu'à la politique, poursuivirent l'œuvre de la destruction de la foi romaine et de la déconsidération du clergé par les pamphlets, à défaut du fer.

Il résulte deux mauvais effets de la calomnie: les âmes communes finissent par y croire à force de l'entendre répéter, et ceux qu'elle atteint, si leur esprit manque de force, tombent dans l'abattement et l'insouciance. C'est ce qui arriva aux populations catholiques et à leurs pasteurs. A force d'entendre avilir et décrier des hommes que leurs pères avaient entourés du plus profond respect, et qui s'en étaient montrés dignes, les habitans des bourgades et des hameaux s'en éloignèrent insensiblement, et la religion fut comme désertée. De leur côté, les prêtres qui

n'avaient plus d'autres auditeurs dans leurs églises que des images et des statues, cessèrent d'y prêcher et d'y faire le catéchisme. Les choses en vinrent au point, suivant Abelly, évêque de Rodez, que la plupart des habitans des campagnes étaient plongés dans une si épaisse ignorance, qu'à grand'-peine savaient-ils qu'il y a un Dieu.

Les villes n'étaient guère plus chrétiennes ni plus éclairées; cette charité magnifique du moyen âge, qui a laissé de si beaux monumens de son existence dans des miracles d'architecture et dans une foule de fondations utiles à l'humanité, n'était plus un rayon brûlant de soleil; c'était une clarté sans chaleur, un rayon de lune plus froid que l'air atmosphérique qu'il traverse. Les plus riches croyaient faire assez en jetant une pièce de billon aux pauvres, et s'il arrivait qu'on allât jusqu'à faire une aumône un peu considérable, la renommée embouchait toutes ses trompettes pour proclamer cet acte de munificence, qui tranchait sur la parcimonie générale et qui n'était si remarqué qu'à titre de chose insolite et rare. Ainsi disent les graves historiens de cette époque de triste mémoire, où chacun ne semblait dominé que de la passion d'acquérir et de ne point perdre.

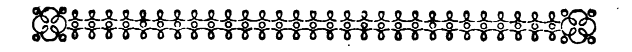
Avouons tout et faisons acte de franchise entière; le clergé catholique lui-même, ce clergé à qui la reconnaissance des peuples avait décerné si justement au moyen âge le titre évangélique

d'*aumônier*, le clergé, disons-nous, semblait atteint de cette maladie régnante et manifestait des inclinations bien contraires à l'esprit de l'Èvangile, qui veut qu'un prêtre n'ait rien à soi et qu'il ne songe pas plus à un avenir pour lequel il doit se fier noblement à la Providence, que les lys des vallées et les oiseaux du ciel. Soit qu'en se voyant décrié à faux par les protestans, il se fût découragé de bien faire, soit que l'avenir lui parût redoutable et plein de menaces avec une secte entreprenante dont les chefs dirigeaient alors les affaires publiques, et qui ourdissait des trames souterraines avec l'éternel ennemi de la France, l'Anglais; le clergé, préoccupé de ces craintes, distrait de ses plus importans devoirs, appauvri d'ailleurs par le pillage et l'incendie, laissait aller la religion à la dérive comme une barque désemparée, et songeait plus, chose pénible à dire, à amasser qu'à répandre.

Le soldat vit d'honneur, le prêtre de considération; du moment où le peuple cesse de voir dans son clergé toutes les vertus, toutes les abnégations sublimes qu'il attend des successeurs des apôtres, il le décrie et le méprise. Il n'est pas surprenant alors qu'à l'époque dont nous parlons, le sacerdoce fût tombé si bas dans l'opinion de toutes les classes, que la noblesse refusât dédaigneusement d'y entrer, à moins, comme le remarque finement Abelly, « que la valeur considérable d'un bénéfice n'en couvrît la honte. » Le

même évêque, pour dernier coup de pinceau à ce portrait ressemblant sans doute, mais peu flatté, de l'état des choses, ajoute que, selon l'opinion du monde, « c'était alors une espèce d'injure que de donner à un abbé de haute naissance le titre de prêtre. » Vainement les évêques, appuyés de l'autorité royale, employaient divers moyens pour rétablir l'honneur du sacerdoce et la splendeur du culte; vainement ils faisaient, dans leurs synodes particuliers, tout ce qui dépendait d'eux pour mettre en vigueur et faire observer, dans leurs diocèses respectifs, les sages ordonnances qu'ils avaient élaborées en commun dans les conciles provinciaux: les habitudes d'indolence, d'insubordination, d'incurie, avaient jeté trop profondément leurs mauvaises racines pendant la licence de la guerre qu'on se faisait, depuis tant d'années, de paroisse à paroisse et de ville à ville, pour être extirpées facilement; et la contagion de l'hérésie, qui se faisait sentir de près ou de loin à chaque troupeau, neutralisait les mesures sanitaires les plus puissantes et les moyens curatifs les plus efficaces.

Ce que ne pouvait faire l'autorité des princes et de la mitre réunies, un homme sans naissance, sans fortune, sans pouvoir, sans génie même, et qui n'était fort que par la vertu, grand que par le cœur, en vint à bout : cet homme était celui dont les pages suivantes racontent l'histoire, SAINT VINCENT-DE-PAUL.



CHAPITRE II.

Enfance de Vincent-de-Paul.

La Providence va chercher quelquefois dans la cabane du berger, ou sous le toit rustique du laboureur, ceux qu'elle destine aux charges les plus élevées, ou aux missions les plus difficiles; elle en usa ainsi pour saint Vincent-de-Paul, qui fut :

Tout par lui-même et rien par ses aïeux.

Ce grand homme qui devait être l'honneur de l'Europe catholique et le bienfaiteur de l'humanité, naquit l'an 1576, au village de Pouy, à une légère distance de la ville d'Acqs, située aux confins des landes de Bordeaux, vers les Pyrénées. Ses parens, qui n'avaient ni titres ni richesses,

cultivaient, avec leurs six enfans, dont Vincent était le troisième, le modique héritage de leurs aïeux. Le père avait nom Jean-de-Paul, et la mère, Bertrande-de-Moras. C'étaient de bonnes gens, pleins d'honnêteté et de droiture, qui ne renvoyaient point le pauvre les mains vides, et qui craignaient Dieu.

Il n'y a pas de bras oisifs dans une famille de travailleurs : à peine Vincent fut-il sorti de la première enfance, qu'il eut un troupeau à conduire et qu'il devint pasteur comme Joseph, David, Sixte-Quint, que le ciel réservait à de si hautes destinées.

Cette vie de berger qui s'écoule au milieu des bois, des montagnes ou des vallées ; cette vie solitaire où l'on ne s'entretient qu'avec Dieu, avec soi-même ou avec la nature, est particulièrement propre à éveiller, dans de nobles cœurs, le sentiment du beau en toutes choses. David devint poète, et quel poète !... en gardant les troupeaux de son père Isaï sur les montagnes qui avoisinent Bethléem. Vincent apprit les premiers rudimens de la sainteté sous les grands pins de sa terre natale et en vue des rampes rocheuses des Pyrénées.

Une cause purement locale, une de ces causes qui donnent un charme si doux, un coloris si frais aux souvenirs d'enfance, éveilla de bonne heure, chez le jeûne pâtre, la dévotion la plus tendre et la plus confiante à la vierge Marie. Dans une

gorge étroite, mais pittoresque, de la montagne qui commandait son hameau natal, s'élevait une petite chapelle toute blanche encore et toute parfumée de fleurs, vers laquelle se dirigeaient, de tous les points de l'horizon, des groupes nombreux de pélerins. C'était le sanctuaire révéré de Notre-Dame-de-Buglose, qui devint l'un des plus célèbres de la Guyenne; la terre qui l'environnait était le théâtre de tant de prodiges, il s'y opérait tant de cures merveilleuses, qu'on la réputait à bon droit pour sacrée.

Le village gascon où Vincent avait pris naissance semblait inféodé à la sainte Vierge; elle en était la bienfaitrice, la patronne, la dame suzeraine. Le voisinage de sa chapelle répandait l'aisance dans les chaumières, sa protection était solennellement invoquée chaque fois que la terre manquait de chaleur ou de pluie; ses images étaient à la place d'honneur contre la paroi voisine du foyer; on chantait ses hymnes dans les veillées, et les récits qui impressionnaient le plus fortement le rustique auditoire pendant les loisirs d'une soirée de fête, c'étaient les circonstances merveilleuses de la découverte de la madone attestées par les anciens du hameau qui en avaient été les témoins oculaires.

Vincent écoutait ces pieuses légendes avec un grand respect, et se regardait comme un des vassaux de Marie; il aimait à chanter ses hymnes, et il attribua toujours la cessation de ses infortunes

à la puissante médiation de cette Vierge secourable.

La dévotion à la Mère de Dieu est le privilége des tendres cœurs; les âmes dures et intéressées ne l'ont jamais comprise: celui qui aime Marie, aime les pauvres qui sont les enfans de Marie; aussi Vincent leur faisait-il l'aumône selon son pouvoir. Il amassait pour eux, se privait pour eux, et, quelquefois, entraîné par sa charité, il donnait à un seul tout son petit pécule. Alors, n'ayant plus de pièces de monnaie à distribuer sur son chemin, il faisait l'aumône en nature, et lorsque c'était lui qui escortait les sacs de blé, on était sûr qu'il y manquerait, en arrivant, bon nombre de poignées. Son père riait de cette munificence d'empereur romain, et le laissait faire; car il avait entendu dire que l'aumône est la clef du ciel, et il avait souci du ciel pour lui et pour les siens, le digne homme!

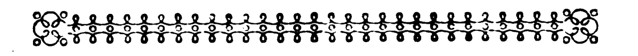
Cependant l'enfant croissait, se fortifiait et commençait à surprendre sa famille par la sagesse de ses paroles et la précocité de son intelligence. Son père, après avoir un peu rêvé et calculé plus d'une fois jusqu'où pourraient aller ses moyens, résolut de lui donner une éducation cléricale qui pût développer son esprit, et le mettre en position d'être un jour utile à ses frères. L'exemple d'un prieur de son village, qui avait répandu l'aisance parmi les siens, le décida à améliorer la position de sa famille par cette voie qu'il croyait,

dans sa simplicité, légitime et permise. Mais Dieu en avait ordonné autrement. Abelly, évêque de Rodez, qui avait long-temps connu et pratiqué saint Vincent-de-Paul, rapporte, qu'à une époque assez avancée de sa vie, lorsqu'il était le conseiller des princes et le distributeur de si abondantes aumônes, qu'elles tombaient comme une pluie d'or sur les provinces dévastées, un curé, son compatriote, qui était venu à Paris pour quelques affaires, vint lui représenter que sa famille était toujours dans un état voisin de l'indigence, et le pria de la placer dans une position meilleure.

« Leur travail, demanda gravement saint Vincent-de-Paul, ne suffit-il pas pour les faire vivre d'une manière honnête et conforme à leur condition? Sans doute, répondit le curé en insistant, toutefois..... — Je vous remercie de votre charité pour mes proches, interrompit le saint, mais je sais par expérience que le bien qu'on ôte à l'Eglise pour en enrichir sa famille, ne profite pas. » Alors, lui citant pour exemple les parens de ce prieur de Gascogne, qui avait employé de cette manière les revenus de son bénéfice, il lui demanda s'il savait ce qu'il en était advenu. « J'avoue, répondit l'autre avec embarras, qu'ils ont dissipé leur fortune pendant la vie et après la mort de leur bienfaiteur, et qu'ils sont retombés dans un état pire que celui d'où il les avait tirés. — Tant il est vrai, ajouta saint Vincent, que c'est en vain que l'homme bâtit la maison, si Dieu lui-même ne

l'édifie ! » Il conclut par dire qu'il était bien plus utile à ses parens de demeurer dans leur innocente pauvreté, que d'en être tirés, comme ceux-là, avec le danger de retomber dans une plus grande indigence.

Qu'eût fait de plus un Romain de la vieille roche?



CHAPITRE III.

Promotions de Vincent-de-Paul aux ordres ecclésiastiques.

Jean-de-Paul, qui entendait dire à tous ses voisins que ce serait un meurtre de négliger les heureuses dispositions de son troisième fils, et qui avait d'ailleurs ses vues, dont nous avons déjà dit quelque chose, se détermina à faire tous les sacrifices nécessaires pour le tirer de la foule ignorante des villageois, et pour le mettre en mesure de faire un jour son chemin dans le monde. Lorsque le jeune pâtre eut atteint sa douzième année et qu'il eut pris, en faisant sa première communion, la robe virile de l'adolescence, son père, au lieu de lui mettre dans les mains la bêche et le hoyau, le fit monter, un matin, en croupe sur son cheval de ferme, avec

un bagage d'étudiant, et le conduisit chez les cordeliers d'Acqs.

D'ordinaire, les jeunes gens de la campagne, dont les pères s'imposent ces sortes de sacrifices, étudient consciencieusement, parce qu'ils sentent qu'ils n'ont, pour leurs études, qu'un temps fort court, et qu'ils savent par quelles privations la petite somme qu'ils coûtent à leur famille est amassée. Vincent-de-Paul, qui ne perdait pas ces deux choses de vue, fit de tels progrès dans la langue latine et montra d'ailleurs tant de belles qualités, qu'un avocat de bonne naissance de la ville d'Acqs, touché des éloges que faisait, de ce jeune élève, le père-gardien, le prit dans sa maison, quoiqu'il eût à peine seize ans, pour en faire le précepteur de ses fils. Le but de cet homme généreux était de mettre Vincent en mesure de continuer ses études, sans être trop à charge à son père. Le saint jeune homme passa neuf ans dans cette position qui est quelquefois pire que la servitude de la glèbe, et qui exige tant de tact, de patience et de labeur. Heureusement il trouva dans M. de Commet un homme de piété et de mérite, qui s'attacha tendrement à lui et qui lui conseilla fortement de consacrer à Dieu des talens que chaque jour voyait grandir, et une vie innocente et pure comme celle des anges. Vincent-de-Paul, qui respectait M. de Commet comme un protecteur et qui l'aimait d'une tendresse toute filiale, se

conforma à ses avis et reçut la tonsure et les ordres mineurs le 19 septembre 1596.

Ce n'était que le premier pas, et il restait encore bien du chemin à faire avant d'arriver au but désiré. Jean-de-Paul, heureux et fier du mérite de son enfant, ne recula point devant la dépense qu'allaient lui occasionner ses études théologiques; mais comment faire pour y subvenir avec quelques arpens de terre, perdus dans un coin des landes arides de Bordeaux? La chose était embarrassante; mais Jean-de-Paul était un homme de résolution: il détela les bœufs de sa charrue, les vendit, et envoya Vincent-de-Paul à l'université de Toulouse où il étudia sept ans la théologie.

On peut se figurer la vie de privations et de travail que s'imposa le pauvre édudiant pour ménager les faibles ressources de son indigente famille, et combien de fois il n'eut, pour réparer ses forces, qu'un verre d'eau et un peu de pain noir! Il trouva moyen cependant de franchir les Pyrénées et d'aller continuer ses longues études à l'université, alors très justement célèbre, de Saragosse. Comment traversa-t-il l'Espagne? nul ne le sait. Il fit ce long voyage à pied peut-être, en s'appuyant, comme Jacob, sur un bâton de pèlerin et en obtenant, de l'hospitalité des dévots Espagnols, une poignée de paille, au fond de quelque grange, pour s'y refaire, pendant la nuit, de la marche fatigante du jour.

Enfin il reçut le 27 février et le 29 décembre 1598

le sous-diaconat et le diaconat, et le 23 septembre de l'an 1600, l'ordre de prêtrise. Ses amis les plus intimes n'ont jamais pu savoir ni le lieu ni le temps précis où il célébra sa première messe; seulement on lui a entendu dire qu'il était en ce moment-là tellement troublé de respect et saisi de crainte, qu'il en tremblait de tous ses membres, et que, n'ayant pas le courage de célébrer publiquement le saint sacrifice, il choisit une chapelle écartée où il n'eut l'assistance que d'un prêtre et d'un servant.

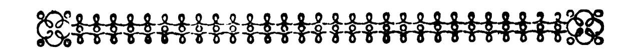
Cette espèce de terreur religieuse dura toute sa vie, ainsi que la haute estime qu'il professait pour le caractère sacerdotal, qui impose des fonctions si saintes. Il disait quelquefois que s'il n'avait pas été fait prêtre dans sa jeunesse, il n'eût jamais pu se résoudre à l'être jamais, tant il s'estimait indigne de cet honneur.

Le siége d'Acqs était alors vacant, et messieurs les grands-vicaires n'eurent pas plus tôt appris que Vincent-de-Paul était prêtre, qu'ils lui destinèrent la cure de Tilh. Mais cette cure lui ayant été contestée par un compétiteur qui l'avait impétrée à Rome, il n'eut garde de vouloir entrer en procès pour pareille cause, et s'en retourna à Toulouse afin d'y poursuivre ses études.

Le mérite pauvre est semblable à la plante qui s'étiole et languit sous une lourde pierre: il lui faut tant d'efforts, tant d'énergie, tant de patience

pour dégager sa tige frêle et pâle du bloc qui lui pèse sur le cœur, et pour obtenir un peu de cet air qui fait vivre et de ce soleil qui colore, que souvent il meurt à la peine. Nul ne déploya plus de force d'âme et de persévérance dans cette lutte, où l'on a vu succomber tant de jeunes et ardens courages, que Vincent-de-Paul. Il avait déjà employé une foule de moyens honorables pour se soutenir sans être trop à charge à sa famille, et il lui coûtait le moins qu'il pouvait; mais son père, qui était un homme de cœur, ne l'eût jamais laissé dans un dénûment absolu, et contribuait pour sa part aux dépenses de ses études. Cette ressource lui manqua au moment où elle lui était le plus nécessaire. Jean-de-Paul mourut, et quoique cet homme prévoyant eût formellement déclaré dans un testament, qu'il fit tout exprès, qu'il entendait qu'on prît sur la masse de sa succession de quoi fournir à l'entretien et aux études théologiques de son fils, le jeune prêtre ne voulut pas se prévaloir d'une disposition que sa famille n'eût remplie peut-être qu'avec répugnance, et il préféra prendre, à quatre lieues de Toulouse, la direction de ce qu'on appelait alors, une *régence*, c'est-à-dire d'une petite pension où il instruisait les enfans de quelques gentilshommes du voisinage. La confiance qu'il sut inspirer aux parens de ses élèves lui fit obtenir, quelque temps après, leur agrément, pour transférer son petit établissement à

Toulouse, et par ce moyen il put continuer ses études théologiques. Il y employa encore sept ans, et fut reçu enfin, après seize ans d'études, bachelier en théologie.



CHAPITRE IV.

Captivité en Barbarie. — Voyage à Rome.

Il arrive quelquefois à la vertu d'être incomprise et soupçonnée parmi les hommes qui, généralement parlant, n'en ont guère, et qui répugnent à admirer chez les autres les beautés morales qui leur manquent. Mais il faut le dire à l'honneur de l'espèce humaine, une fois que la vertu a été éprouvée long-temps, comme l'or, et qu'il n'y a plus lieu de la croire de mauvais aloi, elle s'attire l'estime et le respect de tous. Vincent-de-Paul s'était conduit si sagement pendant ses premières études dans la ville d'Acqs, et d'une manière si édifiante à l'université de Toulouse, que tout jeune qu'il était, il jouissait d'une haute réputation, et pouvait se promettre, contrairement à l'adage qui dit que nul n'est prophète dans son

pays, un établissement considérable dans la terre qui l'avait vu naître.

Il paraît que, dès ce temps-là, le duc d'Epernon, dont il avait élevé deux proches parens, pensait à lui obtenir un évêché, et l'on croit que ce fut pour ce motif qu'il fit un voyage à Bordeaux, dont il ne dit autre chose, si ce n'est qu'il l'avait entrepris pour une affaire très importante et très dispendieuse, qu'il ne pouvait découvrir sans témérité.

A son retour, il trouva qu'une personne qui lui portait beaucoup d'estime, étant décédée pendant son absence, l'avait institué son héritier, et il fut obligé de se rendre à Marseille pour un petit recouvrement de fonds provenant de cette succession. Il se disposait à reprendre, par terre, le chemin de Toulouse, lorsqu'un gentilhomme du Languedoc, avec lequel il était logé, lui conseilla de s'embarquer avec lui jusqu'à Narbonne, en lui faisant valoir des motifs d'agrément et d'économie. La mer était belle, le vent favorable, ce petit trajet abrégeait le chemin, et d'ailleurs c'était la volonté de Dieu qu'il en fût ainsi. Vincent-de-Paul céda sans se faire beaucoup presser, et la felouque mit à la voile pour une destination qu'elle ne devait jamais atteindre.

Laissons raconter à saint Vincent lui-même cette étrange aventure, dont il a fait le récit dans une lettre, écrite d'Avignon le 24 juillet 1607, à M. de Commet le jeune, son ancien élève.

« Je m'embarquai, dit-il, pour Narbonne afin « d'y être plus tôt et d'épargner, ou pour mieux « dire, afin de n'y arriver jamais et de tout perdre. « Le vent nous fut favorable autant qu'il falloit « pour arriver ce jour-là à Narbonne, ce qui étoit « faire cinquante lieues, si trois brigantins turcs, « qui côtoyoient le golfe de Lyon pour attraper « les barques qui venoient de Beaucaire, où il « y avoit une foire, ne nous eussent donné la « chasse et attaqués si vivement que deux ou trois « des nôtres étant tués et tout le reste blessé, et « moi-même qui eus un coup de flèche qui me « servira d'horloge tout le reste de ma vie, n'eus- « sions été contraints de nous rendre à ces fé- « lons.

« Les premiers éclats de leur rage furent de « mettre notre pilote en mille pièces, pour avoir « perdu un des principaux des leurs, outre quatre « ou cinq forçats que les nôtres tuèrent. Cela fait, « ils nous enchaînèrent, et après nous avoir gros- « sièrement pansés, ils poursuivirent leur pointe, « faisant mille voleries, et donnant néanmoins « liberté à ceux qu'ils avoient volés, s'ils se ren- « doient sans combattre. Enfin, étant chargés de « marchandises, ils prirent, au bout de sept ou « huit jours, la route de Barbarie, tanière de « voleurs sans aveu du Grand-Turc.

» Etant arrivés à Tunis, ils nous exposèrent en « vente avec un procès-verbal de notre capture, « qu'ils disoient avoir été faite dans un navire

« espagnol, parce que sans ce mensonge nous au-
« rions été délivrés par le consul que le roi tient
« en ce lieu-là pour rendre libre le commerce
« aux François. Leur procédure à notre vente
« fut qu'après qu'ils nous eurent dépouillés, ils
« nous donnèrent à chacun une paire de caleçons,
« un hoqueton de lin avec une bonnette, et nous
« promenèrent dans la ville de Tunis, où ils étoient
« venus expressément pour nous vendre. Nous
« ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la
« chaîne au cou, ils nous ramenèrent au bateau,
« afin que les marchands vinssent voir qui pouvoit
« bien manger et qui non; et pour leur montrer
« que nos plaies n'étoient point mortelles. Cela
« fait, ils nous ramenèrent à la place où les mar-
« chands nous vinrent visiter de même que l'on
« fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous
« faisant ouvrir la bouche pour voir nos dents,
« palpant nos côtés, sondant nos plaies, et nous
« faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis
« lever des fardeaux, et puis lutter pour voir la
« force d'un chacun, et mille autres sortes de
« brutalités.

« Je fus vendu à un pêcheur qui fut contraint
« de se défaire bientôt de moi, parce qu'il n'y a rien
« qui me soit si contraire que la mer. Ce pêcheur
« me vendit à un vieillard, médecin spagirique,
« souverain tireur de quintessences, homme fort
« humain et traitable, lequel avoit travaillé cin-
« quante ans à la recherche de la pierre philoso-

« phale. Il m'aimoit fort, et se plaisoit à m'entre-
« tenir de l'alchimie, et puis de sa loi à laquelle
« il faisoit tous ses efforts pour m'attirer, me
« promettant de grandes richesses et tout son
« savoir. Dieu opéra toujours en moi une croyance
« assurée de ma délivrance, par les prières assi-
« dues que je lui faisois, et à la Vierge Marie,
« par la seule intercession de laquelle je crois fer-
« mement avoir été délivré. L'espérance donc que
« j'avois de vous revoir, Monsieur, me fit être plus
« attentif à m'instruire du moyen de guérir de la
« gravelle, en quoi je lui voyois chaque jour faire
« des merveilles; il me l'enseigna, et m'en fit
« même préparer et administrer les ingrédiens.
« Oh! combien de fois ai-je désiré depuis d'avoir
« été esclave avant la mort de monsieur votre
« frère; car je crois que si j'eusse eu le secret
« que je vous envoie maintenant, il ne seroit pas
« mort de ce mal-là.

« Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois
« de septembre 1605 jusqu'au mois d'août 1606
« qu'il fut pris et mené au Grand-Sultan afin de
« travailler pour lui; mais en vain, car il mourut
« de regret par les chemins. Il me laissa à un sien
« neveu, qui me revendit bientôt après la mort
« de son oncle, parce qu'il ouït dire que M. de
« Brèves, ambassadeur pour le roi en Turquie,
« venoit avec bonnes et expresses patentes du
« Grand-Turc, pour recouvrer tous les esclaves
« chrétiens. Un renégat de Nice, ennemi de na-

« ture, m'acheta et m'emmena en son témat (ainsi « s'appelle le bien que l'on tient comme métayer « du Grand-Seigneur; car là le peuple n'a rien, « tout est au sultan). Le témat de celui-ci étoit « dans la montagne où le pays est extrêmement « chaud et désert. Une des trois femmes qu'il « avoit étoit grecque chrétienne, mais schisma« tique; une autre étoit turque, qui servit d'in« strument à l'immense miséricorde de Dieu pour « retirer son mari de l'apostasie et le remettre « au giron de l'Église, et pour me délivrer de « mon esclavage.

« Curieuse qu'elle étoit de savoir notre façon « de vivre, elle me venoit voir tous les jours au « champ où je fossoyois; et un jour elle me com« manda de chanter les louanges de mon Dieu. « Le ressouvenir du *Quomodo cantabimus canticum* « *Domini in terra aliena*, des enfans d'Israël, cap« tifs en Babylone, me fit commencer, la larme à « l'œil, le psaume *Super flumina Babylonis*, et puis « le *Salve Regina*, et plusieurs autres choses en « quoi elle prenoit tant de plaisir que c'étoit « merveille.

« Elle ne manqua pas de dire le soir à son mari « qu'il avoit eu tort de quitter sa religion, qu'elle « estimoit extrêmement bonne, pour un récit que « je lui avois fait des grandeurs de notre Dieu et « pour quelques louanges que j'avois chantées en « sa présence, en quoi elle disoit avoir ressenti « un tel plaisir, qu'elle ne croyoit pas que le pa-

« radis de ses pères, et celui qu'elle espéroit, fût « accompagné de tant de joie qu'elle en avait « ressenti pendant que je louois mon Dieu, con- « cluant qu'il y avoit en cela quelque merveille.

« Cette femme, comme une autre Caïphe ou « comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ses « discours que son mari me dit, dès le lende- « main, qu'il ne tenoit qu'à une commodité que « nous ne nous sauvassions en France, mais qu'il « y donneroit tel remède dans peu de jours que « Dieu en seroit loué.

« Ce peu de jours dura dix mois, pendant les- « quels il m'entretint en cette espérance, et, au « bout de ce temps-là, nous nous sauvâmes dans « un petit esquif, et nous abordâmes à Aigues- « Mortes le 28 de juin; de là nous nous rendîmes « bientôt après à Avignon, où le renégat se présenta, « la larme à l'œil et le sanglot au cœur, à monsei- « gneur le vice-légat, qui le reçut publiquement « dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de « Dieu et à l'édification des assistans.

« Mon dit seigneur nous a retenus tous les « deux pour nous mener à Rome, où il s'en ira « aussitôt que son successeur sera venu. Il a promis « au pénitent de le faire entrer à l'austère couvent « des *Fate-ben-Fratelli* où il s'est voué, etc. (1). »

(1) Cette lettre fut retrouvée à cinquante ans de date, par un pur effet du hasard, dans les papiers de M. de Commet; on la remit à M. de S.-Martin, chanoine d'Acqs, et l'un des premiers amis de Vincent-de-Paul, qui, s'imaginant qu'il ne lirait pas sans plaisir cette narration

Le style de cette lettre a vieilli, mais qu'elle est touchante de courage, de confiance en Dieu, de charité chrétienne! Elle n'indique que les faits principaux, et l'on y trouve déjà cette répugnance extrême à parler de soi, qui fut un des traits caractéristiques du caractère de saint Vincent. Il dut y avoir bien des regrets pour la patrie absente, bien des travaux, bien des douleurs au fond de ces événemens, dont on ne découvre pour ainsi dire que la cime. Il ne dit pas ce qu'il éprouvait lorsque son maître le pêcheur s'éloignait avec lui du port, et qu'une fois en haute mer, il découvrait à l'horizon les voiles blanches d'un navire voguant vers les côtes de France, de cette France dont le souvenir lui arrachait des larmes lorsque, pressé par une femme turque de dire les chants du pays natal, il choisissait le psaume sublime que les Hébreux composèrent au bord de l'Euphrate, en se souvenant de Sion!

intéressante d'une des plus merveilleuses aventures de sa jeunesse, s'empressa de lui en faire passer une copie. Saint Vincent la lut et la jeta au feu; ensuite de quoi il écrivit à M. de S.-Martin pour le remercier de l'envoi de cette copie et pour réclamer avec une grande instance l'original auquel il réservait, *in petto*, le même destin. Mais son secrétaire, qui se méfiait de ses intentions, coula furtivement un billet dans la lettre et pria M. de S.-Martin d'envoyer l'original à quelque autre qu'à Vincent-de-Paul, s'il tenait à ce qu'il ne fût pas perdu. Cela fut fait ainsi qu'il avait conseillé, et la lettre autographe fut remise au supérieur du séminaire des Bons-Enfans; c'est par ce moyen qu'elle fut conservée à l'insu de saint Vincent. Sans cette précaution, on eût toujours ignoré ce qui s'était passé pendant son esclavage, ce grand serviteur de Dieu n'en parlant jamais.

Il ne dit pas non plus quelles séductions de toute nature il eut à mépriser pour conserver sa foi, ni quelles paroles persuasives il employa pour déterminer un renégat, c'est-à-dire le plus vil des hommes, à tout abandonner pour le suivre dans le giron de l'Église où il ne pouvait trouver que la pénitence. Il ne dit pas même combien il se prit de compassion profonde pour les pauvres captifs chrétiens qui languissaient chargés d'outrages, accablés de travaux, en péril de changer de foi, dans les fers honteux des pirates de Tunis, le rebut du musulmanisme et la honte de l'humanité. Mais s'il était homme de peu de mots, il avait une longue et fidèle mémoire; on s'en aperçut dans la suite, lorsqu'il établit des missions dans les régences barbaresques.

Conduit à Rome par un des princes de l'Église, qui l'avait pris sous son généreux patronage, saint Vincent-de-Paul y séjourna jusque vers la fin de l'année 1608; il s'y plaisait. Qui ne s'y plairait pas? Rome est la terre des grands souvenirs, la ville sainte, la patrie spirituelle de tout ce qui adhère à la foi catholique; et puis ses ruines sont si majestueuses, son ciel d'un bleu si doux, ses patriciens si affables, son peuple si religieux!... Ah! puisses-tu être bénie, honorée, visitée par les générations à naître, comme tu l'as été par tant de générations éteintes, ville des Césars et des apôtres!

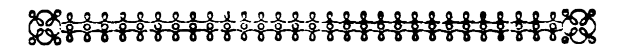
Vincent-de-Paul aimait à évoquer les grandes

ombres chrétiennes des premiers siècles, dans cette ville superbe qui enivra son glaive du sang des martyrs avant de leur ériger des autels. Sa dévotion se dilatait d'une manière toute merveilleuse, au milieu des ruines de ce Colisée où le peuple des empereurs battait des mains en criant d'une voix sauvage : Les chrétiens aux lions ! Et, plus d'une fois, il alla vénérer, dans les catacombes, ces pierres tumulaires qui furent les premiers autels d'un culte proscrit et persécuté. C'est du moins ce qui ressort de quelques unes de ses lettres. Il était sensiblement consolé, écrivait-il trente ans après à un prêtre de sa congrégation, résidant à Rome, de se voir dans cette ville maîtresse de la chrétienté, où est le chef de l'Église militante, où sont les corps de saint Pierre, de saint Paul et de tant de martyrs et d'autres saints personnages dont les uns ont versé leur sang, et les autres employé leur vie, pour Jésus-Christ. Il ajoutait : qu'en foulant cette terre sacrée où tant de saints avaient marché, son attendrissement avait été quelquefois jusqu'aux larmes.

Ces sentimens de dévotion qui s'épanouissaient sous les brises italiennes, n'ôtaient pas à Vincent-de-Paul le goût des études sacrées ; jamais il ne s'y était livré au contraire avec plus d'ardeur, et ce fut dans la ville de saint Pierre qu'il perfectionna les connaissances qu'il avait cultivées si laborieusement à Toulouse et à Saragosse.

Les Romains sont excellens appréciateurs du

mérite et noblement hospitaliers, ils ont retenu cela de leurs grands ancêtres. Vincent-de-Paul, tout enveloppé qu'il était dans sa modestie, fut bientôt estimé comme il le méritait, et le pauvre prêtre captif, échappé presque nu des mains des pirates, fut l'hôte honoré des princes de l'Église, et l'objet des prévenances gracieuses de ces patriciens romains, dont l'arbre généalogique remonte aussi loin que le siècle d'Auguste, et qui en possèdent l'urbanité. Ces grands personnages de Rome démêlèrent dans Vincent-de-Paul, non seulement le savant et le saint, mais l'homme politique, chose que lui-même peut-être ne soupçonnait pas. Lorsqu'il fut déterminé à reprendre le chemin de France, on lui confia une mission très secrète et d'une importance majeure pour Henri IV qui régnait alors.



CHAPITRE V.

Arrivée de saint Vincent à Paris. — Le faubourg Saint-Germain au temps de Henri IV. — Marguerite de Valois. — Nouvelle tribulation.

En quittant la belle Italie, ses campagnes festonnées de pampres, ses villes de marbre, son brillant soleil, pour se rapprocher du nord de la France, Vincent-de-Paul, cet enfant du midi, dut trouver le ciel bien terne, l'air bien froid et l'aspect des choses bien sombre. Paris n'était pas alors, comme au temps où nous sommes, une ville élégante et molle, régnant par le luxe, par les arts et par les plaisirs sur le monde civilisé: c'était une forteresse des temps féodaux, serrée entre ses étroites murailles comme un baron du douzième siècle dans son armure, et s'y trouvant de jour en jour plus mal à l'aise. Les tours carrées de Notre-Dame, entourées d'une forêt de clochers gothiques du travail le plus délicat, racontaient au

siècle de l'hérésie les merveilles exécutées par la foi des ancêtres; et les ailes des moulins à vent, qui tournaient encore au haut de la butte Saint-Roch, semblaient les armes parlantes de cette cité inconstante et mobile qui se soulève pour peu de chose et s'apaise sans savoir pourquoi. La Seine coulait paisible et bleue sous des chaînes tendues d'une tour à l'autre, et l'approche de l'île Saint-Louis était défendue par un fort.

Le faubourg Saint-Germain, où s'établit Vincent-de-Paul, ne différait pas moins de ce que nous le voyons aujourd'hui. C'était un village composé de quelques rues mal percées et boueuses, dont les maisons basses et noires étaient séparées les unes des autres par des cours, des vignes, des jardins et jusqu'à des prés. La rue Taranne et la rue Saint-Dominique portaient alors l'appellation champêtre de *Chemin-aux-Vaches*; il n'était pas question encore des rues des Petits-Augustins, Jacob, des Saints-Pères, de l'Université, du Bac, de Verneuil, de Beaune et de Bourbon. A leur place s'étendait une verte prairie, bordée de buissons et ombragée de saules, qu'on appelait le Pré-aux-Clercs. Un canal large de quatorze toises, qui portait le nom de Petite-Seine, après avoir coupé en deux parts inégales cette vaste pelouse où naguère Henri IV avait fait camper son armée, allait remplir les fossés profonds d'une citadelle, défendue par de fortes tours, dont l'attitude, si je puis m'exprimer ainsi, était moins

agressive que défensive; ce fort détaché, dont l'aspect était tout paisible et tout vénérable, c'était l'antique abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Il paraît que Vincent-de-Paul demeurait dans la rue de Seine, qui existait dès ce temps-là. Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, de retour à Paris après une absence de vingt-cinq ans, avait fait récemment bâtir, au bout de cette rue, un vaste hôtel, accompagné de grands jardins qui longeaient la rivière. Ses officiers, qui étaient nombreux et fort gens d'honneur, nouèrent avec Vincent-de-Paul des relations d'amitié et de bon voisinage. L'un deux, nommé M. de Fresne, homme de mérite et de piété, qui était secrétaire de Marguerite, se lia plus étroitement avec le jeune prêtre gascon, et ce fut sans doute sous les auspices de ce gentilhomme qu'il fut présenté à l'ex-reine de Navarre, qui en fit son aumônier ordinaire.

Cette belle et spirituelle princesse, que Henri IV rendit solidaire des machinations de Catherine de Médicis, et envers laquelle il eut des torts graves, joignait au meilleur cœur une âme noble et pleine d'amour pour la France. « Vraie des- « cendante des Valois, dit Mézerai, elle ne fit « jamais don à personne, sans s'excuser de donner « si peu; elle étoit le refuge des gens de lettres, « elle en avoit toujours quelques uns à sa table, « et apprit tant en leur conversation, qu'elle par- « loit et écrivoit mieux que femme de son temps. »

Si elle eut quelques fautes à se reprocher pendant sa jeunesse délaissée, elle revint pleinement à Dieu après la saison des orages, et au moment où saint Vincent-de-Paul fut admis à sa petite cour, elle venait de fonder un couvent d'Augustins auquel elle avait assigné six arpens de terrain et six mille livres de rente perpétuelle. On ne sait si ce fut le crédit de cette princesse ou celui du duc d'Epernon, qui procura, vers le même temps, à Vincent-de-Paul l'abbaye de Saint-Léonard-du-Chaume, où il fut nommé par le roi.

Jeté au milieu des grands de la terre par sa nouvelle position, Vincent-de-Paul ne justifia pas la fameuse maxime de Mécène, que les hauteurs inespérées donnent le vertige; il demeura ce qu'il était: c'est-à-dire humble, prudent, charitable et disposé plus que jamais à faire du bien à tout le monde. M. de Fresne, qui lui a rendu ce témoignage, ajoute que, dès ce temps-là, il allait régulièrement visiter et servir les pauvres malades de la Charité.

Ce fut pendant ce premier séjour que Vincent-de-Paul fit à Paris, et dans le faubourg Saint-Germain, qu'il lui arriva l'aventure du monde la plus fâcheuse et la plus étrange. Il partageait la chambre du juge de Sore, son compatriote, et gardait le lit par suite d'une indisposition assez grave, lorsque le juge, qu'appelait un jour à Paris une affaire pressante, se leva de grand ma-

tin pour y entrer dès l'ouverture des portes, et oublia, en sortant, de fermer à clef son armoire où il y avait quatre cents écus. Peu de temps après, un jeune élève en pharmacie, étant venu apporter quelques médicamens à Vincent-de-Paul, entra pendant son sommeil, et, ayant ouvert l'armoire pour prendre un vase, aperçut l'argent, fut tenté, et succomba à la tentation. Le juge avait à peine passé le seuil de la porte de Nesle qu'il reconnut et maudit son inadvertance; il revint en hâte sur ses pas pour la réparer; mais il était trop tard, son argent avait disparu.

En homme du midi qu'il était, il fit un vacarme effroyable, et cria vingt fois de suite qu'il était volé. — Comment volé, dit Vincent-de-Paul, et par qui donc? — Par vous, peut-être, s'écria le juge que la colère rendait brutal, donnez-moi mon argent; vous l'avez pris ou vous l'avez vu prendre. — Ni l'un ni l'autre, je vous assure, répondit doucement le malade. Mais son violent compatriote persistant à vouloir qu'il fût complice et solidaire du méfait, il cessa de lui répondre, et se tournant vers la ruelle de son lit, il éleva son cœur à Dieu, en disant : Seigneur, vous savez la vérité!

Cette tribulation fut particulièrement amère à Vincent-de-Paul; l'esclavage chez les pirates de Tunis était une chose douce et supportable en comparaison. Du moins il n'avait alors perdu que sa liberté, et ses maîtres mêmes l'estimaient dans l'abaissement de sa fortune; mais ici sa réputa-

tion d'honnête homme était compromise, et on le poussait ignominieusement dans une fosse de boue où personne n'eût daigné lui tendre la main. Un voleur! jugez donc!.. Un meurtrier peut quelquefois se relever dans l'opinion du monde, qui accorde beaucoup à la violence des passions, et qui couvre, depuis des siècles, certaines espèces de meurtre, de son indulgence; mais il n'y a pas d'indulgence pour le voleur, parce que le vol provient de la bassesse d'âme, et qu'il exige du calcul et de la préméditation. On tue dans la colère; on vole de sang-froid. La crainte est pour l'homme de violence; le mépris, pour l'homme de rapine. Or, on ne relève point du mépris.

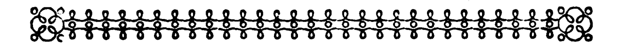
Avec un homme aussi impétueux et aussi sensible à la perte que l'était le juge de Sore, il n'y avait pas lieu de croire que cette aventure fût cachée comme la lampe sous le boisseau. En effet, il lui donna tout l'éclat possible. Après avoir chassé honteusement Vincent-de-Paul du logis qu'ils occupaient ensemble, il rompit ouvertement avec lui, et le décria partout comme un hypocrite et un infâme. Non content d'avoir colporté ses plaintes de porte en porte, et même d'avoir obtenu de l'évêché de Paris des lettres monitoires (1) qu'il lui fit signi-

(1) *Monitoires*, lettre d'un official de l'évêque ou autre prélat ayant juridiction pour obliger, par censures ecclésiastiques, tous ceux qui avaient connaissance d'un crime ou de quelque autre fait dont on cherchait l'éclaircissement, de venir à révélation. On publiait les *Monitoires* dans toutes les paroisses.

fier, il voulut l'accuser en face devant les personnes à l'estime desquelles il tenait le plus, et un jour qu'il le savait en honorable et nombreuse compagnie chez M. de Bérulle, alors supérieur général des Oratoriens, il s'y présenta et l'accusa, devant une foule de gens d'honneur et de piété, de lui avoir volé son argent. Qu'on juge de l'état où cette accusation publique et terrible mit Vincent-de-Paul! se possédant, toutefois, il se contenta de répondre qu'il était accusé à tort, et qu'il espérait bien que Dieu le disculperait quelque jour.

Cette disculpation vint six ans après. Le jeune garçon qui avait commis le vol, ayant été arrêté à Bordeaux pour un fait de même nature, commença à sentir des remords dans la solitude de sa prison, et celui d'avoir attiré tant d'outrages à Vincent-de-Paul, pour un crime dont il était innocent, ne fut pas le moindre. Epouvanté de la peur des jugemens d'un Dieu au tribunal duquel il allait paraître, il demanda à parler au juge de Sore, lui avoua son larcin, et promit de lui restituer ses quatre cents écus. Si, d'un côté, le juge fut ravi de recouvrer son argent; de l'autre, il resta confondu de honte d'avoir accusé un prêtre vertueux, son ami, son compatriote, d'un crime si bas, et de l'avoir accusé faussement. Aussi prompt à la réparation qu'à l'injure, le juge écrivit la lettre du monde la plus repentante à celui qu'il avait si cruellement outragé. « Pour l'amour

« de Dieu, disait-il, donnez-moi quelques paroles « de pardon, et donnez-les moi par écrit; si vous « me refusez cette grâce, je vais me mettre en « route pour Paris, afin de me jeter à vos pieds et « de vous demander pardon la corde au cou. » Vincent-de-Paul commença par adorer Dieu qui avait fait enfin reconnaître son innocence; puis il écrivit sur-le-champ au désolé juge de Sore, qu'il lui pardonnait de bon cœur.



CHAPITRE VI.

Travaux de saint Vincent-de-Paul à Clichy.

Les épreuves du genre de celle où Dieu venait de soumettre son serviteur, ont d'ordinaire pour résultat le mépris du monde et le besoin impérieux de s'en éloigner: saint Vincent l'éprouva. Sans renoncer aux vrais amis qui avaient eu foi à son innocence et confiance en sa vertu, il dénoua doucement les attaches qui le liaient encore aux autres, et, quittant le faubourg Saint-Germain, il se retira auprès de M. de Bérulle, son directeur, chez les Pères de l'Oratoire. Il y resta deux ans, au bout desquels M. Bourgoing, qui était pour lors curé de Clichy, ayant fait dessein d'entrer dans l'ordre de l'Oratoire, dont il fut depuis supérieur général, lui offrit sa cure qu'il accepta, d'après les conseils de M. de Bérulle, abandon-

nant sans regret, pour travailler à la vigne sainte en qualité de simple curé de campagne, son abbaye de Saint-Léonard et son aumônerie quasi royale.

Devenu curé d'une église aussi pauvre, mais moins solide que l'étable de Bethléem, puisqu'elle menaçait ruine, le premier soin de saint Vincent-de-Paul dut être de la rebâtir de fond en comble. Il exécuta heureusement cette entreprise, non pas à la vérité à ses dépens, car tout son revenu s'écoulait en aumônes, ni même aux dépens de ses paroissiens qui avaient été ruinés par la guerre; mais à ceux de bon nombre de personnes riches et pieuses de Paris, qui s'empressèrent de lui fournir tout l'argent qu'il fallait pour réédifier l'église et même pour l'orner convenablement.

On pense bien que ce digne pasteur ne négligeait pas le troupeau, tandis qu'il relevait, avec tant de zèle et de diligence, les murs écroulés de la bergerie; en effet, il en était continuellement occupé. Il visitait les malades, consolait les affligés, soulageait les pauvres, réconciliait les ennemis, pacifiait les familles, enseignait les ignorans, reprenait charitablement ceux qui faisaient mal, encourageait ceux qui faisaient bien, et surtout il veillait et priait sans cesse afin d'empêcher les chacals de l'hérésie de troubler les sources de la pure doctrine, ou d'enlever des âmes dont il devait, une par une, rendre compte à Dieu. Cette dernière partie de ses devoirs n'était pas la moins

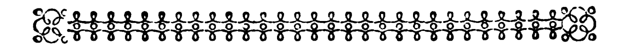
importante; car, ainsi qu'on le disait fort sensément alors, « Ce n'est pas le tout à un pasteur « de paître ses brebis, il doit encore les dé- « fendre contre les loups, et veiller à ce qu'elles « ne mangent pas imprudemment de méchante « herbe. »

Pour varier le pain de la parole sainte, Vincent-de-Paul faisait venir, de temps en temps, dans sa paroisse, quelque prédicateur de renom, pour prêcher à sa place; sachant bien qu'une voix étrangère captive plus l'attention du peuple que celle qu'il entend d'habitude. Un de ces orateurs sacrés, docteur de la faculté de Paris, s'applaudissait un jour d'avoir été appelé en ce temps-là à prêcher et même à confesser ce troupeau d'élite qui suivait le plus docilement du monde les conseils salutaires de son pasteur. « J'avoue « cependant, disait-il, que j'apportais la lumière « au soleil, ces bonnes gens étant soigneusement « instruits dans la foi, et vivant en général comme « des anges. »

Vincent-de-Paul avait accepté cette cure pour obéir à M. de Bérulle, qu'il regardait comme le père de son âme; il la résigna, pour se conformer aux avis de ce sage directeur, avec autant de simplicité et de désintéressement qu'il l'avait prise. « Il ne put être ému, dit Abelly, par la licence « du siècle, ni par l'exemple des autres, à rete- « nir aucune pension sur le bénéfice qu'il quit- « tait, et il n'avait garde de prendre la laine des

« brebis qu'il ne paissait plus, lui qui les avait « vêtues et nourries pendant qu'elles étaient obli- « gées de l'entretenir. »

En abandonnant à son successeur son troupeau bien-aimé et cet humble presbytère où il avait mené une vie si calme et si abritée, Vincent-de-Paul versa des pleurs. « Je m'éloignai triste- « ment de ma petite église de Clichy, dit-il « dans une de ses lettres, mes yeux étaient « mouillés de larmes, et je bénis en sanglotant « ces hommes et ces femmes qui venaient vers « moi et que j'avais tant aimés; mes pauvres y « étaient aussi, et ceux-là me fendaient le cœur. « J'arrivai à Paris, avec mon petit mobilier, le « 25 janvier au soir, et je me rendis chez M. de « Bérulle. »



CHAPITRE VII.

Vincent-de-Paul est fait précepteur des fils du comte de Gondi.

Ce fut vers l'an 1613 que, d'après les conseils de M. de Bérulle, Vincent-de-Paul résigna sa cure de Clichy pour entrer, en qualité de précepteur, chez messire Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, alors général des galères. Abelly dit de cette famille qu'elle était une des plus illustres du royaume : c'est une flatterie. M. Capefigue, qui a fait au pas de course une biographie décharnée de saint Vincent-de-Paul, renchérit sur l'historien dont il est l'abréviateur, et dit que cette maison noble *se perdait dans la nuit des temps* : c'est une ignorance. Le fait est que les Gondi, qui n'étaient point français d'origine, n'étaient pas de haute maison, et que la tige de leur race, dont les racines n'étaient pas longues, se perdait tout bon-

nement sous le toit vulgaire d'un moulin de Toscane. Cette famille florentine, transplantée en France, avait rapidement grandi sous le soleil de la faveur des rois. Albert de Gondi, maréchal de Retz, favori et conseiller intime de Charles IX, avait trempé en plein dans la Saint-Barthélemy, ce qui ne fait pas son éloge, et, qui pis est, il y avait trempé froidement; car il n'y avait pas dans toute sa personne une particule d'enthousiasme religieux ou autre. *C'était*, disent les meilleurs mémoires de ce temps-là, *un Florentin fin, cauteleux, corrompu, menteur, dissimulateur et le plus grand renieur de Dieu qu'on pût voir*. La noblesse de France, qui ne le tenait pas en grand amour, rejeta sur lui et sur Biragues, également étranger au sol, tout l'odieux de la sanglante journée dont ils mûrirent le projet dans l'ombre, et qu'elle répudiait hautement. Quoi qu'il en soit, le comte Emmanuel de Gondi ne marcha pas sur les traces tortueuses de son père; il eut le mérite de valoir mieux. C'était un homme de cœur, plein de religion, d'humanité et d'estime pour la vertu. Sa femme, Françoise Marguerite de Silly, était une vraie grande dame, par la naissance, la richesse et la piété. Jeune encore, et maîtresse d'une maison qui le disputait en magnificence aux palais des princes, elle sentait au fond de l'âme, comme Salomon, fils de David, que la grandeur n'est que fumée, déception et vanité. « Je souhaite bien plus faire de ceux que

Dieu m'a donnés, des saints dans le ciel que des grands seigneurs sur la terre, » dit-elle, en confiant ses trois fils à Vincent-de-Paul. Belles paroles, certes, et bien dignes d'une mère chrétienne.

L'ex-aumônier de la reine de Navarre n'était pas étranger à la vie des grands; mais il en redoutait le luxe et le bruit; car la solitude studieuse était son élément, et l'obscurité ses délices. « Cet hôtel de Gondi, dit-il dans une de « ses lettres, était brillant comme la cour, et je « sortais de la retraite; mais l'homme peut se « créer un désert au sein des cités, et s'isoler au « milieu des distractions. On me donna une belle « chambre, et j'y vécus comme dans une cellule, « m'occupant de mes devoirs et de l'éducation de « messieurs de Gondi. » C'était en effet une des maximes de saint Vincent-de-Paul, que, pour se produire au dehors avec assurance au milieu des affaires et des occasions périlleuses qui abondent dans les grandes villes, il faut qu'un prêtre se tienne dans la retraite et le silence, quand il n'y a pour lui aucune nécessité de sortir ni de parler. Mais cet amour de l'isolement et de la retraite disparaissait bien vite lorsqu'une occasion s'offrait de rendre service au prochain. Saint Vincent ne plaignait alors ni ses pas, ni ses exhortations, ni sa peine, et s'entremettait de bon cœur sans se faire presser. Par ses soins, l'union, la probité, les bonnes mœurs régnaient parmi les gens du comte; il était l'arbitre de leurs différends, apai-

sait leurs petites animosités, les visitait dans leurs maladies, et, quand venaient les fêtes solennelles, il les disposait tous à s'approcher des sacremens. Il était en grand respect devant le comte et la comtesse de Gondi, dans la personne desquels, ainsi qu'il le disait plus tard, il lui semblait honorer Jésus-Christ et la sainte Vierge. Il ne cherchait point à s'immiscer dans leurs affaires, et ne se présentait jamais devant eux sans y être appelé. Cette réserve cependant n'était point de l'indifférence; et, lorsqu'il les voyait sur le point de faire quelque infraction aux lois divines, il les reprenait avec une sainte liberté. Ayant appris, par exemple, que le général des galères était au moment de se battre en duel, il résolut de l'en détourner, s'il était possible, et choisit son temps pour cela avec une habileté merveilleuse. Le comte assistait d'habitude, fort dévotement, à la messe que notre saint, en sa qualité d'aumônier, disait dans sa chapelle domestique. Le matin du jour qui pouvait se terminer si fatalement pour la maison de Gondi, Vincent-de-Paul remarqua que ce bon seigneur paraissait un peu plus pensif que de coutume, et cela ne l'étonna pas. M. de Gondi était homme de courage et savait se servir d'une épée ; mais il était aussi homme de foi, et que de réflexions attristantes devaient s'éveiller en lui à la pensée de la terrible lutte dont il ne pouvait sortir vainqueur qu'en tuant un homme! Attenter à la vie

du prochain, le retrancher du nombre des vivans, et le donner en pâture aux vers du sépulcre, avant que l'horloge des siècles ait sonné son heure, c'est une action effrayante de soi; mais au point de vue religieux, c'est bien autre chose: car c'est enlever au Seigneur son droit de vie et de mort sur sa créature, et arracher de ses mains patientes le sceptre de la miséricorde pour lui faire prendre, prématurément, les balances inexorables de la justice. Comme l'arbre tombe, il demeure : or, le duelliste vaincu est tombé avec un projet de meurtre sur la conscience, car lui aussi voulait tuer. Il est donc brusquement mis en face de Dieu dans le flagrant délit d'un acte d'homicide, et sans aucun moyen d'expier sa mauvaise pensée, puisqu'il n'y a plus de repentir au fond des tombeaux. Perdu corps et âme, voilà tout! Et la position de son adversaire n'est ni plus rassurante, ni meilleure; car la terre, trempée du sang de la victime, crie vengeance, et Dieu demandera un jour au malheureux vainqueur: Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? N'est-ce pas une chose affreuse à penser, lorsqu'on est croyant comme l'était M. de Gondi?

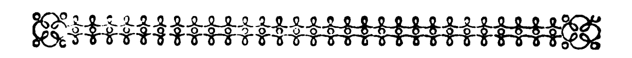
La foule s'était écoulée; un silence profond régnait dans la chapelle où il ne restait plus que le comte, priant sur son carreau de velours frangé d'or, et Vincent-de-Paul prosterné sur les froides dalles du chœur. Tout-à-coup, celui-ci se lève, marche droit au comte, et se

jetant à ses genoux, le conjure avec les formes les plus humbles, mais dans les termes les plus forts, de renoncer à un dessein funeste qui met son salut en péril. « C'est de la part du Dieu « que vous venez d'adorer à l'instant sur cet autel, « du Dieu crucifié pour nous, que je vous parle, « monseigneur, dit le prêtre de Jésus-Christ; si « vous persistez dans la mauvaise résolution que « vous avez prise de vous battre en duel ce soir, « je vous déclare qu'il exercera sa justice la plus « rigoureuse, non seulement sur vous, mais en- « core sur votre maison. » Cela dit, le saint aumônier croisa les bras sur sa poitrine et se retira lentement, laissant le comte à ses réflexions, qui, sans doute, furent salutaires; car il ne paraît point que le duel ait eu lieu.

Quelquefois le comte et la comtesse de Gondi allaient passer la belle saison dans leurs terres où ils emmenaient avec eux leurs enfans que ne quittait jamais saint Vincent-de-Paul. Tout son plaisir était alors de consacrer les heures où il était libre à instruire les enfans et les pauvres dans des catéchismes familiers, à prêcher le peuple de la campagne, à administrer les sacremens et surtout le sacrement de pénitence, avec la permission des évêques et l'agrément des curés.

Une manière d'agir si uniformément vertueuse gagna à tel point l'estime et la confiance de la comtesse de Gondi qu'elle résolut de confier la conduite de son âme à celui qui était chargé de l'éducation

de ses enfans; mais il y avait un obstacle à vaincre, et cet obstacle était l'humilité profonde de notre saint, qui, bien loin de se méconnaître comme font tant de parvenus sans naissance et sans mérite, se rappelait sans cesse la bassesse de son origine et s'y enfonçait, pour ainsi dire, afin de mieux répudier les marques de respect qu'il recevait en rougissant de ses supérieurs selon le monde. Madame de Gondi échoua dans sa première tentative; mais elle ne se tint pas pour refusée, et renonçant à convaincre saint Vincent lui-même, elle fit adroitement intervenir l'autorité de M. de Bérulle, qui décida la question. Ce fut donc en faisant abnégation, comme toujours, de sa volonté propre devant une volonté à laquelle il s'était promis de ne résister jamais, que Vincent-de-Paul fut élevé à une distinction qui l'agrégeait, pour ainsi dire, à la famille de Gondi. La manière dont il remplit les devoirs de cette position influente, qu'il avait si peu convoitée, prouva que nul n'en était plus digne.



CHAPITRE VIII.

Première mission dans les campagnes.

Madame de Gondi n'avait pas que l'écorce de la dévotion, elle était foncièrement bonne et pieuse; aussi, sous la conduite de son nouveau directeur, s'adonna-t-elle sans peine à une foule de bonnes œuvres. Cette noble femme, qui était une vraie reine parmi ses vassaux, faisait généreusement l'aumône à ceux qui vivaient à l'abri de ses hautes tours féodales. Son arrivée, annoncée et désirée long-temps à l'avance, portait la joie dans les chaumières. Tout ce qui languissait dans les tortures de la maladie ou dans les angoisses de la pauvreté, relevait la tête avec espérance quand approchait la saison de l'année où elle avait coutume de venir; car son cœur était plein de com-

passion pour l'infortune, et ses mains pleines d'or pour la soulager.

Si la comtesse était attendue avec impatience, elle arrivait avec bonheur et ne semblait point regretter la vie des cours au milieu des champs. A cette époque peu artistique, elle ne pouvait conjurer l'ennui par les moyens qui sont à l'usage de ses descendantes; elle n'était ni peintre, ni musicienne, ni écuyère, et se fût signée de surprise à la seule mention d'une course au clocher; d'ailleurs elle ne lisait que des choses instructives ou édifiantes. Mais que les dames de notre siècle n'aillent pas se figurer pour cela que sa vie fût monotone et ennuyeuse; elle avait ses distractions, quoiqu'elles fussent d'un autre genre que les leurs. Le soleil était-il brillant et le ciel pur, elle prenait pour but de sa promenade quelque cabane où elle allait porter des consolations, des secours et jusqu'à des soins personnels. De fois à autre elle arrivait à cheval, escortée par ses gens, dans quelque village de sa seigneurie, et, faisant asseoir courtoisement autour d'elle les patriarches du hameau, elle s'enquérait si la justice y était bien administrée et si les officiers de sa maison faisaient leur devoir en gens consciencieux et intègres. Et si quelque déni de justice, si quelque abus de pouvoir avaient eu lieu pendant son absence, le prévaricateur était sévèrement puni; car cette châtelaine, si gracieuse et si douce de son naturel, devenait inflexible

pour ceux qui avaient opprimé le peuple. Quelquefois, assise comme Débora sous un arbre touffu, elle jugeait elle-même, avec un bon sens admirable, les petits différends qui s'élevaient parmi ses vassaux; elle s'employait pour terminer à l'amiable tous les procès qui venaient à sa connaissance, et se rendait surtout la protectrice de la veuve et la mère de l'orphelin. Le comte, qui l'aimait et l'admirait pour sa vertu, lui venait joyeusement en aide dans les grandes occasions, et ne refusait point d'employer son crédit à la cour en faveur de ses protégés. De son côté, Vincent-de-Paul exerçait activement son zèle par la visite des malades, par l'instruction des ignorans, et s'efforçait, par tous les bons moyens possibles, de gagner des âmes à Dieu.

Vers la fin de l'automne de l'année 1616, la famille de Gondi étant allée en Picardie, où elle possédait plusieurs terres, on fit quelque séjour au château de Folleville, situé dans le diocèse d'Amiens, et ce château, comme tous ceux qui appartenaient à la pieuse comtesse, devint bientôt le rendez-vous de tous les affligés et le théâtre d'une foule de bonnes œuvres. Un jour, un paysan picard vint prier saint Vincent-de-Paul de vouloir bien venir à Gannes, village à deux lieues du château, pour entendre la confession d'un laboureur dangereusement malade, qui désirait se confesser à lui. Vincent-de-Paul s'y rendit à l'heure même, et, quoique ce nouveau pénitent eût toujours

joui d'une excellente réputation, la pensée lui vint de l'engager à faire une confession générale pour mettre son salut en plus grande sûreté. Cet homme se troubla, hésita, et finit par avouer qu'il avait la conscience chargée de plusieurs péchés extrêmement graves qu'il avait toujours cachés à son curé dans ses confessions précédentes, ne pouvant prendre sur lui d'avouer des choses qui lui faisaient honte. Vincent-de-Paul lui fit si bien comprendre l'énormité de la faute qu'il avait commise, et la grâce opéra si merveilleusement dans l'âme de cet homme, qu'il avoua publiquement et même en présence de madame de Gondi, dont il était vassal, ses confessions sacriléges et les péchés crians de sa vie passée. Sur quoi la comtesse, saisie d'étonnement et pénétrée de compassion, s'écria en joignant les mains : « Ah! M. Vincent, qu'est-ce que nous venons d'entendre! il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Si cet homme, qui passait pour homme de bien, était néanmoins en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal? Ah! monsieur, que d'âmes se perdent! Quel remède à cela? »

Le remède fut cherché et trouvé; saint Vincent-de-Paul lui-même, qui fit plus tard le récit de ce qui s'était passé en cette rencontre à ceux de sa congrégation, nous l'apprend en ces termes :

« Ce fut au mois de janvier 1617 que ceci

« arriva, et le jour de la conversion de saint Paul, « qui est le 25, madame la comtesse me pria de « faire une prédication en l'église de Folleville, « pour exhorter les habitans à la confession gé- « nérale; ce que je fis. Je leur représentai son « importance et son utilité, et puis je leur ensei- « gnai la manière de la bien faire. Dieu eut tant « d'égard à la confiance de cette dame (car le « grand nombre et l'énormité de mes péchés « eussent empêché le fruit de cette action), qu'il « donna bénédiction à mon discours; et ces « bonnes gens furent si touchés de Dieu, qu'ils « venaient tous faire leur confession générale. « Je continuai à les disposer à la réception des « sacremens par des instructions familières, et je « commençai à les entendre; mais la presse fut « si grande, que ne pouvant plus suffire au travail, « Madame envoya prier les RR. PP. Jésuites « d'Amiens de venir à notre secours. Elle écrivit « au R. P. recteur, qui vint lui-même; mais « n'ayant pas le loisir de s'arrêter que fort peu « de temps avec nous, il envoya le R. P. Four- « ché pour travailler à sa place. Celui-ci donc « nous aida à confesser, à prêcher et à catéchiser, « et trouva, par la miséricorde de Dieu, de quoi « s'occuper. Nous allâmes ensuite aux autres « villages qui appartenaient à Madame dans ces « quartiers-là, et nous y fîmes comme au premier. « Il y eut grand concours de peuple, et Dieu « donna bénédiction partout à nos petits travaux.

« Voilà le premier sermon de la mission, et le
« succès que Dieu lui donna le jour de la con-
« version de saint Paul; ce qu'il ne fit pas sans
« dessein en un tel jour. »

La mission de Folleville étant la première que Vincent-de-Paul ait faite, il la regarda toujours comme la semence des autres, et voulut que le souvenir en fût perpétuellement gardé parmi ses enfans. Chaque année, le 25 janvier, il offrait des actions de grâces à Dieu pour les suites merveilleuses que sa bonté avait données à sa première prédication, qui en avait enfanté tant d'autres, et il remerciait particulièrement la Providence de ce que le projet de la congrégation de la mission avait été conçu dans un jour d'aussi heureux augure que celui de la conversion de saint Paul. C'est pour cette raison que les missionnaires lazaristes ont toujours célébré depuis avec une dévotion spéciale et particulière, ce jour mémorable.

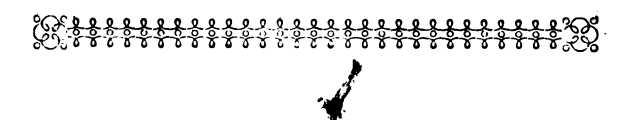
Madame de Gondi, ayant reconnu l'utilité des missions parmi le peuple des campagnes, conçut dès lors le généreux dessein de donner un fonds de seize mille livres à quelque communauté qui se voulût charger de faire des missions, de cinq ans en cinq ans, par toutes ses terres. Vincent-de-Paul, qui aimait fort les Jésuites, s'adressa d'abord à eux pour cela; mais le P. provincial, après en avoir écrit à Rome, crut devoir décliner la proposition. Les Oratoriens, auxquels on en parla en-

suite, n'acceptèrent pas davantage. Personne n'a donné les raisons de ce double refus, qui paraît bien étrange; mais en étudiant l'époque, on découvre bientôt les motifs qui déterminèrent la compagnie de Jésus et celle de l'Oratoire à répondre négativement.

Les missions de France avaient des opposans parmi la noblesse catholique, surtout parmi cette partie de la noblesse qui possédait des bénéfices ecclésiastiques sur divers points du royaume. Craignant que ces prédications n'augmentassent, d'une manière nuisible à leurs intérêts, l'influence renaissante de l'Eglise, ils disaient hautement : « Depuis que l'on s'est rué tant sur les prédica-« tions et sur les prescheurs, nous n'avons eu « qu'hérésies et brouilleries en France; il faut « prescher les cannibales et gens qui n'ont eu « jamais la connoissance de nostre foy, ainsi que « les apostres ont fait sur les infidèles; mais à « ceux qui sont une fois imbus en nostre foy et qui « sont déjà tous formez, les presches ne leur « servent plus. » A quoi les protestans, qui conduisaient sourdement une propagande où ils faisaient intervenir jusqu'à la puissance de l'or, ajoutaient : « Que les prédicateurs catholiques ne visaient qu'à fanatiser les campagnes, et que ceux qui montaient en chaire le faisaient plus par gloire, par faste et par vanité, que pour l'édification du peuple. »

Ces attaques, malveillantes d'un côté et hai-

neuses de l'autre, furent probablement ce qui détourna les Jésuites et les PP. de l'Oratoire d'entreprendre la mission que voulait fonder madame de Gondi.



CHAPITRE IX.

Inquiétudes de conscience. — Vincent-de-Paul quitte furtivement l'hôtel de Gondi.

Le succès qui couronnait constamment toutes les entreprises de Vincent-de-Paul et son admirable vertu, dont le parfum, quoique caché, s'exhalait auprès et au loin, augmentaient de jour en jour la vénération que lui portaient tous ceux qui avaient le bonheur d'être au nombre de ses amis ou de ses connaissances. On disait hautement que toutes ses œuvres étaient évidemment bénies du Seigneur, et que ce prêtre apostolique, que dévorait, comme David, le zèle de la maison sainte, était tout rempli de l'esprit de Dieu. Aussi, les principaux officiers de la maison de Gondi, les commensaux et les parens de cette famille opulente, lui prodiguaient-ils les plus grands égards, tandis que le comte et la comtesse

le comblaient de bons traitemens et de marques de confiance, ne lui refusant jamais rien de ce qui dépendait de leur bourse ou de leur crédit.

Moïse, comme le remarque saint Ambroise, s'enfuit de la cour du roi Pharaon de peur que le bon traitement qu'il y recevait ne souillât son âme, et que la puissance qui lui avait été donnée ne fût un lien qui le retînt attaché. Saint-Vincent éprouva un scrupule de même sorte, et sentit s'éveiller, tout au fond de son âme, des inquiétudes de conscience. Il se demanda si les témoignages d'estime et les marques d'honneur, qui lui venaient de tous côtés, étaient propres à le faire avancer dans la route épineuse de la perfection chrétienne; si l'influence qu'il avait acquise sur une famille puissante entre toutes, ne finirait pas par enfler son cœur; si la grande affection qu'il éprouvait pour ceux qui lui donnaient tant de témoignages de bon vouloir, n'était pas un lien terrestre menaçant pour son détachement du monde? Il crut découvrir à l'horizon lointain de cette mer d'été, où il voguait avec des brises douces et propices, l'écueil dangereux de la vaine gloire. Il se répéta que le Christ avait commandé aux siens de quitter, pour le suivre, jusqu'à leurs plus proches et leurs plus chers, et il lui vint des pensées de départ et des projets de fuite.

Madame de Gondi, qui joignait à une dévotion profonde et sincère la pénétration spirituelle

d'une femme habituée à vivre au sein des cours, ne tarda pas à démêler ce qui préoccupait saint Vincent-de-Paul et s'en effraya grandement. Quoiqu'elle ne fût pas de ces femmes qui n'aiment la parole de Dieu que dans la bouche de leur directeur, qui préfèrent sa messe aux autres messes et les sacremens donnés de sa main à ceux qui ont de moins cette circonstance, choses qui dénotent en général un jugement peu éclairé et une tête faible, elle se trouvait si bien de la conduite droite et sûre de saint Vincent, elle était si persuadée, ce qui était vrai, qu'elle ne trouverait de sa vie un directeur semblable, qu'au premier soupçon qu'elle conçut de son dessein secret, elle le fit presque garder à vue dans son hôtel et s'alarma de sa plus courte absence.

Les craintes excessives de la comtesse ne firent que hâter une séparation dont l'idée seule la désolait. Vincent-de-Paul pensa plus sérieusement que jamais à la fuite; car son départ devait être une fuite, sous peine d'avorter infailliblement. Mais avant tout il voulut consulter son oracle ordinaire, M. de Bérulle. S'étant donc rendu au couvent des Oratoriens, il s'enferma avec leur pieux supérieur, et lui dit simplement qu'il se sentait appelé de Dieu à s'employer dans quelque province éloignée au service et à l'instruction des pauvres gens de la campagne. M. de Bérulle, qui reconnaissait en Vincent-de-Paul un esprit fort éclairé des lumières de la grâce et qui allait

toujours droit à Dieu, ne combattit point son projet et se mit à rêver aux moyens de lui en rendre l'exécution facile. Mais la Providence s'était elle-même chargée de ce soin. Comme M. de Bérulle réfléchissait encore et que Vincent-de-Paul, assis à ses côtés, attendait en silence le résultat de ses réflexions, on lui remit une lettre du P. Bence, supérieur de l'Oratoire de Lyon, qui lui demandait un curé ferme, laborieux, désintéressé et capable, pour la cure de Châtillon, où tout allait si mal, qu'on désespérait presque d'y apporter remède. Voilà une affaire qui vous va merveilleusement, dit M. de Bérulle en passant la lettre à Vincent-de-Paul avec un sourire, il y a beaucoup à faire et peu à gagner; qu'en dites-vous? Je dis que j'accepte avec joie, répondit vivement celui-ci.

Il retourna promptement à l'hôtel, confia, sous le secret, son départ à M. de Fresne, l'ancien secrétaire de la reine Marguerite, qu'il avait fait entrer en qualité d'intendant chez M. de Gondi, à la mort encore récente de cette princesse, et, prétextant un petit voyage, il partit pour Lyon dans une manière de voiture publique appelée coche, qui prenait son temps pour y arriver.

Une fois installé dans son bénéfice, le nouveau curé écrivit à M. de Gondi, qui faisait une tournée en Provence, le suppliant d'agréer sa retraite, puisqu'il n'avait pas, disait-il humblement, assez de grâce ni de capacité pour l'instruction de

messieurs ses fils. Comme saint Vincent était la vérité même, il est à croire qu'il pensait réellement ce qu'il écrivait, et il n'est pas étonnant qu'il sentît qu'il fallait des connaissances auxquelles il était étranger, pour donner le dernier poli à l'éducation de jeunes seigneurs destinés à remplir les premières charges du royaume, et à faire une figure brillante à la cour. Le manque de grâce qu'il s'imputait nous ferait conjecturer même qu'il avait quelque peine à maîtriser le caractère fougueux et l'âme impatiente de contrôle de Paul de Gondi, le second fils du comte, qui fut depuis ce célèbre cardinal de Retz qui parlait latin comme Tacite, écrivait le français comme Voltaire, conspirait comme les Pazzi, et portait dans sa poche un stylet de Florence en guise de bréviaire. Il faut convenir qu'on se fût effrayé à moins. Cependant, ce jeune seigneur, le plus turbulent gentilhomme de France, vénérait et écoutait Vincent-de-Paul dans ses bons momens; la preuve en est qu'après les écarts d'une jeunesse pleine de tempêtes, il revint sincèrement à Dieu, et mit tous ses soins à édifier l'Église qu'il avait plus d'une fois affligée et scandalisée. Tant il est vrai qu'une éducation religieuse n'est jamais perdue.

Le général des galères, qui était bien convaincu de cette vérité, fut affligé au dernier point de la résolution imprévue que lui communiquait Vincent-de-Paul, et il en instruisit la comtesse qui ignorait encore, comme tout le

monde, que le précepteur de ses fils eût définitivement déserté son poste. La lettre de ce digne seigneur est pleine de si bons sentimens, que nous ne pouvons nous résoudre à en priver nos lecteurs ; la voici :

« Je suis au désespoir d'une lettre que m'a « écrite M. Vincent, et que je vous envoie pour « voir s'il n'y aurait point encore quelque remède « au malheur que ce nous serait de le perdre. Je « suis extrêmement étonné de ce qu'il ne vous a « rien dit de sa résolution, et que vous n'en ayez « point eu avis. Je vous prie de faire en sorte « par tous moyens que nous ne le perdions point ; « car quand le sujet qu'il prend serait véritable, « il ne me serait de nulle considération, n'en « ayant de plus forte que celle de mon salut et « de mes enfans ; à quoi je sais qu'il pourra beau- « coup aider un jour, et aux résolutions que je « souhaite plus que jamais pouvoir prendre, et « dont je vous ai bien souvent parlé. Je ne lui ai « point encore fait de réponse, et j'attendrai de vos « nouvelles auparavant. Jugez si l'entremise de « ma sœur de Ragny, qui n'est pas loin de lui, « sera à propos ; mais je crois qu'il n'y aura rien « de plus puissant que M. de Bérulle. Dites-lui que « quand bien même M. Vincent n'aurait pas la mé- « thode d'enseigner la jeunesse, qu'il peut avoir « un homme sous lui ; mais qu'en toutes façons « je désire passionnément qu'il revienne en ma « maison où il vivra comme il voudra, et j'espère

« moi-même un jour vivre en homme de bien s'il « demeure avec moi. »

Cette lettre est du mois de septembre 1617, et madame de Gondi la reçut le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, jour où elle apprit, à sa grande stupeur, la résolution de Vincent-de-Paul et le lieu où il s'était retiré. Ce lui fut, à la vérité, ainsi que le remarque Abelly, une croix bien pesante; car elle ne cessa de pleurer depuis qu'elle eut reçu cette nouvelle, et elle en perdit tout-à-fait le sommeil et l'appétit. On peut juger des sentimens de son cœur par cette lettre qu'elle écrivait à une personne de confiance :

« Je ne l'aurais jamais pensé; M. Vincent s'é« tait montré trop charitable envers mon âme, « pour croire qu'il voulût m'abandonner de la « sorte; mais Dieu soit loué; je ne l'accuse de « rien, tant s'en faut, je crois qu'il n'a rien fait « que par une spéciale Providence de Dieu, et « touché de son saint amour. Mais, de vérité, son « éloignement me paraît bien étrange, et je con« fesse que je n'y connais rien. Il sait le besoin « que j'ai de sa conduite, les affaires que j'ai « à lui communiquer, les peines d'esprit et de « corps que j'ai souffertes faute d'assistance, le « bien que je désire faire en mes villages, bien « qu'il m'est impossible d'entreprendre sans son « conseil; enfin mon âme est réduite à un très « pitoyable état. Vous voyez que M. le général « m'écrit sur cela avec grand ressentiment, que

« mes enfans dépérissent tous les jours, que le
« bien qu'il faisait en ma maison et à sept ou huit
« mille âmes qui sont en mes terres, ne se fera
« plus. Quoi! ces âmes ne sont-elles pas aussi bien
« rachetées du précieux sang de Notre-Seigneur,
« et ne lui sont-elles pas aussi chères que celles
« de Bresse? A dire vrai, je ne sais comme
« M. Vincent l'entend; mais cela me semble
« assez considérable pour faire mon possible pour
« le ravoir. Il ne cherche que la plus grande
« gloire de Dieu, et je ne désire pas aller contre
« sa sainte volonté; mais je supplie de tout mon
« cœur Notre-Seigneur de me le rédonner; j'en
« prie aussi sa sainte Mère, et je les en prierais
« encore plus fortement, si mon intérêt particu-
« lier n'était pas mêlé avec celui de M. le géné-
« ral, de mes enfans, de ma famille et de mes
« sujets. »

Mais madame de Gondi, qui sentait toute l'étendue de la perte qu'elle avait faite dans la personne de saint Vincent, n'était pas femme à s'en tenir à des plaintes inutiles, qui ne le lui eussent pas rendu. Comme ses intentions étaient louables, elle commença par invoquer l'appui de Dieu; elle pria beaucoup elle-même et fit prier toutes les maisons religieuses de Paris, afin que son saint directeur vînt reprendre les fonctions qu'il avait abandonnées. Elle alla plusieurs fois tout en pleurs chez M. de Bérulle, dont elle connaissait l'ascendant sur Vincent-de-Paul, et lui donna de si

bonnes raisons que cet homme pieux, touché de ses larmes, de son éloquence et de sa résignation, finit par lui dire qu'elle pouvait, en sûreté de conscience, faire tout son possible pour ravoir saint Vincent-de-Paul; et comme il s'aperçut que la noble solliciteuse, toute ravie qu'elle était de cette décision, attendait encore quelque chose, il ajouta obligeamment qu'il écrirait lui-même à Vincent-de-Paul. Pour le coup, rien ne manqua plus à la satisfaction de la pieuse comtesse, et, comme la joie est expansive de sa nature, elle dit le lendemain, à dix personnes de la cour, que M. de Bérulle était l'homme du monde le plus consolant. Elle écrivit ensuite au curé de Châtillon une lettre, qu'elle soumit à l'approbation de M. de Bérulle avant de la faire partir, et elle y joignit la lettre de son mari, en priant saint Vincent-de-Paul d'en bien peser les termes, c'est-à-dire le grand regret que le comte témoignait de son éloignement, et son désir de le ravoir en le laissant maître des conditions.

Quoique saint Vincent-de-Paul eût dans le caractère un fond d'austérité qu'il cherchait lui-même à combattre, il était loin d'avoir l'âme froide, et il n'oublia jamais ni l'affection, ni les services de personne; on peut conjecturer de là qu'il dut être sensible à l'attachement extraordinaire que lui témoignaient le comte et la comtesse de Gondi, et qu'il y eut lutte dans son âme entre sa cure de Châtillon, où il n'apercevait encore que des

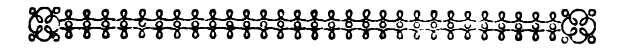
ronces et des épines, et la famille puissante qui lui fournissait avec tant d'ardeur et de zèle tous les moyens possibles de faire le bien.

Mais quoique son cœur penchât pour l'hôtel de Gondi, où il avait passé plusieurs années comme en famille, et où ses amis les plus chers étaient demeurés, il avait dans l'esprit trop d'abnégation personnelle et de détachement chrétien, pour suivre son inclination aux dépens de sa conscience. Or sa conscience parlait haut en faveur de l'église de Châtillon, réduite à l'état le plus déplorable, par les ravages de l'hérésie et l'indolence de ses pasteurs.

Refoulant donc violemment au fond de son âme ses amitiés terrestres et ses penchans particuliers, Vincent-de-Paul éleva son esprit à Dieu et lui demanda ses lumières pour connaître sa volonté, afin de la suivre. Le résultat des réflexions faites sous cette sainte influence fut contraire aux réclamations de madame de Gondi, et peu de jours après cette dame reçut, en réponse à sa pressante lettre, un refus formulé de la manière du monde la plus humble et la plus respectueuse, accompagné d'une exhortation pathétique à se conformer à la volonté de Dieu.

Mais la comtesse, forte de l'approbation de M. de Bérulle et bien déterminée à faire les derniers efforts pour ravoir le saint fugitif, n'accepta point le refus qu'il lui envoyait, et, ne pouvant emporter sa fermeté d'assaut, elle résolut de la

battre en brèche, pour ainsi dire, en l'attaquant par tous les points où il devait être humainement vulnérable. Tantôt il recevait des jeunes messieurs de Gondi et du terrible Paul lui-même, des lettres caressantes où il était pressé de revenir achever son ouvrage, qui tombait en ruine depuis son départ; tantôt c'était du cardinal évêque de Paris, leur oncle, qui descendait au rôle de solliciteur; ou bien c'étaient les principaux officiers de la maison de Gondi, et entre autres M. de Fresne, pour lequel saint Vincent-de-Paul avait tant d'amitié, qui demandaient à grands cris son retour à l'hôtel. Il ne se passait pas de semaine que quelque personnage d'élite, religieux ou homme de cour, n'écrivît à Vincent-de-Paul pour cet objet. Le tout-puissant M. de Bérulle écrivit lui-même pour lui dire la désolation de la vertueuse comtesse, l'affliction du comte, et le désir extrême où chacun était de le voir revenir sur une résolution qui affligeait tant de gens de bien. Toutefois il ne lui donna point de conseil positif sur ce qu'il avait à faire, « laissant, lui disait-il en terminant, à sa discrétion de considérer ce que Dieu demandait de lui, et à sa charité de prendre la résolution qu'il jugerait la plus conforme à la volonté divine. »



CHAPITRE X.

L'église de Châtillon. — Les prêtres gentilshommes. — Réforme.

La résistance de Vincent-de-Paul s'explique par la simple exposition de l'état des choses dans sa nouvelle cure, où la religion se mourait *tout bellement*, comme disait le petit nombre de bons catholiques qui se pressait encore autour de l'autel déserté. Le tableau que fait Abelly de cette malheureuse paroisse nous la montre rongée d'un côté par l'indifférentisme, et travaillée souterrainement de l'autre par l'hérésie. Laissons-le parler lui-même ; car nous ne nous sentons que le courage de transcrire. « L'église de Châtillon avait été pri-
« vée, depuis près de quarante ans, de la présence
« de ses pasteurs. Les bénéfices qu'ils possédaient
« à Lyon leur faisaient quitter le soin, et mépriser
« la compagnie de cette église, leur légitime

« épouse, parce qu'elle était pauvre. Les six « chapelains qui la desservaient ne lui faisaient « pas moins de tort par leurs scandales, que les « curés qui l'abandonnaient lui avaient apporté « de préjudice par leur absence. La plupart des « habitans suivaient la religion prétendue réfor- « mée; et ceux qui faisaient profession de la « religion catholique vivaient dans l'ignorance « des choses du salut, et ne le cédaient presque « point aux hérétiques dans le déréglement des « mœurs. Le temple matériel était aussi négligé « que le spirituel : on ne voyait en toutes ses « parties ni la netteté, ni la décence requise. Les « murailles étaient toutes noircies de la fumée « que faisaient les lumières de poix-résine qu'on « y brûlait. Les autels étaient dépourvus d'orne- « mens ; les offices divins étaient célébrés sans « révérence et sans attention. Enfin ce saint lieu « servait aux ecclésiastiques et aux laïques à se « promener et à discourir, comme s'il eût été « destiné aux usages communs et ordinaires. »

On voit que jamais désorganisation ne fut plus complète, et que l'insouciance du clergé allait de pair avec l'indifférence brutale du troupeau. Il fallait remettre en honneur la religion avec la discipline ; il fallait dégager tous les élémens d'ordre, de morale, de piété, que contenait ce triste chaos ; il fallait brider l'hérésie et rallumer la foi éteinte dans les âmes; Vincent-de-Paul vit d'un coup d'œil l'étendue et la difficulté de cette

entreprise; mais il plaça son espoir en Dieu et se mit courageusement à l'ouvrage.

Le rôle de réformateur est un rôle brillant qui séduit beaucoup de monde, mais qu'un ou deux hommes par siècle sont seuls en état de jouer. Il faut, pour venir à bout de cette tâche ardue, beaucoup de mesure, de douceur, de charité, de patience, et c'est surtout dans ces sortes d'ouvrages qu'il faut se hâter lentement; car la violence est mortelle à une réforme quelconque, et beaucoup plus à une réforme religieuse qu'à aucune autre. En effet, le déploiement prématuré de la force appelle infailliblement la résistance, et celui qui heurte de front les abus peut compter que les abus lui résisteront. C'est ce que prouve l'expérience de chaque siècle, et ce que les esprits cassans et absolus, qui n'ont pour fin que la gloire humaine, ne comprendront à aucune époque; pressés qu'ils sont de faire un peu de bruit! Plus d'un échec compromettant pour l'autorité a eu la précipitation pour cause. Vincent-de-Paul, dont les intentions étaient droites et qui n'ambitionna jamais autre chose que de plaire à Dieu, s'y prit avec une sage lenteur, et dénoua, sans se presser, ce qu'un autre aurait vainement essayé de rompre.

Il envisagea d'abord la position sous toutes ses faces; elle était triste à décourager. D'une part, une église nue comme une grange, desservie par un clergé qui la désertait et qui avait honte d'être

prêtre; de l'autre, un troupeau composé en grande partie d'hérétiques ou de gens disposés à le devenir, et de pauvres que personne n'instruisait dans leur ignorance ni ne soulageait dans leur faim; puis une poignée de jeunes gens de noble naissance, qui ne croyaient, comme les anciens héros Danois, qu'à leur épée, et qui étaient aussi fervens duellistes que froids chrétiens.

Par où commencer? se demanda pensivement saint Vincent-de-Paul... Songeons au clergé d'abord; nous nous occuperons ensuite du troupeau.

A la première visite qu'il rendit aux ecclésiastiques de sa paroisse, qui presque tous étaient cadets de familles nobles, il se trouva successivement en face de beaux gentilshommes en élégans costumes de cavaliers, avec les cheveux bouclés et tombans, qui étaient de mode sous Louis XIII, des moustaches de capitaine et la mouche espagnole au menton. Vincent-de-Paul ne parut ni scandalisé, ni surpris de les voir dans un équipage qui contrastait d'une manière si extravagante avec la gravité de leur état. Il ne se récria pas davantage sur les chiens courans qui étendaient leurs membres devant l'âtre, ni sur les fusils de chasse de tous les calibres, qui décoraient généralement le chambranle des hautes cheminées.

Il est tolérant, après tout, se dirent les prêtres gentilshommes; il a appris à vivre chez les Gondi, il est fort humble d'ailleurs, et traite avec res-

pect les hommes de naissance ; on pourra s'en accommoder.

Ils lui rendirent sa visite, et furent reçus avec beaucoup d'égards et de cordialité. Les relations qui s'établirent entre le nouveau pasteur et ses subordonnés, n'eurent rien de déplaisant pour ceux-ci ; le joug était si doux, qu'il ne pesait point, et le supérieur était si constamment affable, il se montrait si poli, si affectueux pour son entourage ecclésiastique, qu'on s'attacha fortement à lui sans même s'en apercevoir. Ce point gagné, Vincent-de-Paul commença à vanter, sans affectation, l'excellence et la sainteté du caractère sacerdotal. « Les prêtres, disait-il, sont établis « pour réconcilier les âmes avec Dieu et les « hommes avec les hommes. Par le moyen des « sacremens, ils arrachent les âmes des mains « du démon pour les remettre entre les mains « de Jésus-Christ. Quel puissant motif d'honorer « le sacerdoce ! Oui, ajoutait-il avec chaleur, il « n'y a rien de si grand qu'un bon prêtre, puis- « que Dieu lui donne, ce qu'il n'a pas fait pour « les anges, toute puissance sur son corps natu- « rel et sur son corps mystique, sans parler du « pouvoir de remettre les péchés. Mais aussi « l'Église n'a point de pires ennemis que les « mauvais prêtres ; c'est d'eux que les hérésies « sont venues ; c'est par eux que l'ignorance trône « parmi le pauvre peuple. Luther et Calvin étaient « prêtres, Messieurs ! »

Il s'était affligé, dès le commencement, du peu de dévotion avec lequel on célébrait les cérémonies de l'Église; et il en témoigna un jour sa peine. Comme on lui objectait que les cérémonies n'étaient qu'une ombre : « J'en conviens, dit-il, « mais c'est l'ombre des plus grandes choses; d'où « il suit qu'on ne saurait y mettre trop de recueil« lement, de modestie et de gravité. »

Un jour qu'il avait aperçu de loin un de ses prêtres chassant dans la plaine, il insinua que les apôtres ne chassaient pas; que les premiers chrétiens se privaient de ce passe-temps cruel, par humanité; que les canons des conciles le défendaient aux ecclésiastiques, et témoigna, du ton de la prière et non pas de l'ordre, qu'on lui causerait la satisfaction la plus vive en laissant aux gentilshommes du siècle ce plaisir-là. Les ecclésiastiques les mieux disposés se défirent de leurs chiens sur l'heure, et les autres, pour ne pas demeurer en arrière de zèle, joignirent à ce sacrifice le sacrifice de leurs fusils; le costume ne tarda pas non plus à être réformé.

Si saint Vincent-de-Paul instruisait son clergé par ses paroles, il l'animait encore plus à bien faire, par ses actions. Il célébrait tous les jours la Messe avec la plus édifiante piété et ne manquait jamais un office. Il était très libéral envers les pauvres, par inclination et par le mouvement de la grâce. La dureté de cœur lui semblait, disait-il, monstrueuse dans les prêtres, et il dési-

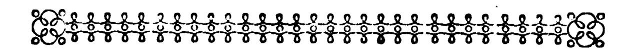
rait fort que ceux de Châtillon prissent des sentimens de tendresse pour les misères du prochain. Son ingénieuse charité lui suggéra une idée admirable pour réussir dans son projet. Cessant de distribuer lui-même ses aumônes, il les fit passer par les mains de ses prêtres, qui commencèrent ainsi à ses dépens leur apprentissage de bienfaisance. Il y a dans les bénédictions des bons pauvres et des honnêtes gens qu'on sauve des horreurs du besoin, quelque chose qui va au cœur, qui le remue et l'emplit d'une joie si vive, si pure, si pénétrante, qu'elle semble un avant-goût de celle des élus. Vincent-de-Paul savait cela, et les membres de son clergé l'apprirent de lui. Ils ne se lassaient pas de répandre; mais la bourse du curé de Châtillon n'était pas malheureusement inépuisable. Nous n'avons plus rien à donner, lui dirent-ils un jour. Hélas! ni moi non plus, dit Vincent-de-Paul avec tristesse. — Mais c'est qu'il y a de pauvres familles qui manquent de linge totalement! — Fouillez dans mes armoires, Messieurs, jusqu'à ce qu'elles soient vides. — Ils manquent de vêtemens! — Prenez mes habits, et si cela ne suffit pas encore, je m'endetterai; que voulez-vous!

Il eût fallu avoir un cœur de bronze et des entrailles de rocher pour n'être pas attendri par de tels exemples. Aussi le clergé de Châtillon, qui était dissipé, mais non corrompu, se piqua-t-il bientôt d'une émulation généreuse. Il devint compatissant, charitable, studieux, réglé dans ses mœurs;

en un mot il devint un clergé modèle, et la transformation fut si vraie, la piété s'enracina si bien dans les âmes, qu'après le départ de Vincent-de-Paul, ils ne se relâchèrent pas en la moindre chose, et continuèrent d'être l'honneur et l'édification de leur diocèse.

Ce premier point gagné, il fallut songer au troupeau. Dieu qui avait envoyé notre saint pour relever son culte dans la Bresse, qui était particulièrement travaillée et désolée par l'hérésie, lui fit trouver, presque sous sa main, un ouvrier capable de le seconder dans cette difficile entreprise et de continuer son œuvre. Ayant entendu vanter M. Girard, prêtre de la paroisse de Jayat, en Bresse, comme un homme dont la doctrine était excellente et la piété rare, il l'attira à Châtillon; et l'attacha à son église en qualité de vicaire. Comme il y avait entre ces hommes d'élite sympathie d'intention et analogie de pensée, ils se lièrent bientôt d'une étroite amitié, et commencèrent à défricher de compagnie cette terre, si long-temps inculte, qui recevait avec avidité la rosée de la parole sainte, et qui produisait ensuite de dignes fruits de pénitence. Leurs confessionnaux étaient assiégés d'une grande foule de peuple qui voulait faire des confessions générales, et Vincent-de-Paul s'appliquait à entendre tous les pénitens avec tant d'assiduité qu'il fallait l'arracher du confessionnal pour qu'il pût manger ou dormir. Ces confessions furent suivies d'un

changement de mœurs tout-à-fait remarquable; et cette paroisse devint aussi édifiante sous sa conduite, qu'elle l'était peu avant son arrivée.



CHAPITRE XI.

Conversions. — Le jeune prodigue. — Le seigneur féodal. — Les femmes à la mode.

L'église de Châtillon n'ayant pas de presbytère, le nouveau curé avait loué un appartement dans une belle maison qui en était voisine. Cette maison appartenait à un jeune homme, né de parens hérétiques, qui lui avaient laissé en mourant de grands biens dont il jouissait en enfant prodigue. Il est vrai qu'il avait abjuré leurs erreurs et qu'il était catholique de fait; mais quel catholicisme, bon Dieu! Pas un des jeunes gentilshommes de Châtillon ne l'égalait en luxe, en folies, en déréglemens de toute nature. Aussi, reconnaissant sa triste supériorité dans toutes ces choses, l'avaient-ils proclamé leur chef. Il était le roi de l'orgie, le prince des viveurs, l'arbitre

des duels, et il avait la main dans tous les mauvais coups qui compromettaient l'honneur des familles; au milieu de tout cela, il avait le sens droit et le cœur excellent. On conseilla à Vincent-de-Paul de quitter le toit de ce jeune fou. Non pas, répondit-il, c'est la Providence qui m'a conduit là, et j'y reste.

M. Beyvier était un extravagant du bel air, un *raffiné d'honneur,* comme on appelait les dandys de l'époque, et partant un jeune homme exactement poli. Il témoigna, ainsi qu'il le devait, beaucoup d'égards et de respect à son nouveau locataire, qui, de son côté, rechercha sa société au lieu de la fuir. D'abord il ne fut pas question de religion dans leurs entretiens, que Vincent-de-Paul ne faisait rouler que sur des sujets instructifs et agréables. Ensuite, et par degrés, la pensée de Dieu se mêla naturellement à leurs discours. Se promenaient-ils dans la campagne, Vincent-de-Paul faisait remarquer à son jeune compagnon, les blés ondoyans dont les longs épis se courbaient vers le sol, et les arbres chargés de fruits savoureux qu'on distinguait dans les vergers; de là il prenait texte pour vanter les soins maternels de la Providence. M. Beyvier se prenait-il à admirer le plumage d'un oiseau, l'émail d'une fleur, l'éclat d'une étoile... Il existe quelque chose de plus beau encore, disait le saint avec un sourire. — Quoi donc? — Dieu

qui est la source de toute perfection et de toute beauté (1).

Aux entretiens agréables, succédèrent bientôt les raisonnemens sérieux et même les douces remontrances. M. Beyvier écouta, fut persuadé et se convertit. Grande fut la clameur des jeunes désœuvrés, dont il désertait le drapeau, à la nouvelle de cette conversion qu'ils avaient traitée d'impossible; mais les gens de bien l'admirèrent et les saints s'en réjouirent au plus haut des cieux. « On vit avec étonnement, dit Abelly, ce jeune « homme, de violent qu'il était, devenir modeste; « de débauché, dévot, et de scandaleux, exem-« plaire. Il renonça aux amitiés criminelles qu'il « avait contractées pendant ses déréglemens, « fit des restitutions considérables pour les dom-« mages qu'il avait causés à diverses personnes « pendant ses excès, et céda même quelques fonds « de terre qu'il craignait de détenir injustement « aux propriétaires légitimes. »

Mais ce fait, tout prodigieux qu'il avait paru à beaucoup de monde, s'effaça presque devant la conversion plus éclatante et plus inespérable

(1) Quoique Vincent-de-Paul fût bien loin d'avoir l'imagination poétique et gracieuse de son illustre ami, saint François de Sales, son habitude de mêler la pensée de Dieu à chaque objet qui s'offrait à lui, le faisait entrer quelquefois dans le même genre. On a trouvé ces paroles écrites de sa main : « Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, qui est le principe de toute la beauté et de toute la perfection des créatures? N'est-ce pas de lui que les fleurs, les oiseaux, les astres, empruntent leur lustre et leur beauté? »

encore de Balthazar de Rogemont, baron de Chandé.

Ce haut et puissant seigneur, dont le crédit était fort grand et la fortune immense, habitait alors son château baronnial de Chandé, en Bresse; un vrai château-fort, aux tourelles pointues et aux fossés pleins d'eau verdâtre, auquel se rattachait plus d'une légende superstitieuse et plus d'un souvenir de justice sommaire, qu'on se racontait dans les cabanes pendant les veillées, quand les portes étaient bien closes et qu'on était sûr de ses auditeurs. Le caractère du baron n'était pas moins formidable que l'aspect de son gothique château. Il était si prompt à découvrir une offense, si ombrageux sur le point d'honneur, et si disposé à vider la moindre querelle l'épée à la main, qu'il avait acquis la sinistre réputation du plus fameux duelliste de son époque, et Dieu sait pourtant s'il y avait à cet égard concurrence de célébrités (1)!! Ce dangereux seigneur, devant lequel tout genou pliait à dix lieues à la ronde et avec lequel chacun s'efforçait de vivre en paix et en amitié, gardait pourtant, sous son propre toit,

(1) On fit voir à Henri IV, par plus de sept mille lettres de grâces expédiées à la chancellerie, qu'il y avait eu au moins sept ou huit mille gentilshommes tués en duel depuis 17 ou 18 ans. Le combat de la Châtaigneraye et de Jarnac dans la cour du château de Saint-Germain-en-Laye, le 10 juillet 1547, a été le dernier duel autorisé. Henri II fut si fâché de la mort de la Châtaigneraye, son favori, qu'il jura solennellement d'abolir ces sortes de combats; il tint parole, et les lois sévirent; mais les duels n'en devinrent pas moins fréquens.

un hôte grondeur et fâcheux avec lequel il était au plus mal. Cet être indépendant de son autorité, qui lui faisait entendre, au fond des nuits, des voix depuis long-temps glacées par la mort, et qui soulevait les dalles armoriées des chapelles et les gazons des cimetières pour entourer sa couche de fantômes, c'était... sa propre conscience.

Long-temps il l'avait crue étouffée dans son sein sous le poids des fautes énormes qu'il entassait l'une sur l'autre; mais elle s'était tout-à-coup réveillée et le bourrelait de remords; car, si mauvais qu'il fût, M. de Rogemont n'avait pas répudié tout sentiment de foi : cela n'était pas encore de son siècle; et s'il était assez hardi pour enfreindre les lois de la terre, il n'en était pas venu jusqu'à braver la justice de Dieu. Il flottait incertain entre mille pensées inquiètes et mille regrets impuissans, lorsqu'il entendit parler, par hasard, de Vincent-de-Paul. L'esprit du Seigneur est sur lui, disait-on; car il relève tout ce qui est brisé, console tout ce qui gémit, et ramène à Dieu tout ce qui s'égare. Oh! se dit pensivement le seigneur féodal, s'il pouvait conjurer les spectres de ma conscience!... s'il avait aussi des paroles de pardon pour moi!... Pourquoi n'irais-je pas à lui comme les autres? J'irai, je l'écouterai, je lui parlerai à ce digne prêtre; je saurai de lui si ma damnation est scellée, ou si Dieu veut encore de moi.

Le lendemain, le baron de Chandé, enveloppé dans son manteau et son feutre enfoncé sur les yeux, comme s'il eût médité quelque nouveau meurtre, monta sur son cheval et défendit d'un geste à ses gens de l'accompagner. « Quelque affaire d'honneur plus désespérée que les autres, dirent les officiers de sa maison en le suivant des yeux; il y restera quelque jour, malgré son habileté dans l'escrime! » Le baron, peu soucieux de ce qu'ils pensaient, tourna la tête de son cheval du côte de Châtillon et ne descendit qu'à la porte même de l'église, où il savait que saint Vincent prêchait ce jour-là.

On peut juger de l'étonnement où son entrée plongea l'auditoire, et des regards qui furent échangés à cette occasion; mais lui, se jetant sur le premier siége venu, se mit à écouter le prédicateur en homme qui ne s'occupait pas d'autre chose.

Il revint à la prochaine prédication; à la suivante, il revint encore. Il eut ensuite des entretiens particuliers avec saint Vincent, et, bientôt après, il fit une confession générale. Cette conversion fit un bruit énorme; mais ce fut bien autre chose lorsqu'on vit ce seigneur, véritablement touché de la grâce, vendre sa terre de Rogemont et employer plus de trente mille écus qui lui en revinrent à faire des aumônes et diverses œuvres de piété. Le château de Chandé subit une transformation aussi merveilleuse que son maître;

la vieille forteresse féodale baissa ses ponts-levis, et devint comme un port ouvert à toutes les infortunes. Le baron lui-même allait visiter les malades et les pauvres de ses domaines; et quand il était obligé de faire des absences, ce qui lui arrivait assez rarement, il se faisait remplacer par ses domestiques. Sa libéralité eût causé sa ruine, si Vincent-de-Paul ne l'eût arrêté. Il s'en plaignait un jour à un religieux de l'Oratoire : « Oh! mon père, disait ce vrai pénitent, que ce « titre de seigneur me fatigue et que ces biens me « pèsent! C'est monsieur Vincent qui me tient en « cette contrainte; je puis vous assurer que s'il me « laissait faire, avant qu'il fût un mois, le baron « de Chandé ne serait plus seigneur d'une touffe « d'herbe; car je m'étonne qu' un chrétien, voyant « le fils de Dieu si pauvre sur la terre, ose rien « retenir en propre. »

Un jour qu'il était en voyage, s'occupant de Dieu, chemin faisant, comme d'habitude, il se mit à s'examiner sérieusement sur ses progrès dans le détachement du monde; il passa scrupuleusement en revue ses affaires, ses alliances, sa réputation, *les grands et les petits amusemens du cœur*, comme disait saint Vincent-de-Paul, et il se trouva vide d'affection pour toutes ces choses. Au moment où il faisait un geste de joie, son manteau s'entr'ouvre, et il voit briller au soleil la garde de sa bonne épée. Un nuage sombre passa sur son front, et il baissa les yeux comme un écolier pris

en faute; car cette épée lui était plus chère que ses baronnies, et il ne l'eût pas donnée pour gros comme son château d'or. Dieu n'exige pas ce sacrifice d'un gentilhomme, dit-il après une longue pause; c'est l'épée de mes pères: une épée qui a brillé dans les champs d'Italie en combattant pour les querelles de la France! la briser! je ne pourrais pas! Il la tira lentement du fourreau et regarda sa lame brillante et polie. Elle m'a sauvé, après Dieu, de bien des périls, dit-il en secouant la tête; que ferai-je sans elle si l'on m'attaque? Mais aussi, ma bonne lame espagnole, si nous nous trouvions ensemble dans quelque rixe, tu sauterais de toi-même hors du fourreau pour y prendre part; je te connais, et moi aussi!... Il la regarda de plus près, et tout-à-coup un frisson parcourut ses membres. Il y reste du sang, dit-il; oh! mon Dieu, quel reproche! Cette épée a percé le cœur d'hommes que j'ai long-temps appelés mes amis; elle a rempli tragiquement des tombes qui seraient encore vides sans elle; par elle ont coulé les larmes de la veuve; par elle, les larmes de l'orphelin! et je t'épargnerais, instrument de mes crimes! Il descendit de cheval, et s'approchant d'une roche isolée qui se trouvait au bord du chemin, il la frappa de son épée avec une telle violence, que la lame vola en éclats. Cela fait, il reprit sa route sans oser retourner la tête; car son cœur saignait au dedans de lui.

Il racontait, long-temps après, à saint Vincent-

de-Paul; la lutte qu'il avait eu alors à soutenir et combien peu il s'en était fallu qu'il n'en sortît pas avec la victoire. « Mais l'acte de détachement « que je fis, ajoutait-il, en brisant cette chaîne de « fer qui me tenait captif, me donna une liberté « si grande, que jamais plus, depuis ce moment-là, « je n'ai eu d'affection à chose périssable. »

Dieu voulut enfin récompenser les saintes œuvres de ce bon seigneur; mais il le prépara à la gloire par une maladie aussi longue que douloureuse. L'excès des douleurs ne lui arracha jamais la moindre plainte ni le plus léger signe d'impatience. Après avoir réparé dignement les fautes de sa vie passée et s'être conduit plusieurs années en parfait chrétien, il mourut à Lyon d'une mort de prédestiné, sous un humble habit de religieux qu'il voulut revêtir, lui, le haut et puissant seigneur, à ses derniers momens, en dernier signe de pénitence.

Mais ce n'était pas seulement parmi le sexe fort que Vincent-de-Paul recrutait des âmes au Seigneur; le sexe faible fut appelé au travail de la vigne mystique, et, après avoir répondu à l'appel, il ne se montra pas le moins ardent à l'ouvrage.

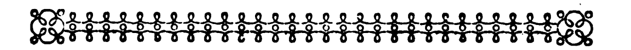
Châtillon possédait alors deux jeunes femmes de qualité, qui en étaient comme les reines. C'étaient Françoise de Mayseriat, épouse de M. de la Chassaigne, et Charlotte de Brie, nouvellement mariée au seigneur de Brunand. Elevées dans le

grand monde, habituées à toutes les jouissances du luxe, elles menaient une vie honnête, au fond, mais fort dissipée, et leurs mœurs étaient toutes mondaines. Comme en ce temps-là une femme bien née ne pouvait se dispenser de paraître à l'église, ne fût-ce que pour y médire sous son éventail, ou pour y bâiller au sermon, mesdames de la Chassaigne et de Brunand y venaient avec les autres pour y faire assaut de toilette et de causerie; elles s'y trouvaient donc lorsque Vincent-de-Paul y prêcha pour la première fois et qu'il traita de la révérence qu'on doit au lieu saint avec une chaleur, une logique et une éloquence, qui impressionnèrent vivement l'assemblée. Les deux reines de Châtillon, appréciant, en femmes d'esprit, leur nouveau pasteur, résolurent de lui témoigner l'estime qu'elles avaient conçue pour son mérite, en lui faisant une visite d'honnêteté. Elles firent leur entrée en véritables grandes dames, la tête haute, le maintien assuré, et si couvertes de soie, de dentelles et de pierreries qu'elles eussent ébloui tout autre que Vincent-de-Paul. Mais tout ce luxe n'inspira au nouveau curé que des pensées de regret et de compassion. Comme saint Jean Chrysostome, il soupira en voyant suspendue aux oreilles de ces femmes du grand monde la subsistance de mille pauvres, et supputa combien de familles seraient sauvées des horreurs de la faim par une faible partie de ce luxe inutile. Ce qu'il

pensait, il le laissa voir, et mit tant d'onction dans ses paroles, tant de sagesse dans ses discours, que les deux jeunes femmes se regardèrent l'une l'autre, baissèrent les yeux et rougirent d'une parure dont elles s'étaient le matin mutuellement félicitées. Vincent-de-Paul s'aperçut de l'effet que produisaient ses paroles et fit valoir les avantages de l'aumône, les douces joies de la pitié, le bonheur d'être admis, après une vie sainte, au nombre des anges. Il en dit tant, que les larmes, cette rosée du cœur, comme les appelle saint Augustin, roulèrent lentement dans les yeux des deux jeunes dames; elles se pressèrent la main en silence, et tout fut dit; la conversion était achevée.

Quelques jours après, toute la ville se demandait ce qui était arrivé à Françoise de Mayseriat et à la belle Charlotte de Brie. Plus de vêtemens brochés d'or, plus de diamans, plus de faste; on ne jouait plus dans leurs salons; le bal n'y étalait plus ses folles et périlleuses joies; on les voyait assidues à l'église, et, quelquefois, on les apercevait se glissant, comme deux ombres blanches, sous le toit de quelque indigent auquel personne ne pensait. Le monde élégant jeta les hauts cris. N'était-ce pas assez d'avoir perdu M. Beyvier, qui devenait saint à vue d'œil au grand regret des jeunes étourdis de la ville, sans perdre encore les deux plus charmantes femmes de toute la Bresse? que deviendraient les cercles

de Châtillon si l'exemple se propageait? Le monde essaya de ressaisir les deux fugitives, mais le monde ne réussit pas. Françoise et Charlotte avaient pris le meilleur parti et s'y tinrent.



CHAPITRE XII.

La confrérie des Servantes des Pauvres. — La famine. — La peste.

Un jour que saint Vincent se disposait à monter en chaire, madame de la Chassaigne le pria de vouloir bien recommander à la charité des fidèles, une famille malade qui expirait de misère et de besoin dans une chaumière située à peu de distance de la ville. On pense bien que le digne curé n'eut garde de négliger une pareille recommandation. Laissant donc de côté le texte qu'il avait préparé pour son auditoire, il improvisa quelque chose de si touchant sur l'assistance qu'on doit aux pauvres et aux malades, que les cœurs les plus durs se sentirent attendris. On eût dit Moïse frappant le rocher d'où jaillissait une source vive. Aussi, en sortant de l'Église, et sous l'influence des émotions chari-

tables que le prédicateur avait excitées, chacun se mit-il en devoir de suivre son conseil et de prouver sa foi par ses œuvres. Les vêpres finies, saint Vincent s'achemina vers la pauvre maison avec quelques habitans de la ville; mais son étonnement ne fut pas médiocre en se trouvant devancé par une foule de personnes qui s'étaient hâtées de porter aux pauvres malades des provisions de toute espèce. Il sourit; mais secouant aussitôt la tête, et se tournant vers mesdames de la Chassaigne et de Brunand : « Voilà, dit-il, une « grande charité qu'on a faite ici; mais elle n'est « pas bien réglée. Ces pauvres malades ont trop « de provisions à la fois; une partie sera gâtée « et perdue, et puis ils retomberont dans leur « première nécessité. »

Que faire alors pour assurer l'existence de ces pauvres gens et de ceux que nous découvrirons encore? demandèrent à la fois les jeunes et vertueuses dames.

« J'y penserai devant Dieu et vous rendrai « réponse dans huit jours, répondit le saint. »

Le jour désigné, elles vinrent chercher la réponse promise. Vincent-de-Paul les reçut avec son respect d'habitude, loua leur zèle, exigea qu'elles donnassent leur opinion, et leur proposa ensuite quelques points qu'il jugeait nécessaires au succès de l'œuvre charitable à laquelle elles se dévouaient avec tant d'abnégation, de zèle et de générosité.

Elles entrèrent dans ses vues avec une parfaite soumission d'esprit, et lui demandèrent un réglement afin de ne rien oublier des choses qu'il leur avait dites. Vincent-de-Paul leur en fit un, et, après s'être assuré de ses bons effets, il le soumit à M. de Marquemont, archevêque de Lyon, qui l'approuva le 24 novembre 1617, avec cette clause expresse : *que Vincent-de-Paul y pourrait ajouter ou retrancher tout ce que bon lui semblerait.*

Avant cette approbation de l'autorité supérieure, saint Vincent n'avait encore fait qu'un simple essai de cette confrérie ; mais lorsqu'il la vit autorisée par la puissance ecclésiastique, il mit sérieusement la main à l'œuvre. Une quinzaine de dames furent enrôlées, le jour de la Conception de la sainte Vierge, au nombre des *Servantes des Pauvres*, dans la chapelle de l'hôpital, et, quelques jours après, beaucoup d'autres se firent inscrire. A chaque réception, Vincent-de-Paul leur faisait un discours tout embrasé de charité, et il leur répéta plusieurs fois : *que si elles s'acquittaient fidèlement de leur devoir, les pauvres leur manqueraient plutôt que le fonds nécessaire pour les assister.*

Quand on songe au peu de revenu assuré qu'avait cette confrérie naissante, on ne peut trop admirer la confiance en Dieu de ceux qui la fondèrent. Cette confiance fut jointe à toutes les précautions qui pouvaient lui faire prendre vie,

et la bénédiction de Celui qui multiplia les pains dans le désert, ne lui manqua pas. La source était petite; mais c'était une source bouillonnante et vive, qui jaillissait d'une roche sainte; quelle que fût la dureté des temps, elle coula toujours.

La confrérie de la Charité était instituée pour assister corporellement et spirituellement les malades pauvres.

Pour avoir droit à son assistance, il fallait être pauvre, malade et habitant du lieu où elle était établie, au moins depuis trois mois.

Les pauvres malades incurables, tels que les hydropiques, les paralytiques, les estropiés et ceux qui n'avaient d'autres maladies que la faiblesse et la langueur, ne devaient pas être assistés par la confrérie, parce qu'ils en eussent bientôt épuisé le fonds; mais on pouvait faire des quêtes pour eux.

La confrérie n'était pas obligée non plus de se charger des pauvres malades passans; mais elle pouvait les faire transporter dans un hôpital voisin, s'il en existait. On pouvait recevoir les pestiférés, mais on ne les visitait pas; on se servait des précautions d'usage pour leur faire tenir les choses dont ils avaient besoin.

Les secours que les dames de la confrérie allaient porter aux pauvres malades, consistaient en autant de pain blanc que chaque malade en pouvait manger sans s'incommoder; on y

joignait une demi-livre de viande (veau, mouton ou bœuf), un potage gras et un demi-setier de vin. Aux jours maigres, on remplaçait la viande par des œufs frais, du beurre, des confitures, des fruits cuits et autres choses semblables.

Les malades dînaient en été à neuf ou dix heures du matin, et en hiver à dix ou onze heures, au plus tard; ils soupaient à cinq heures du soir, en hiver, et à six, en été. On leur donnait en outre quelque chose à déjeuner le matin, et ils goûtaient vers trois heures de l'après-midi. En hiver, on fournissait aux malades du bois pour se chauffer. On ne discontinuait pas de leur porter ces secours qu'ils ne fussent guéris et en état de reprendre leur travail.

On fournissait une garde aux dépens de la confrérie à ceux qui étaient à l'extrémité et qui n'avaient personne pour les soigner. Souvent, les dames de la confrérie remplissaient elles-mêmes ce pieux devoir pour les disposer à recevoir les derniers sacremens.

Lorsque les malades devaient recevoir la communion, une de ces dames venait, dès la veille, pour veiller à ce que tout fût fait avec la propreté et la décence nécessaires. La chambre du malade était tendue de linge blanc; on la jonchait de fleurs mêlées d'herbes odoriférantes, et l'on dressait, en face du lit, une table où l'on plaçait un crucifix entre deux cierges, et un bénitier. Ce petit autel, d'un caractère tout primitif,

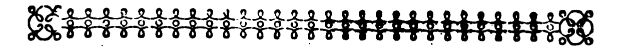
n'avait pour luxe que le luxe riant et simple de la nature : des touffes de violettes au printemps, des roses en été, du thym et du romarin en hiver; pompe sans frais, agréable au Dieu pauvre qui naquit sous le toit d'un artisan obscur, et qui alla chercher ses apôtres parmi des pêcheurs.

Ces préparatifs, qui éloignaient toute idée sombre de l'imagination du malade, le posaient en héros d'une petite fête. Autour de lui des fleurs, devant lui des lumières, à ses côtés de nobles dames qui s'intitulaient humblement ses servantes; et puis le clergé arrivant avec un dais escorté de flambeaux que portaient les jeunes hommes les plus distingués de la ville, à la tête desquels était toujours M. Beyvier qui en avait donné le premier l'exemple. Il restait de tout cela des aumônes et des prières faites fraternellement par le pauvre et le riche, tous à genoux au même niveau devant la croix. C'était beau!

Cette confrérie fut une seconde Providence pour Châtillon et les villages d'alentour. L'été qui suivit le retour de Vincent-de-Paul à Paris fut très mauvais pour les biens de la terre, et il en résulta une disette qui devint bientôt une vraie famine pour la classe laborieuse, dont le salaire était très faible alors, et à plus forte raison pour la classe indigente. Les dames de la confrérie, à la téte desquelles étaient Françoise de la Chassaigne et Charlotte de Brunand, les deux jeunes converties de Vincent-de-Paul, aidées de M. Bey-

vier qui répandait l'or avec autant de profusion pour faire le bien qu'il l'avait répandu jadis pour faire le mal, conjurèrent le fléau et sauvèrent la population nécessiteuse de Châtillon.

La peste suivit la famine, et presque tout ce qui avait une maison aux champs déserta la ville pour échapper à la contagion. Mais que ne peut la religion chrétienne sur de nobles âmes! Les servantes des pauvres, ces femmes adorées de leurs familles, dont elles étaient à si bon droit l'orgueil et l'honneur, s'en séparèrent pour secourir une population expirante. Elles qui avaient des châteaux où elles eussent pu s'isoler et braver la peste, elles s'établirent aux portes de la ville, au milieu d'un air corrompu et dans de misérables chaumières, d'où elles envoyaient des secours de toute nature aux pestiférés. Chacun regardait de loin, avec une admiration respectueuse, ces toits de chaume, qui couvraient tant de courage et de vraie grandeur; tout secours venait de là et toute espérance s'y reportait. Dieu se laissera fléchir par une vertu si pure et un dévouement si extraordinaire, disait-on. En effet la violence du mal diminua bientôt, l'air se purifia, et le peuple dit, en bénissant Dieu de sa délivrance : C'est à cause d'elles!



CHAPITRE XIII.

Départ de Châtillon. — Retour à Paris.

La moisson mystique était en pleine verdure et l'on voyait déjà se former les épis; tout allait à souhait; moins d'une année avait suffi pour réformer le clergé et convertir le peuple. L'église, redevenue une demeure sainte, avait été embellie par les riches offrandes de M. Beyvier et les largesses plus grandes encore du puissant seigneur de Rogemont. La confrérie prospérait, le peuple se reprenait de toutes ses forces à la religion secourable qui soulageait sa faim d'abord, et lui apprenait ensuite comment il faut s'y prendre pour servir Dieu. Les protestans abjuraient les uns après les autres, et Vincent-de-Paul bénissait le ciel. Mais Dieu l'appela bientôt autre

part; car là son œuvre était finie, et il y avait tant d'ouvrage ailleurs!

Par une belle soirée d'octobre, un voyageur descendit de cheval à la porte de M. Beyvier, et se fit annoncer au curé de Châtillon, qui accourut à sa rencontre avec une vive expression de joie. On sut bientôt que ce voyageur arrivait de Paris, car on sait tout promptement dans une petite ville, et à la question empressée, qui est-ce? qu'on adressait de toutes parts aux gens de M. Beyvier, on eut pour réponse que c'était l'intendant d'un grand seigneur et d'un haut dignitaire, qui venait voir tout exprès le curé dont il était l'intime ami. C'était en effet M. de Fresne en propre personne, que l'on députait à Vincent-de-Paul, en désespoir de cause, afin de voir si son éloquence soutenue de l'amitié que notre saint avait pour lui, ne viendrait pas à bout de ce que les lettres n'avaient pu faire.

Les habitans de Châtillon savaient confusément que leur curé avait été quelque chose chez le général des galères; mais il parlait si peu de soi qu'on était loin de lui soupçonner du crédit à la cour, de hautes amitiés et une réputation de science théologique, qui ne le cédait qu'à sa réputation de vertu. M. de Fresne, qui fut accueilli hospitalièrement dans les meilleures maisons de la ville, à la considération de son saint ami, causa donc une surprise générale en disant les choses comme elles étaient, et ne fut pas moins étonné pour sa

part de la réserve extrême de saint Vincent. Comment, s'écriait-il, il ne vous a pas dit qu'il a été plusieurs années abbé de Saint-Léonard-du-Chaume et aumônier de la reine Marguerite?

— Il ne nous a jamais rien dit de pareil, lui répondait-on.

— Qu'il a des amis puissans à la cour de Rome, et de plus puissans encore à la cour de France?

— En aucune manière.

— Qu'il a fait des missions merveilleuses en Picardie et que la famille de Gondi est à ses pieds pour le ravoir?

— Ah! mon Dieu! que nous dites-vous là!

— Que l'évêque de Paris (1) lui-même est descendu auprès de lui au rôle de solliciteur?

— Du tout!

— Qu'il a eu, il y a peu d'années encore, une mission diplomatique auprès de notre défunt roi, de vaillante mémoire, dont il s'est acquitté avec une habileté aussi rare que le désintéressement qu'il a montré ensuite est peu commun?

(1) Le siége épiscopal de Paris ne fut érigé en archevêché que cinq ans après, c'est-à-dire en 1622, sur la demande du roi Louis XIII. Grégoire IX, à qui Charles V avait fait la même demande en 1376, avait répondu qu'il en était empêché, attendu que l'Eglise de Paris était encore bien petitement dotée. (Duchesne, *Histoire des cardinaux de France.*) — Les archevêques de Paris furent faits ducs et pairs par Louis XIV, en 1674; ils prenaient place au parlement parmi les pairs laïques.

— Nous ne savions pas un mot de cela!

— Mais que vous a-t-il dit alors quand vous l'avez questionné sur ses antécédens; car on veut tout savoir en province?

— Il nous a dit qu'il était un pauvre prêtre gascon, qui avait gardé des troupeaux pendant son enfance...

— Oh! dit M. de Fresne en se prenant à rire, je le reconnais là!

— Ainsi, vous venez nous le prendre? lui demanda-t-on d'un air consterné.

J'y ferai du moins mon possible, répondit l'intendant avec une grande franchise. En effet, il ne négligea rien pour persuader au curé de Châtillon que sa tâche en Bresse était terminée et qu'il devait reprendre celle d'évangéliser les vassaux du comte de Gondi. Saint Vincent se sentait l'homme des campagnes, et les missions villageoises avaient toujours été son œuvre de prédilection. Cependant il ne se rendit pas sur l'heure, et apporta, pour demeurer où il était, beaucoup d'excuses et de raisons, auxquelles M. de Fresne opposa des raisons plus fortes. Vincent-de-Paul, qui ne s'engouait point de son opinion, convint franchement qu'il était ébranlé; mais il ajouta qu'il n'osait point décider lui-même une affaire aussi importante, et qu'il serait bien aise de prendre avis de quelque sage religieux.

— Que dites-vous du R. P. Bence, supérieur de l'Oratoire de Lyon, demanda M. de Fresne?

— Qu'il me convient fort, repartit le saint.

— Eh bien, reconduisez-moi jusqu'à Lyon ; nous le verrons ensemble, et, s'il n'est pas de mon sentiment, je me soumettrai.

Au bout de quelques jours, qui parurent fuir comme l'ombre aux deux amis également heureux de se retrouver ensemble, ils partirent pour Lyon et se rendirent à l'Oratoire.

Le P. Bence, après avoir écouté les raisons pour et contre, resta en suspens et n'osa risquer une décision positive. Il conseilla cependant à Vincent-de-Paul de retourner à Paris, et là, poursuivit-il, aidé des bons avis de votre pieux directeur, le R. P. Bérulle (1), qui connaît mieux que moi ce qui vous est bon, vous pourrez discerner avec plus d'assurance quelle est la volonté de Dieu.

Ce conseil adopté, Vincent-de-Paul écrivit à M. de Gondi, qui était encore à Marseille, qu'il espérait faire un voyage à Paris dans deux mois, et qu'on verrait ce que Dieu ordonnerait de lui. Il écrivit également à la comtesse, par M. de Fresne, sans s'engager à nulle chose. Peu de temps après son retour à Châtillon, il reçut du général des galères une réponse ainsi conçue :

« J'ai reçu depuis deux jours la lettre que vous

(1) Pierre de Berulle, cardinal, fondateur et premier supérieur de la congrégation de l'Oratoire, fut long-temps directeur de Vincent-de-Paul ; il avait été aumônier de Henri IV, et refusa toujours d'être évêque. Ses ouvrages respirent la plus tendre piété.

« m'avez écrite de Lyon, où je vois la résolution « que vous avez prise de faire un petit voyage à « Paris sur la fin de novembre, ce dont je me ré- « jouis extrêmement, espérant que je vous y verrai « en ce temps-là, et que vous accorderez à mes « prières et aux conseils de tous mes bons amis, « le bien que je désire de vous. Je ne vous en dirai « pas davantage, puisque vous avez lu la lettre que « j'ai écrite à ma femme; je vous prie seulement « de considérer qu'il semble que Dieu veut que « par votre moyen le père et les enfans soient « gens de bien, etc. »

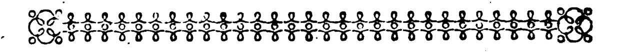
Vincent-de-Paul étant sur le point de quitter Châtillon, sans savoir s'il y retournerait, voulut consoler ses paroissiens par une allocution touchante dans laquelle il les exhorta à persévérer dans le bon chemin où la grâce de Dieu les avait mis. Il leur protesta qu'il ne les quitterait point si la volonté de Dieu ne l'y contraignait, et qu'ils seraient toujours présens à son esprit, malgré le temps et la distance. Ensuite il leur donna d'une voix émue sa bénédiction. Il n'y avait pas un œil dans toute l'assemblée qui ne fût humide, quoiqu'il ne leur eût point ôté tout-à-fait l'espérance de le revoir.

Il se mit en chemin et fut accompagné hors de la ville par les grands et par les petits, pénétrés de la même crainte et confondus dans le même deuil. Tous fondaient en larmes pour son départ, et ils ne cessèrent de le suivre qu'après

qu'il leur eut donné encore une fois sa bénédiction.

En rentrant chez lui, M. Beyvier, sous l'influence d'un regret profond et sincère, entra dans l'appartement que le saint venait de quitter. Je me suis aperçu qu'il couchait toujours sur la paille, lui dit un domestique qui rangeait la chambre, et, tenez, voici qu'il a oublié quelque chose sous son oreiller, dans la précipitation du départ. Qu'est-ce donc? demanda son maître. Sa discipline, répondit le valet en la lui tendant. Le jeune converti la prit avec respect et alla la porter dans sa propre chambre, où elle ne fut pas sans emploi.

Cependant Vincent-de-Paul arriva à Paris le 23 décembre, et tout aussitôt il se rendit auprès de M. de Bérulle pour savoir de lui ce qu'il devait faire. Il lui représenta l'obligation où il était de servir la paroisse dont il avait pris le soin comme par un mandat spécial de la Providence, et le pria de lui dire nettement son avis. M. de Bérulle, après avoir communiqué cette affaire à des personnes très éclairées, lui répondit qu'il croyait que c'était la volonté de Dieu qu'il retournât chez le général des galères. Il y rentra donc la veille de Noël, et l'on peut juger, d'après l'affliction où son départ avait plongé cette noble famille, de la joie que son retour y apporta.



CHAPITRE XIV.

Une mission sur les galères.

La vraie charité est agissante et se manifeste sans cesse par ses œuvres; telle était celle de saint Vincent, l'homme le plus réellement charitable de son siècle et peut-être de plusieurs autres. A peine le printemps était-il revenu peindre les campagnes de fleurs, comme disait Malherbe, que notre saint apparut avec les premières hirondelles dans les terres de la dépendance des Gondi, et qu'il y recommença les fructueuses missions que son séjour à Châtillon avait interrompues. Madame de Gondi, heureuse de la conversion de ses vassaux, ne plaignit de son côté ni l'or ni la peine pour extirper les abus, réprimer les scandales et avancer le royaume de Jésus-Christ. L'année suivante, ne pouvant plus suffire au

labeur apostolique qui l'écrasait, Vincent-de-Paul s'adjoignit deux docteurs de la faculté, tous deux archidiacres, et quelques religieux de ses amis, pour travailler aux missions de Montmirail et des villages environnans. Une foule de conversions plus consolantes les unes que les autres signalèrent le passage des missionnaires; l'hérésie se retirait en grondant devant eux, comme fait l'Océan lorsqu'il replie ses vagues sur elles-mêmes et laisse à sec ses vastes grèves. Le général des galères, frappé de ces heureux résultats, eut une pensée de philanthrope chrétien : il crut que les misérables forçats qu'il avait sous sa dépendance n'étaient pas si perdus à tout sentiment d'honneur et de foi, qu'ils ne pussent profiter, eux aussi, des moyens de salut qui étaient embrassés avec ardeur par des natures aussi grossières, quoique moins coupables. Il pensa que la rosée de la parole sainte pourrait ranimer et faire reverdir des âmes flétries par le crime, et il demanda et obtint du chaste, juste et pieux roi Louis XIII, la charge d'aumônier royal des galères pour Vincent-de-Paul.

Cet homme apostolique, qui savait par expérience qu'il ne faut jamais désespérer du salut de personne, s'applaudit d'être appelé à la conversion de ces grands pécheurs. Prenant au sérieux, ainsi qu'il le devait, les charges pesantes d'un emploi qu'on n'avait guère regardé jusque-là que comme un titre honorifique et une sinécure, il

se détermina, vers l'an 1622, à faire un voyage à Marseille pour s'assurer par ses yeux de ce qu'il y avait à faire dans ce coin inculte et sauvage de la vigne sainte, qu'on désignait à ses labeurs.

Après un long et fatigant voyage, il arriva dans la ville antique qui réclame une origine phocéenne, et son premier soin fut, comme d'habitude, d'aller se prosterner dans la première église qu'il put découvrir, afin d'implorer, sur l'œuvre qu'il se proposait d'entreprendre, la bénédiction divine. Cela fait, il se fit conduire au port et se mit à visiter ses ouailles d'espèce nouvelle, les galériens.

Quel spectacle s'offrit à sa vue! De pauvres misérables chargés de fers, mais plus lourdement chargés encore de péchés, que désespéraient leurs tourmens physiques et qui s'étaient endurcis dans l'iniquité au point de se moquer, avec la plus cynique effronterie, de tout ce qu'il y a de saint, de bon et de vertueux sous le ciel.

On eût dit que ces prisons flottantes étaient le domicile de mer des démons; car on n'y parlait de Dieu que pour le maudire, et l'on y tenait école ouverte de vol, de meurtre et de débauche de toute nature. Une dégradation si profonde, un si complet oubli de Dieu, remuèrent tout ce qu'il y avait de miséricorde dans l'âme essentiellement charitable de saint Vincent. Il s'approcha de ces misérables avec précaution, avec douceur, avec politesse, et des bienfaits dans chaque main, pour

les apprivoiser par ce qui apprivoise les bêtes fauves. D'abord il fut mal écouté et traité avec insolence; mais il persévéra et redoubla d'attentions et de bonté. Se plaignaient-ils, ils trouvaient en lui de la pitié pour leurs souffrances, des consolations pour leurs infortunes, et un solliciteur ardent et influent auprès des officiers commis à leur garde. Eux que le dernier des *comites* traitait avec moins d'égards que des chiens, eux que la société indignée rejetait violemment loin d'elle, eux qui étaient le rebut du monde et la honte de leurs familles, ils se voyaient l'objet des attentions et des prévenances d'un homme estimé à la cour et respecté de leurs supérieurs; toute leur insolence tomba devant ce prodige d'humilité. Bientôt le respect, l'affection et la reconnaissance s'en mêlèrent : les moins criminels laissèrent percer des regrets, et les plus endurcis purgèrent leur conversation des sermens horribles et des propos infâmes qui affligeaient leur unique ami, leur seul bienfaiteur. Saint Vincent vit son avantage et en profita. Il leur dit que plus ils étaient abandonnés des hommes, plus ils avaient de droits à la pitié miséricordieuse de Dieu, s'ils s'efforçaient sérieusement de s'en rendre dignes. Il leur fit comprendre que les lois humaines les ayant condamnés à souffrir, il fallait qu'ils souffrissent nécessairement; mais qu'ils pouvaient utiliser leurs souffrances en les offrant à Dieu pour l'ex-

piation de leurs fautes. « Vous subissez, leur di-
« sait-il, de profondes ignominies; votre Dieu
« n'a-t-il pas souffert celles de la croix? Vous
« vous plaignez de la dureté des hommes, hélas!
« ont-ils été tendres pour leur Sauveur? Mes
« frères, car il les appelait ses frères, ralliez-
« vous au Dieu souffrant, au Dieu persécuté qui
« a subi pour nous la mort des esclaves, et qui
« a promis d'alléger ceux qui sont courbés sous
« de lourds fardeaux. » Et puis il ajoutait mille
choses touchantes sur l'énormité de leurs crimes,
et leur ingratitude envers Dieu; si bien que ces
hommes pécheurs, remués jusqu'au fond de
l'âme, pleuraient leurs offenses passées, recon-
naissaient combien leur misérable vie les rendait
indignes du pardon de Dieu, et embrassaient le
remède de la pénitence.

Vincent-de-Paul comprit là, mieux que nulle
autre part, combien la parole douce a de pouvoir
sur l'âme la moins tendre et la plus grossière;
aussi la recommandait-il particulièrement aux
ecclésiastiques qu'il envoyait moissonner pour
Dieu dans le vaste champ des missions de France.

« Les forçats eux-mêmes, écrivait-il à un
« prêtre de sa congrégation qui évangélisait les
« campagnes, les forçats avec lesquels j'ai de-
« meuré ne se gagnent que par la douceur.
« Quand je les ai plaints dans leurs souffrances,
« que j'ai baisé leurs lourdes chaînes, et que je

« leur ai témoigné toute l'affliction que me cau-
« sait la vue de leurs disgrâces, c'est alors qu'ils
« m'ont écouté. »

Saint Vincent ne put, malgré son bon vouloir, demeurer long-temps à Marseille; mais il ne laissa pas sa pitié derrière lui en s'en éloignant: au contraire, il emporta une commisération profonde pour les malheureux dont il avait essayé d'adoucir les souffrances, et le désir qu'il éprouvait de leur être utile ne tarda pas à se manifester par des actions.

Il était d'usage alors de jeter, pêle-mêle, dans les infects et humides cachots de la conciergerie, les criminels condamnés aux galères jusqu'à ce qu'ils fussent assez nombreux pour former ce qu'on appelait la chaîne et pour être dirigés en masse sur Marseille. Saint Vincent se fit ouvrir ces demeures du crime et de la misère, et fut épouvanté de l'état affreux où il trouva les pauvres prisonniers. Rentré à l'hôtel de Gondi, il alla trouver le général des galères, et, après lui avoir fait le tableau des tristes choses qu'il venait de voir: Ces pauvres gens sont à vous, Monseigneur, dit-il, leur sort est dans vos mains; ne serait-ce pas une œuvre digne de votre charité que d'en faire prendre quelque soin en attendant leur départ pour Marseille? J'y consens de grand cœur, dit M. de Gondi, et je vous donne carte blanche pour en user comme il vous plaira.

Saint Vincent n'en demanda pas davantage et

se mit à l'œuvre. Il loua un local dans le faubourg Saint-Honoré, le fit disposer de manière à ce qu'il servît à la fois de prison et d'hospice, d'hospice surtout, et un jour on le vit à la tête d'une longue file de condamnés qui le suivaient dans un triste équipage, mais doux et paisibles comme des agneaux, du côté de leur nouvelle demeure où il les installa lui-même.

Mais là ne s'arrêta pas la charité de saint Vincent qui ne laissait jamais une bonne œuvre inachevée. Après avoir heureusement accompli son dessein de donner aux malheureux forçats un meilleur asile, il tâcha de pourvoir à leur salut et à leur soulagement. Il fit de cet hospice qui recelait tant de misères physiques et morales, sa demeure de prédilection. Dès qu'il avait un moment de libre, il le consacrait à ses malheureux protégés; il les visitait, les instruisait, leur administrait les sacremens et leur procurait d'abondantes aumônes. Etaient-ils malades, il venait leur offrir, outre ses consolations, tout ce qui pouvait adoucir leur état; on le vit quelquefois les servir de ses mains, et il poussa la charité chrétienne et l'abnégation de soi jusqu'à s'enfermer avec eux dans des temps de contagion. Enfin, quand ses affaires l'empêchaient de les assister lui-même, il laissait à sa place deux bons et vertueux ecclésiastiques, MM. Portail et Balin, qui logeaient pour lors dans cet hôpital, et y célébraient la sainte Messe.

M. de Gondi, dont l'âme, ainsi qu'on a pu le voir, était généreuse et chrétienne, alla visiter lui-même le nouvel hospice et se réjouit fort du nouveau bien-être et du changement moral des condamnés. Il prit tellement à cœur cette bonne œuvre, que l'année suivante, lorsqu'on eut fait venir les galères à Bordeaux pour aider les troupes du roi dans la guerre contre les hérétiques, il convia lui-même Vincent-de-Paul à faire un voyage dans cette ville afin d'y achever la mission qu'il avait si merveilleusement ébauchée à Marseille l'année d'avant.

Il est inutile de dire que notre saint embrassa avec son zèle accoutumé cette occasion de ramener des âmes dans la bonne route, et qu'il applaudit à l'excellente idée de M. de Gondi comme à une inspiration d'en haut. La chose décidée et le temps du départ fixé, l'aumônier général fit en hâte ses préparatifs pour cette expédition lointaine, qui pouvait passer alors pour un voyage d'une longueur honnête, puisqu'en y mettant toute la diligence possible, on restait quinze jours entiers par les chemins, et quels chemins!

Mais avant de partir, il lui prit une inquiétude et un scrupule de conscience. Il se demanda sévèrement devant Dieu si l'empressement qu'il avait de se rendre à Bordeaux était pur de toute affection de famille et de patrie. La Guyenne était sa terre natale, et le village de Pouy se trouve dans les

Landes mêmes de Bordeaux, il ne l'avait pas visité depuis bien des années, et sa famille, comme à tous les bons cœurs, lui était chère. Irai-je ou n'irai-je pas voir mes pauvres parens, Seigneur? disait-il au pied de son conseiller supréme, le crucifix. Dieu se taisait. Laissons-le rapporter lui-même ce combat et ses émotions de voyage. Il y a là un grand enseignement pour ceux qui visent à l'entier détachement chrétien.

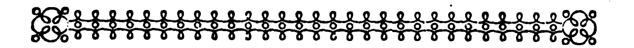
Un jour qu'il expliquait aux religieux de sa congrégation les paroles de l'Évangile par lesquelles Notre-Seigneur recommande l'éloignement des parens à ceux qui veulent le suivre, il cita cette circonstance pour preuve de la sagesse de ce précepte :

« Lorsque j'étais encore chez M. le général des « galères, dit-il, et avant le premier établissement « de notre congrégation, il arriva que les galères « étant à Bordeaux, il m'y envoya pour faire mis- « sion aux pauvres forçats. Ce que je fis par le « moyen des religieux de la ville des divers « Ordres. Or, avant que de partir de Paris pour « ce voyage, je m'ouvris à deux amis de l'ordre « que j'avais reçu, et je leur dis : Messieurs, je « m'en vais travailler près du lieu de ma nais- « sance ; je ne sais si je ferai bien d'y aller faire « un tour. Tous deux me le conseillèrent : « Allez-y, Monsieur, me dirent-ils, votre présence « consolera vos proches, vous leur parlerez de « Dieu, etc. La raison qui m'en faisait douter

« est que j'avais vu plusieurs bons ecclésiastiques « faire quelque temps merveilles pendant qu'ils « étaient éloignés de leur pays ; et j'avais remar- « qué qu'étant ensuite allés voir leurs parens, ils « en étaient revenus tout changés et demeuraient « inutiles au public, s'adonnant entièrement aux « affaires de leurs familles, et rapportant à cela « toutes leurs pensées; au lieu qu'ils ne s'occu- « paient auparavant qu'aux œuvres qui regar- « daient le service de Dieu, et qui étaient « éloignées du sang et de la nature. J'ai peur, di- « sais-je, de m'attacher de même à mes parens. « En effet, ayant passé huit ou dix jours avec « eux à les informer des voies de leur salut, et à « les éloigner du désir d'avoir des biens, jusqu'à « leur dire qu'ils n'attendissent rien de moi, et que « quand j'aurais des coffres pleins d'or et d'ar- « gent, je ne leur donnerais rien; parce qu'un « ecclésiastique qui a quelque chose, le doit à « Dieu et aux pauvres. Le jour néanmoins que « je partis, j'eus tant de douleur de quitter mes « pauvres parens, que je ne fis que pleurer tout « le long du chemin, et pleurer quasi sans cesse. « A ces larmes succéda la pensée de les aider et « de les mettre en meilleur état; de donner à tel « ceci, à telle cela; mon esprit attendri leur par- « tageait ainsi ce que j'avais et ce que je n'avais « pas. Je le dis à ma confusion, et je le dis parce « que Dieu permit cela pour me faire mieux con- « naître l'importance du conseil évangélique dont

« nous parlons. Je fus trois mois dans cette pas-
« sion importune d'avancer mes frères et mes
« sœurs ; c'était le point de mire continuel de mon
« pauvre esprit. Parmi cela, quand je me trouvais
« un peu libre, je priais Dieu qu'il eût pour agréa-
« ble de me délivrer de cette tentation, et je l'en
« priai tant qu'enfin il eut pitié de moi ; il m'ôta
« ces tendresses pour mes parens, et quoiqu'ils
« aient été depuis à l'aumône et le soient encore,
« il m'a fait la grâce de les commettre à sa Pro-
« vidence, et de les estimer plus heureux que
« s'ils avaient été bien accommodés. »

Quelle hauteur de perfection chrétienne !



CHAPITRE XV.

Vincent-de-Paul détruit la mendicité dans la ville de Mâcon.

Dans le cours de cette même année 1623, Vincent-de-Paul qui passait par la ville de Mâcon, la trouva rongée d'une plaie aussi incommode et beaucoup plus hideuse que celle des sauterelles d'Égypte : c'était un nombre effroyable de mendians, qui, pour les mœurs, la probité, la religion, la sobriété et les habitudes errantes, étaient cent fois pires que des bohémiens. Vincent-de-Paul eut une telle compassion de ces misérables, qu'il ne put se résoudre à passer outre, quoiqu'en arrivant dans la ville il n'eût aucun dessein de s'y arrêter. « Il considéra, dit Abelly, ces pauvres « abandonnés comme autant de voyageurs qui « avaient été dépouillés et dangereusement na« vrés par les ennemis de leur salut ; et, imi-

« tant la charité du bon Samaritain, il interrompit « son voyage afin de bander leurs plaies et de « pourvoir tout ensemble au salut de leur âme et « au soulagement de leur corps. »

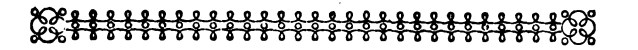
En effet, il vint heureusement à bout de l'un et de l'autre par l'établissement d'une confrérie de charité où les hommes assistaient les pauvres, tandis que les femmes soignaient les malades. Voici ce que le P. Desmoulins, qui était alors supérieur de l'Oratoire de Mâcon, a témoigné par écrit de cette charitable entreprise :

« Je n'ai appris de personne, dit-il, l'état de « ces pauvres, je l'ai reconnu moi-même ; car lors « de l'institution de cette charité, comme il fut « ordonné que tous les pauvres qui recevaient « l'aumône se confesseraient les premiers jours « de chaque mois, les autres confesseurs et moi « trouvions des vieillards âgés de soixante ans « et plus, qui nous avouaient franchement qu'ils « ne s'étaient jamais confessés ; et lorsqu'on leur « parlait de la très sainte Trinité, de la Nativité, de « la Passion et de la mort de Jésus-Christ, et des « autres mystères, c'était un langage qu'ils n'en- « tendaient point. Or, par le moyen de cette « confrérie, on pourvut à ces désordres, et les « pauvres furent en peu de temps délivrés de « leurs misères de corps et d'esprit. M. l'évêque « de Mâcon, qui était alors messire Louis Dinet, « approuva ce dessein de M. Vincent ; Mes- « sieurs du chapitre de la cathédrale et Mes-

« sieurs du chapitre de Saint-Pierre, qui sont des
« chanoines nobles de quatre races, l'appuyèrent
« aussi; M. Chamdon, doyen de la cathédrale, et
« M. de Relets, prévôt de Saint-Pierre, furent
« priés d'être les directeurs, avec M. Fallart,
« lieutenant général. Ils suivirent le règlement
« que donna M. Vincent; c'est à savoir: qu'on
« ferait un catalogue de tous les pauvres de la
« ville qui s'y voudraient arrêter; qu'à ceux-là
« on donnerait l'aumône à certains jours, et que
« si on les prenait à mendier dans les églises ou
« par les maisons, ils seraient punis de quelque
« peine, avec défense aux habitans de leur rien
« donner; que les passans seraient logés pour
« une nuit et renvoyés le lendemain avec deux
« sols; que les pauvres honteux de la ville se-
« raient assistés en leurs maladies, et pourvus
« d'alimens et de remèdes convenables, comme
« dans les autres lieux où la Charité était établie.
« Cet ordre commença à être exécuté sans qu'il y
« eût aucuns deniers communs; mais M. Vincent
« sut si bien ménager les grands et les petits, qu'un
« chacun contribua volontiers à une si bonne
« œuvre, les uns en argent et les autres en blé
« ou en d'autres denrées selon leur pouvoir; de
« sorte que près de trois cents pauvres étaient
« logés, nourris et entretenus fort raisonnable-
« ment. M. Vincent donna la première aumône et
« ensuite se retira. »

Mais comment se retira-t-il? Il se retira au milieu

des bénédictions des gens de bien, des larmes des pauvres et des félicitations des autorités. Il avoue lui-même dans une lettre écrite à mademoiselle le Gras, que les échevins de Mâcon lui rendirent tant d'actions de grâces et de témoignages d'honneur que, ne les pouvant supporter, il fut contraint de se dérober par la fuite à cet applaudissement général qui le menaçait d'un triomphe.



CHAPITRE XVI.

Vincent-de-Paul est nommé Supérieur de l'Ordre de la Visitation.

Il y avait déjà quelques années qu'on avait vu éclore, comme une fleur, dans le jardin mystique de l'Église, l'ordre des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, vulgairement appelé des Visitandines. Le fondateur de ce nouvel ordre était un des plus nobles caractères dont s'honorât à cette époque le catholicisme. Quand nous aurons dit qu'il portait un cœur d'ange sous la plus belle enveloppe terrestre; que sa piété était au milieu des ondes amères du siècle, comme une fontaine d'eau bien douce au milieu des vagues troubles et salées du vieil Océan; que sa parole poétique, colorée, suave comme le rayon de miel, ne sortait jamais de ses lèvres que pour louer Dieu ou édifier le prochain, aurons-nous besoin d'ajouter

que cet être si beau et si pur, qui semblait un ange égaré parmi les pauvres demeures des hommes, c'était François de Sales, évêque et prince de Genève !... Les Visitandines étant une de ses institutions les mieux aimées, il avait envoyé à Paris une sainte et noble amie *qu'il avait conduite aux eaux salutaires de la dévotion*, madame de Chantal, pour y fonder un monastère de cet ordre. Après avoir eu des obstacles à vaincre, des oppositions à renverser, et même, ce qui paraîtra plus étrange, des persécutions à subir, la pieuse dame était parvenue à dresser sa tente étrangère au milieu de la capitale, encore dévote alors (1), du royaume très chrétien, et plusieurs âmes désireuses d'accomplir l'œuvre importante de leur salut, étaient accourues à cette demeure de contemplation et de paix, pour s'y mettre à l'abri des orages et des tentations du monde.

L'humanité, la modestie, la douceur, la patience, la charité et les autres vertus des Visitandines commençaient à donner au monde chrétien une édification merveilleuse ; mais il fallait prendre garde que ce parfum de sainteté, dont

(1) On trouve dans un dictionnaire historique du temps de Louis XIII ce portrait des Parisiens d'alors qui ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui. « Les Parisiens sont fort dévots, bons catholiques et « fidèles à nos rois, au reste, grands économes, habiles, rusés « au trafic, bien qu'ils soient rudes et défians en leur conversa- « tion. »

l'odeur était si fraîche et si douce, ne s'évaporât à la longue, et, pour remédier d'avance à ce mal, il fallait trouver, aux religieuses de la Visitation de Marie, un supérieur à l'âme prudente et ferme, au cœur paternel, dont la protection fût à l'ordre naissant comme une forte tour, et qui le portât pieusement dans son sein, comme une mère porte son petit enfant qui ne lui pèse pas, parce que son amour maternel allége le faix bien-aimé.

Mais où trouver un tel directeur qu'il fallait choisir, disait François de Sales, non pas seulement entre mille, mais entre dix mille. Où trouver réunies la charité agissante, la foi vive, la longue expérience des hommes, la science parfaite des choses, la doctrine pure d'alliage et solide comme les montagnes ? Où trouver un directeur modèle qui fût consommé en toute sorte de vertus et capable de perfectionner des âmes que Dieu appelait à la perfection la plus haute? Il n'y a que M. Vincent qui soit capable de remplir dignement cet emploi, dit le grand évêque de Genève à la sœur de son âme ; je n'ai jamais vu d'homme plus sage et plus vertueux. Madame de Chantal trouva ce choix parfait.

Il ne restait plus qu'à obtenir le consentement du directeur élu, mais ce ne fut pas chose aisée; car, se retranchant dans son invincible modestie, il s'écria d'abord, et maintint long-temps ensuite, que la tâche dépassait ses forces. Il ne fallut rien

moins que les prières de la pieuse fondatrice, les instances pressantes de saint François de Sales, et même les ordres formels de l'évêque de Paris, pour lui faire accepter l'honneur de diriger ce nouvel Ordre, qui devait prospérer entre ses mains comme un beau palmier planté au bord d'une eau courante, et qui se ramifia, grâce à son incessante sollicitude, dans plusieurs villes du royaume et même à l'étranger.

Vincent-de-Paul resta chargé des quatre principales maisons de l'ordre des Visitandines pendant trente-huit ans, c'est-à-dire bien long-temps après que leur illustre fondateur eut quitté la terre pour aller au ciel. La mort seule leur ôta ce directeur actif et charitable qu'elles ne remplacèrent jamais; car de tels hommes, une fois perdus, ne se retrouvent point. Ces dignes religieuses n'eurent pas du moins à se reprocher d'avoir méconnu son mérite; elles ont rendu à ses vertus un témoignage dont nous conserverons ici un fragment pour l'usage de ceux qui sont appelés à remplir des charges de même nature.

« Nous avons toujours reçu, disent-elles, une « entière satisfaction de sa digne conduite, re« connaissant en lui une grande plénitude de « l'esprit évangélique, par un zèle suave, puis« sant, embrasé de la gloire de Dieu, et par une « fermeté douce, mais inébranlable à main« tenir l'observance de nos règles. Il s'enqué« rait toujours de ce qui y était marqué, et des

« sentimens de notre bienheureux père et de « notre digne mère pour les faire suivre exac- « tement. Il nous faisait peser les plus petites ob- « servances aussi bien que les plus importantes; « et il ne s'est jamais servi de son autorité pour « y apporter aucun changement, mais plutôt pour « les confirmer et pour les établir. Il nous parlait « peu, mais nous avons remarqué qu'une de « ses paroles faisait plus d'effet que des sermons « entiers, par l'efficace de l'esprit de Dieu qui ré- « sidait en lui, et par les solides fondemens que « sa vie donnait à l'estime que l'on avait de sa « sainteté.

« Dans les conseils qu'il donnait sur les pro- « positions qui lui étaient faites, nous avons « remarqué qu'il agissait avec une grande pru- « dence, et un jugement si profond et si clair, « qu'aucune circonstance n'échappait à ses lu- « mières. Cela nous a paru dans quelques affaires « fort obscures et embrouillées, qui avaient été con- « sultées à plusieurs Pères de religion fort éclai- « rés et à des docteurs très savans, qui furent « assez long-temps sans en pouvoir donner la dé- « cision; mais ayant eu recours à ce digne Père, « il nous en écrivit avec tant de clarté et de soli- « dité, pénétrant le fond de cette affaire, qu'il « nous donna moyen d'en sortir heureusement, « sans intéresser notre communauté ni la charité « du prochain; ce qui fit avouer à plusieurs que « véritablement il fallait qu'il eût l'esprit de

« Dieu pour faire un discernement si équitable
« et si judicieux. Aussi a-t-on remarqué que ja-
« mais il ne donnait de conclusion en quelque
« affaire que ce fût, qu'on ne le vît auparavant
« rentrer en lui-même, comme invoquant la grâce
« du Saint-Esprit, etc. »

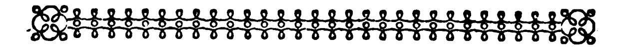
Saint Vincent ne portait pas seulement ces dignes religieuses à travailler à leur propre perfection, il les excitait puissamment à travailler au salut et à la perfection des autres; c'est ainsi qu'elles acceptèrent plusieurs fois, à sa persuasion, d'aller établir la réforme dans divers monastères, sur l'invitation de plusieurs prélats. Mais celui où elles ont travaillé avec le plus de fruit et de constance, c'est le monastère de Sainte-Magdeleine, fondé par madame la marquise de Maignelay pour ouvrir un port de refuge aux misérables femmes qui n'étaient pas seulement les naufragées de la fortune, mais de l'honneur.

On reconnut dès le commencement de cette fondation la nécessité d'une administration charitable et douce, et l'on eut dès lors la pensée d'en confier la direction aux Visitandines. Saint Francois de Sales prédit même, en ce temps-là, que cette œuvre de miséricorde leur reviendrait; mais c'était à saint Vincent-de-Paul que la Providence réservait l'accomplissement de la prophétie. Il connaissait beaucoup madame de Maignelay, dont il appréciait la vertu. Cette dame lui ayant fait entendre qu'elle serait heureuse de confier

les principales charges du couvent de la Magdeleine aux dames de la Visitation, il engagea Angélique L'Huillier, supérieure du premier monastère de cet ordre, à condescendre à son désir. Elle y consentit, et quatre religieuses de la Visitation de Sainte-Marie furent installées, l'an 1629, par l'archevêque de Paris, dans cette grande communauté où elles établirent le meilleur ordre.

On comprend de reste que Vincent-de-Paul, le fondateur de l'hospice des galériens, l'ami de toute créature souffrante et abandonnée, l'homme qui abordait le vice chapeau bas, pour lui demander la permission de lui faire du bien, ne négligea pas cette occasion de tendre une main secourable aux grandes pécheresses qui essayaient de sortir de l'abîme de boue où Satan les avait jetées. Il mit en effet tous ses soins à faire prospérer cette œuvre et à sauver ces âmes perdues. Il les prêchait souvent avec cette onction vive et pénétrante que le grand évêque de Meaux lui reconnaissait, et, voulant les ramener à Dieu par la douceur et la bonté, il évitait avec un soin extrême tous les termes blessans qui eussent pu aigrir ces esprits malades. Il les appelait de *pauvres créatures*, et lorsqu'il était obligé de faire allusion à leur vie passée, il employait des termes généraux, comme *leur faiblesse, leur malheur.* Il ne voyait dans ces tristes objets du mépris général que des Magdeleines, et honorait en elles une

vertu devant laquelle les portes de la Jérusalem céleste s'ouvrent toutes grandes, et qui met les anges du Seigneur en joie... le repentir.



CHAPITRE XVII.

Première fondation de la Congrégation de la Mission.

Nous avons déjà dit, dans un chapitre précédent, que madame de Gondi, qui avait fort à cœur la conversion de ses vassaux, avait fait vainement offrir à plusieurs communautés religieuses un fonds de seize mille livres, somme très considérable alors, pour faire de temps en temps des missions dans ses terres. Cette vertueuse dame avait toujours persévéré dans son dessein, et les autres dans leur refus. Chaque supérieur avait toujours ses raisons pour ne point accepter; mais la meilleure de toutes, c'est que Dieu réservait à Vincent-de-Paul l'œuvre des missions des campagnes, œuvre qu'il entendait mieux qu'homme du monde, et que lui seul peut-être, en France, était capable d'organiser et d'amener à bien.

A force de rêver aux moyens de surmonter l'obstacle qui s'opposait à son pieux désir, la comtesse en vint à penser que s'il y avait à Paris un établissement affecté aux missionnaires des campagnes où ils pussent converger, pour ainsi dire, et de là rayonner sur divers points du royaume, elle atteindrait son but. Elle pensa donc à fonder un établissement de ce genre et à en donner la direction à Vincent-de-Paul, tout en le retenant à l'hôtel de Gondi dont elle le regardait comme le palladium. Elle communiqua sa pensée au général des galères, qui, ne se contentant pas de l'approuver, voulut partager avec elle l'honneur et la dépense de cette fondation. Ceci réglé entre eux, ils déclarèrent leur dessein à M. Jean François de Gondi leur frère, et successeur de son éminence Henri, cardinal de Retz, au gouvernement de l'Église de Paris, dont il fut le premier archevêque. Ce bon prélat, après avoir applaudi à leur zèle, voulut contribuer pour sa part à la réussite de cette entreprise et destina le collége des Bons-Enfans, qui était à sa disposition, pour le logement de ces prêtres missionnaires. Après avoir conféré ensemble sur les moyens de faire prospérer une si bonne œuvre, ils en parlèrent tous les trois à Vincent-de-Paul. Le respect et l'affection que notre saint portait à ces trois personnes lui fit donner les mains à tout ce qu'on exigea de lui ; les propositions qu'on soumit à son consentement et qu'il accepta, le cœur

pénétré de reconnaissance, étaient au nombre de trois : la première était de recevoir ce qu'on appelait alors la *principauté* du collége des Bons-Enfans avec la direction des prêtres qui s'y retireraient et des missions auxquelles ils seraient employés; la seconde était d'accepter la fondation au nom des mêmes prêtres, et la troisième de choisir lui-même ceux qu'il jugerait propres à remplir les vues des fondateurs.

La chose fut aussi vite exécutée que conclue. M. de Gondi fit expédier à notre saint les provisions de la *principauté* des Bons-Enfans l'an 1624, et l'année suivante, le comte et la comtesse de Gondi passèrent un contrat de fondation qui fait tant d'honneur à leur piété, que nous ne pouvons résister au besoin de le reproduire :

« Ils déclarent en premier lieu que Dieu leur « ayant donné depuis quelques années le désir « de le faire honorer tant en leurs terres qu'aux « autres lieux, ils avaient considéré que sa di- « vine majesté ayant pourvu, par sa miséricorde « infinie, aux nécessités spirituelles des habi- « tans des villes par quantité de bons doc- « teurs et de vertueux religieux, qui les prê- « chent et catéchisent, et qui les conservent « en l'esprit de dévotion; il ne restait que le « pauvre peuple de la campagne, qui seul de- « meurait comme abandonné; à quoi il leur « avait semblé qu'on pourrait remédier par la « pieuse association de quelques ecclésiastiques

« de piété, de doctrine, de capacité connue, qui
« voulussent s'appliquer entièrement, sous le
« bon plaisir des prélats, au salut de ces pauvres
« gens, et aller de village en village, aux dépens
« de leur bourse commune, pour les prêcher,
« instruire, exhorter, et porter à faire des con-
« fessions générales de toute leur vie passée,
« sans prendre aucune rétribution, afin de distri-
« buer gratuitement les dons qu'ils auraient
« gratuitement reçus de la main de Dieu. Et
« pour y parvenir, lesdits seigneur et dame, en
« reconnaissance des biens qu'ils ont reçus et
« reçoivent tous les jours de sa divine majesté,
« pour contribuer à l'ardent désir qu'elle a du
« salut des pauvres âmes, pour honorer le mys-
« tère de l'incarnation, de la vie et de la mort
« de Jésus Christ-Notre-Seigneur, pour l'amour
« de sa très sainte Mère, et encore pour essayer
« d'obtenir la grâce de si bien vivre le reste de
« leurs jours, qu'ils puissent avec leur famille
« parvenir à la gloire éternelle; ils ont donné à
« cet effet la somme de quarante mille livres
« qu'ils ont délivrées comptant ès mains de
« M. Vincent-de-Paul, prêtre du diocèse d'Acqs,
« aux clauses et charges suivantes. Savoir: que
« lesdits seigneur et dame ont remis et remet-
« tent au pouvoir dudit sieur Vincent-de-Paul,
« d'élire et choisir dans un an tel nombre d'ec-
« clésiastiques que le revenu de la présente
« fondation pourra porter, desquels la doctrine,

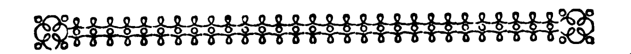
« la piété, les bonnes mœurs et l'intégrité de vie « lui soient connues, pour travailler à cette œu- « vre sous sa direction durant sa vie; ce que les- « dits seigneur et dame entendent et veulent « expressément, tant pour la confiance qu'ils ont « en sa conduite, que pour l'expérience qu'il s'est « acquise au fait des missions, dans lesquelles « Dieu lui a donné grande bénédiction. Mais, « nonobstant cette direction, lesdits seigneur et « dame entendent que ledit sieur de Paul fasse « sa résidence actuelle en leur maison, pour « continuer à leurs personnes et à leur famille, « l'assistance spirituelle qu'il leur a rendue de- « puis plusieurs années.

« Que les ecclésiastiques et autres qui désire- « ront à présent et à l'avenir s'adonner à cette « sainte œuvre, s'appliqueront entièrement au « soin du pauvre peuple de la campagne, et à « cet effet s'obligeront à ne prêcher ni admi- « nistrer aucun sacrement dans les villes où il « y aura archevêché, évêché ou présidial, sinon « en cas de notable nécessité. Que lesdits ecclé- « siastiques vivront en commun sous l'obéissance « du sieur de Paul, et de leurs supérieurs à l'ave- « nir après son décès, sous le nom de Compagnie « ou Congrégation des prêtres de la Mission. Que « ceux qui seront ci-après admis à cette œuvre, « seront obligés d'avoir intention d'y servir Dieu « en la manière susdite, et d'observer le règle-

« ment qui sera dressé entre eux. Qu'ils seront « tenus d'aller, de cinq ans en cinq ans, par toutes « les terres desdits seigneur et dame, pour y « prêcher, confesser, catéchiser et faire toutes « les bonnes œuvres susdites; comme aussi d'as- « sister spirituellement les pauvres forçats, afin « qu'ils profitent de leurs peines corporelles, et « qu'en ceci ledit seigneur général satisfasse à ce « en quoi il se sent aucunement obligé; charité « qu'il entend être continuée à perpétuité à « l'avenir aux forçats. Enfin, que lesdits seigneur « et dame demeureront conjointement fondateurs « de cette œuvre, et comme tels eux et leurs suc- « cesseurs descendans de leur famille jouiront à « perpétuité des droits et prérogatives concédés « et accordés aux patrons par les saints Canons, « excepté au droit de nommer aux charges, au- « quel ils ont renoncé. »

Cet acte a ceci de remarquable qu'il respire le désintéressement le plus noble et le plus complet. Toutes les donations des siècles précédens étaient faites à titre onéreux; mais le comte et la comtesse de Gondi, qui ne cherchaient réellement en cette œuvre que la gloire de Dieu et le salut des âmes, n'imposèrent à la Congrégation de la Mission aucune obligation de messes, de prières, ni de bonnes œuvres qui leur fussent appliquées en particulier ni pendant leur vie, ni après leur mort. L'offrande était aussi pure et aussi dégagée

d'égoïsme que chose terrestre le peut être ; aussi Dieu l'accepta, la bénit et la fit prospérer d'une manière toute merveilleuse.



CHAPITRE XVIII.

Mort de madame de Gondi.

Madame de Gondi avait vivement désiré de pouvoir fonder, pendant sa vie, l'œuvre de la Congrégation de la Mission. Cette grâce lui fut accordée, et l'on eût dit que Dieu n'attendait plus que cet acte de munificence, qui comblait la mesure des bonnes œuvres d'une femme sainte, pour terminer son exil sur la terre. Elle était jeune encore, car elle n'avait que quarante-deux ans; mais si sa vie était courte, elle avait été pleine, et Dieu regarde au poids bien plus qu'à la longueur.

A peine deux mois s'étaient-ils écoulés depuis la signature de son acte de fondation, que la comtesse fut atteinte d'un mal dont elle devait mourir. Sa constitution, exténuée par des maladies

précédentes aussi bien que par les fatigues qu'elle avait subies en travaillant avec tant de courage à la vigne de Jésus-Christ, ne put résister à la violence d'une fièvre aiguë, et cette belle âme, blanche et pure comme la neige, se dégagea de son enveloppe périssable pour aller jouir du repos éternel dans le sein de Dieu.

Au dire d'Abelly, les bonnes actions de cette femme vertueuse auraient pu remplir un volume qui eût contribué grandement à l'édification du prochain. Pourquoi n'ont-elles pas été publiées alors? Le grand monde a besoin de ces modèles-là pour se rassurer contre ce crédit et cette opulence qui rendent, selon Jésus-Christ, la route du ciel si scabreuse aux riches de la terre. Il est bon que la vertu, comme la rose, laisse après elle un peu de son parfum lorsque le vent de la mort l'a flétrie; car ce parfum éveille dans les cœurs bien nés des émotions saintes et généreuses. Pourquoi donc Vincent-de-Paul n'a-t-il pas révélé à la terre les bonnes œuvres de Marguerite de Gondi? Parce que, répond son premier historien (1) qui le savait par cœur, il craignait d'attirer à soi une partie des louanges que le monde lui eût données, et que ne pouvant faire connaître le

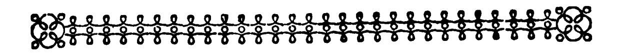
(1) Louis Abelly, d'abord curé de Paris et ensuite évêque de Rhodez, compagnon des travaux apostoliques de Vincent-de-Paul, dont il a écrit la vie et avec lequel il eut des relations très particulières. Après s'être démis de son évêché, il se retira à Saint-Lazare, et vint terminer sa carrière où son illustre ami avait fini la sienne.

mérite de cette noble dame sans publier en même temps le sien, il aima mieux les cacher l'un et l'autre sous le voile épais du silence.

Lorsque les restes mortels de la comtesse eurent été portés selon son désir au deuxième couvent des Carmélites de Paris, Vincent-de-Paul eut à remplir la triste mission d'apprendre au général, qui était alors en Provence, que Dieu venait de lui ôter la femme accomplie qu'il lui avait donnée. Or le général des galères était capable d'en mourir de saisissement et de douleur; car il aimait extrêmement sa pieuse épouse, et, retenu depuis deux mois à l'extrémité de la France par les devoirs de son emploi, il savait à peine qu'elle fût malade. Pour émousser les premiers coups qu'il allait lui porter, saint Vincent dissimula prudemment d'abord le motif de son arrivée. Après quelques discours, il mit l'entretien sur les grâces particulières que M. de Gondi avait reçues de Dieu pour lui et pour sa famille. Le comte protesta de sa reconnaissance. Cette reconnaissance, reprit le saint, doit se manifester par une soumission absolue aux décrets du ciel. Êtes-vous dans les sentimens de Job, monseigneur, et vous sentez-vous la force de bénir Dieu au milieu des épreuves les plus fâcheuses? A quoi tend ce préambule? demanda le comte pâle et agité. Vincent-de-Paul, en laissant couler ses larmes, lui dit alors, avec des ménagemens infinis, la perte cruelle qu'il venait de faire. L'explo-

sion de la douleur du général fut terrible. Saint Vincent laissa le champ libre aux premiers mouvemens de la nature; puis il s'efforça de bander cette plaie saignante, après y avoir versé le vin de la force chétienne et l'huile de la charité. On pouvait dire de lui qu'il avait reçu de l'esprit du Seigneur une grâce particulière pour relever les courages abattus et essuyer les larmes: le général l'éprouva en cette triste circonstance, et lorsque les premiers élans de sa douleur furent apaisés, il tâcha de supporter la perte de sa femme avec une résignation de chrétien; mais il ne lui survécut guère.

Cependant madame de Gondi avait exigé de Vincent-de-Paul la promesse de ne point quitter le général, ni ses enfans, après la mort de leur père. Elle avait marqué dans son testament qu'elle suppliait son époux, non seulement de retenir M. Vincent dans sa famille, mais d'ordonner la même chose à ses enfans après lui. Néanmoins, comme Dieu avait destiné Vincent-de-Paul à rendre de très importans services à l'Église, il disposa l'esprit de ce vertueux seigneur à consentir à ce que notre saint quittât son hôtel pour aller s'établir au collége des Bons-Enfans.



CHAPITRE XIX.

Naissance et premiers travaux de la Congrégation de la Mission.

Le brillant hôtel de Gondi, quoique parfaitement réglé, était trop exposé au grand air du monde pour être l'élément d'un homme aussi ami du silence, de l'obscurité et de la retraite, que l'était saint Vincent-de-Paul. Cette vie dorée n'était guère selon son goût, et quoiqu'il se fût fait, comme le prophète, un petit appartement à l'écart, d'où il entendait à peine le bruissement des grandeurs et des embarras du siècle, il aspirait à abandonner entièrement les hauts portiques des palais, pour aller frapper aux portes basses des chaumières. L'affection qu'il portait à M. de Gondi lui eût fait cependant refouler ce désir au fond de son âme et exécuter sa promesse, si ce digne seigneur eût persisté à le re-

tenir; car une promesse, quoique faite avec répugnance, est chose sacrée. Mais lorsque Celui qui tient dans ses mains le cœur des princes et des grands comme une eau courante qu'il dirige ainsi qu'il lui plaît, eut inspiré au général de ne point garder pour lui seul une lampe ardente destinée à illuminer le monde catholique tout entier, Vincent-de-Paul salua l'heure qui l'éloignait de la sphère élevée où il avait conquis sa place, comme le mercenaire salue la première étoile du soir, après un jour brûlant où il s'est livré à de durs labeurs, et il entra avec délice dans l'asile religieux dont l'archevêque de Paris l'avait gratifié.

Ce fut l'an 1625 qu'il se retira au collége des Bons-Enfans, afin de mieux servir Dieu, et d'exécuter la fondation du comte et de la comtesse de Gondi. M. l'abbé Portail, celui-là même qui l'avait souvent remplacé dans l'hospice des galériens, ne voulut pas se séparer de lui dans cette circonstance solennelle, et s'enferma avec lui au collége des Bons-Enfans, dans le dessein de consacrer sa vie à l'œuvre évangélique des missions.

On peut dire avec vérité que cette congrégation fut semblable au grain de sénevé de l'Évangile, dont la semence imperceptible produit un arbre où se posent les oiseaux du ciel; car elle se composa d'abord de deux prêtres et pas davantage; mais aussi quels prêtres c'était! Au

bout de quelque temps le personnel de la mission s'augmenta d'un ecclésiastique qui se contenta d'un salaire de cinquante écus par an pour y travailler, et ce fut tout absolument; car, n'ayant pas de quoi payer un concierge ou un domestique, ils confiaient les clefs de leur demeure au premier voisin complaisant qui voulait bien s'en charger pour les obliger. Les apôtres de Jésus-Christ n'étaient pas plus mal accommodés des biens de ce monde; mais qu'est-ce que cela leur faisait? vivre pauvrement, se dépouiller de tout pour les autres, se montrer partout et toujours les martyrs de la charité, n'était-ce pas marcher sur les traces de Jésus-Christ, ce grand missionnaire qui vint annoncer l'Évangile aux pauvres, et qui voulut mourir tout nu sur une croix?

Ils allaient donc tous trois de village en village, prêchant d'exemple autant que de parole, et déployant une simplicité, une humilité, une charité qui rappelaient les temps glorieux et lointains du berceau de l'Église. Prenant le style de l'Évangile pour modèle, leur parole, dénuée de clinquant, mais forte de pensée, d'onction, de logique, s'échappait de leurs lèvres comme un cours d'eau limpide qui reflète les fleurs et l'herbe de ses bords. Parlant à des hommes de la campagne, Vincent-de-Paul prenait, à l'imitation de Jésus-Christ, toutes ses comparaisons dans la vie commune et champêtre; il détestait les grands mots qui ne disent rien, et tout ce qui donne à la pa-

rolé de l'orateur l'air de cymbales retentissantes. « Je vous ai dit autrefois, écrivait-il à l'un des « siens, que Notre-Seigneur bénit les discours fa- « miliers parce qu'il a lui-même enseigné de la « sorte, et que cette manière de parler étant na- « turelle, le peuple la goûte mieux et en profite « davantage. »

Lorsqu'il avait affaire à des hérétiques, il évitait soigneusement d'employer les paroles aigres et les polémiques où chacun reste, par amour-propre, dans le sentiment qu'il a défendu. Il en savait plus long que les rhéteurs et les pédans, qui n'ont jamais converti personne. « Lutter avec « l'hérésie, disait-il, c'est prendre Satan corps à « corps, et l'homme le plus docte du monde ne « pourra jamais rien gagner sur le diable par « l'orgueil, attendu que le diable en a plus que « qui que ce soit; c'est avec l'humilité qu'il faut « le combattre; car l'humilité est une arme dont « il ne sait point se servir. » Il ajoutait qu'il n'avait jamais vu ni entendu qu'un huguenot eût été converti par la subtilité d'un argument, mais bien par la douceur et l'humilité.

Les sermons des nouveaux missionnaires n'étaient pas longs et n'excédaient jamais trois quarts d'heure les jours ouvriers, et une heure les jours de fête. Vincent-de-Paul, qui savait que l'attention se fatigue et s'abat lorsqu'elle est trop long-temps bandée, l'avait ainsi réglé, *pour ne pas se rendre ennuyeux aux auditeurs.*

Le protestantisme qui se donnait parfois d'étranges libertés dans la chaire, où il attaquait jusqu'aux rois (1), avait influencé un peu celle de France, qui l'avait imité de loin en cela. Des prédicateurs, dont le zèle était plus vif que discret, ne se contentaient pas de tancer vertement les plus grands seigneurs du royaume en les désignant de la manière du monde la plus claire (2), mais n'épargnaient pas même, dans leurs propres églises, les pasteurs qui les y avaient appelés

(1) En Écosse, par exemple, du haut de la chaire où prêchaient les prêtres selon l'ordre de Calvin, les favoris de Jacques VI, présens au sermon, étaient comparés à Aman, la reine à Hérodiade, et le roi lui-même, tout bon protestant qu'il était, à Achab, à Hérode et à Jéroboam. Un écrivain écossais remarque naïvement que cet excès de zèle n'était pas très agréable au monarque.

(2) Un docteur de Sorbonne, nommé M. Poncet, qui prêchait à Saint-Sulpice et à Saint-Germain-des-Prés du temps de Henri III et de Henri IV, ne craignait pas de s'attaquer aux premiers personnages de la cour. Un jour il rencontra dans la rue un des favoris les plus avides et les plus dissipateurs du roi Henri III, le duc de Joyeuse, qu'il n'avait guère ménagé. M. Poncet, dit le duc en enfonçant sinistrement sur ses yeux son feutre ombragé de plumes : « Je suis bien aise de vous voir, car j'ai fort ouï parler des sermons ridicules où vous faites rire à vos dépens le menu peuple. — Monsieur, répondit froidement le prédicateur, il est heureux que je parvienne à faire rire des gens que vos profusions font pleurer. » Le duc eut la tentation de le battre, mais il ne l'osa; car, s'il l'eût seulement touché, le peuple dont ce hardi prédicateur était fort aimé, lui eût fait un mauvais parti à lui et à sa suite. Cette liberté de la chaire dura long-temps, malgré le blâme indirect de Vincent-de-Paul. Philippe d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV, s'en aperçut et ne s'en facha pas. M. Godeau, curé de Saint-Côme, avait fait dans un prône un tableau dont l'application était frappante contre le régent. Le prince à qui l'on en parla, dit sans s'émouvoir : « De quoi se mêle-t-il? je ne suis pas de sa paroisse. »

paître leurs agneaux. Vincent-de-Paul, frappé de l'inconvenance de ces indiscrètes sorties, interdit sévèrement aux siens toute allusion de cette espèce. Il voulut qu'ils témoignassent aux curés et aux ecclésiastiques des paroisses toute sorte de déférence et de soumission, et leur défendit surtout de parler jamais en chaire contre leurs défauts particuliers.

Dès ce temps, où toute la congrégation ne consistait qu'en trois personnes, et qu'elle était semblable à une petite source qui bouillonne invisiblement sous l'herbe qu'elle rafraîchit et fait verdir sans se laisser voir, Vincent-de-Paul proposait déjà aux siens l'humilité comme la meilleure base de leur édifice religieux :

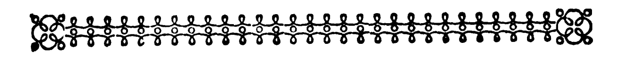
« L'humilité, leur disait-il un jour, est la vertu « de Jésus-Christ, la vertu de sa sainte Mère, la « vertu des plus grands saints, et c'est aussi la « vertu des missionnaires. Mais quand je dis que « c'est la vertu des missionnaires, j'entends que « c'est la vertu dont ils ont le plus de besoin, et « dont ils doivent avoir un très ardent désir ; car cette chétive congrégation, qui est la dernière « de toutes, ne doit être fondée que sur l'humi- « lité comme sur sa vertu propre ; autrement « nous ne ferons jamais rien qui vaille ni au de- « dans, ni au dehors ; et sans l'humilité nous ne « devons attendre aucun avancement pour nous, « ni aucun profit envers le prochain. »

« La charité, ajoutait-il, est l'âme des vertus,

« mais c'est l'humilité qui les attire et qui les « garde ; il en est des compagnies humbles « comme des vallées qui attirent à elles tout « le suc des montagnes : dès que nous serons « vides de nous-mêmes, Dieu nous remplira de « lui. »

L'accroissement prodigieux d'une institution dont le début avait fait si peu de bruit dans le monde, était un des étonnemens de saint Vincent-de-Paul. Il se reportait souvent à l'époque où, presque seul avec M. Portail, il avait entrepris cette lourde tâche, et, oubliant la sagesse, la prudence et le talent d'organisation dont il avait fait preuve, il ne voulait voir, dans un succès qui le confondait de surprise, que l'œuvre de Dieu. « Nous allions, disait-il un jour à sa com« munauté devenue puissante et nombreuse, « nous allions tout bonnement et simplement en« voyés par messieurs les évêques, évangéliser « les pauvres, suivant l'exemple de Notre-Sei« gneur. Voilà ce que nous faisions, et Dieu fai« sait de son côté ce qu'il avait prévu de toute « éternité. Il donna quelque bénédiction à nos « travaux ; ce que voyant d'autres bons ecclésia« stiques, ils demandèrent d'être en notre com« pagnie, et se joignirent à nous, non pas tous à « la fois, mais en divers temps. O Sauveur ! qui « eût jamais pensé qu'une si petite assemblée fût « venue en l'état où elle est maintenant ? Si l'on « m'eût dit cela pour lors, j'aurais cru qu'on se

« moquait de moi. Et néanmoins c'était par
« là que Dieu voulait donner commencement à la
« Congrégation. Hé bien! appellerez-vous humain,
« ce à quoi nul homme n'avait jamais pensé?
« Car ni moi, ni le pauvre M. Portail n'y pen-
« sions pas; hélas! nous en étions bien éloignés. »



CHAPITRE XX.

Accroissemens progressifs de la Congrégation de la Mission. — Approbation de l'archevêque de Paris. — Lettres patentes du roi.

Dieu ayant regardé d'un œil favorable la congrégation naissante, mit ses soins providentiels à la faire croître et multiplier. Dans ce dessein, il inspira à plusieurs vertueux et zélés ecclésiastiques, le désir de se joindre aux premiers travailleurs, pour s'employer avec eux à la sainte moisson des âmes. D'abord vinrent deux prêtres du diocèse d'Amiens, MM. François Ducoudray et Jean de la Salle, que suivirent, à peu d'intervalle, MM. Jean Bécu, également d'Amiens, Antoine Lucas de Paris, Jean Brunet de Riom et Jean de Horgny du village d'Estrée, au diocèse de Noyon. Ces prêtres, assemblés sous la direction de Vincent-de-Paul, promirent à Dieu de consacrer toute leur vie, sans distraction et sans relâ-

che, à évangéliser les pauvres habitans des campagnes, et cette promesse, ils la tinrent.

Monsieur l'archevêque de Paris, dont la nouvelle congrégation était en partie l'ouvrage, et qui la voyait grandir avec une joie toute paternelle, crut alors le moment venu de lui donner son approbation, et c'est ce qu'il fit le 24 avril 1626.

La guerre qui éclata l'année d'après entre la France et l'Angleterre, guerre qui n'avait alors l'honneur d'effrayer personne (1), n'empêcha pas le roi Louis XIII de s'occuper des affaires de la *Petite-Congrégation*, comme l'appela toujours saint Vincent-de-Paul, lors même qu'elle eut atteint des proportions gigantesques; il confirma par ses lettres patentes de l'année 1627, le contrat de fondation de la compagnie des prêtres de la Mission, auxquels il permit de vivre en com-

(1) On ne sera peut-être pas fâché de savoir ce qu'on pensait alors à la cour de France de cette colossale puissance anglaise qui fait trembler aujourd'hui le monde d'un pôle à l'autre. « L'Anglais, écrivait Malherbe en 1628, précisément à propos de cette guerre dont le théâtre était la ville forte de La Rochelle; l'Anglais s'attaquant au roi (Louis XIII), est un petit gentilhomme de 500 livres de rente qui s'attaque à un qui en a trente mille. Je ne sais, monsieur mon cousin, si je vous ay dit qu'il n'y a que deux roys en Europe capables de mener du canon en campagne; si je ne le vous ay dit autre fois, je le vous dis à cette heure; car cela est vray. On ne compte que deux puissances en la chrétienté, la France et l'Espagne; pour les autres, ce sont leurs suivantes et rien de plus..... Il me semble qu'un peu de bon raisonnement doit vous faire rire quand on vous menace des Anglais. Quant à moi je les crains comme je crains ceux du Grand-Caire. »

(*Lettre* XXXVI[e].)

mun ; de s'établir en tels lieux du royaume que bon leur semblerait et d'accepter tous legs, aumônes et dons qui leur seraient faits.

Les pierres vivantes qui devaient former les fondemens du nouvel édifice religieux étaient assemblées, mais il en fallait beaucoup d'autres pour le construire, et un homme moins éclairé des lumières de la grâce, que ne l'était saint Vincent-de-Paul, eût fait son possible pour les amasser sans y regarder de trop près. Le supérieur de Saint-Lazare fit le contraire, et loin d'ouvrir à tout venant la porte de sa sainte demeure, il en barricada l'entrée afin de n'y admettre que des hôtes envoyés de Dieu. C'est pour cette raison qu'il défendit expressément aux siens de persuader à qui que ce fût d'entrer dans la congrégation; au contraire, il voulait qu'on représentât à ceux qui en avaient envie, que s'ils embrassaient cet état, ils devaient s'attendre à bien souffrir et à bien travailler pour Dieu. Si, après cela, ils persistaient dans leur résolution, on les soumettait à une espèce de probation, à laquelle Vincent-de-Paul avait donné la forme et le nom de séminaire, et là on les formait pendant deux ans aux vertus et aux fonctions d'une vie vraiment ecclésiastique. Le saint supérieur a laissé écrit de sa main un sommaire des dispositions qu'il exigeait de ceux qui se présentaient pour entrer dans sa compagnie, il est ainsi conçu :

« Quiconque veut être admis dans cette Con-

« grégation, doit se résoudre à vivre comme un
« pélerin sur la terre; à se faire pauvre pour
« Jésus-Christ; à changer de mœurs, à mortifier
« toutes ses passions, à chercher Dieu purement;
« à s'assujettir à chacun, et à se considérer
« comme le moindre de tous. Il doit se persua-
« der qu'il est venu pour servir et non pour gou-
« verner; pour souffrir et travailler, et non pour
« vivre dans les délices et dans l'oisiveté. Il doit
« savoir que l'on y est éprouvé comme l'or dans
« la fournaise, et qu'on ne peut y persévérer, si
« l'on ne veut s'humilier pour Dieu; mais il peut
« aussi s'assurer qu'en le faisant, il aura un véri-
« table contentement en ce monde, et la vie
« éternelle en l'autre. »

On ne sait pas au juste le nombre des missions que Vincent-de-Paul alla faire en personne pendant les sept ou huit premières années de la Congrégation; mais il est constant qu'il en fit dans toutes les terres dépendantes de la maison de Gondi, qui avait en propre plusieurs villes et près de quarante villages et bourgades. Outre celles-là, il en fit encore en beaucoup d'autres lieux.

Depuis la naissance de la Congrégation, qui eut lieu l'an 1625 jusqu'à l'an 1632 qu'elle s'établit à Saint-Lazare, il effectua, par lui ou par les siens, au moins cent quarante missions. Ils s'y employaient tous de si bon courage, et la campagne était si bien leur fait, que lorsqu'ils ren-

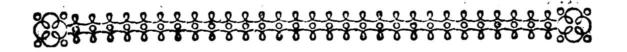
traient à Paris, il leur semblait *qu'ils allaient être écrasés sous ses lourdes portes.*

Quand venait l'approche de la moisson, chaque missionnaire, prenant son bâton de voyage, se dirigeait à pied vers le centre commun, c'est-à-dire vers la capitale du royaume, et Vincent-de-Paul se trouvait au milieu de tous ses enfans. Ces vacances spirituelles étaient consacrées à se retremper l'âme aux sources de la dévotion, à préparer les enseignemens de la future campagne religieuse, à écouter une doctrine pure, haute et sainte, qui respirait le mépris des richesses et même de la vie, ou à méditer seul, dans le silence de l'oraison, afin de travailler à sa perfection intérieure. Vincent-de-Paul disait souvent que la vie d'un missionnaire devait être celle d'un chartreux à la maison, et d'un apôtre à la campagne. C'est dans ces sentimens qu'il écrivait alors à un de ses prêtres :

« Nous menons une vie presque aussi solitaire « à Paris, que celle des Chartreux; parce que ne « prêchant, ne catéchisant, et ne confessant point « à la ville, presque personne n'a affaire à nous, « et nous n'avons aussi affaire à personne; et « cette solitude nous fait aspirer au travail de la « campagne, et le travail à la solitude. »

Enfin, Vincent-de-Paul qui voulait que le bien qu'opéraient ses missionnaires s'enracinât profondément, leur recommandait de ne point faire leur travail en gens qui ont hâte d'en finir. Il

voulait qu'ils s'arrêtassent dans un même lieu jusqu'à ce que tout le peuple fût bien instruit et mis en état de se sauver : cinq ou six semaines, par exemple, dans les petites villes, trois semaines ou un mois dans les bourgades, et quinze jours dans les villages les moins populeux.



CHAPITRE XXI.

Établissement des prêtres de la Mission à Saint-Lazare.

Cependant, le collége des Bons-Enfans qui avait peu de revenu et d'étendue, ne pouvait plus suffire au logement et à la subsistance des membres de la Congrégation; Dieu y pourvut. Pendant que les nouveaux missionnaires, oublieux d'un avenir sombre et menaçant, ne songeaient qu'à étendre les limites du royaume de Jésus-Christ, la divine Providence leur ménageait un nouvel et magnifique établissement dans la maison de Saint-Lazare. C'était une seigneurie ecclésiastique où il y avait justice haute, moyenne et basse, c'est-à-dire un monastère des temps féodaux qui tenait un peu du fief noble, et dont le prieur était à peu près prince, puisqu'il avait

sur ses vassaux droit de vie et de mort (1). On pense bien qu'un pareil établissement ne manquait ni de logemens vastes et commodes, ni de beaux jardins, ni de grands enclos; il avait effectivement tout ce qu'il fallait pour faire prospérer la Mission naissante, et Dieu le lui fit obtenir par un concours d'événemens où sa médiation fut aussi visible que le soleil.

Messire Adrien Lebon, religieux de l'ordre des

(1) L'origine de ce prieuré est tout-à-fait inconnue, la plupart des originaux ayant été perdus du temps des guerres des Anglais sous le règne de Charles VI, ainsi que ce roi le déclare dans ses lettres patentes du 1er mai 1404. Au commencement du douzième siècle ce n'était encore qu'une léproserie, et les lépreux y sont demeurés jusqu'à la fin du seizième siècle, ce qui ressort d'un règlement fait en 1566; le tiers du revenu de la maison était affecté à leur subsistance. Il paraît que la maison leur appartenait autant qu'au prieur, et l'on voit même par un acte de 1253, qu'ils étaient frères du couvent et qu'ils avaient voix délibérative. On ne sait pas à quelle époque ces religieux prirent la règle de saint Augustin; mais en 1536, quand on voulut réformer l'Hôtel-Dieu de Paris, Saint-Lazare fut une des quatre maisons d'où l'on tira des chanoines réguliers pour les mettre dans cet hôpital. On voit par une charte du roi Louis-le-Jeune, de l'an 1147, que les lépreux de Saint-Lazare avaient droit de faire choisir dans les caves de Paris, où l'on gardait la provision du roi, dix muids de vin par an. Le même roi confirma, en 1137 et 1166, la foire que Louis-le-Gros, son père, leur avait accordée. Cette foire s'ouvrait le jour de saint Marcel, 3 novembre, et finissait le lendemain de la Saint-Martin, 12 du même mois. Tous ceux qui la fréquentaient furent mis sous la protection royale. Louis VII, qui l'avait affranchie d'abord de tous impôts, revint sur sa décision. Philippe-Auguste la transféra à Paris après l'avoir acquise de Saint-Lazare. Ce prieuré, d'abord fort riche, était un peu déchu à l'époque où il passa entre les mains des missionnaires, mais il n'en était pas moins un des plus considérables de ce temps-là. (*Voy*. Le Maire, *Traité de la Police*, t. II, et Sauval, mém. manusc.)

chanoines réguliers de Saint-Augustin et prieur de Saint-Lazare, ayant eu quelques différends avec ses religieux, eut la volonté de quitter son prieuré et d'y établir Vincent-de-Paul et ses missionnaires, dont M. de Lestocq, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Laurent, lui avait vanté les vertus. Dans ce dessein, le prieur de Saint-Lazare refusa plusieurs riches abbayes qu'on lui offrait en échange de son bénéfice, et s'étant un jour rendu chez M. de Lestocq, il lui demanda où demeuraient les prêtres de la Mission.

Au collége des Bons-Enfans, près la porte Saint-Victor (1), répondit le curé de Saint-Laurent, mais vous n'irez pas seul; je vais vous y accompagner, et je vous préviens que vous allez voir, dans la personne de M. Vincent, un véritable homme de Dieu. Ils y allèrent donc ensemble, et comme M. de Lestocq a consigné par écrit tous les détails de cette entrevue et des longues

(1) Il y avait à Paris deux colléges des Bons-Enfans: l'un, fondé par Étienne Belot et Ada sa femme, bourgeois de Paris, en faveur de treize pauvres écoliers, l'an 1208, était situé dans la rue qui porte encore son nom; l'autre, dont l'antiquité ne passe pas saint Louis, était dans le voisinage de Saint-Victor. C'est ce dernier qui fut le berceau de la Congrégation de la Mission. Ce second collége des Bons-Enfans était mal renté et ne parvint jamais à la célébrité de l'autre. L'un de ses principaux bienfaiteurs fut Guy Renard, médecin de Philippe-le-Hardi, qui lui assigna quinze livres parisis de revenu sur la prévôté de Paris. Saint Louis légua à ce même collége, dans son testament, une somme de soixante livres; son fils, le comte d'Alençon, quarante sous; et plusieurs autres, à leur exemple, y firent des libéralités. Ce collége, qui resta aux prêtres de la Mission, devint un séminaire après leur agrandissement. (Voy. Félibien, *Hist. de Paris*, t. VI, p. 247.)

négociations qui la suivirent, nous le laisserons parler lui-même.

« M. le prieur découvrit à M. Vincent le sujet « qui l'avait amené, et lui dit : qu'on lui avait « fait un récit très avantageux de sa congréga- « tion, et des charitables emplois auxquels elle « s'appliquait en faveur des pauvres gens des « champs ; qu'il serait heureux s'il y pouvait con- « tribuer, et qu'il lui céderait volontiers sa mai- « son de Saint-Lazare pour un si digne exercice.

« Cette offre si avantageuse étonna grande- « ment cet humble serviteur de Dieu ; et elle fit « en lui le même effet qu'un éclat de tonnerre « imprévu, qui surprend un homme soudaine- « ment, et qui le laisse comme interdit. Ce bon « prieur s'apercevant de cela, lui dit : Hé quoi, « Monsieur, vous tremblez? Il est vrai, Monsieur, « lui répondit-il, que votre proposition m'étonne, « et elle me paraît si fort au-dessus de nous, que « je n'oserais y penser. Nous sommes de pauvres « prêtres qui vivons dans la simplicité, sans au- « tre dessein que de servir les pauvres gens des « champs. Nous vous sommes fort obligés, Mon- « sieur, de votre bonne volonté, et vous en re- « mercions très humblement. En un mot il té- « moigna n'avoir aucune inclination d'accepter « cette offre, et s'en recula si loin, qu'il ôta « toute espérance de le retourner voir sur ce sujet. « Néanmoins la douce et affable réception dont « usa M. Vincent, toucha tellement le cœur de

« M. Lebon, qu'il ne pouvait se résoudre à chan-
« ger de dessein, et il lui dit en le quittant qu'il
« lui donnait six mois pour y penser.

« Après ce temps-là, il me pria de l'accompa-
« gner pour aller revoir M. Vincent, auquel il
« fit la même proposition, et le conjura de vou-
« loir agréer son prieuré, l'assurant que Dieu lui
« inspirait de plus en plus de le lui remettre
« entre les mains : à quoi j'insistai aussi de mon
« côté, priant M. Vincent de ne pas refuser une si
« belle occasion. Tout cela néanmoins ne fit point
« d'impression sur son esprit, et ne le put faire
« changer de sentiment. Il demeura ferme sur le
« petit nombre qu'ils étaient, disant qu'à peine
« ils étaient nés ; qu'il ne voulait pas faire parler
« de lui, que cela ferait du bruit, qu'il n'aimait
« pas l'éclat, et qu'enfin il ne méritait pas cette
« faveur de M. le prieur. Sur cela M. Lebon en-
« tendant sonner le dîner, dit à M. Vincent qu'il
« voulait dîner avec lui et avec sa communauté,
« comme en effet il y dîna, et moi aussi. La mo-
« destie de ces prêtres, la lecture spirituelle, et
« tout l'ordre plut tellement à M. Lebon, et lui
« fit concevoir une si grande vénération et affec-
« tion pour eux, qu'il ne cessa de me faire solli-
« citer M. Vincent. Je réitérai plus de vingt fois
« dans l'espace de six mois mes sollicitations, et
« jusqu'à ce point, que je lui dis plusieurs fois,
« comme étant fort son ami, qu'il résistait au
« Saint-Esprit, et qu'il répondrait devant Dieu de

« ce refus, pouvant par le moyen de l'offre qu'on
« lui faisait, établir et former une congrégation
« parfaite dans toutes ses circonstances.

« Je ne puis dire avec quelle instance on l'a
« poursuivi. Jacob n'a pas eu tant de patience
« pour obtenir Rachel, ni tant insisté pour obte-
« nir la bénédiction de l'ange, que M. le prieur
« et moi pour avoir un oui de M. Vincent, et
« pour obtenir de lui cette acceptation que nous
« le pressions de nous accorder. Enfin M. le prieur
« s'avisa de lui aller dire au bout d'un an : Mon-
« sieur, quel homme êtes-vous? Si vous ne vou-
« lez pas entendre à cette affaire, dites-nous au
« moins de qui vous prenez avis, et en qui vous
« avez confiance? Quel ami vous avez à Paris, à
« qui nous puissions nous adresser pour en con-
« venir? J'ai le consentement de tous mes reli-
« gieux, et il ne me reste que le vôtre. Il n'y a
« personne qui veuille votre bien, qui ne vous
« conseille de recevoir celui que je vous présente.
« Alors M. Vincent lui indiqua M. André Duval,
« docteur de Sorbonne, qui était un saint homme,
« et qui a même écrit la vie de plusieurs saints.
« Nous ferons, dit-il, ce qu'il nous conseillera.
« En effet, M. le prieur l'étant allé trouver, ils
« traitèrent ensemble de ce dessein, et demeu-
« rèrent d'accord des conditions. Ensuite le con-
« cordat fut passé le 7 janvier 1632, entre M. le
« prieur et les religieux de Saint-Lazare, d'une
« part, et M. Vincent et les prêtres de sa congré-

« gation de l'autre. C'est par ce moyen que M. Vin-
« cent a cédé enfin aux importunités qui lui ont
« été faites, et entre autres par moi-même, qui
« pouvais bien dire en cette occasion : *Raucæ factæ*
« *sunt fauces meæ.* J'eusse volontiers porté sur
« mes épaules ce père des missionnaires pour le
« transporter à Saint-Lazare, et pour l'engager à
« l'accepter; mais il ne regardait pas les avantages
« extérieurs du lieu et de tout ce qui en dépend,
« et il ne vint pas même le voir pendant tout ce
« temps-là : de sorte que ce ne fut point sa belle
« situation qui l'y attira; mais la seule volonté de
« Dieu, et le bien spirituel qu'il y pouvait faire.
« Ayant donc accepté par ce seul motif la maison
« de Saint-Lazare, après toutes les résistances
« imaginables, il y vint le lendemain, 8 janvier
« 1632, et tout se passa avec douceur, et au
« contentement de tous ceux de la maison. C'est
« ce qui fait bien voir que, *Digitus Dei hic est.* »

Les principaux articles du concordat étaient arrétés; mais il en restait un qui manqua de tout rompre. Le prieur de Saint-Lazare désirait que ses religieux logeassent dans le dortoir avec les missionnaires, estimant que cela ne nuirait point à ceux-ci, et servirait beaucoup aux autres par le bon exemple qu'ils en recevraient; mais le prudent supérieur de la mission n'y voulut jamais consentir, et fit représenter au prieur, par le curé de Saint-Laurent, ainsi qu'on l'a trouvé dans une lettre écrite de sa main : « Que les prêtres de la

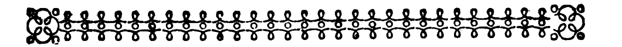
« Mission observaient le silence depuis les prières du soir, jusqu'au lendemain après-dîner; qu'ils avaient ensuite une heure de conversation, depuis laquelle ils demeuraient dans le silence jusqu'au soir après souper; auquel temps ils avaient une autre heure de conversation, d'où ils rentraient dans le silence, pendant lequel on ne parlait que des choses nécessaires, et encore à voix basse; qu'il tenait pour certain que qui ôte cela d'une communauté, introduit le désordre et la confusion; qu'un saint personnage avait dit dans cette pensée, qu'on pouvait assurer d'une communauté où le silence était exactement gardé, qu'elle observait aussi exactement le reste de la régularité, et au contraire que dans celles où l'on ne gardait pas le silence, il était presque impossible que les autres règles y fussent observées. Or, comme il y avait sujet d'appréhender que ces messieurs les religieux ne voulussent pas s'assujettir à une observance si étroite, il était aussi à craindre que ne le faisant pas, ils ne ruinassent entièrement cette pratique des missionnaires. »

Il conclut, en proposant un expédient pour loger les religieux hors du dortoir, et déclara nettement sa détermination par ces paroles dignes de remarque :

« J'aimerais mieux que nous restassions dans notre pauvreté, que de détourner les desseins de Dieu sur nous. » Il demeura si ferme dans

cette résolution, qu'il fallut rayer cet article ; autrement il n'eût pas accepté les autres.

Ensuite du concordat, et sur la démission de M. Adrien Lebon, la maison de Saint-Lazare avec ses dépendances fut unie à la Congrégation de la Mission par M. l'archevêque de Paris, et l'union fut confirmée quelque temps après par le pape Urbain VIII. Les prévôts des marchands et les échevins de Paris consentirent aussi à l'établissement des missionnaires à Saint-Lazare, et le roi fit expédier de nouvelles lettres patentes, lesquelles furent enregistrées au parlement nonobstant une opposition qui fut levée par arrêt contradictoire.



CHAPITRE XXII.

Système pénitentiaire de Saint-Lazare.

La maxime proverbiale, que les honneurs changent les mœurs, n'est applicable qu'aux âmes communes; les nobles cœurs ne se détériorent point dans les grands emplois, au contraire; la nouvelle et brillante position de Vincent-de-Paul n'eut d'autre influence sur ses habitudes que de le rendre encore plus abordable, encore plus simple, encore plus charitable qu'il ne l'était. Le cercle de son influence s'était élargi, une foule de bonnes œuvres, d'espèces différentes, semblaient éclore sous ses pas; il n'en foula pas une aux pieds, et les cultiva toutes jusqu'à ce qu'elles rendissent des fruits abondans. C'est ainsi qu'ayant trouvé à Saint-Lazare deux ou trois pensionnaires, dont les uns étaient atteints d'une folie tran-

quille, que l'on pouvait espérer de guérir, et les autres de la folie fougueuse et passagère que le vice, aidé des passions, fait naître dans les cœurs jeunes et sans expérience, il se substitua avec empressement à M. Adrien Lebon dans les soins corporels et spirituels qu'il administrait aux uns et aux autres; et bien loin de se rebuter d'une tâche que tout autre eût répudiée, et qu'il n'était pas forcé de poursuivre, il accepta, dans des vues admirables de charité, une foule nombreuse de pensionnaires du même genre.

Cette œuvre qui ne fut pas une des plus éclatantes de Vincent-de-Paul, n'en était pas moins excellente de soi; car elle sauva nombre de personnes honorables du déshonneur, et rendit à la vertu, à la religion, aux études scientifiques et à la société enfin, une foule de jeunes gens qui fussent morts les martyrs du vice, au printemps de leur vie, et qui eussent subi peut-être, à la honte éternelle de leurs familles, le supplice infamant de la place de Grève. Saint-Lazare devint donc, sous la direction de Vincent-de-Paul, un hospice moral où l'on traitait les plus dangereuses maladies de l'âme, et où on les guérissait fort souvent à force de charité, de douceur, d'exhortations pieuses et de patience. Quand une famille appartenant à la noblesse ou à la bourgeoisie, avait le malheur de renfermer dans son sein quelques uns de ces êtres pervers dont l'avenir est plein de menace, et qui préludent au crime par

des fautes qui le font craindre et pressentir, on les mettait à Saint-Lazare avec la permission et le concours du lieutenant-général de police, qui les y faisait conduire durant la nuit par des archers. Leur séjour, dans cette maison, était entouré de précautions et environné de mystère. Nul ne savait qui ils étaient que le supérieur; toute visite du dehors était interdite, et ils n'étaient en rapport, dans la maison même, qu'avec les bons prêtres qui s'employaient à les amender ou à les servir. Du reste, on les traitait avec beaucoup de douceur et d'honnêteté; on leur laissait le libre usage d'une nombreuse bibliothèque, et ils pouvaient même, à certaines heures où les jardins du prieuré étaient solitaires, y prendre le plaisir de la promenade en compagnie d'un ecclésiastique. Il arrivait souvent que la honte d'être renfermés dans une maison où l'on n'envoyait que les débauchés de la pire espèce, jointe au regret d'être sevrés tout d'un coup de leurs mauvaises compagnies et de leurs orageux plaisirs, les jetait d'abord dans des accès de rage, qui les rendaient dangereux comme des lions; on les enfermait à clef dans leur chambre, et l'on attendait que l'heure de l'ingouvernable furie fît place à cet abattement profond, à ce calme lourd, qui suit ordinairement les tempêtes. Un missionnaire se présentait alors, la compassion dans les yeux et le miel de l'Évangile sur les lèvres. Il sondait, d'une main habile et légère, cette plaie hideuse et en-

venimée que la sagesse du monde avait tenue pour incurable, il y faisait couler le baume de la parole sainte, et chaque fois qu'il voyait un nuage s'amasser sur le front de celui qu'il voulait guérir, il s'arrêtait avec une humilité d'ange, et disait d'un ton capable d'amollir un cœur de rocher : Pardon, mon fils, j'ai été trop loin, je vous ai fait mal! Et puis si le jeune détenu avait quelque côté louable dans le caractère, ce qui ne laissait pas que de se rencontrer, car il est peu d'hommes absolument corrompus, le religieux en prenait texte pour relever, dans sa propre estime, cette âme abattue, et partait de là pour lui faire sentir la dignité de sa nature et les avantages d'une vie réglée.

Saint Jean-Chrysostome disait, en parlant de ceux qui visitaient les solitaires, qu'il en était d'eux comme du voyageur qui traverse un champ plein de roses, et qu'ils s'imprégnaient souvent, sans le savoir, du doux parfum de leur piété.... Ces jeunes gens du monde, que la sollicitude de leur famille renfermait quelque temps dans l'asile de paix, de charité et de prière que dirigeait Vincent-de-Paul, finissaient par céder à la douce influence de la religion prêchée par la vertu. Des étudians dissipés et paresseux qui avaient déserté les écoles pour le cabaret; des joueurs qui après s'être laissé dépouiller à titre de dupes, commençaient à dépouiller les autres à celui de fripons; des enfans prodigues qui avaient volé leurs pères pour courir le monde;

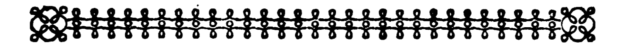
des cadets de race qui avaient dirigé à travers les branches d'un bois épais le canon de leur fusil de chasse sur leurs aînés, au lieu de le tourner du côté des lièvres; des malheureux enfin, qui avaient osé frapper les auteurs de leurs jours, et qui avaient failli devenir parricides, profitèrent si bien de leur séjour à Saint-Lazare que, domptant leur caractère et quittant leurs vices, ils devinrent de dignes magistrats, de braves officiers, des négocians probes, et que quelques uns même parvinrent aux premières charges de l'État; d'autres plus vivement touchés encore de la grâce, s'enfermèrent dans des couvens pour y mener, le reste de leurs jours, une vie pénitente (1).

On pense bien que la garde de ces dangereux pensionnaires, dont quelques uns faisaient d'abord, pour s'évader, des tentatives désespérées, était une source perpétuelle d'inquiétude pour le couvent; aussi Vincent-de-Paul avait-il pris sur lui de se transformer presque en commandant de citadelle. Les détenus les moins traitables étaient, comme nous l'avons dit, enfermés dans leurs

(1) Il faut le dire à l'honneur des Lazaristes, ils ne prêtérent jamais les mains aux caprices violens et arbitraires de ceux qui eussent voulu qu'on infligeât des corrections avilissantes ou désespérantes aux détenus qu'ils voulaient convertir et non pas désoler. Ils les défendaient comme leurs enfans, même contre le lieutenant général de police dont ils éclairaient la religion lorsqu'elle s'était laissé surprendre, et dès qu'un détenu donnait des signes certains d'amendement moral, les bons Pères étaient les premiers à travailler avec ardeur à les faire élargir.

chambres, les autres avaient la liberté de se promener dans les galeries des anciens religieux; mais au bas de chaque escalier était une massive porte de chêne, qu'on avait soin de tenir fermée de nuit et de jour, et, chaque soir, à neuf heures sonnantes, le portier apportait les clefs de toutes les portes au supérieur qui les gardait jusqu'au matin.

Saint Vincent ne se bornait pas à cette sollicitude purement humaine, il priait ardemment le ciel pour les malheureux détenus, et puis il animait les siens à remplir avec patience les devoirs de surérogation que leur imposait cette excellente œuvre. « Je sais, leur disait-il, que nous avons « assez d'emplois sans celui-là; je sais même qu'on « nous blâme de l'avoir pris. Mais quoi! n'imitons-« nous pas Notre-Seigneur qui s'entourait de publi-« cains, de pécheurs scandaleux, de lunatiques et « de possédés dans l'intention de les sauver et de « les guérir? Pourquoi ne suivrions-nous pas un si « saint exemple? » Se tournant ensuite vers ceux qui étaient préposés à la garde des détenus, il leur enjoignait la douceur, la charité, la patience, et il ajoutait que la moindre négligence dans leur service, serait capable d'attirer sur la maison tout entière la malédiction de Dieu.



CHAPITRE XXIII.

Fondation des retraites spirituelles.

La terre est dans la désolation, disait un prophète, parce qu'il n'y a personne qui s'applique à penser dans son cœur aux choses du salut. Il est triste, en effet, de voir des créatures de Dieu destinées au magnifique héritage du ciel, trouver du temps pour les poursuites du plaisir, des affaires, de l'ambition ; pour tout ce qui est une occasion prochaine de chute enfin, et n'en avoir pas pour travailler à guérir les maladies du cœur et les plaies de la conscience ! Se vaincre soi-même et vaincre le monde, tracer profondément dans son âme les sillons du devoir, y jeter les semences de la vertu, faire germer et verdir ces semences par les irrigations salutaires de la foi, source divine qui reflète dans ses eaux l'image

même du Dieu très saint; voilà l'occupation la plus noble et la plus nécessaire d'un être destiné à des joies sans fin ou à des maux sans terme pendant toute l'éternité. Mais ce travail intellectuel, qui soumet les sens à l'esprit et rapproche l'homme de l'ange, demande du calme, du loisir, des réflexions solitaires, et peut-être même cette louable émulation qui naît du bon exemple. Le cœur des gens du monde est comme le sable humide des grèves; la religion y écrit ses grands préceptes de temps en temps, et on peut les y lire; mais, hélas! le flot des affaires revient en grondant avec une double furie, et c'en est fait des salutaires impressions de la piété! Pour que ces impressions demeurent, il faut s'en occuper loin du bruit et des distractions du siècle, dans un asile entièrement consacré à la religion.

Tandis que Vincent-de-Paul habitait encore le collége des Bons-Enfans, il vint à quelques pieux laïques de sa connaissance, la bonne idée d'aller retremper leur ferveur dans l'asile paisible et saint des missionnaires des campagnes. Tout autre supérieur eût hésité à introduire des gens du monde dans son couvent; Vincent-de-Paul, qui était ennemi des idées étroites qui restreignent la charité, les accueillit avec plaisir, les admit à sa table, leur enseigna la pratique de l'oraison, leur fit faire des lectures spirituelles, et enfin les disposa à faire une bonne confession générale qui devait clore leur retraite. Cette pratique de

piété ayant produit les plus beaux fruits, saint Vincent jugea que l'arbre était bon et qu'il fallait en propager l'espèce. Le peu de local qu'il avait au petit collége des Bons-Enfans, le força d'abord à limiter le nombre de ses hôtes de passage; mais une fois installé à Saint-Lazare, il en ouvrit les larges portes à tous ceux qui voulaient s'éloigner, pendant quelque temps, du fracas du monde pour travailler à mériter les biens éternels. La foule des arrivans fut grande et mêlée; car la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, l'armée et les corporations des métiers, fournirent, à l'envi les uns des autres, leur contingent. Vers la fin du carême surtout, une petite armée de huit ou neuf cents hommes de divers pays et de toutes les conditions, s'acheminait vers l'ancienne léproserie, afin de s'y guérir du péché, qui est une lèpre bien pire que l'autre. Ils étaient reçus avec la plus généreuse hospitalité, et l'on ne plaignait ni les services, ni la dépense, quoique celle-ci fût considérable, pour assurer le salut de cette colonie voyageuse, qui venait dresser ses tentes passagères parmi les pavillons sacrés d'Israël.

Vincent-de-Paul qui voyait avec un indicible bonheur combien ces saints exercices étaient propres à ranimer les dévotions défaillantes, et à rétablir, parmi les populations catholiques, le véritable esprit chrétien, bénissait hautement le Seigneur de ce qu'il avait daigné choisir sa maison

pour en faire le lieu de la scène de tant de conversions consolantes.

« Remercions Dieu mille et mille fois, disait-il
« aux siens, de ce qu'il lui a plu choisir la maison
« de Saint-Lazare pour être le théâtre de ses mi-
« séricordes ! C'est une grande grâce que Dieu
« fait à cette maison d'y appeler tant de per-
« sonnes aux saints exercices, et de se servir de
« cette famille pour opérer leur conversion. Plu-
« sieurs y viennent de dix, de vingt et de cin-
« quante lieues loin exprès, non seulement pour
« se recueillir et faire une confession générale,
« mais aussi pour se déterminer sur le choix
« d'un état de vie, et pour prendre les moyens de
« s'y sauver. D'autres y viennent pour connaître
« la volonté de Dieu dans le mouvement qu'ils
« ont eu de quitter le monde; d'autres nouvelle-
« ment convertis de l'hérésie, viennent s'y dis-
« poser à leur première communion et s'instruire
« des exercices de la religion catholique. Il y
« vient encore beaucoup de gens de guerre pour
« mettre ordre à leur conscience avant d'aller s'ex-
« poser au péril des combats (1), et des vieillards

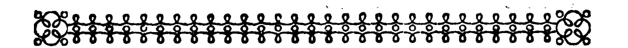
(1) *Lettre d'un officier à saint Vincent, sur les retraites spirituelles.*

Juin 1643.

« Les fruits que remportent ceux qui ont fait chez vous les exercices de la retraite spirituelle, répandent un tel bruit dans la chré-

« même s'y retirent pour se préparer à la mort.
« Nous voyons aussi tant de curés et d'autres
« ecclésiastiques qui y viennent de tous côtés, pour
« s'avancer dans la vie spirituelle. Oh! Messieurs,
« quels grands biens peuvent produire les retrai-
« tes, si nous y travaillons fidèlement, et quel
« sujet de consolation de savoir qu'il y a un lieu
« dans Paris, toujours prêt à recevoir ceux qui
« s'y présentent avec un véritable dessein de se
« mettre bien avec Dieu. Servons-les donc, Mes-
« sieurs, non comme de simples hommes, mais
« comme des hommes envoyés de Dieu. N'ayons
« aucune acception de personnes; que le pauvre
« nous soit aussi cher que le riche, et même en-
« core davantage, comme étant plus conforme à
« l'état de la vie que Jésus-Christ a menée sur la
« terre. Cette maison servait autrefois à la retraite
« des lépreux, et pas un n'y guérissait; elle sert
« maintenant à la retraite des pécheurs qui sont
« des malades couverts de lèpre spirituelle, et par
« la grâce de Dieu on voit qu'ils y guérissent.
« Disons plus, ce sont des morts qui ressus-
« citent. O quel bonheur, que la maison de Saint-
« Lazare soit un lieu de résurrection! »

tienté, qu'ils font naître en l'esprit de plusieurs le désir d'en aller cueillir comme sur l'arbre. Voyant donc un de mes parens dans cette bonne volonté, je veux l'accompagner moi-même et retremper par la pénitence une vie passée dans la dissipation et le plaisir. »



CHAPITRE XXIV.

Fondation des exercices des Ordinans.

Vincent-de-Paul dans le cours des missions qu'il faisait à la campagne, avait souvent le cœur navré de voir que l'indolence ou l'impéritie des bénéficiaires ecclésiastiques menaçaient de tout laisser tomber en ruine après son départ; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, le clergé découragé par l'invasion de l'hérésie vivait au jour le jour et suivait le torrent, comme si sa mission sur la terre eût été de s'occuper beaucoup de soi et peu des autres. Ceci était non seulement un grave sujet de peine pour les bons évêques, mais encore une source de perplexités. L'état ecclésiastique était fort déchu de sa splendeur; l'ignorance était née de la pauvreté, et les vocations véritables se faisaient rares. Il fallait des prêtres

pourtant, et il en fallait beaucoup pour desservir les cures des campagnes et les églises paroissiales de chaque évêché. Ceux qui se présentaient sortaient en grande partie des dernières classes du peuple; une famille de paysans mettait un des siens dans les ordres par le même motif qui poussait tant d'aventuriers vers les côtes de l'Angleterre, au temps de la conquête normande, savoir pour *gagner*. Ceux-là n'avaient qu'une teinture grossière de religion et presque point d'études, car les études étaient trop longues et trop chères pour des hommes de cette étoffe; il en résultait que bon nombre ne savaient pas même les premières vérités de la religion. Les autres, seconds ou troisièmes fils d'une famille noble, avaient étudié dans les universités avec une foule d'écoliers laïques désœuvrés, fainéans, buveurs, pis que cela, dont l'exemple n'était guère propre à inspirer le goût de la religion et de la vertu aux jeunes clercs qui se destinaient à une profession redoutable et sainte. C'était parmi de tels ordinans, à quelques heureuses exceptions près, que les évêques avaient à choisir, s'ils n'aimaient mieux fermer les églises et en boucher les portes avec des épines, comme au temps de l'invasion des barbares.

Messire Augustin Potier, évêque de Beauvais, prélat vigilant et zélé, avait bien reconnu le mal; mais voyant qu'il usait vainement sa pensée à trouver le remède, il résolut d'en conférer avec

Vincent-de-Paul, qu'il appela plusieurs fois à Beauvais dans cette intention. Le sage et expérimenté missionnaire lui dit nettement qu'il était inutile de songer à réformer ceux qui avaient vieilli dans des habitudes d'indolence, parce qu'ils avaient pris leur pli, et que quant au défaut d'instruction, on ne pouvait renvoyer des vieillards à l'école. Comment faire alors? demanda tristement le prélat; est-ce que le mal est incurable? Non, monseigneur, répondit le saint; mais il faut appliquer le remède à sa source en prenant un soin particulier de former à l'avenir de bons prêtres. Pour cela, il ne faudrait admettre personne aux ordres qui n'eût la science requise d'abord, puis la vocation; ensuite il faudrait rendre les ordinans capables de remplir leurs obligations, et tâcher de leur faire prendre l'esprit ecclésiastique avant de les mettre dans les paroisses.

L'évêque de Beauvais, fermant les yeux pour se recueillir plus profondément, réfléchit longtemps en silence; puis, tout-à-coup, comme si un rayon d'en haut eût illuminé son esprit : le moyen le plus court et le plus assuré pour bien préparer ceux qui prétendent aux saints ordres, dit-il, c'est de les faire venir à l'évêché et de les y retenir quelques jours pour les y instruire des choses de la religion, de leurs devoirs et des vertus qu'ils doivent pratiquer.

« O monseigneur! s'écria Vincent-de-Paul avec

joie, voilà une pensée qui est de Dieu, voilà un excellent moyen pour remettre peu à peu le clergé de votre diocèse en bon ordre. » « Je vais disposer toutes choses pour mettre à exécution ce dessein, dit l'évêque ; mais comme je ne veux rien entreprendre sans votre concours, je vous prie de vouloir bien revenir à Beauvais quinze ou vingt jours avant l'ordination prochaine, qui doit avoir lieu ce mois de septembre, afin de régler l'ordre qui doit être observé pendant cette retraite ecclésiastique, et les matières qu'il conviendra d'y traiter. »

Vincent-de-Paul plia les épaules sous cette nouvelle charge, étant plus assuré, dit son premier historien, que Dieu demandait ce service de lui que si un ange le lui eût révélé. Il arriva donc à Beauvais au temps marqué, et après que le digne évêque eut fait l'ouverture des exercices, il les continua, assisté de MM. Messier et Duchesne, docteurs de la faculté de Paris. Il expliqua, entre autres choses, le Décalogue aux ordinans, ce qu'il fit d'une manière si nette et si efficace, que ses auditeurs en conçurent le désir de lui faire des confessions générales ; M. Duchesne en donna lui-même l'exemple, à l'édification de tous.

Ces premiers exercices ayant réussi au-delà de toute espérance, l'évêque de Beauvais résolut de les continuer ; et quelque temps après, ayant eu occasion de venir à Paris, il entretint l'archevêque des fruits que ces exercices avaient déjà

produits dans son diocèse, lui démontra la nécessité de cette mesure, et s'étendit beaucoup sur le talent particulier que Vincent-de-Paul avait pour cet emploi. François de Gondi ne fut jamais lent, que sa mémoire en soit bénie ! à réparer une injustice ou à fonder une œuvre utile à l'Église ; il résolut donc de mettre ces exercices en usage dans son diocèse, et d'y employer Vincent-de-Paul en qualité de directeur. Il ordonna pour cet effet, vers le commencement de l'année 1631, que tous les ordinans de son diocèse se retirassent, dix jours avant chaque ordination, dans la maison des prêtres de la Mission, afin d'y apprendre les qualités requises pour les ordres, et se disposer à les obtenir de Dieu. Vincent-de-Paul obéit avec joie à ce mandement et reçut les ordinans, dès la première ordination du carême, dans sa maison de la rue Saint-Victor.

Dieu répandit aussi abondamment ses grâces sur les ordinans de Paris que sur ceux de Beauvais ; on en peut savoir quelque chose par ce fragment d'une lettre de Vincent-de-Paul à un de ses prêtres :

« Monseigneur l'archevêque, conformément à « la pratique ancienne de l'Église, a ordonné que « dorénavant ceux de son diocèse qui désire- « ront être promus aux ordres, se retireront dix « jours avant chaque ordination chez les prêtres « de la Mission, pour s'exercer à la méditation, « faire une confession générale, apprendre la

« théologie morale, l'usage des sacremens, les « cérémonies et les fonctions des ordres; en un « mot, toutes les choses nécessaires aux ecclé- « siastiques. Ils sont logés et nourris pendant ce « temps-là; et, par la grâce de Dieu, il résulte « un tel fruit de ces exercices, que tous ceux qui « les ont faits mènent ensuite une vie vraiment « ecclésiastique, et même la plupart d'entre eux « s'appliquent d'une manière toute particulière « aux œuvres de piété; ce qui commence à être « manifesté au public. »

Et dans une autre lettre qu'il écrivit encore sur le même sujet vers ce temps-là, il ajoute: « Entre ceux qui ont fait les exercices de l'ordi- « nation, il y en a plusieurs de considérables par « leur naissance ou par d'autres qualités, qui « vivent aussi réglés en leur maison que nous vi- « vons chez nous. Ils font l'oraison mentale, cé- « lèbrent la sainte messe, et pratiquent les exa- « mens de conscience tous les jours comme nous. « Ils s'appliquent à la visite des hôpitaux et des « prisons, où ils catéchisent, prêchent et con- « fessent, ce qu'ils font aussi dans les colléges; « d'où l'on voit, par la grâce de Dieu, réussir de « grands fruits. »

Cet exercice, qui fut d'abord restreint aux seuls ecclésiastiques du diocèse de Paris, devint bientôt commun à ceux des autres diocèses qui y étaient promus aux ordres. Dès l'année 1638, quelques pieuses dames de haut rang ayant pro-

posé à saint Vincent de les recevoir tous à Saint-Lazare, il y acquiesça de bon cœur, après en avoir obtenu la permission de monseigneur l'Archevêque. La présidente de Herse, qui n'était pas moins zélée pour le perfectionnement de l'état ecclésiastique que pour l'assistance des pauvres, défraya cette dépense extraordinaire pendant les cinq premières années; la reine donna ensuite quelques aumônes pour le même objet pendant deux ou trois ans; madame de Maignelay, sœur de monseigneur François de Gondi, aida aussi de son côté. Mais ces secours s'étant enfin épuisés, toute la dépense retomba sur la maison de Saint-Lazare, qui faillit succomber sous cette lourde charge, mais qui ne s'en débarrassa pas, grâce à la persistance de son généreux supérieur. Ce fut en vain qu'on représenta à saint Vincent-de-Paul que cette œuvre des ordinans, qui ne lui rapportait rien du tout, et celle des retraites spirituelles, qui était presque aussi onéreuse, épuisaient la maison de telle sorte qu'elle en était déjà fort endettée. « Il est vrai « que la dépense est grande, répondit le saint, « mais elle ne peut être mieux employée, et ce « serait un grand honneur à la maison de Saint-« Lazare d'être anéantie pour une pareille cause. « J'espère que la Providence nous aidera; mais, « s'il en arrive autrement, quand nous aurons « tout dépensé pour Notre-Seigneur et qu'il ne « nous restera plus rien, nous mettrons la clef

« sous la porte, et nous nous en irons. »

Le zèle de Vincent-de-Paul ne se renferma pas dans les murs de la capitale du royaume, il s'étendit sur la plupart des diocèses de France, où notre saint envoya exprès, suivant le désir des prélats, des missionnaires pour y introduire cet usage, qui passa bientôt les frontières et qu'on vit fleurir avec un grand éclat à Gênes et à Rome; la Congrégation continua long-temps à procurer, par cet excellent moyen, de fidèles ministres à l'Église.

Quelques vertueux ecclésiastiques, qui avaient fait les exercices de l'ordination et reçu par ce moyen quelques grâces particulières, furent touchés du désir de conserver toujours les saintes dispositions où ils se trouvaient alors, et de mener une vie digne du sacré caractère dont ils avaient été honorés. Ils s'adressèrent, pour ce sujet, à Vincent-de-Paul et le prièrent de les aider de ses avis. Le supérieur de Saint-Lazare demanda quelques jours de réflexion, car il ne faisait jamais rien à la hâte, et leur proposa ensuite de s'unir ensemble par la pratique des conférences spirituelles et par un règlement de vie convenable à leur profession, mais qui ne les obligerait pas à quitter leurs demeures particulières. Il trouva ces vertueux ecclésiastiques entièrement disposés à suivre son conseil, et, pour les fortifier dans cette bonne pensée, il leur en déve-

loppa tous les avantages dans une réunion préparatoire où il leur expliqua l'ordre qu'ils devaient garder et les pratiques de dévotion qu'il leur serait bon de suivre.

Les conférences spirituelles remontent beaucoup plus haut que l'époque de Vincent-de-Paul, puisqu'on les trouve établies dès les premiers siècles de l'Église, parmi les Pères du désert; mais notre saint les appropria absolument au clergé et en fit des cours de vertus sacerdotales et de religion pratique. Ceux qui se présentaient pour se faire agréger à la conférence subissaient des conditions avant d'être admis : on leur demandait un entier détachement de tout intérêt propre et une intention droite et pure de se donner parfaitement à Dieu, accompagnée de la ferme résolution de le servir dans la personne des malades, des prisonniers et des pauvres. Ces promesses n'étaient point des paroles vaines, et l'on veillait à ce qu'elles fussent accomplies; car, avec un homme du caractère de Vincent-de-Paul, la vertu ne restait jamais à l'état d'eau dormante, il fallait qu'elle courût toujours; aussi avait-il pris pour devise ces mots qui résument tout l'Évangile : AGIR ET ENSEIGNER.

Les conférences s'ouvrirent le 1er juillet 1633, et, depuis lors, elles eurent lieu le mardi de chaque semaine. La vraie vertu est comme l'ambre, elle a quelque chose de magnétique qui attire :

la petite assemblée qui se réunissait, sous la présidence de Vincent-de-Paul, dans les cloîtres de Saint-Lazare, pour y apprendre à remplir dignement les devoirs du saint ministère, et pour y entendre traiter les plus hautes questions du dogme et de la morale, se grossit bientôt de tout ce que Paris renfermait de prêtres distingués par leur mérite, leur naissance ou leur piété. Ce fut là que se fit connaître d'abord l'abbé Olier (1), ecclésiastique d'une vertu rare, qui eut l'honneur de doter le monde chrétien d'un des plus beaux séminaires qu'on y ait admirés jusqu'ici, le séminaire de Saint-Sulpice, où Fénelon se plaisait tant, et d'où sont sortis un si grand nombre de prélats modèles.

Mais au milieu de cette foule docte et recueillie, que Vincent-de-Paul nourrissait de la parole de Dieu, nourriture plus douce, dit saint Jean-Chrysostome, que les rayons de miel dont saint Jean-Baptiste vivait au désert, un jeune homme de la province, arrivé des derniers, et lorsque la vie du saint fondateur penchait déjà vers son couchant, dépassait les autres de toute la tête. Cet auditeur adolescent qui se glorifiait d'avoir pris *dans ces conférences, où Vincent-de-Paul répandait à la fois l'onction et la lumière, le goût de la science ecclésiastique et de la solide piété* (2),

(1) Curé de la paroisse de Saint-Sulpice; il jeta les premiers fondemens de la belle église qu'on voit aujourd'hui.

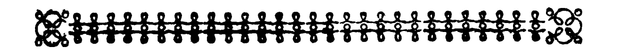
(2) Lettre de Bossuet à Clément XI, du 2 août 1702.

c'était le plus grand génie qu'ait produit l'Église de France, le bouclier de la religion, l'homme que son immense savoir, son éloquence et la dignité de sa vie rendaient majestueux au point d'impressionner Louis XIV (1), Bossuet.

Le cardinal de Richelieu qui avait aussi à cœur de relever la religion catholique que de terrasser l'hérésie, entendit parler si avantageusement des conférences spirituelles de Saint-Lazare, que, voulant savoir, de première source, ce qui s'y passait, il manda près de lui le supérieur des missionnaires et l'entretint long-temps sur ces conférences ecclésiastiques et sur le succès des missions des campagnes. Fort satisfait de ce qu'il apprit à cet égard de Vincent-de-Paul, il conçut pour lui la plus haute estime, l'exhorta à continuer les bonnes œuvres qu'il avait si heureusement commencées, et l'assura de son concours et de sa protection. C'était déjà beaucoup; le cardinal fit davantage. Après s'être fait nommer tous les ecclésiastiques qui s'assemblaient chaque semaine à Saint-Lazare pour la conférence, il dit un jour à saint Vincent : Je désire vivement, monsieur, que l'Église de France soit pourvue de bons évêques, car je sais combien il importe

(1) Tel était l'éclat de la renommée de ce grand homme, et la gravité de ses mœurs, que, lorsque Louis XIV l'apercevait de loin dans le parc de Versailles, il ne pouvait se défendre d'une sorte de crainte respectueuse. « Je ne sais pourquoi *cette grande calotte m'impose*, disait-il à ses courtisans. »

à la religion que le sacerdoce soit en honneur; ce que vous me dites des conférences, me les fait considérer comme une pépinière sacrée d'où je puis tirer de vertueux et savans prélats; nommez-moi ceux qui vous semblent dignes d'être promus à l'épiscopat, je les proposerai au roi, afin qu'ils soient nommés par lui aux évêchés qui viendront à vaquer. Vincent-de-Paul lui en cita sur-le-champ plusieurs, dont le cardinal écrivit les noms de sa propre main, et qu'il éleva successivement selon leur mérite. Ces choix se trouvèrent si bons, que Louis XIII, après la mort du cardinal de Richelieu, voulut continuer de recruter des évêques dans une assemblée d'où l'on avait tiré déjà une foule de haut dignitaires ecclésiastiques qui unissaient à la pureté de vie, un zèle modéré par la prudence et la charité. Il envoya souvent son confesseur à Saint-Lazare, pour demander au saint supérieur la liste de ceux qu'il jugeait propres à l'épiscopat; mais ceci se passa si secrètement, qu'aucun des ecclésiastiques de la conférence ne s'en douta, tant que vécut Vincent-de-Paul.



CHAPITRE XXV.

Fondation de Séminaires.

Vincent-de-Paul avait établi les retraites des ordinans et les conférences ecclésiastiques dans le but de ramener les prêtres au véritable esprit de leur état. Il avait rallumé, de ses mains pieuses et actives, la lampe ardente de la ferveur parmi le clergé de la capitale, et il en nourrissait la flamme de manière à lui faire jeter le plus vif éclat; c'était beaucoup, mais cela ne suffisait pas encore pour compléter l'œuvre de régénération cléricale qu'il méditait.

Les exercices des ordinans produisaient de beaux fruits, mais ils péchaient par la durée. On ne se défait pas, en dix ou douze jours, de son ignorance, de sa dissipation et de ses mauvaises habitudes; ce travail était un placage précieux et

habilement fait, mais il était à craindre qu'il ne finît par se détériorer à la longue. Il vaudrait mieux, pensait Vincent-de-Paul, labourer une terre vierge que de recommencer sans cesse ces défrichemens hâtivement conduits, où il reste toujours des souches de péché, qui poussent sans cesse des rejetons. Il faudrait s'emparer de bonne heure des jeunes gens qui découvrent une vocation précoce pour l'état ecclésiastique, afin de leur jeter dans l'âme les belles semences de la vertu : accoutumés de longue main à porter le joug de la discipline, ils finiraient par le trouver léger et on pourrait les dresser à loisir, ces jeunes athlètes du Seigneur, à la lutte acharnée qu'ils doivent soutenir un jour contre le monde, et contre Satan, ce cauteleux et vigilant adversaire qui en est le prince.

Ce fut à la suite de semblables réflexions, que Vincent-de-Paul destina le collége des Bons-Enfans, qu'il avait quitté, à recevoir les jeunes clercs qu'il voulait élever dans les bonnes mœurs et l'étude des lettres. Il commença ce petit séminaire l'an 1636, et le transféra, dix ans après, dans une autre maison plus rapprochée de Saint-Lazare, à laquelle il donna le nom de Saint-Charles. Ce petit séminaire prospérait, et tous ces jeunes arbrisseaux, la douce espérance de l'Église, réjouissaient les yeux de celui qui les avait plantés dans une terre sainte et fertile ; mais ce

n'étaient encore, hélas! que des arbustes qui ne pouvaient donner des fruits et de l'ombrage qu'au bout d'un assez grand nombre d'années, et l'Église était en souffrance en attendant ce secours éloigné.

Il faudra d'autres séminaires, se dit un jour pensivement le saint, et ceux-là seront destinés aux grands arbres en état de porter promptement des fruits; mais ne précipitons rien et laissons faire à Dieu.

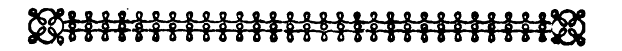
Quelque temps après saint Vincent-de-Paul fut mandé au palais Cardinal, et admis, comme cela lui arrivait fréquemment, dans le cabinet particulier du ministre. Après l'avoir consulté sur le sujet pour lequel il avait désiré le voir, Richelieu lui demanda familièrement des nouvelles de Saint-Lazare, de la conférence, des ordinans, et voulut savoir si tout allait bien, et s'il restait encore quelque chose à faire dans l'intérêt de la religion. Saint Vincent répondit :

« Qu'après les exercices des ordinans, et l'u-
« sage des conférences spirituelles entre les ecclé-
« siastiques, il semblait qu'il ne restait autre
« chose à désirer que l'établissement des sémi-
« naires dans les diocèses, non pas tant pour les
« jeunes clercs, dont les fruits étaient un peu
« tardifs, que pour ceux qui étaient près d'en-
« trer dans les saints ordres, ou qui les avaient
« déjà reçus; qu'ils seraient exercés dans ces

« écoles de vertu, à l'oraison, au service divin, « aux cérémonies, au chant, à l'administration « des sacremens, au catéchisme, à la prédication, « et aux autres fonctions ecclésiastiques; qu'ils y « apprendraient aussi les cas de conscience et les « autres parties plus nécessaires de la théologie, « de sorte qu'ils seraient rendus capables, non- « seulement de travailler à leur perfection parti- « culière, mais encore de conduire les âmes dans « les voies de la justice et du salut; que, faute de « cela, on voyait fort peu de prêtres qui eussent « les qualités nécessaires pour servir et édifier « l'Église, et qu'au contraire il y en avait grand « nombre de vicieux, d'ignorans, et de scanda- « leux, qui servaient de pierre d'achoppement « au peuple. »

Je goûte fort votre proposition, dit le cardinal en souriant de son spirituel sourire, et je veux choisir, pour l'exécuter, celui-là même qui l'a faite. Entreprenez ce séminaire, monsieur Vincent, et je vous promets de vous soutenir de mon crédit et de mes moyens. Le supérieur de Saint-Lazare s'inclina respectueusement, et prit congé du cardinal en lui promettant de se mettre incessamment à l'œuvre. Quelques jours après, le ministre lui envoya mille écus pour commencer, et saint Vincent les employa à l'entretien des premiers ecclésiastiques qu'il reçut, au mois de février de l'année 1642, au collége des Bons-Enfans.

C'est ainsi que Vincent-de-Paul établit le séminaire des Bons-Enfans par les bienfaits d'un des plus grands ministres que la France ait eus.



CHAPITRE XXVI.

Mademoiselle le Gras se consacre au service des pauvres. — Son inspection des congrégations de charité des provinces. — Elle fonde celles de Paris.

Vincent-de-Paul était l'homme du monde le plus savant dans la charité pratique; on eût dit que sa principale affaire était de s'employer pour les pauvres. Au soin de les évangéliser, il ajoutait celui de les secourir, et l'on ne pouvait parler devant lui d'infortune ou d'indigence, que les larmes ne lui vinssent aux yeux, et que la pâleur subite de son visage ne témoignât combien ses entrailles étaient émues. Nous l'avons vu prendre la première idée des confréries de la charité, dans la Bresse, auprès du lit où gémissait un paysan pauvre et malade; le beau succès de cette association de bienfaisance l'encouragea à en fonder d'autres en divers lieux. Comme les bonnes entreprises ont particulièrement besoin d'être cul-

tivées et soutenues, à leur naissance, pour arriver à leur perfection, Vincent-de-Paul visitait souvent ces charitables confréries, ou les faisait visiter par ses missionnaires, autant que les occupations nombreuses de sa congrégation le lui permettaient; mais, à la fin, elles se multiplièrent de telle sorte, qu'il ne lui fut plus possible de faire ces visites sans négliger des soins encore plus importans; il se trouvait, à cet égard, dans un grand embarras, lorsque Dieu inspira à une vertueuse dame, dont il était le directeur, de se dévouer, sous ses ordres, à ces œuvres de charité. Cette dame qui est devenue célèbre, elle aussi, par sa conduite charitable et sainte, était Louise de Marillac, nièce d'un maréchal de France et veuve d'un gentilhomme nommé le Gras, qui avait été secrétaire de la reine Marie de Médicis.

Être la pénitente de Vincent-de-Paul, et ne pas avoir le cœur embrasé d'amour pour les pauvres, c'était chose impossible en soi; Louise de Marillac, comme la terre embaumée du poète persan (1), prit bientôt le parfum de la rose en vivant près d'elle, et déclara un jour, par écrit, à son directeur, qu'elle se sentait fortement pressée du désir de s'adonner entièrement au service des malheureux. Comme elle lui demandait humblement avis là-dessus, il lui fit une réponse conçue en ces termes : « Oui certes, mademoiselle (2),

(1) Saadi.

(2) Le titre de dame n'appartenait alors qu'aux femmes de la

« je le veux bien, puisque Dieu vous a donné ce « saint sentiment. Communiez demain, et après « cela vous commencerez les saints exercices que « vous vous êtes ordonnés. Je ne saurais vous « exprimer combien mon cœur désire ardemment « de voir le vôtre, pour savoir comme cela s'est « passé en lui : mais je m'en veux bien mortifier « pour l'amour de Dieu, auquel seul je désire que « le vôtre soit occupé. Vous avez paru aujourd'hui « devant les yeux de Dieu comme un bel arbre, « puisque par sa grâce vous avez produit un tel « fruit. Je le supplie qu'il fasse par son infinie « bonté, que vous soyez à jamais un véritable ar- « bre de vie, qui produise des fruits d'une vraie « charité. »

Saint Vincent n'était pas homme à laisser rouiller, faute d'emploi, des dispositions charitables; aussi, vers le commencement de l'année 1629, il proposa à sa pénitente d'entreprendre, à son exemple, quelques voyages dans les lieux où les confréries de la charité étaient établies, afin de veiller à ce que le service des pauvres fût fait avec zèle, attention et dévouement. Louise de Marillac accepta avec joie cette mission tout évangélique, et prouva bientôt qu'elle y était propre en relevant les confréries déchues, affermissant celles qui étaient chancelantes, et perfectionnant

haute aristocratie; l'épouse d'un simple gentilhomme n'avait droit qu'à celui de demoiselle.

celles qui étaient en voie de succès. Elle ranimait la ferveur des *servantes des pauvres*, leur enseignait un peu de pharmacie, fournissait à la trésorière des drogues coûteuses, auxquelles elle joignait des aumônes en argent et en linge. Pendant plusieurs années, elle s'appliqua entièrement à ces exercices de charité, et visita tour à tour les diocèses de Paris, de Beauvais, de Senlis, de Soissons, de Meaux, de Châlons en Champagne; partout ses travaux furent bénis de Dieu. Elle faisait ses voyages et ses aumônes à ses dépens. Après avoir ainsi employé le printemps, l'été et l'automne, elle revenait ordinairement passer l'hiver à Paris, où elle rendait la même assistance aux pauvres de la ville qu'à ceux des campagnes.

Son zèle était si grand, que Vincent-de-Paul se crut obligé en conscience de le modérer, et de lui donner le conseil de ne pas s'oublier si profondément elle-même pour le service du prochain.

« Béni soit Dieu, lui écrivait-il un jour, de ce « que vous voilà arrivée en bonne santé; ayez « donc soin de la conserver pour l'amour de Notre-Seigneur et de ses pauvres membres, et « prenez garde de n'en pas trop faire; car c'est « une ruse du démon, dont il se sert pour tromper les bonnes âmes, pour les inciter à faire plus « qu'elles ne peuvent, afin qu'elles ne puissent « plus rien faire; au contraire l'esprit de Dieu « excite doucement à faire avec raison, afin qu'on

« accomplisse avec persévérance : faites donc « ainsi, mademoiselle, et vous agirez dans l'esprit « de Dieu. Lorsque vous serez louée et estimée, « unissez votre esprit au mépris, aux moqueries « et aux affronts que le Fils de Dieu a soufferts. « Certes, un esprit vraiment humble est humilié « autant par les honneurs que par les mépris, et « fait comme l'abeille qui compose son miel aussi « bien de la rosée qui tombe sur l'absinthe que « de celle qui tombe sur la plus douce des fleurs. « J'espère que vous en userez ainsi. »

Par ses soins et la coopération de Vincent-de-Paul, toutes les paroisses de la capitale eurent bientôt des confréries de Charité, et ces confréries enfantèrent une institution qui était réservée à devenir bien autrement grande qu'elles, quoique, dans ses commencemens, elle fût humble comme les fleurs sauvages qui croissent au bord des chemins et que le voyageur foule aux pieds sans daigner les voir : nous voulons parler de la célèbre compagnie des Filles de la Charité. Cette compagnie dont l'humanité s'honore, que le protestantisme vante en avouant qu'une pareille fleur ne naîtra jamais sur son sol (1), et qu'enfin la philosophie du dix-huitième siècle a saluée du

(1) Les Anglais, si fiers de leurs établissemens philanthropiques, avouent que celui des sœurs de charité leur manque, et nous l'envient. M. Necker, dans ses *Opinions religieuses*, est obligé de convenir que cette belle institution n'appartient qu'à la religion catholique, et qu'elle en a seule l'honneur et la gloire.

nom d'admirable, elle qui se raillait de tout (1).

Tant que les confréries de charité ne furent établies que dans les petites villes et dans les campagnes, les femmes qui s'y faisaient admettre, désireuses de remplir exactement leurs obligations, prirent au sérieux leur qualification de *Servantes des Pauvres*, et servirent en effet les pauvres de leurs propres mains. A Paris même, dans l'origine, les bourgeoises ne craignaient de compromettre, ni leur robe de drap noir, ni leur massive chaîne d'argent d'où pendait leur trousseau de clefs, en gravitant vers les toits sous lesquels grelottaient les pauvres de leurs paroisses respectives, et en leur portant elles-mêmes ce qu'il leur fallait; mais quand les dames de qualité s'agrégèrent à la confrérie, il n'y eut guère moyen de leur laisser porter, dans des mains couvertes de diamans et sous des voiles de point d'Angleterre, la pauvre soupe de l'indigence. Quelques unes pourtant s'y déterminèrent par merveille d'humilité; mais leurs seigneurs et maîtres, comme s'intitulaient alors les maris du grand monde, prirent de l'humeur, et il fallut se décharger de ce soin pieux sur des domestiques

(1) Voltaire lui-même n'a que des paroles de louange pour les filles de la charité. « Peut-être, dit-il, n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la plus haute naissance, pour soulager, dans les hôpitaux, ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain, et si révoltante pour notre délicatesse. »

qui s'en acquittaient de mauvaise grâce et avec la maladresse maussade de gens qu'on pousse à quelque chose qui leur répugne et les avilit. On vit qu'il était absolument nécessaire d'avoir des personnes exprès et qui ne fussent occupées qu'à servir les pauvres malades; mais où les prendre? L'emploi n'avait pas d'amateurs.

Après y avoir pensé devant Dieu, Vincent-de-Paul se souvint qu'il se trouvait parfois, dans les missions des campagnes, des filles de piété et d'honneur qui n'avaient point de vocation pour le mariage et que le manque de dot empêchait d'entrer au couvent. Il s'en trouvera peut-être dans le nombre qui seront bien aises de se sanctifier en soignant les pauvres malades, dit le supérieur des missionnaires; essayons de ce moyen-là. Il s'en trouva deux, en effet, qui acceptèrent cette proposition dans le cours de la mission suivante; quelques autres suivirent et marquèrent une égale bonne volonté; mais les pauvres créatures manquaient, les unes d'adresse, les autres de courage, les autres de persévérance; en sorte qu'on fut contraint de les renvoyer. Enfin pourtant la Providence s'en mêla et fit découvrir trois bonnes jeunes filles, pieuses, adroites et intelligentes, que mademoiselle le Gras prit chez elle pour les former au rude service qu'on en attendait. Ces jeunes villageoises écoutèrent ses instructions et en profitèrent si bien, qu'elles s'acquittèrent de leurs devoirs, dans les diffé-

rentes paroisses où on les envoya, à l'édification de tout le monde.

Louise de Marillac bénit le Seigneur en voyant que son ouvrage était bon; mais elle avait une tête pensante, et les obstacles qu'il lui avait fallu surmonter pour obtenir ce résultat lui firent craindre que le bien qui s'opérait par le moyen de ces saintes filles, qui ne tenaient ni au clergé, ni à la confrérie, et qui vivaient isolées et indépendantes, n'eût pas toutes les chances de durée désirables. Il lui vint alors à l'esprit une de ces hautes pensées de dévouement chrétien qui font sourire Dieu et les anges. Si je me consacrais entièrement à cette œuvre, dit-elle; si je formais une communauté de ces pieuses et bonnes créatures, le bien qu'elles font se perpétuerait nécessairement. Elle communiqua ce projet à Vincent-de-Paul, qui ne l'approuva pas d'abord et lui fit la réponse suivante :

« Quant à cet emploi, je vous prie une fois « pour toutes de n'y point penser, jusqu'à ce que « Notre-Seigneur fasse paraître qu'il le veut; car « on désire souvent plusieurs bonnes choses d'un « désir qui semble être selon Dieu, et néanmoins il « ne l'est pas toujours; mais Dieu permet ce dé« sir afin de préparer l'esprit à ce que veut la Pro« vidence. Saül cherchait des ânesses, et il trouva « un royaume. Saint Louis prétendait à la conquête « de la Terre-Sainte, et il obtint la conquête de « soi-même et la couronne du ciel. Vous cherchez

« à devenir la servante de ces pauvres filles, et « Dieu veut que vous soyez la sienne et peut-« être de plus de personnes que vous ne seriez en « cette façon. Pour Dieu, mademoiselle, que « votre cœur honore la tranquillité de celui de « Notre-Seigneur, et il sera en état de le servir. « Le royaume de Dieu est la paix au Saint-Esprit; « il régnera en vous, si vous êtes en paix. Soyez-y « donc, s'il vous plaît, et honorez souverainement « le Dieu de paix et de dilection. »

Et par une autre lettre il lui manda : « Je n'ai « pas l'esprit assez éclairé devant Dieu en cette « affaire, et une difficulté m'empêche de voir « quelle est sa volonté. Je vous supplie, mademoi-« selle, de lui recommander ce dessein pendant « ces saints jours, auxquels il communique plus « abondamment les grâces du Saint-Esprit. »

Il tint deux ans la sainte veuve dans cette irrésolution, l'exhortant à se confier uniquement à Dieu, et l'assurant qu'il lui ferait connaître avec le temps sa volonté, et qu'elle ne serait point trompée. Cette volonté sainte se manifesta en effet; car Dieu la fit connaître si clairement par la bénédiction qu'il donna à ses premiers essais, que saint Vincent ne put refuser plus long-temps de se rendre et de coopérer aux desseins de la Providence sur cette charitable émule des Paule, des Marcelle et des Fabiola (1).

(1) Riches et saintes veuves du quatrième siècle, qui soignaient les

C'est ainsi que Vincent-de-Paul devint, presque sans le vouloir, l'instituteur et le père spirituel d'une communauté qui trouverait grâce devant l'athéisme lui-même, s'il devenait gouvernement, et qui fleurirait encore forte et verdoyante parmi les ruines du catholicisme, comme l'arbuste solitaire de Babylone sur les palais écroulés de Ninus et de Sémiramis.

Cette nouvelle compagnie n'était pas ce qu'on appelait alors une *religion*. Saint Vincent lui-même disait : « Les Filles de la Charité ne sont « pas des religieuses, mais des filles qui vont « et viennent comme des séculières. Ce sont « des personnes de paroisses sous la conduite des « curés, et si nous avons la direction de la mai- « son où elles sont élevées, c'est parce qu'il a plu « à Dieu, pour donner naissance à leur petite « congrégation, de se servir de la nôtre. Il y a « cette différence entre ces filles et les religieuses, « que la plupart des religieuses n'ont pour fin que « leur propre perfection, au lieu que ces filles « sont occupées comme nous au salut et au sou- « lagement du prochain. »

Voici comme saint Vincent dépeignait ces courageuses femmes, dès les premiers jours de leur association : « Elles n'ont pour monastères, di- « sait-il, que les maisons des malades; pour

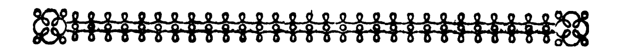
malades de leurs propres mains, et pansaient leurs ulcères; on attribue particulièrement à Fabiola la fondation du premier hôpital qu'ait eu Rome.

« cellule, qu'une pauvre chambre, qui est bien
« souvent de louage; pour chapelle, que l'église
« de leur paroisse; pour cloître, que les rues de
« la ville; pour clôture, que l'obéissance; pour
« grille, que la crainte de Dieu, et pour voile (1),
« que la sainte modestie. »

Admirable peintre!

Les Filles de la Charité furent baptisées de ce beau nom par le peuple, dont nul n'approche dans l'art d'approprier les noms aux choses. Vincent-de-Paul respectant le nom populaire, le conserva, en y ajoutant celui de Servantes des Pauvres, qui n'en était que l'explication.

(1) On voit, par ce portrait, que le voile n'a jamais fait partie, même dans l'origine, du costume des filles de la charité. Quant à la coiffe avancée qu'elles portent aujourd'hui, et que des peintres historiques leur donnent dans des tableaux du temps de Louis XIII, comme cela se voit à Saint-Sulpice, par exemple, c'est un anachronisme de leur façon; car cette manière de se coiffer date de Louis XIV. Une tradition puisée à bonne source, et qu'Abelly a conservée, nous apprend que ce prince, rencontrant un jour, dans les jardins de Versailles, une jeune fille de charité, dont la figure était intéressante, coiffée du petit bonnet d'étoffe collant et découvert, que portaient alors les femmes du peuple, lui jeta son mouchoir de batiste sur la tête, et que ce mouchoir s'arrangea de lui-même dans la forme de cette coiffe qu'elles ont toujours portée depuis.



CHAPITRE XXVII.

Règlement de Vincent-de-Paul pour les Filles de la Charité. — Elles vont à l'armée. — Leur proscription. — Leur rappel.

L'humble berceau de la compagnie des Filles de la Charité, fut placé d'abord dans la propre maison de mademoiselle le Gras, près de Saint-Nicolas-du-Chardonneret; un peu plus tard, ces saintes filles furent transférées, par l'avis de Vincent-de-Paul, au village de La Chapelle, situé à une demi-lieue de Paris; le séjour de la campagne lui ayant semblé le plus convenable pour les élever dans l'esprit d'humilité et de pauvreté qui était conforme à leur profession de servantes des pauvres. Elles demeurèrent en ce lieu près de neuf ans, au bout desquels on les fit revenir à Paris (1), et elles furent logées dans le faubourg Saint-Lazare.

(1) L'an 1642.

L'intention de Vincent-de-Paul et de mademoiselle le Gras n'avait été d'abord que de reprendre une branche abandonnée de l'ancien service de l'Hôtel-Dieu, dont les sœurs hospitalières allaient souvent soigner, avant la réforme de 1505, les malades à domicile, et ils avaient eu particulièrement en vue les villes dépourvues d'hôpitaux. Mais leur communauté s'étant graduellement augmentée, et plusieurs filles de bonne éducation s'y étant fait admettre, Vincent-de-Paul les jugea propres à divers emplois, et les associa à des œuvres de différentes sortes. C'est ainsi qu'il les chargea de l'éducation des jeunes filles pauvres, du soin et de l'éducation des enfans trouvés et qu'il leur confia la direction de l'hospice des vieillards, de celui des galériens et de l'hôpital général qu'il fonda depuis. Il fit plus, il leur donna une mission qui semble au-dessus de la force morale de leur sexe. Le siége de Dunkerque ayant amené à Calais une multitude de blessés, il consentit, sur leur demande, à ce qu'elles se missent à la suite de l'armée française pour se consacrer au service des pauvres soldats mutilés ou mourans qui n'avaient qu'une tente pour hôpital. Vincent-de-Paul se connaissait trop en dévouement chrétien pour ne pas apprécier à sa juste valeur celui de ces femmes héroïques; aussi ne craignait-il pas de les proposer pour modèle même aux zélés missionnaires de Saint-Lazare.

« Je recommande, disait-il un jour, à vos prières « les Filles de la Charité que nous avons envoyées « à Calais pour assister les pauvres soldats bles- « sés; de quatre qu'elles étaient, il y en a deux qui « sont mortes; elles étaient les plus fortes et les « plus robustes de leur compagnie; cependant les « voilà qui ont succombé sous le faix; imaginez- « vous cinq ou six cents soldats blessés et mala- « des. Voyez un peu la conduite et la bonté de « Dieu, de s'être suscité en ce temps une com- « pagnie de la sorte, pourquoi faire? Pour assis- « ter les pauvres corporellement et même spiri- « tuellement, en leur disant quelques bonnes « paroles qui les portent à penser à leur salut; « particulièrement aux moribonds pour les aider « à bien mourir, leur faisant faire des actes de « contrition et de confiance en Dieu. En vérité, « messieurs, cela est touchant; ne vous semble- « t-il pas que c'est une action de grand mérite « devant Dieu que ces filles s'en aillent avec tant « de courage et de résolution parmi des soldats, « les soulager en leurs besoins et contribuer à « les sauver; qu'elles aillent s'exposer à de si « grands travaux et même à de fâcheuses mala- « dies, et enfin à la mort pour ces gens qui se sont « exposés aux périls de la guerre pour le bien de « l'Etat? Nous voyons donc combien ces pauvres « filles sont pleines du zèle de la gloire de Dieu « et de l'assistance du prochain. La reine nous a « fait l'honneur de nous écrire pour nous prier

« d'en envoyer d'autres à Calais, et voilà que
« quatre s'en vont partir aujourd'hui pour cela;
« une d'entre elles, âgée d'environ cinquante ans,
« me vint trouver vendredi dernier à l'Hôtel-Dieu
« où j'étais, pour me dire qu'elle avait appris que
« deux de ses sœurs étaient mortes à Calais, et
« qu'elle venait s'offrir à moi pour y être envoyée
« à leur place, si je le trouvais bon. Je lui dis :
« Ma sœur, j'y penserai. Et hier elle vint ici pour
« savoir la réponse que j'avais à lui faire. Voyez,
« messieurs et mes frères, le courage de ces filles
« à s'offrir de la sorte, et à s'offrir comme des vic-
« times prêtes à donner leur vie pour l'amour de
« Dieu et le bien du prochain; cela n'est-il pas
« admirable? Pour moi, je ne sais que dire à cela,
« sinon que ces filles seront nos juges au jour du
« jugement. Oui, elles seront nos juges, si nous
« ne sommes disposés comme elles à exposer
« notre vie pour Dieu. »

Vincent-de-Paul ayant été conduit à fonder l'institut des Filles de la Charité, par une combinaison d'événemens où se décelait la volonté de la Providence, crut qu'il ne devait épargner ni ses soins, ni ses peines pour répondre aux vues que Dieu avait sur elles; aussi s'appliqua-t-il à leur perfectionnement religieux et moral avec une sollicitude extraordinaire. Il leur prodiguait les exhortations pathétiques, les prudens conseils, les hautes considérations religieuses, et se montrait, à leur égard, aussi bon moraliste que

grand chrétien. Il leur donna aussi des règles de conduite si sages, si parfaitement bonnes pour faire fleurir et prospérer leur saint institut, que c'est encore la source où elles puisent, de nos jours, leur héroïsme à braver la mort, et l'inspiration de leurs bonnes œuvres (1).

La parole onctueuse et nourrissante de saint Vincent était aux pieuses Filles de la Charité, ce que la manne du désert était à l'armée de Moïse : elles la recueillaient dans leur cœur comme dans un vase très pur, et, afin de la garder plus longtemps, elles la mettaient par écrit après l'avoir entendue. C'est ainsi qu'elles ont amassé peu à peu un vrai trésor de maximes de vertu, trésor où se trouve la clef du ciel, et que nul voleur de la terre ne peut leur ravir.

Qu'il nous soit permis d'exposer à l'admiration du monde quelques unes de ces richesses cachées :

« Les Filles de la Charité, disait Vincent-de-« Paul, sont envoyées sur la terre pour représen-« ter la bonté de Dieu à l'égard des pauvres ma-« lades; elles doivent donc écouter leurs plaintes

(1) Ces règlemens, après avoir été pratiqués près de vingt années, furent approuvés par le cardinal de Retz. Ce prélat, dans ses lettres d'érection, rend au père et aux filles la justice qui leur était due; il met la nouvelle compagnie sous l'obéissance de Vincent-de-Paul et de ses successeurs. Le roi confirma le même établissement par des lettres patentes, qui furent vérifiées et enregistrées au Parlement de Paris, le 16 décembre 1668, et huit ans après, la même compagnie fut confirmée par le cardinal de Vendôme, légat du pape Clément IX.

« comme des mères : c'est-à-dire avec douceur,
« avec compassion, avec amour.

« Vous quittez l'oraison, ou la lecture, ou le
« silence pour assister un pauvre; soyez en
« paix; servir ce pauvre, c'est faire ce que vous
« quittez.

« L'amour de Dieu et du prochain, l'amour des
« pauvres, l'union entre elles composent le vête-
« ment intérieur des Filles de la Charité.

« Mes sœurs, Notre-Seigneur a eu à la fois soin
« du corps et de l'âme des malades, vous lui suc-
« cédez... Parlez donc aux pauvres de leur salut
« avec une parole ardente qui parte du cœur.

« Une Fille de Charité est un arbre qui ne doit
« porter de fruit que pour Dieu.

« Que votre premier soin au réveil soit d'ado-
« rer Dieu; endormez-vous le soir avec une bonne
« pensée.

« Ne demeurez jamais oisives. Après le service
« des malades, occupez-vous à coudre et à filer.
« Oh! il faut, mes filles, travailler pour gagner
« sa vie, et être bien soigneuses d'employer le
« temps dont Dieu vous demandera un compte
« bien exact. C'est une chose si précieuse que le
« temps!

« Vivez ensemble en grande union et ne vous
« plaignez jamais les unes des autres; supportez-
« vous mutuellement; chacune de vous a ses dé-
« fauts, et si vous ne supportez pas votre sœur,
« pourquoi vous supporterait-elle? Soyez mo-

« destes en tout temps et en tous lieux, mes
« filles.

« Respectez-vous les unes les autres, parce
« que vous êtes toutes au service d'un maître
« qui est plus grand que les rois et les princes
« du monde.

« Avez-vous jamais vu une belle robe de bro-
« card d'or? que cela est beau et éclatant! Mais
« si vous y ajoutez des escarboucles, des éme-
« raudes, des rubis, ces pierres précieuses en
« augmentent le prix d'une manière considéra-
« ble... Mes filles, vous ne ferez jamais une ac-
« tion par obéissance, que vous n'y ajoutiez
« comme un diamant.

« Votre vocation est la plus grande qui soit en
« l'Eglise de Dieu, car vous êtes martyres. »

Ces exhortations et ces conseils, qui venaient de Dieu, puisqu'ils avaient été médités devant lui, se gravèrent si profondément dans l'âme de ces pieuses filles, que ni les occasions les plus séduisantes, ni les périls les plus affreux, ne les en firent jamais départir. En Pologne, où les avait appelées Marie-Louise de Gonzagues, on les vit préférer le service des pauvres à celui des rois (1).

(1) Saint Vincent cite lui-même cet exemple à la compagnie dans une de ses conférences : « Je recommande, dit-il, à vos prières, nos sœurs de Pologne, qui donnent de si belles marques qu'elles ont l'esprit des vraies Filles de la Charité. Vous savez, mes sœurs, leur arrivée en Pologne, et comme elles ont été bien reçues de la reine, laquelle, après leur avoir laissé respirer quelque temps l'air du pays, et apprendre un peu le langage, leur dit : Or sus, mes sœurs, il est

En France, lorsque l'outre des révolutions eut crevé et laissé sortir les tempêtes, elles continuèrent leurs soins charitables à un peuple ivre de fureur, qui leur rendait le mal pour le bien; prêtes à se laisser égorger comme des agneaux que l'on conduit à la boucherie, dès qu'il plairait à cette tourbe sanguinaire, que l'anglais Burke appelait ironiquement les souverains du peuple français; et témoignant non-seulement du courage dans les souffrances, mais de l'humanité, de la douceur, de la modestie, tout ce qui est nécessaire enfin pour souffrir en dignes filles de la Charité. Et il se vit alors une chose étrange: les indignités qu'on faisait subir à ces saintes femmes soulevèrent d'indignation jusqu'aux peuples hérétiques; le parlement d'Angleterre s'en émut, et la puissante voix d'un de ses premiers hommes

temps de commencer à travailler; vous voilà trois, j'en veux retenir une auprès de moi, et vous, ma sœur Marguerite; et les deux autres iront à Cracovie servir les pauvres. La sœur dit: Ah! Madame, que dites-vous? nous ne sommes que trois pour servir les pauvres, et vous avez dans votre royaume tant d'autres personnes plus capables que moi pour servir Votre Majesté. Permettez-nous, Madame, de faire ici ce que Dieu demande de nous, comme nous faisons ailleurs. — Quoi! ma sœur! vous ne voulez donc pas me servir? — Pardonnez-moi, Madame, mais c'est que nous nous sommes données à Dieu pour servir les pauvres.

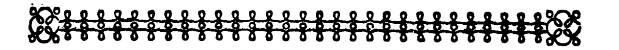
« Cela n'est-il pas bien, mes sœurs, ajoute saint Vincent, Dieu permis cet exemple! O Sauveur de mon âme, fouler aux pieds la royauté! quelle vertu est cela, mes filles? Ne faut-il pas vraiment avoir l'esprit que Dieu a donné à la compagnie des sœurs de la Charité! Eh! que vous êtes heureuses d'y être appelées! et heureuses serez-vous si vous y persévérez! » (*Conférence du 2 décembre 1657.*)

d'Etat, fit entendre ce noble appel du haut de la tribune britannique : « Filles de Vincent-de-Paul, venez à nous ; cet asile que vous refuse une ingrate et folle patrie, l'Angleterre vous le donnera. »

Et lorsque l'ouragan eut cessé de mugir, lorsque les lauriers des consuls eurent caché les mares de sang qu'avait faites la république, on rappela les pieuses exilées, afin de leur rendre la direction de ces hôpitaux *qu'elles seules savaient diriger,* disait le décret consulaire, *avec soin, intelligence, économie, en dignes élèves, en un mot, d'une institution dont le seul but est de former à la pratique d'une charité sans bornes.*

Saint Vincent-de-Paul, avec la largeur de vues qui le distinguait, avait dit dans ses règlemens : *Vous suivrez les armées, mes filles ; les hommes y vont pour tuer, vous irez pour guérir.* Elles ne reculèrent pas devant ce devoir périlleux.

De retour en France, où tout respirait la guerre, on les vit sur vingt champs de bataille disputer à la mort les mutilés de la victoire. Ce fut là que sœur Marthe reçut un jour des mains de Napoléon, qui honorait tous les genres de courage, l'étoile de la Légion-d'Honneur. Et cette femme parut grande encore à côté des géans de l'empire.



CHAPITRE XXVIII.

Institution d'une société de dames pour le service de l'Hôtel-Dieu.

Vincent-de-Paul n'était pas de ces hommes vains et dédaigneux, qui ne s'éclairent qu'à leur propre lampe, quelque pauvre qu'en soit la lumière, et qui tiennent en parfait mépris toute idée heureuse qui n'est point à eux; il écoutait très volontiers les ouvertures qu'on lui faisait dans l'intérêt bien entendu des classes pauvres et souffrantes, et pour peu que les plans qu'on lui communiquait fussent exécutables, il les entreprenait de bon cœur. Ces dispositions bien connues lui valurent un jour la visite de la belle présidente de Goussault, une jeune et pieuse veuve de haute naissance, qui avait refusé les plus grands partis de la cour pour se faire servante de Jésus-Christ dans la personne des pauvres malades.

Elle arriva un jour à Saint-Lazare, le cœur serré et les yeux humides de larmes; elle sortait de l'Hôtel-Dieu où elle avait trouvé les malades si mal soignés et si négligés sous le rapport spirituel, que cela lui fendait le cœur. Ne serait-il pas possible, M. Vincent, dit la charitable grande dame, d'étendre un peu votre pieuse sollicitude de ce côté-là? Et elle ajouta des détails si affligeans pour une âme religieuse, que le visage expressif de Vincent-de-Paul en fut bouleversé. Il réfléchit long-temps dans un profond silence; ces choses n'étaient pas précisément nouvelles pour lui, car il savait que l'Hôtel-Dieu, malgré ses règlemens d'une austère sagesse et d'une rare prévoyance (1), malgré les réformes qu'il avait

(1) Le plus ancien de ces règlemens eut pour auteur le doyen Étienne, qui vivait en 1217. Nous le citerons, en l'abrégeant, à cause des détails curieux et presque inconnus qu'il renferme. Sur le premier article de ce règlement, il est ordonné que deux chanoines de la cathédrale seront proviseurs de l'Hôtel-Dieu, suivant l'ancien usage établi dans le chapitre. Ensuite il est dit qu'un des frères de l'Hôtel-Dieu, prêtre, s'il s'en trouve un capable parmi eux, sera établi maître par le chapitre, auquel il jurera obéissance et fidélité. Si quelque homme ou quelque femme veulent renoncer au siècle et servir les pauvres, ils demanderont, au préalable, la permission des proviseurs, qui leur exposeront la règle de l'ordre, et, s'ils se trouvent disposés à l'observer, les proviseurs les présenteront au chapitre, qui pourra les admettre à servir les pauvres. On ne recevra tout au plus que trente frères lais, quatre prêtres, quatre clercs, et vingt-cinq sœurs. Personne ne sera reçu avec sa femme. Les frères auront la même tonsure que les templiers, et les sœurs auront les cheveux coupés comme les religieuses. Ceux ou celles qu'on recevra promettront au chapitre de garder la chasteté, de vivre dans le désappropriement, d'obéir aux proviseurs, au maître, et surtout au chapitre,

subies, était comme ces valétudinaires que la science est inhabile à guérir à cause des rechutes fréquentes qui suivent leurs éclairs de santé.

et de vivre en commun, selon les statuts de la maison. Les prêtres et les autres frères auront, pour leurs habits, chacun trois chemises et autant de caleçons de toile, à douze deniers au plus l'aune, une fourrure d'agneau, une robe fermée, noire ou brune, d'étoffe à cinq sous l'aune, un surtout fermé, fourré d'agneau, un manteau (*pannum*) de même étoffe et de même couleur, des chausses blanches, des souliers attachés avec des courroies. Les sœurs auront chacune trois chemises, trois grands tabliers, trois camisoles, une robe de saye (*sagio*), noire ou brune, du prix de cinq sous l'aune, un surcot d'agneau de même couleur, un manteau noir d'*ysanbrun*, ou de *galebrun*, ou de *saye*, des souliers et des bottines rondes. Elles auront de plus des chaperons ou couvre-chefs noirs, de toile ou de laine. Les frères et les sœurs auront des ceintures religieuses.

Avant qu'un malade soit reçu, il se confessera et recevra la communion; après cela on le mettra au lit et on le traitera comme le maître de la maison; on lui donnera tous les jours à manger avant que les frères soient servis, et tout ce qu'il souhaitera s'il se peut trouver et ne lui est pas contraire; il aura toujours six robes de chambre fourrées et dix paires de bottines; on ne le laissera jamais sans garde, et, de peur de rechute, après sa guérison, on le nourrira encore sept jours sain à la maison. Les proviseurs auront soin que le jour il y ait toujours auprès des malades trois sœurs, et la nuit une sœur et deux servantes.

Les proviseurs et le maître établiront un des frères receveur, qui tiendra registre des revenus et des aumônes; il se chargera de tous les dépôts avec la participation du maître et de quelques frères, et les mettra dans un endroit dont le maître aura une clef et lui l'autre. Aucun frère n'ira à la ville avec un compagnon de son choix; c'est au maître à nommer le compagnon.

Le frère ou la sœur qui auront dit des injures ou fait quelque serment énorme, ne boiront que de l'eau pendant un jour. Ceux qui auront frappé quelqu'un avec violence, seront excommuniés, et, de plus, ils jeûneront pendant sept jours et mangeront sur la terre nue. S'il arrive qu'un frère ou une sœur aient blessé quelqu'un jusqu'au sang, on les chassera de la maison. Si quelque frère ou quelque sœur

Figurez-vous, disait en s'animant madame de Goussault, alarmée de l'incertitude qui se peignait dans les yeux du saint; figurez-vous, que s'ils ont conservé à l'Hôtel-Dieu l'ancienne coutume, prescrite par les règlemens, de faire confesser les malades dès leur arrivée, ils ne les instruisent point du tout de l'importance de l'acte religieux qui leur est commandé, et ne les y disposent pas davantage. Or, je vous le demande, Monsieur, sur ces vingt-cinq mille confessions (1) réduites à l'état de pure formalité, combien y en a-t-il de nulles et de sacriléges? Et puis, savez-vous qu'il se trouve, parmi ces malades, bon nombre d'hérétiques qui se confessent aussi pour la forme, de crainte d'être renvoyés? Avisez à cela, Monsieur; ne pourrait-on pas faire quelque chose dans le genre de vos confréries de charité? une assemblée de dames pour prendre soin des malades de l'Hôtel-Dieu, par exemple?

sont, à l'heure de leur mort, en possession de quelque chose qu'ils n'aient point déclaré au maître, on ne fera aucun service pour eux, et ils seront enterrés comme des excommuniés. On délibérera sur les fautes graves en plein chapitre. Chaque semaine les frères et les sœurs s'assembleront au chapitre au moins une fois. On y lira deux chapitres de la règle de l'ordre, et, s'il faut donner la discipline, le maître disciplinera les frères à part, et la maîtresse châtiera les sœurs à part.

Ce règlement fut changé lors de la réforme de 1505; les sœurs grises y entrèrent à cette époque, et les frères prirent le costume des religieux de Saint-Victor. Le soin du temporel fut commis, par arrêt du Parlement, à huit bourgeois, qui devaient être nommés par les échevins et le prévôt des marchands.

(1) Il entrait alors, à l'Hôtel-Dieu, vingt-cinq mille malades chaque année; aujourd'hui il y en entre quatre-vingt mille.

Voilà une idée excellente, dit saint Vincent; mais l'exécution n'en est pas facile, et, quant à moi, je n'oserais porter ainsi la faux dans la moisson d'autrui, ni m'ingérer à rien faire de mon chef dans un hôpital qui a pour administrateurs des personnes que j'estime très sages et très capables d'y apporter les améliorations nécessaires.

Je conçois que, sans mission de l'autorité supérieure, vous n'osiez entreprendre pareille chose, reprit madame de Goussault; mais si M. l'archevêque vous l'ordonnait, que feriez-vous? — J'obéirais, madame, car ce serait alors mon devoir; mais jusque-là.....

La présidente sourit finement, prit congé, et, en montant dans son carrosse qui l'attendait à la porte de Saint-Lazare, elle dit à son cocher : Au palais archiépiscopal!

Quelques jours après, saint Vincent fut mandé par monseigneur François de Gondi. Madame de Goussault, dit le charitable archevêque, est venue me communiquer un projet qui me semble bon et auquel vous refusez de donner les mains, à ce qu'il paraît, jusqu'à ce que je vous y invite moi-même; puisqu'il vous faut mes ordres pour vous décider, je vous les donne, et j'ajoute que je vous prie de fonder cette assemblée de dames hospitalières le plus tôt que faire se pourra.

Il n'y avait plus qu'à obéir. Vincent-de-Paul ne répliqua point, et chercha aussitôt les moyens de former cet établissement. Il assembla pour cet

effet quelques vertueuses dames, qui se réunirent chez la présidente de Goussault, et leur fit l'ouverture de ce pieux dessein avec des paroles si onctueuses, que la proposition fut adoptée tout d'une voix, et que chacune des dames présentes promit de recruter pour la nouvelle compagnie, parmi toutes les personnes de distinction de sa connaissance.

Elles tinrent parole, et la seconde réunion fut plus brillante et plus nombreuse de beaucoup que ne l'avait été la première. Outre la présidente de Goussault et Louise de Marillac, expressément invitées par saint Vincent-de-Paul, on y vit madame d'Aligre, chancelière de France, la duchesse de Beaufort, épouse d'un petit-fils de Henri IV, la jeune marquise de Fouquet, mère du magnifique et malheureux surintendant de Louis XIV (1), madame de Miramion (2), la généreuse présidente de Herse, la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, cette femme si spirituelle et si patriotiquement charitable, dont les secours tombaient comme une rosée d'or sur les pauvres Français captifs en Barbarie. Et puis il y avait aussi l'admirable Ma-

(1) L'active charité de cette dame lui valut le nom de *mère des pauvres*. En apprenant la disgrâce et l'emprisonnement de son fils, elle dit ces belles paroles au pied de la croix : « Je vous remercie, mon Dieu, je vous ai toujours demandé le salut de mon fils, en voilà le chemin. »

(2) Fondatrice et première supérieure-générale des filles dites *Miramiones*, consacrées spécialement au service des malades.

rie des Landes, veuve du président de Lamoignon, dont les funérailles furent un triomphe (1), et que les mains des pauvres enfermèrent dans le tombeau.

L'ambassadeur de Pyrrhus crut voir, dans les sénateurs de Rome, un consistoire de rois; un chrétien n'aurait pas eu besoin d'exalter beaucoup son imagination pour voir, dans cette réunion de femmes saintes, une assemblée d'anges.

On commença par élire une supérieure. Madame de Goussault réunit tous les suffrages, et les supérieurs de Saint-Lazare furent nommés directeurs perpétuels de la Compagnie.

Les élections terminées, Vincent-de-Paul développa tout ensemble le mérite et les difficultés de cette entreprise. Il dit qu'il prévoyait bien qu'il s'élèverait des obstacles de la part de ceux qui auraient lieu de craindre que ces visites de charité ne missent au jour quelques abus qui de-

(1) Elle mourut le 30 décembre 1651. « Les pauvres, dit Abelly, pleurèrent sa mort avec abondance de larmes, et donnèrent des preuves extraordinaires de leur reconnaissance. Le service étant achevé, dans l'église de Saint-Leu, sa paroisse, ils se saisirent de son corps pour empêcher que les RR. PP. Récollets de la ville de Saint-Denis, établis par feu M. des Landes, son père, ne le transportassent dans leur couvent, où elle avait choisi sa sépulture. Ce qu'ils exécutèrent avec tant d'affection et de courage, que toute l'assistance en fut sensiblement touchée, et que les religieux qui étaient venus enlever ce précieux dépôt, furent obligés de le céder à l'effort de ces pauvres qui le descendirent dans la cave de cette église, pour avoir la consolation de retenir toujours auprès d'eux ce gage de leur charitable mère. »

meuraient encore cachés dans l'ombre. Il prescrivit une grande prudence aux dames de l'association, et se chargea, pour sa part, de prévenir les supérieurs ecclésiastiques et laïques de l'Hotel-Dieu. Il les informa, en effet, de la bonne intention des vertueuses dames qui se proposaient de leur servir d'auxiliaires dans l'assistance des malades, et glissa, dans la même phrase, un mot de l'ordre de M. l'archevêque de Gondi, qui autorisait cette pieuse invasion. Ces messieurs se soumirent de bonne grâce à ce qu'ils ne pouvaient empêcher, et s'il y eut des craintes sourdes et de secrets mécontentemens, il n'y parut pas au dehors.

Saint Vincent, tranquille sur ce point, procéda à la nomination des premières dames qui devaient commencer la charitable tâche dont on attendait tant de bons résultats. Il ne manqua pas de leur donner tous les avis nécessaires à la réussite de leur entreprise, et leur recommanda, entre autres choses, de s'habiller fort simplement, afin que les pauvres malades ne fissent point, sur leur triste position, de retours trop amers, en la comparant à la splendeur des grands du monde. La seconde recommandation qu'il leur adressa, fut d'invoquer Dieu et saint Louis en entrant dans cet asile de la souffrance, et la troisième, de se bien garder, par un zèle malentendu, de commettre la faute de contrister les religieuses en voulant l'emporter sur elles.

« Nous prétendons, leur disait-il, contribuer « au salut et au soulagement des pauvres, et c'est « ce qu'on ne peut faire sans l'aide et l'agrément « de ces bonnes religieuses qui les gouvernent; « il est donc juste de les prévenir d'honneur « comme leurs mères, et de les traiter comme « les épouses de Notre-Seigneur, et comme les « dames de la maison. C'est le propre de l'esprit « de Dieu d'agir suavement, et c'est le moyen le « plus assuré de réussir que de l'imiter en cette « manière d'agir. »

Le cœur des religieuses Hospitalières s'était fermé de crainte à l'approche des nobles dames; car il existait alors une ligne profonde de démarcation entre chaque caste; mais il se rouvrit à la douce chaleur de leur courtoisie. Outre la déférence qu'il était flatteur d'obtenir de personnes si haut placées, on pouvait s'assurer leur protection. On la sollicita quelquefois pour des parens, pour des affaires, et elle fut aussitôt et gracieusement accordée. Dès lors tout le monde fut en empressement, en zèle et en respect devant les illustres visiteuses qui eurent l'entière liberté d'aller de salle en salle et de lit en lit consoler les malades, leur donner de petites douceurs en rapport avec leur position, et les porter à faire un bon usage de leurs souffrances.

Elles parlaient avec une grande douceur à tous ces pauvres misérables, et les exhortaient à souffrir avec patience et avec soumission au bon

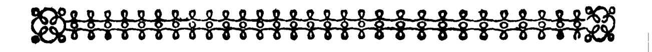
plaisir de Dieu. Elles tâchaient de les préparer à bien mourir, si leurs maladies étaient dangereuses, ou à prendre la ferme résolution de bien vivre, si elles ne l'étaient pas.

Nous l'avons déjà dit dans un autre ouvrage (1), les hospices sont le lieu du monde où le peuple écoute le mieux les préceptes de la religion et de la morale, parce que les mourans ont besoin de croyance, et les malheureux de consolation. Saint Vincent voyait aussi la chose sous cet aspect. « La maladie, disait-il, est un état fâcheux, « mais c'est un des plus puissans moyens pour « nous remettre dans notre devoir. C'est par là « que les âmes se purgent, et que celles qui n'ont « point de vertu ont un moyen efficace d'en acquérir. » L'œuvre des dames de l'Hôtel-Dieu était donc une œuvre d'amélioration sociale autant que de perfectionnement chrétien.

Dès la première année de ces visites charitables, on compta huit cents abjurations de luthériens, de calvinistes, de Turcs même, dont quelques uns avaient été blessés et pris dans des combats sur mer. Ces conversions, qui ne manquèrent pas de retentissement, mirent l'Hotel-Dieu en telle estime, que de riches bourgeois de Paris, étant tombés malades, demanderent d'y être reçus en payant leur dépense, pour y être traités comme les pauvres; ce qui leur fut accordé.

(1) Le conseiller du peuple, ou *Livre des hospices*.

Le nombre des confessions augmentant de plus en plus, les dames ne voulant pas surcharger de travail les chapelains ordinaires de l'Hôtel-Dieu, ajoutèrent à leur nombre six prêtres, à qui elles allouèrent un traitement sur les fonds de la société, et qui furent logés dans l'enceinte de l'hôpital.



CHAPITRE XXIX.

Fondation de l'œuvre des Enfans-Trouvés.

« La ville de Paris, dit l'évêque de Rhodez, étant d'une excessive étendue, et renfermant dans son enceinte un nombre presque innombrable d'habitans (1), il n'est pas possible d'empêcher tous les déréglemens qui se trouvent en la vie de

(1) Ceci n'est point une exagération, comme on pourrait le croire. La Caille, dans sa description de Paris, en 1714, c'est-à-dire du vivant même de l'évêque de Rhodez, donne à cette ville, *où l'on* comptait alors 989 rues, 21,700 maisons, sans compter les communautés, les hôpitaux, les séminaires, etc., une population de 700,000 âmes. Félibien explique cette grande population *en disant* que, dans Paris, on voyait plusieurs villes entassées pour ainsi dire les unes sur les autres, par la multiplicité des étages de chaque maison; il ajoute que le peu de largeur de la plupart des rues diminuait l'étendue du terrain que la ville occupait, et que cependant, avec tout cela, elle ne laissait pas d'avoir deux lieues de traverse *et six* lieues de tour.

quelques personnes particulières. Entre ces désordres un des plus pernicieux est celui d'exposer les enfans nouvellement nés, dont on ne met pas seulement la vie en péril, maïs aussi le salut ; car les mères dénaturées qui exercent cette inhumanité envers leurs enfans, se soucient pour l'ordinaire fort peu de les faire baptiser et d'assurer leurs âmes en abandonnant leurs corps. Le nombre en est si grand dans la ville et dans les faubourgs, qu'il va pour le moins à trois ou quatre cents chaque année, et, selon l'ordre de la police, les commissaires du Châtelet doivent lever ces enfans exposés, et faire leurs procès-verbaux des lieux et de l'état où ils les ont trouvés.

« Ils les faisaient porter ci-devant en la rue Saint-Landry, dans une maison qui était pour ce sujet appelée *la couche*, et ils y étaient reçus par une certaine veuve qui se chargeait du soin de leur nourriture; mais comme elle ne pouvait suffire avec une ou deux servantes à leur éducation, et que le revenu, qui était seulement de douze ou quatorze cents livres, n'était pas capable d'entretenir des nourrices pour les allaiter, ni de fournir à la dépense nécessaire pour élever ceux qui étaient sevrés, la plupart de ces pauvres enfans languissaient de misère et mouraient tôt ou tard dans cette maison. Les servantes mêmes, pour se délivrer de l'importunité de leurs cris, les faisaient endormir par le moyen de quelques drogues, qui causaient la mort à plusieurs. Ceux

qui restaient en vie étaient donnés à qui les venait demander, ou vendus à si vil prix, qu'il y en a eu pour lesquels on n'a payé que vingt sols. On les achetait ainsi quelquefois pour les faire téter des femmes gâtées, dont le lait corrompu les faisait mourir; d'autres fois pour servir aux mauvais desseins de quelques personnes qui supposaient des enfans dans les familles, et on a su qu'on en avait acheté (chose horrible) pour servir à des opérations magiques. De sorte que tous ces pauvres innocens étaient comme des victimes destinées à la mort, ou à quelque chose de pire. Nul d'entre eux n'échappait à ce malheur, parce que personne ne prenait soin de leur conservation, et ce qui est encore plus déplorable, plusieurs mouraient sans baptême, cette veuve ayant avoué qu'elle n'en avait jamais baptisé, ni fait baptiser aucun. »

Cet étrange désordre vint à la connaissance de saint Vincent qui en eut le cœur saisi de compassion. Ne sachant encore quel remède y apporter, il pria les dames de la Charité d'aller quelquefois dans cette horrible maison, non pas tant pour découvrir le mal qui s'y faisait, la chose n'étant que trop connue, que pour aviser aux moyens d'en arrêter le cours. Ces pieuses dames visitèrent donc la *maison de la couche*, et la vue de ces pauvres petits innocens qui étaient en effet plus à plaindre, dit Abelly, que ceux qu'Hérode fit massacrer, éveilla dans leur âme une

commisération si profonde et si forte que si elles n'eussent écouté que leur zèle, elles les eussent enlevés tous à ces limbes terrestres où il n'y avait pour eux que des tortures à souffrir. Mais voyant que cette entreprise était au-dessus de leurs forces, elles résolurent au moins d'en nourrir douze qu'elles tirèrent au sort pour honorer la Providence divine, dont elles ignoraient les desseins sur ces petites créatures. Ils furent mis dans une maison qu'on loua hors de la porte Saint-Victor, l'an 1638, sous les soins de mademoiselle le Gras et de quelques filles de la Charité que saint Vincent y envoya. On essaya d'abord de les faire subsister avec du lait de chèvre et de vache, et plus tard on leur donna des nourrices.

Ces vertueuses dames continuèrent leurs visites à la rue Saint-Landry, et, chaque fois que leurs moyens le leur permettaient, elles augmentaient le nombre des heureux qu'elles prenaient à leur charge; mais elles se désolaient souvent d'en enlever si peu à cette mort affreuse et certaine qui les menaçait; le bien qu'elles faisaient aux uns ne faisant que redoubler leur pitié pour les autres. Enfin ne pouvant plus résister aux mouvemens de compassion que Dieu leur inspirait, sans doute, elles résolurent de se charger de tout le reste, et, après avoir beaucoup prié Dieu, après s'être plusieurs fois concertées ensemble, elles tinrent une assemblée générale au commencement de l'année 1640, pour en délibérer et prendre une

dernière résolution. Dans cette assemblée, Vincent-de-Paul leur représenta en termes si touchans le rare mérite de cette œuvre, que, sous l'impression de cette éloquence simple et sublime qui s'était formée à l'école de Jésus-Christ, elles résolurent, tout d'une voix, de l'entreprendre, si coûteuse et si difficile qu'elle fût. En suite de cette résolution, tous les enfans qui restaient dans la *maison de la couche* furent portés à l'établissement nouveau où ils furent entretenus par les bienfaits de ces nobles dames et soigneusement élevés par les Filles de la Charité.

M. Capefigue, qui a supprimé la moitié des événemens avérés de la vie de saint Vincent-de-Paul, a jugé à propos d'enrichir ici son histoire de quelques aventures romanesques qu'il a puisées on ne sait où, et qu'il rattache au commencement de cette œuvre. Il prétend, par exemple, que saint Vincent, *au milieu de ces nuits d'hiver où la neige et la glace couvraient les rues, parcourait dans Paris les quartiers les plus écartés pour y ramasser les enfans qu'il apportait lui-même dans ses bras aux Filles de la Charité*. Il ajoute que, dans une de ses excursions nocturnes, *ayant eté rencontré par des brigands armés, il n'eut besoin que de se nommer pour les faire tomber à genoux*.

Pour ajouter quelques invraisemblances de plus à ce tissu de faits impossibles, il y joint un document qui ne vaut pas mieux et qu'il honore du titre de *journal de l'établissement*. Nous n'en

citerons que quelques paragraphes, qui édifieront le lecteur sur l'authenticité du reste.

« 22 *janvier*. — M. Vincent est arrivé vers les onze heures du soir; il nous a apporté deux enfans; l'un peut avoir six jours, l'autre est plus âgé : ils pleuraient, les pauvres petits ! Madame la supérieure les a confiés à des nourrices.

« 7 *février*. — L'air est bien vif : M. Vincent est venu visiter notre communauté; ce saint homme est toujours à pied. La supérieure lui a offert de se reposer; il a couru bien vite à ses petits enfans. C'est merveille d'entendre ses douces paroles, ses belles consolations; ces petites créatures l'écoutent comme leur père. »

Quelques mots suffiront pour faire tomber cet échafaudage de faits controuvés. A l'époque dont il s'agit, Paris était, le soir, un lieu si peu sûr, qu'une ordonnance de police y faisait ouvrir les théâtres à deux heures d'après midi et fermer à quatre heures et demie du soir en hiver, afin que les amateurs des jeux scéniques pussent regagner de jour leurs maisons où ils n'eussent pas été bien certains de rentrer avec leur bourse et leur vie, à la nuit tombée.

« Paris, dit le président Hénault, était alors bien différent de ce qu'il est aujourd'hui : il n'y avait point de lanternes, il y avait beaucoup de boue et quantité de voleurs. » Est-il probable alors qu'un vieillard de *soixante-quatre ans*, un supérieur de communauté, qui avait établi la

règle à Saint-Lazare, comme dans toutes les maisons qu'il avait fondées, de fermer toutes les portes et de se mettre au lit à neuf heures du soir, afin de se lever le matin à quatre heures, eût passé la nuit dans les rues, une lanterne à la main, comme Diogène, à la recherche d'enfans auxquels la loi lui défendait de toucher d'ailleurs, puisque c'était aux officiers du Châtelet de lever ces enfans sur place et de constater le fait par un procès verbal? Est-il probable que Vincent-de-Paul vînt de Saint-Lazare à la porte Saint-Victor, où étaient les enfans trouvés, *à onze heures du soir*, avec un enfant sur chaque bras, et qu'il se fît ouvrir les portes de cet établissement deux heures après que tout le monde y était livré au sommeil, pour s'en retourner ensuite *à pied* à Saint-Lazare; c'est-à-dire faire plus de deux lieues, en plein minuit, à travers une multitude de rues étroites et sinueuses où il faisait noir comme dans un four? Enfin est-il possible de faire cadrer ces visites fréquentes avec les nombreuses occupations dont Vincent-de-Paul était surchargé, occupations qui l'empêchaient même de visiter son hospice des galériens, où il ne se transportait guère *que d'intention*, dit Abelly, *faute de temps;* et quand on aura ajouté qu'il était convenu avec mademoiselle le Gras de traiter presque toutes les affaires de sa communauté *par écrit*, qu'il s'était déchargé du soin de la conscience des Filles de la Charité sur

M. Portail, et qu'enfin il y allait, dit son premier historien, *le plus rarement qu'il pouvait et après s'être fait presser trois ou quatre fois, même lorsque mademoiselle le Gras était fort malade*, que deviennent ces assertions?

Il faut reléguer ces contes avec celui qui a attaché saint Vincent à la chaîne des galériens; à quoi bon ces mensonges de mauvais goût dans une vie si belle et si pleine? Qu'on enchâsse des pierres fausses dans une imitation d'or, c'est bien; mais quand l'or est réel et au premier titre, il ne souffre que les perles fines et les diamans purs de la vérité.

Cependant la dépense de cette maison du faubourg où l'on recevait les enfans trouvés, montait d'une manière effrayante; saint Vincent avait obtenu, il est vrai, de la reine, mère du roi, la pieuse Anne d'Autriche, qui lui donnait quelquefois, la noble reine qu'elle était, jusqu'à ses diamans pour faire des aumônes, une rente de douze mille livres, assignée sur les cinq fermes générales; mais on en dépensait quarante mille, et l'on finit par craindre de succomber à la fin sous cette lourde charge. Cela obligea saint Vincent à réunir les dames de charité en assemblée générale, l'an 1648.

L'assemblée fut nombreuse, personne ne manquait; la fleur de la cour et de la ville se trouvait là. Vincent-de-Paul mit en délibération s'il fallait continuer de prendre soin des enfans trou-

vés, ou cesser de poursuivre cette bonne œuvre. Il proposa les raisons pour et contre; puis, élevant la voix, il conclut par ces paroles admirables que saint Jean Chrysostome eût avouées :

« Or sus, mesdames, la compassion et la cha-« rité vous ont fait adopter ces petites créatures « pour vos enfans; vous avez été leurs mères se-« lon la grâce, depuis que leurs mères selon la « nature les ont abandonnés. Voyez mainte-« nant si vous voulez aussi les abandonner. Ces-« sez d'être leurs mères pour devenir leurs juges; « leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je « m'en vais prendre les voix et les suffrages; il est « temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si « vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour « eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre « un charitable soin; et au contraire, ils mourront « et périront infailliblement, si vous les aban-« donnez; l'expérience ne vous permet pas d'en « douter. »

J'avoue que je n'ai jamais rien lu qui m'ait autant remué que ce discours, où le pathétique dépouillé de tout artifice oratoire, est porté aussi haut qu'il puisse humainement atteindre. Quel dut donc en être l'effet, lorsque cet homme, dont toute la vie n'était qu'une œuvre de charité (1), le pro-

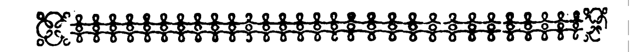
(1) « Eh! quel était, dit M. d'Arnaud, quel était ce modèle des âmes sensibles, des vrais héros de la vertu, des vrais chrétiens? un ecclésiastique sans aïeux, sans fortune, n'occupant aucune place; c'est à cet ecclésiastique que nous avons l'obligation de conserver, par

nonça d'une voix émue et avec l'accent inimitable qui vient du cœur! L'assemblée tout en larmes, promit de soutenir, *à quelque prix que ce fût*, cette sainte entreprise, et on délibéra, séance tenante, sur les moyens de la faire subsister.

La première résolution qui fut mise en œuvre, ce fut de demander au roi le château de Bicêtre, pour y mettre les enfans trouvés. On l'obtint; mais l'air trop vif de cette nouvelle demeure nuisait à la santé des enfans, et cette considération obligea les dames de la Charité de les faire revenir à Paris. On loua un fort grand local dans le faubourg Saint-Lazare, où ils furent élevés et nourris par dix ou douze filles de la Charité.

année, près de dix mille individus que notre libertinage et notre barbarie semblaient condamner à la mort dès qu'ils voyaient le jour; c'est à cet ecclésiastique que, sans distinction de rang, de pays, de culte même, les pauvres et les malades sont redevables des secours qui les rappellent à la vie... O nom cher et sacré pour les âmes sensibles!! Vincent-de-Paul, tu fus le meilleur des hommes, et, sans flatterie, j'ai pu te nommer l'homme unique. »

(*Délassemens de l'homme sensible*, t. I, p. 27.)



CHAPITRE XXX

Fondation de l'hospice des galériens à Marseille.

Nous avons vu, dans un chapitre *précédent*, la fondation du premier hospice des galériens dans la rue Saint-Honoré. Au milieu des soins divers qui se disputaient son esprit, Vincent-de-Paul n'oubliait pas ses misérables protégés et veillait de loin à ce que rien ne leur manquât, soit pour l'âme, soit pour le corps; mais comme la maison qu'ils occupaient ne leur appartenait pas en propre, et qu'elle n'avait point de revenu assuré, il prévoyait que cette œuvre charitable ne pourrait pas subsister long-temps avec ces deux désavantages. Il s'occupa donc sérieusement d'y remédier.

Pour cet effet, il pria le roi Louis XIII de consentir à ce qu'une ancienne tour, située entre la

rivière et la porte Saint-Bernard, fût destinée à servir d'asile à ces pauvres *enchaînés*, ce qui lui fut accordé en 1632. Il leur procura ensuite des aumones, entre autres celles de mademoiselle le Gras, qui leur rendit toute sorte de bons offices. Le soin et la charge du spirituel et du temporel de cet établissement roulèrent presque entièrement sur lui pendant plusieurs années; mais enfin Dieu inspira à une personne riche, qui mourut l'an 1639, de léguer par son testament six mille livres de rente à cette maison. La dame qui était chargée d'acquitter ce legs, désira qu'il y eût des filles de la Charité consacrées au service des forçats malades, et leur fit assurer leur entretien sur la même rente de six mille livres. Et comme ces pauvres gens se trouvaient les paroissiens du curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, on assigna aux ecclésiastiques de cette paroisse une somme de trois cents livres, à condition qu'ils leur diraient la messe, leur feraient des exhortations, des catéchismes, enterreraient leurs morts, et leur rendraient enfin tous les services spirituels que les Lazaristes leur avaient si long-temps rendus eux-mêmes gratuitement. Vincent-de-Paul, nonobstant cela, faisait faire des missions de temps en temps dans cet hospice qu'il avait mis en voie de prospérité, surtout lorsque les galériens s'y trouvaient en grand nombre et qu'ils étaient près d'être envoyés aux galères, afin de les consoler et de les disposer à faire un bon

usage de leurs souffrances et de leurs ignominies.

Et ses soins ne se bornèrent pas à la fondation de l'établissement de Paris, ils accompagnèrent les pauvres forçats jusqu'à Marseille. Il avait remarqué, pendant la mission qu'il y avait faite, que les malades y étaient dans le dernier abandon, demeurant toujours attachés à la chaîne, même pendant les fièvres les plus dangereuses; rongés de vermine d'ailleurs, et presque consumés de pourriture et d'infection. Son cœur charitable avait été profondément affecté de tant de misère, et il avait déterminé le comte Emmanuel de Gondi à fonder un hôpital pour ces malheureux; mais la mort était venue arrêter cette œuvre, et le cardinal de Richelieu, qui s'était fait porter au généralat des galères, ne songeait pas à continuer les bâtimens commencés par son pieux prédécesseur.

C'est pure distraction de la part de son éminence, pensa notre saint; car il a l'âme trop généreuse pour ne pas s'attendrir au récit des horribles souffrances de ces malheureux, dont le sort dépend maintenant de lui; si je lui en parlais?... Madame d'Aiguillon, dont l'âme est si bonne, si charitable, et dont l'influence n'est pas médiocre sur l'esprit de son oncle, m'appuierait sans doute..... essayons toujours. Il attendit que le cardinal et sa nièce fussent ensemble pour entamer cette conversation, et il n'eut pas plus tôt

représenté l'état de détresse des pauvres forçats de Marseille et l'extrême nécessité d'achever l'hôpital commencé par M. de Gondi, que la duchesse et le cardinal s'écrièrent ensemble : Ah ! mon Dieu ! mais cela devrait être fait déjà ! Et un mois n'était pas passé, que les murs de l'hospice s'élevaient de terre comme par magie !

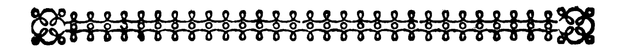
Richelieu fit bâtir l'hôpital, et la duchesse d'Aiguillon y joignit un don de quatorze mille livres qu'elle envoya aux prêtres de Saint-Lazare, à condition que quatre d'entre eux se chargeraient de l'instruction des forçats, et qu'ils leur feraient des missions tous les cinq ans, lorsque les galères seraient à Marseille ou dans les autres ports du royaume. On eût dit que le temps des magnifiques charités, le splendide et dévotieux moyen âge, était revenu sur ses pas à la voix *du pauvre prêtre gascon qui avait gardé des troupeaux pendant son enfance !*

L'hôpital était bâti, mais non doté ; car le pieux roi Louis XIII et son ministre étaient allés, à peu de distance l'un de l'autre, rendre compte de leur gestion à celui qui est le roi des rois et le seigneur des seigneurs ; cependant Vincent-de-Paul, pour lequel Anne d'Autriche avait une estime toute particulière, ayant été appelé au conseil de régence pour y donner son avis dans les affaires ecclésiastiques et les œuvres de piété, profita de sa position influente pour obtenir que le jeune roi assignât à cet hôpital douze mille li-

vres de revenu annuel, sur les gabelles de Provence. Cette maison si entravée dans le principe, devint alors, en peu de temps, une des plus commodes et des plus florissantes du royaume. On y comptait jusqu'à trois cents lits, et les malades étaient servis par d'autres forçats sur lesquels veillaient des infirmiers. L'intendant de la province en dirigeait le temporel, et les prêtres de la Mission le spirituel. L'évêque de Marseille, messire Jean-Baptiste Gault et M. Gaspar de Simiane, deux hommes d'une rare vertu, prirent à cœur cette entreprise et prodiguèrent leurs soins et leur fortune pour l'avancer, avant que les libéralités de Louis XIV en eussent assuré la durée. M. de Simiane vint exprès de Marseille à Paris pour solliciter l'expédition des lettres patentes du roi, qu'il obtint par le crédit de Vincent-de-Paul. Voici en quels termes il lui racontait, dès l'an 1645, les premiers fruits de cet hopital :

« Je vous écris pour vous faire savoir le progrès de l'hopital à l'établissement duquel vous « avez tant contribué. Vous aurez appris par ma « dernière comment après beaucoup de résistance, « par l'aide de Notre-Seigneur, on nous a donné « les malades des galères. Certes, je ne vous « saurais exprimer la joie que reçoivent ces pau- « vres forçats, lorsqu'ils se voient transporter de « cet enfer dans l'hopital qu'ils appellent un pa- « radis. A l'entrée seulement on les voit guérir « de la moitié de leur mal, parce qu'on les dé-

« charge de la vermine dont ils viennent couverts;
« on leur lave les pieds, puis on les porte dans
« un lit un peu plus mol que le bois sur lequel ils
« ont accoutumé de coucher; et ils sont tout ravis
« de se voir couchés, servis et traités avec un peu
« plus de charité que sur les galères, où nous
« avons renvoyé grand nombre de convalescens
« qui y fussent morts. Certes, Monsieur, nous
« pouvons dire que Dieu a béni cette œuvre; ce
« qui paraît non seulement en la conversion des
« mauvais chrétiens, mais même des Turcs qui
« demandent le saint baptême. »



CHAPITRE XXXI.

Les Allemands marchent sur Paris. — Missions à l'armée.

La France, jetée dans l'ombre sous les Valois par l'Espagne et l'Autriche réunies, se relevait fière et menaçante sous Richelieu, et jouait alors le premier rôle dans la guerre qui se faisait sur les bords du Rhin. Déjà le cardinal-ministre s'était emparé d'une partie de l'Alsace, lorsque le traité qu'il conclut avec les Hollandais, traité que le roi d'Espagne jugea périlleux pour ses domaines des Pays-Bas, fit éclater entre la maison de Bourbon et la maison d'Autriche, cette lutte longue et acharnée que Richelieu commença et ne vit point finir.

Le roi d'Espagne donna le signal des combats en faisant occuper par ses troupes l'électorat de Trèves, placé sous la protection de la France.

Or Richelieu n'était pas homme à abandonner les protégés de la France à l'heure du péril; il eût préféré, tant il avait le caractère noble et français, s'ensevelir sous les débris mêmes de la monarchie ; et Louis XIII pensait à cet égard comme son ministre. Aussi, le 26 mai 1635, un héraut d'armes se rendit à Bruxelles et fit, au cardinal-infant, une solennelle déclaration de guerre à l'Espagne au nom de la France. Le début de cette guerre ne fut pas précisément heureux; la campagne de Flandre et celle d'Alsace furent perdues, et le maréchal de Créqui échoua dans le Milanais; mais le duc de Rohan battit les Espagnols et les Autrichiens dans la Valteline; ce fut une faible consolation. Le Français est un être à part dans la grande famille humaine : c'est un composé d'air et de feu. Il ira se battre sous le pôle si vous voulez ; il affrontera la peste, subira la faim, se passera de vêtemens et marchera pieds nus à l'ennemi à travers les rochers des Alpes, pourvu qu'il aperçoive de loin la victoire ; mais il n'y a pas de peuple sous le soleil qui soit moins propre à être battu ; une défaite le démoralise, il en meurt de rage et de honte, il s'en dépite comme un enfant et, comme un enfant encore, il souffre sans dignité, car il pleure et crie. Aussi, grande fut la clameur publique qui s'éleva contre Richelieu, pour avoir conseillé au roi une guerre qui commençait mal. Le ministre, sans s'épouvanter des sourdes intrigues des grands et des cris désap-

probateurs de la multitude, s'occupa des préparatifs d'une campagne mieux concertée. Dès que le printemps eut ramené la saison des armes et des roses, comme disait un bel esprit de la cour de Louis XIII, Balzac, le cardinal de la Valette et le duc de Saxe-Weimar qui commandait les Suédois alliés de la France, donnèrent occasion aux bons habitans de Paris de faire des feux de joie sur la place de Grève, en délivrant Colmar et en prenant Saverne. Le maréchal de La Force, presque dans le même temps, battait et faisait prisonnier le général autrichien Colloredo, tandis que le duc de Rohan défaisait les Espagnols sur les bords du lac Côme, et que le maréchal de Créqui remportait, sur le marquis de Léganès, la grande victoire du Tésin. Tout allait au mieux; les cloches ne sonnaient plus que des *Te Deum*, et les Parisiens portaient le cardinal aux nues, lorsque, tout-à-coup, le bruit se répand que les Espagnols, délivrés des Hollandais, ont franchi la frontière. La France est envahie à son tour, et déjà même Jean de Wert a passé la Somme : l'ennemi n'est plus qu'à vingt lieues de la capitale!

Grande fut la terreur des Parisiens mal rassurés par leurs murailles qui ne les eussent pas sauvés de la faim en cas de siége, et qu'ils ne pouvaient border de troupes en cas d'assaut. Toute la population prit les armes; on enrôla jusqu'aux laquais, et Vincent-de-Paul mit à la disposition du

roi les vastes enclos de Saint-Lazare pour y dresser les nouvelles recrues, et les mettre en état de repousser l'ennemi. Voici ce qu'il écrivait en cette circonstance à un de ses prêtres qui s'occupait alors d'une mission au fond de l'Auvergne :

« Paris, dit-il, appréhende d'être assiégé par « les ennemis qui sont entrés dans la Picardie, et « qui la ravagent avec une grande armée, dont « l'avant-garde s'étend jusqu'à dix ou douze lieues « de cette ville ; de sorte que tout le plat pays s'y « vient réfugier, et l'épouvante est telle, que plu- « sieurs des habitans de Paris vont se retirer en « d'autres villes. Le roi néanmoins dresse une « armée pour s'opposer à celle-là, ses autres ar- « mées étant occupées au dehors ou aux extré- « mités du royaume ; et notre maison est le lieu « où l'on dresse et l'on arme les soldats nouvelle- « ment enrolés. L'étable, le bûcher, et les salles « sont pleines d'armes, et les cours sont remplies « de gens de guerre. Ce saint jour de l'Assom- « ption n'est pas exempt de ces embarras tumul- « tueux ; on commence à battre le tambour, quoi- « qu'il ne soit encore que sept heures du matin ; « et depuis huit jours on a dressé céans soixante « et douze compagnies. Or, quoique les choses « soient en cet état, toute notre communauté ne « laisse pas de faire sa retraite, trois ou quatre « exceptés qui sont sur le point de partir et de « s'en aller au loin. J'écris à M. l'abbé que je « pourrai lui envoyer quatre ou cinq de nos prê

« tres ; j'en enverrai d'autres à monseigneur d'Ar-
« les et de Cahors, et j'espère les faire partir au
« plus tôt, avant que les affaires se brouillent da-
« vantage. »

Vincent-de-Paul n'était pas seulement un saint homme, c'était un sujet fidèle et un excellent citoyen; l'incommodité que sa communauté eut à souffrir du voisinage des gens de guerre ne lui arracha pas un seul geste d'impatience; le supérieur et les religieux, sachant opposer le silence intérieur de l'âme au fracas des trompettes et des tambours, se réfugièrent dans le seul endroit qu'on leur eût laissé libre : l'église, où quelques uns d'entre eux durent se préparer bientôt eux-mêmes à la vie des camps; le cardinal ministre ayant décidé que vingt missionnaires Lazaristes iraient à l'armée, afin d'y maintenir les soldats dans la crainte de celui qui dispose de la victoire, et qui combat dans les vaillans hommes.

Le roi était alors à Senlis, Vincent-de-Paul s'y rendit en hâte pour remettre à la disposition de sa majesté le local, les ressources, les membres de sa congrégation ; il laissa même à Senlis un de ses prêtres chargé de lui faire parvenir les ordres du roi. Ce devoir rempli, il fit acheter des tentes pour les missionnaires de l'armée, avec des vivres, des mulets et des fourgons. Enfin il les équipa à ses frais, ainsi que l'eussent fait les prieurs de Saint-Lazare en plein moyen âge; et comme ce genre de service était tout nouveau, il leur donna un réglement

digne de sa prudence et conçu en ces termes :

« Les prêtres qui sont à l'armée se représen-« teront que Dieu les a appelés à ce saint em-« ploi : 1° afin d'offrir leurs prières et leurs ser-« vices au Seigneur pour l'heureux succès des bons « desseins du roi, et la conservation de son ar-« mée ; 2° pour aider les gens de guerre qui sont « dans le péché à s'en retirer, et ceux qui sont « en état de grâce à s'y conserver; enfin pour « faire leur possible pour que ceux qui mourront « sortent de ce monde en état de salut.

« Ils auront pour cet effet une particulière dé-« votion au nom que Dieu prend, dans l'Ecriture, « du *Dieu des armées*, et au sentiment qu'avait « Notre Seigneur quand il disait : *Non veni pacem* « *mittere, sed gladium*, et cela pour nous donner « la paix qui est la fin de la guerre.....

« Les vertus de charité, de ferveur, d'obéis-« sance, leur sont nécessaires pour cela; c'est « pourquoi ils en feront une continuelle prati-« que intérieure et extérieure, et notamment de « l'accomplissement de la volonté de Dieu.

« Ils célébreront la sainte messe tous les jours, « ou communieront à cet effet.

« Ils honoreront le silence de Notre-Seigneur « aux heures accoutumées, et le garderont tou-« jours à l'égard des affaires de l'État....

« Si on les applique à entendre les confessions « de pestiférés, ils le feront de loin et avec les « précautions nécessaires, etc. »

Quinze missionnaires partirent d'abord; c'était ce que Vincent-de-Paul en avait pour lors de disponibles, les autres étant occupés à des missions dans le midi de la France; mais on lui en avait demandé vingt, et il manda les Lazaristes les moins éloignés pour compléter ce nombre. Au moment où il se disposait à faire partir ses lettres de rappel, il apprend qu'une maladie contagieuse, de la nature la plus maligne, décime les troupes royales. Que fera le supérieur de Saint-Lazare? Se contentera-t-il d'exposer au danger les quinze missionnaires qu'il a fait partir, et retiendra-t-il les autres? Non certes, mais il ne les trompera pas, et c'est les yeux ouverts qu'il les envoie affronter le fléau. « La peste est à l'armée, écrit-« il à l'un d'eux; allez donc, monsieur, allez dans « le même esprit que saint François-Xavier alla « aux Indes, et vous remporterez comme lui la « couronne que Jésus-Christ vous a méritée par « son sang. »

Le courage moral des missionnaires Lazaristes, leur fidélité à remplir exactement les vues de leur digne supérieur, attirèrent sur leurs travaux les bénédictions du ciel. C'est ce que prouve cette lettre de félicitation que saint Vincent écrivit à l'un d'eux.

« Dieu soit loué, lui dit-il, de la bénédiction « qu'il donne à votre travail. O Jésus! monsieur, « qu'elle me paraît grande! Quoi! avoir déjà « procuré pour votre part le bon état de trois cents

« soldats qui ont si dévotement communié, et
« des soldats qui vont à la mort! il n'y a que celui
« qui connaît la rigueur que Dieu exerce dans les
« enfers, ou qui sait le prix du sang de Jesus-
« Christ répandu pour une âme, qui puisse com-
« prendre la grandeur de ce bien. Et quoi que je
« connaisse mal l'un et l'autre, il plaît néanmoins
« à sa bonté de me donner une estime infinie du
« bien que vous avez fait en ces trois cents pé-
« nitens. Mardi passé il y avait déjà neuf cents
« confessions faites en toutes les autres missions
« de l'armée, sans compter les vôtres, outre ce qui
« s'est fait depuis. O Dieu! monsieur, que cela est
« au-dessus de mon espérance! Il faut s'humilier,
« louer Dieu, continuer avec courage, et pour-
« suivre si vous n'avez d'autres ordres. »

Et dans une autre lettre du 20 septembre qu'il écrivit à M. Portail, pour s'excuser de ce qu'il ne pouvait envoyer les missionnaires qu'il avait fait espérer à M. l'abbé Olier : « Il nous est impossi-
« ble, lui dit-il, de vous envoyer sitot ces mis-
« sionnaires que vous attendez, parce que ceux
« que nous avions préparés ont été commandés
« de suivre les régimens qui étaient à Luzarches,
« à Pons, à Saint-Leu et à la Chapelle-Orly, et
« de camper avec eux dans l'armée, où déjà quatre
« mille soldats ont fait leur devoir au tribunal de
« la pénitence avec grande effusion de larmes.
« J'espère que Dieu fera miséricorde à plusieurs
« par ce petit secours, et que peut-être cela ne

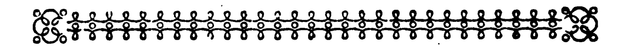
« nuira pas au bon succès des armées du roi. »

Cependant cette armée de recrues qui se composait de trente mille hommes levés à la hâte parmi les ouvriers, les apprentis et les laquais de la capitale, marchait à l'ennemi, avec toute l'ardeur française, sous la conduite de Louis XIII, du duc d'Orléans et du comte de Soissons. Les vieilles bandes impériales reculaient lentement devant elle et lui abandonnaient successivement les places fortes qu'elles avaient prises; on eût dit que Dieu résidait au milieu du camp, comme jadis quand l'arche d'alliance marchait à la suite de l'armée juive, et qu'il avait choisi pour tabernacle la tente de paix que les enfans de Vincent-de-Paul dressaient chaque soir au milieu de cette multitude de tentes de guerre. A chaque campement, ils confessaient une foule de soldats à peine formés qui marchaient ensuite au combat tranquilles, résolus, dédaigneux de la mort comme les héros de la légion Thébaine; car le sentiment religieux augmente le courage et ôte toute pensée de fuite; sans compter que ces dignes prêtres du Dieu des armées, leur disaient sans doute que le soldat qui meurt pour chasser l'étranger du sol de la patrie va revivre là-haut parmi les martyrs.

Après la reprise de Roye par les troupes royales, quelques uns des missionnaires, ceux qui avaient été atteints de la peste, vinrent achever leur guérison à Paris; les autres assistèrent au

siége de Corbie et à la défaite du duc Charles de Lorraine et de Gallas, que le duc de Saxe-Weimar, la Valette et le brave Rantzau refoulèrent jusqu'au Rhin. A la fin du mois de septembre 1636, lorsqu'il n'y eut plus une lance étrangère en France, les missionnaires de saint Vincent, heureux du succès des armes françaises, revinrent à Paris avec l'armée victorieuse qui fut reçue au son des cloches et aux applaudissemens de la ville délivrée. Le lendemain, il y eut foule et presse à s'étouffer sous les voûtes de Notre-Dame, où chacun voulait contempler à son aise les drapeaux allemands que Louis XIII venait de placer en regard des quarante-quatre drapeaux anglais (1), conquis sous les murailles de la Rochelle.

(1) Les quarante-quatre drapeaux pris sur les Anglais furent hier apportés au Louvre aux deux reines ; on leur fit faire un tour dans la cour, et de là on les porta à Notre-Dame. (MALHERBE, lettre 35e.)



CHAPITRE XXXII.

Aumônes envoyées à la Lorraine. — Secours aux réfugiés lorrains et anglais.

Pour juger sainement la guerre, il ne suffit pas d'assister en idée à la marche triomphale des troupes, ni de s'enflammer d'enthousiasme à la lecture d'un bulletin qui enlumine la victoire et jette les ravages dans l'ombre; il faut visiter le lieu de la scène, voir les moissons foulées sous les pieds des chevaux, les forts éventrés par les bombes, les villages réduits en cendres et les populations pâles, hâves, exténuées, mangeant l'herbe de la terre, les racines sauvages et le gland du chêne, faute de pain; c'est dans cet état désespéré que se trouvaient alors deux petits pays que leur position géographique donnait pour frontières à la France, la Lorraine et le duché de Bar.

Ces provinces, naguère peuplées et fertiles, obéissaient, pour leur malheur, à un prince vaillant de sa personne, mais inconsidéré, avide de gloire et d'une foi douteuse, qui était toujours prêt à faire des accommodemens et plus prêt encore à les rompre. Un héros de cette trempe avait tout ce qui était nécessaire pour ruiner ses petits États, quand même leur position ne les eût pas rendus un lieu de passage pour tout le monde. Aussi, tandis que le duc Charles, à la tête d'une poignée de braves soldats, jouait un rôle distingué parmi les impériaux, ses amis de cœur et ses frères d'armes, avec lesquels il dévastait les bords du Rhin; les Français, les Espagnols, les Suédois, les Allemands, les Lorrains eux-mêmes, quoique enfans du sol, ravageaient la Lorraine tour à tour, et quelquefois tous ensemble. Le duc de Weimar, à la tête des Suédois, que leur qualité d'hérétiques rendait moins scrupuleux encore que les autres, fut celui qui la maltraita davantage. Il portait sur ses étendards la Lorraine sous la figure d'une femme hachée en deux et environnée de soldats qui tenaient d'une main un glaive et de l'autre une torche ardente. Jamais emblème ne fut mieux rempli.

Dans l'année 1639, surtout, les Suédois avaient réduit ce malheureux duché à une telle extrémité de misère, qu'on ne peut rien lui comparer si ce n'est les horreurs du siége de Jérusalem. La moitié des villes, des bourgades et des hameaux

était totalement déserte; l'autre n'était plus qu'un amas de décombres et un monceau de cendres. Les paysans, que le fer des soldats n'avait pu atteindre, s'étaient réfugiés dans les bois où ils vivaient à la manière des bêtes sauvages. La haute bourgeoisie des villes était réduite à manger du gland, et ne réussissait pas toujours à se procurer à prix d'or cette misérable pâture. Les filles nobles n'avaient plus qu'à choisir entre l'ignominie et la mort. Les religieuses des ordres les plus austères étaient à la veille de rompre leur clôture pour aller chercher du pain au péril de leur honneur et au scandale de l'Église. On vit des mères, en proie à une rage causée par la faim, dévorer leurs propres enfans, et, chose inouïe jusque-là, des enfans dévorer leurs mères. Autour des villes fortes, erraient, comme des spectres, des armées de pauvres qui tombaient et mouraient d'inanition, sans qu'on y prît garde; enfin, pour combler la mesure de tant d'infortunes, les loups affamés, eux aussi, pénétraient en troupes, pendant les nuits sombres, au cœur même des villes fortes, par les brèches que le canon avait faites aux murailles, et enlevaient les habitans que décimait déjà la peste.

Des missionnaires lazaristes, qui revenaient de la frontière, dirent ces lamentables choses à Vincent-de-Paul, dont les entrailles s'émurent de pitié pour cette terre désolée. Ils ne sont pas Français, dit-il, et leur duc combat contre nous; mais

qu'importe! ils sont hommes, ils sont catholiques, et ils souffrent : c'est plus de titres qu'il n'en faut pour avoir droit aux sympathies de tout bon chrétien. Mais où prendre les sommes immenses qu'il faudra pour les secourir?.... Notre Seigneur y mettra la main, ainsi qu'il le fait toujours quand il nous engage dans des entreprises qui excèdent nos forces. Il est vrai que nous n'avons guère d'or et d'argent, et qu'il faudra des millions peut-être... Eh bien! Dieu y suppléera. Les trésors de la divine Providence sont inépuisables, et notre défiance la déshonorerait.

Saint Vincent n'entreprenait rien sans réflexion, mais une fois qu'il croyait avoir Dieu pour lui, il s'engageait, sans hésiter, dans les entreprises les plus difficiles, et il s'y portait même avec d'autant plus d'ardeur, qu'il les voyait environnées de plus puissans obstacles et exposées à de plus grands travaux. Le fondement de sa confiance était cette belle maxime qu'il avait souvent à la bouche et encore plus au cœur : *Que la divine Providence ne manque jamais pour les choses qu'on entreprend par ses ordres.* Il espéra donc de la bonté de Dieu le succès presque inespérable de la sainte œuvre qu'il méditait, et s'occupa de la mener à bien.

A cet effet, il eut recours à la reine, Anne d'Autriche, à la duchesse d'Aiguillon, et aux dames de son assemblée. Il réchauffa par ses discours brûlans, par ses adjurations énergiques, et

même par ses larmes, une charité qui s'était d'abord montrée tiède pour les Lorrains; car la France qui avait alors cinq armées sur pied, subissait aussi les malheurs de l'état de guerre, et il semblait assez naturel de songer aux siens de préférence aux étrangers. Mais qui pouvait résister à l'homme évangélique qui plaidait la cause des Lorrains? La pieuse Anne d'Autriche fit la première aumône, et la fit en reine; la duchesse d'Aiguillon ne fit pas attendre non plus ses sacs d'or; les dames de l'assemblée se piquèrent d'une émulation généreuse, et Vincent-de-Paul ne se borna pas à exhorter les autres : il ramassa pour cette bonne œuvre tout l'argent qui se trouvait alors disponible dans sa maison, retrancha quelques plats de sa propre table, et se mit au pain noir avec sa communauté afin de faire face à la dépense extraordinaire qu'il prévoyait devoir être longue, et qui dura en effet dix ans.

A notre époque où tout s'amoindrit, on trouvera presque fabuleuses les charités de la cour de Louis XIII, et de Vincent-de-Paul; ces charités s'élevèrent, pour la Lorraine seule, à plus de seize cent mille livres. Un seul frère de la Mission fit, pour ce sujet, cinquante-trois voyages en Lorraine, et il porta chaque fois, tant en espèces qu'en lettres de change, vingt, vingt-cinq et trente mille livres. Et ce qui fait clairement connaître que la main de Dieu dirigeait cette œuvre, c'est qu'ayant fait la plupart de ces voyages au

milieu des armées amies et ennemies, il ne fut jamais arrêté ni pillé par les troupes, et qu'il arriva toujours heureusement aux lieux où il allait. Certes, si la Lorraine doit des autels et des statues à un saint habitant du ciel, c'est bien à saint Vincent-de-Paul.

Dès ce temps-là, les magistrats de ce peuple infortuné ne faillirent point à la reconnaissance; ils offrirent à leur protecteur de publiques actions de grâces, et le duc Charles lui-même, lorsque le Saint-Siége s'occupait de la béatification du saint, écrivit au pape que *dans le temps où ses États étaient dévastés par la guerre, la peste et la famine, ce grand serviteur de Dieu en avait été le sauveur et le père.*

Et ce ne fut pas seulement dans leur malheureux pays que les Lorrains éprouvèrent la charité de Vincent-de-Paul. La main de Dieu continuant de s'appesantir sur cette terre affligée, et la guerre s'y rallumant avec une nouvelle fureur, on vit une grande partie de la population du duché se glisser par bandes à travers les armées ennemies et se diriger vers le même point : femmes, enfans, vieillards, prolétaires et gentilshommes, tous couverts de haillons et hâves de faim, traversaient en hâte la frontière et se dirigeaient vers Paris, où, une fois arrivés, ils ne savaient plus qu'un mot : *Saint-Lazare!* Cette désertion fut si nombreuse, qu'au dire de don Calmet, historien de la Lorraine, un siècle entier ne suffit pas pour

en réparer la perte. Tout autre que Vincent-de-Paul eût été effrayé de voir tout un peuple se réfugier ainsi dans son sein; lui, sans s'épouvanter du nombre de ces émigrans, les fit loger dans son voisinage, leur procura du pain, du travail, des vêtemens, de sorte que ces malheureux purent attendre avec quelque patience la fin des misères de leur patrie.

Parmi ces réfugiés lorrains il se trouvait des gentilshommes et des femmes nobles, qui se soutinrent quelque temps, sans rien demander, à l'aide des misérables débris de leur ancienne opulence: lorsque cette ressource fut épuisée, ils s'enveloppèrent fièrement dans leur pauvreté, comme le mendiant espagnol dans les haillons de son manteau, et résolurent de mourir plutôt que de tendre la main. Un seigneur français ayant eu connaissance de ce besoin pressant, en vint parler au supérieur de Saint-Lazare et lui communiqua la pensée qu'il avait d'y porter remède. « Oh! monsieur, s'écria Vincent-de-Paul, oubliant l'épuisement de ses finances dans son désir de soulager une infortune si bien supportée, oh! monsieur, que vous me faites de plaisir! Oui, il est juste de soulager cette pauvre noblesse pour honorer Notre-Seigneur qui était, lui aussi, très noble et très pauvre. »

Ensuite, ayant recommandé cette affaire à Dieu, comme d'habitude, il prit trois résolutions: la première, de ne pas toucher aux aumônes qui

devaient être incessamment portées en Lorraine, où elles étaient indispensables à des milliers de malheureux ; la seconde, de ne point mettre cette nouvelle charge sur le compte des dames de son assemblée, qui avaient déjà besoin de toute leur vertu pour continuer ce qu'elles avaient si généreusement commencé ; la troisième, de former une association de gentilshommes français, qui rendissent à des hommes de leur caste, les services qu'ils eussent voulu recevoir d'eux en pareille rencontre.

Il s'ouvrit de ce dessein à quelques seigneurs de sa connaissance, et il en trouva sept ou huit tout disposés à seconder son zèle. Le baron de Renti, mort en odeur de sainteté, fut un des plus ardens à se mettre à l'œuvre et se chargea de découvrir ces nobles misères, qui se dérobaient à la pitié des hommes. Sur son rapport, les membres de la nouvelle association se cotisèrent, et fournirent ce qu'il fallait pour faire subsister, pendant un mois, les réfugiés de la pauvre noblesse lorraine. Au bout de ce terme, ils se réunirent à Saint-Lazare, où ils tenaient leurs séances, et pourvurent aux nécessités du mois suivant. Saint Vincent sut si bien ménager leurs esprits et entretenir leur ardeur pour cette bonne œuvre que, de mois en mois, elle se continua tant que les gentilshommes réfugiés demeurèrent en France, et plus long-temps encore.

Cette œuvre de charité envers la noblesse lor-

raine réfugiée, subsista environ huit ans. On l'accompagna de tous les égards que des hommes bien nés ont le droit d'attendre les uns des autres, lors même que la détresse abaisse les rangs et fait cacher les vieux blasons. Pénétrés de respect pour leurs malheureux protégés, les seigneurs de l'association ne se contentèrent pas de fournir régulièrement chaque mois, à ces pauvres gentilshommes, de quoi subsister, ils leur firent de temps en temps des visites d'amitié, leur portèrent des paroles d'espérance, d'encouragement, de consolation; s'employèrent de bonne grâce dans leurs affaires, et leur rendirent enfin tous les services qui dépendaient d'eux. De son côté, Vincent-de-Paul n'échauffait pas moins le cœur de ces messieurs par ses exemples que par ses discours; car il n'était pas de ces hommes qui n'ont que la théorie de la charité, et qui laissent pratiquer aux autres les vertus qu'ils prêchent. Un des membres les plus distingués de cette association en a rendu un témoignage conçu en ces termes:

« M. Vincent était toujours le premier à donner, « il ouvrait son cœur et sa bourse, de sorte que « quand il manquait quelque chose, il contribuait « tout du sien, et se privait des choses qui lui « étaient nécessaires, afin d'achever l'œuvre com- « mencée. Une fois même que pour parfaire une « somme considérable, il était besoin de trois « cents livres, il les donna aussitôt; et l'on sut « que c'était des deniers qu'une personne chari-

« table lui avait donnés, pour avoir un autre
« cheval meilleur que le sien, qui était diverses
« fois tombé sous lui de faiblesse, étant extrême-
« ment vieux. Mais il aima mieux se mettre en
« péril d'être blessé, que de laisser des person-
« nes qu'il croyait dans le besoin, sans les as-
« sister. »

Il arriva une autre fois, qu'après que toute l'assemblée se fut cotisée, il s'en fallut d'environ deux cents livres que la somme nécessaire à la subsistance des gentilshommes réfugiés fût complète; saint Vincent fit appeler le prêtre qui était procureur de la maison de Saint-Lazare, et l'ayant tiré à l'écart, il lui demanda tout bas avec anxiété, combien d'argent il avait entre les mains. Tout juste ce qu'il faut pour faire vivre demain notre nombreuse communauté, répondit le procureur, et pas une obole au-delà. Mais enfin, dit le supérieur en insistant, combien y a-t-il?...—Cinquante écus, répondit l'autre. — Cinquante écus! répéta Vincent-de-Paul avec tristesse... Est-ce qu'il n'y a réellement dans notre maison que cinquante écus? — Il n'y a pas autre chose, je vous l'assure, répondit le prêtre. — Eh bien, ajouta très bas le supérieur-général, allez les chercher. Le pauvre procureur leva sur saint Vincent un regard étonné, joignit les mains et obéit en silence. La petite somme fut ajoutée à la contribution volontaire des seigneurs; mais l'un d'eux, qui avait entendu quelque chose de l'*aparté*, et deviné le reste,

ayant communiqué aux autres ce trait charitable, ils en furent si touchés, qu'ils envoyèrent le lendemain matin, sous le voile de l'anonyme, une aumône de mille francs à la maison de Saint-Lazare. Enfin les troubles de la Lorraine s'apaisèrent, et la plupart des réfugiés nobles s'en retournèrent dans leur patrie. Vincent-de-Paul ne les laissa pas partir les mains vides; non seulement il les défraya pendant leur voyage, mais il leur fournit encore de quoi subsister pendant quelque temps, après leur retour au pays natal. A l'égard de ceux que la perte totale de leurs biens, ou leurs affaires domestiques retenaient à Paris, il continua toujours de les assister.

Ces secours à la pauvre noblesse lorraine duraient encore, lorsque d'autres gentilshommes étrangers, qui ne le cédaient aux Lorrains ni en naissance, ni en infortune, vinrent demander à la France, dont l'hospitalité généreuse n'a jamais été funeste à personne, un abri contre les tempêtes politiques qui menaçaient leurs vies, leur croyance et leur liberté : c'étaient des lords anglais, demeurés fidèles à la religion de leurs pères, des lairds d'Écosse et des chieftains de la verte Irlande, qui préféraient l'exil à l'apostasie, et dont quelques uns fuyaient de devant la face de Cromwell qui vendait, après ses victoires, les prisonniers de la haute aristocratie anglaise aux planteurs d'Amérique comme des nègres, donnant à meilleur marché les catholiques que les autres. On résolut,

dans la réunion des seigneurs assemblés sous la présidence de Vincent-de-Paul, de faire pour la noblesse anglaise ce qu'on avait fait pour la noblesse lorraine. Le pieux baron de Renti se chargea de la distribution des aumônes. Il les portait tous les mois à pied, seul pour l'ordinaire, et aux quartiers les plus éloignés. La mort qui enleva ce digne seigneur à la fleur de son âge, priva l'association de ses largesses et de ses soins au moment où ils lui étaient le plus nécessaires; car il mourut la même année que Charles Ier, et, à cette époque, la terrible persécution qui éclata en Irlande contre les prêtres catholiques, dont les têtes étaient mises à prix comme celles des loups, en fit refluer en France un grand nombre, qui se virent sans ressource et sans pain, dans un pays dont ils ignoraient complétement la langue. Saint Vincent se chargea de pourvoir encore aux besoins de ces nouveaux réfugiés, qui n'étaient pas moins à plaindre que les autres, et dont quelques uns avaient long-temps erré de caverne en caverne et de marais en marais, avant d'abandonner leurs ouailles opprimées, tandis que les sicaires de Cromwell, alléchés par l'or que chaque capture leur valait, les traquaient comme des bêtes fauves. Ces prêtres exilés vinrent s'abriter sous l'aile protectrice de celui qui était le père des pauvres et le recours des malheureux; et ce secours qu'ils imploraient ne leur fit pas faute. Le supérieur de Saint-Lazare excita

toutes les personnes de sa connaissance à les assister, et lui-même leur fit une large part des aumônes de sa maison. Enfin il en envoya bon nombre, bien recommandés, dans diverses provinces de France, où il les adressait à des personnes charitables, qui les faisaient entrer dans les séminaires, et il leur donnait, en partant, une somme suffisante pour les défrayer pendant leur voyage.

Comme ceux qui avaient voulu demeurer à Paris, passaient leur temps à ne rien faire, saint Vincent redoutant pour eux les suites, toujours à craindre, de l'oisiveté, pria un prêtre de sa congrégation, qui était leur compatriote, de les porter à se réunir certains jours de la semaine, afin qu'ils pussent traiter ensemble des choses qu'ils devaient savoir et pratiquer, pour vivre ecclésiastiquement. « Nous pourrons, dit-il, trouver un moyen plus efficace encore de les assister quand ils s'assembleront de la sorte, parce qu'on les verra en disposition de se rendre utiles et de se montrer exemplaires. — Monsieur, répondit le Lazariste irlandais en secouant la tête, j'ai grand'-peur d'échouer ; vous savez que, par votre ordre, ces assemblées ont été commencées et même continuées pendant quelque temps, mais que ces esprits difficiles et divisés entre eux, ainsi que le sont les provinces de leur pays, sont entrés en défiance et en jalousie les uns des autres ; qu'ils se sont même méfiés de vous, monsieur, qui leur

avez fait tant de bien; qu'ils s'en sont plaints, et qu'ils ont été assez inconsidérés pour vous dire à vous-méme et vous faire écrire de Rome, de ne vous plus méler, en aucune façon, de leurs personnes, ni de leurs affaires. Or il semble, monsieur, que leur ingratitude mérite que vous ne leur fassiez plus aucun bien. O monsieur, que dites-vous, répondit saint Vincent-de-Paul, c'est justement pour cela qu'il le faut faire! » Il passa des paroles aux effets, et continua, tant que dura sa vie, à les assister de tout son pouvoir.

Cependant saint Vincent voyait de trop près les maux affreux que la guerre traîne à sa suite, pour n'en être pas affligé jusqu'au fond du cœur; les sacriléges dont les hérétiques se rendaient coupables en pillant les lieux les plus saints, la désolation des provinces, et cette multitude de peuple, réduite à la plus complète indigence, qui pleurait devant Dieu contre ses ennemis et même contre ses alliés, qui souvent ne valaient pas mieux, lui inspirèrent le désir d'aller demander un peu de relâche à celui qui faisait réellement, dans le royaume de saint Louis, la paix et la guerre. Plein de cette idée, il se rendit un jour résolument à ce Palais-Cardinal que gardait un piquet de soldats d'élite que Louis XIII avait donnés, et non sans cause, à Richelieu pour gardes du corps (1), fut admis par le gentilhomme

(1) Richelieu, qui déracina de ses mains vigoureuses l'arbre de la féodalité, et qui réduisit les seigneurs à être les sujets et non les égaux

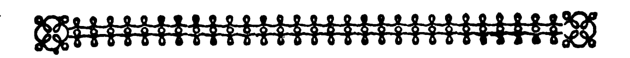
qui avait la charge de renvoyer les importuns (1) et pénétra dans le cabinet où le cardinal, pâle et malade, travaillait, aux dépens de sa vie, à mettre la France à la tête du monde chrétien. Il estimait fort saint Vincent-de-Paul et lui fit un signe de tête bienveillant lorsqu'il le vit entrer. Ils étaient seuls; le saint, malgré l'invitation du ministre, resta debout, et après lui avoir chaleureusement, mais respectueusement, exposé les souffrances du pauvre peuple, et tous les désordres causés par la guerre, il se jeta à ses pieds et lui dit avec cet accent pénétrant et juste qui part du cœur, et qui se fait toujours écouter : Monseigneur, ayez pitié de nous, donnez la paix à la France! Richelieu avait l'âme noble et haute,

du monarque, manqua plusieurs fois d'être assassiné et dut prendre des précautions extraordinaires pour s'en garantir. « Le roy qui le « voit mal voulu de tous ceux qui aiment le désordre, dit Malherbe, « a desiré qu'il ait des soldats pour le garder. C'est chose que tout « autre eût demandée avec passion, et néantmoins vous ne sçauriez « croire la peine qu'il a eue à y condescendre. Une seule raison l'y a « obligé; il avait tout plein de parens qui, pour le soin qu'ils avaient « de sa conservation, ne le voulaient jamais abandonner. Cette assi- « duité ne pouvait continuer sans que leurs affaires domestiques en « fussent incommodées; il leur a par ce moyen osté le prétexte, et « leur a fait trouver bon qu'ils se retirassent en leurs maisons. Quoy « que c'en soit, s'il n'a été assez hardi pour contredire en cela tout à « fait à la volonté du roy, il a esté assez généreux pour n'y consentir « qu'à la condition d'entretenir ces soldats à ses dépens. » (Lettre 18e.)

(1) « Sa Majesté, au soin qu'elle a eu de le (Richelieu) délivrer des « méchans, dit encore Malherbe, a ajouté celui de le délivrer des im- « portuns, et pour cet effet a mis auprès de luy un gentilhomme « avec charge expresse de indifféremment faire fermer la porte à ceux « qui pour leurs affaires le viendront persécuter. » (Même lettre.)

il fut touché et le laissa voir. « Cette paix, s'écria-t-il, la France l'aura, j'y travaille; mais elle ne dépend pas de moi seul, il y a des factieux au dedans et des ennemis au dehors, qui ne la veulent pas. » Et puis, Armand de Richelieu, regardant le supérieur de Saint-Lazare avec un fin sourire, ajouta: « Ce repos que vous demandez si instamment pour les autres, quand vous l'accorderez-vous à vous-même, monsieur Vincent? » Le saint secoua doucement la tête : « Monseigneur, dit-il, le temps de se reposer ne vient jamais pour nous autres missionnaires, parce que le temps de la moisson dure toujours. »

A quelque temps de là, le 4 décembre 1642, le chœur de la chapelle de Saint-Lazare était drapé de noir et Vincent-de-Paul, sincèrement affligé, priait avec les siens pour l'âme d'Armand du Plessis, cardinal et duc de Richelieu. Le grand ministre était allé au lieu du repos éternel. Quatre-vingts ans après, le czar Pierre de Russie, pensivement arrêté en face de sa tombe, s'écriait : « Ah! Richelieu, que n'es-tu encore au nombre des vivans! je te donnerais la moitié de mon vaste empire pour m'apprendre à gouverner l'autre. »



CHAPITRE XXXIII.

Mort de Louis XIII.

La garde qui veille aux barrières du Louvre ne sauve pas les rois de la mort, avait dit un jour Malherbe en jetant son brillant regard de poète sur l'antique et féodale demeure du fils de Henri IV. La mort y visait effectivement une proie royale ; et Louis XIII, qui n'avait fait que languir depuis la mort de son premier ministre, allait lentement le rejoindre dans le cercueil. Il voyait venir l'heure de son trépas en homme qui s'est occupé de Dieu sur le trône, et n'avait pas peur de mourir. Dès le commencement de sa maladie, il avait parlé de la certitude de sa mort prochaine comme d'une chose indifférente, et du voyage de l'éternité comme d'un voyage agréable, dont le terme était le repos. Apercevant de ses

fenêtres les tours royales de Saint-Denis où il devait bientôt aller dormir avec ses pères, il disait quelquefois en les désignant avec un sourire de résignation parfaite : Je ne sortirai d'ici que pour aller là (1)! Enfin sa fermeté fut telle, qu'elle arracha ce témoignage d'admiration au docteur protestant Grotius : « Je ne crois pas qu'on puisse trouver jamais, non seulement un roi, mais un chrétien qui se dispose à la mort avec plus de piété. »

Ce prince qui quittait la vie à quarante-trois ans avec tant de calme, de recueillement et de dignité, voulut avoir près de lui l'homme le plus saint de son royaume et manda Vincent-de-Paul à Saint-Germain-en-Laye. Le supérieur des Lazaristes étant monté à cheval, partit aussitôt pour se rendre auprès de cette majesté expirante et l'aborda avec ces paroles du sage : *Timenti Deum benè erit in extremis*. Le roi sourit faiblement et dit en achevant le verset de l'Écriture : *et in die defunctionis suæ benedicetur*.

Vincent-de-Paul demeura environ huit jours à Saint-Germain où il eut plusieurs fois l'honneur d'approcher le roi et de l'entretenir des paroles de salut et de vie éternelle. Un jour Louis XIII, réfléchissant à certaines nominations qui n'avaient guère contribué à relever la splendeur de l'épiscopat, se prit à dire au saint : « O M. Vincent, si

(1) Voy. les Mémoires de madame de Motteville, t, I, p. 119.

je revenais en santé, les évêques demeureraient trois ans en retraite chez vous ! »

Vincent-de-Paul était retourné à Saint-Lazare ; mais la maladie du roi augmentant de plus en plus, on fit venir une seconde fois saint Vincent pour l'assister à ce grand et dernier passage qui fait frissonner toute chair. Le pieux missionnaire revint trois jours avant le décès de Louis XIII et passa presque tout ce temps à aider ce prince à élever son esprit à Dieu et à faire intérieurement des actes de religion propres à le bien disposer à ce dernier moment, duquel dépend l'éternité. Entre plusieurs aspirations pieuses qu'il lui suggéra, l'ayant invité à louer Dieu par ces paroles de David : *Benedicam Dominum in omni tempore*. Louis, tout faible et tout abattu qu'il était, acheva d'une voix fort dévote : *semper laus ejus in ore meo*. Et puis levant les yeux au ciel, sa belle figure s'anima, et il ajouta avec une ferveur qui surpassait ses forces : Oui, mon Dieu, je le ferai pendant ce peu de temps qui me reste, et si j'avais mille vies je les emploierais toutes à vous louer. Quelques momens après, le fils de saint Louis et de Henri IV n'existait plus !

Ainsi mourut ce prince que le duc de Saint-Simon mettait au-dessus de Louis XIV, et dont Malherbe, qui vivait à sa cour, disait : « Il a toutes les vertus des rois, sans avoir un de leurs défauts. »

Cette mort arriva le 14 mai 1643, et tous les ans,

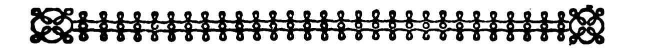
à pareil jour, pendant tout le règne du roi son fils, on célébra pompeusement à Saint-Denis son anniversaire. Le duc de Saint-Simon y assista toute sa vie, et toute sa vie s'y trouva seul; ce qui lui a arraché quelques paroles pleines d'amertume sur le caractère oublieux et léger des courtisans d'alors: ils se sont sans doute amendés depuis.

Saint Vincent voyant la reine saisie d'une extrême douleur et hors d'état d'être consolée, revint à Saint-Lazare où il fit célébrer un service solennel pour le repos de l'âme du roi défunt. Voici comment il annonçait cette mort illustre à un de ses missionnaires qui se trouvait alors à Rome :

« Il plut à Dieu de disposer hier de notre « très bon roi; c'était le jour auquel il avait com- « mencé à régner il y a trente-trois ans. Sa Majesté « désira que j'assistasse à sa mort avec nossei- « gneurs de Lisieux et de Meaux, et le R. P. « Dinet son confesseur. Depuis que je suis sur la « terre, je n'ai vu mourir personne plus chrétien- « nement, et je n'ai jamais remarqué en aucun « autre plus d'élévation à Dieu, plus de tranquil- « lité, plus d'appréhension des moindres appa- « rences du péché, plus de bonté et plus de ju- « gement dans un pareil état. Le R. P. Dinet lui « ayant dit avant-hier que les médecins estimaient « qu'il était temps de faire les prières de la re- « commandation de son âme à Dieu, il embrassa « tendrement et long-temps ce bon père, le re-

« merciant de la bonne nouvelle qu'il lui donnait;
« et incontinent après, levant les mains et les
« yeux au ciel, il dit le *Te Deum laudamus* avec
« tant de ferveur, que j'en suis tout attendri à
« l'heure même que je vous écris, par le seul sou-
« venir que j'en ai, etc. »

Le lendemain de la mort du roi, Vincent-de-Paul fit faire un service solennel dans l'église de Saint-Lazare, et ordonna à tous les prêtres, tant de cette maison que des autres de sa congrégation, d'offrir le saint sacrifice de la messe, pour le repos de l'âme de sa Majesté très chrétienne.



CHAPITRE XXXIV.

Saint Vincent-de-Paul au conseil de régence.

Louis XIII avait laissé en mourant la régence du royaume à la reine Anne d'Autriche. Cette pieuse princesse jugea d'abord qu'entre toutes les affaires qui accompagnaient sa régence, celles qui concernaient la religion de l'État n'étaient pas les moins dignes de ses soins; aussi établit-elle, pour les affaires ecclésiastiques, un conseil composé de quatre personnes, savoir: le cardinal Mazarin qui occupait alors la grande place de Richelieu, le chancelier Séguier, M. Charton, pénitencier de Notre-Dame, et Vincent-de-Paul. Ce ne fut pas sans alarme et sans répugnance que saint Vincent, quoique disposé de cœur à contribuer autant qu'il était en lui au bien de l'État, se vit élevé à ce poste; il fit toutes les instances imagina-

bles pour se dérober aux honneurs qu'on lui destinait et n'en parut, par cela même, que plus digne. La régente, qui connaissait sa vertu, sa droiture et sa capacité, exigea qu'il acceptât cette charge, et le saint se soumit par pure déférence, en demandant chaque jour à Dieu qu'il le délivrât de ce lourd fardeau. Ses vœux à cet égard étaient si sincères, que s'étant une fois retiré de Paris pendant quelques jours, et le bruit s'étant répandu qu'il était disgracié, comme un de ses amis, accouru des premiers lors de son retour, lui présentait ses félicitations sur ce que ce bruit s'était trouvé faux, le saint lui répondit en levant les yeux au ciel et en se frappant la poitrine : « Ah ! misérable que je suis, je ne suis pas digne de cette grâce ! »

Dieu voulut qu'il demeurât dix ans dans cet emploi qui lui était très pénible, parce qu'on lui renvoyait la plupart des affaires qu'on devait traiter ensuite dans le conseil. La reine l'avait particulièrement chargé de recevoir les placets qu'on présentait au roi pour obtenir des bénéfices; il devait prendre connaissance des raisons et des qualités de ceux qui les sollicitaient, et en faire ensuite son rapport. « C'était une chose admirable, dit Abelly, de voir ce grand serviteur de Dieu conserver une constante égalité d'esprit au milieu d'un flux et reflux de personnes, et posséder son âme dans une profonde paix parmi les distractions et les importunités continuelles. Il recevait avec la même affabilité les petits et les

grands, les pauvres et les riches; et, sans sortir de soi-même, il se donnait à chacun et se faisait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Le cardinal Mazarin, qui avait de l'habileté sans grandeur et qui aimait le tortueux dans la politique, s'aperçut bientôt qu'il n'aurait pas en saint Vincent une créature aveuglément dévouée. Richelieu avait estimé le saint prêtre pour sa justice, son intégrité, sa droiture d'intention, parce que lui-même avait l'âme noble; mais Julio Mazzarini, parvenu de basse naissance, qui faisait de la corruption un moyen gouvernemental, qui prenait de toutes mains pour remplir ses coffres (1), qui se moquait de l'opinion et qui érigeait l'astuce et le mensonge en vertus politiques, envisageait les hommes et les choses à un point de vue différent. Aussi prit-il Vincent-de-Paul en antipathie, et quoiqu'il gardât ce sentiment caché dans son cœur double et faux, comme un feu couvert, il en étincelait de fois à autre quelque chose. Tantôt se moquant de l'amour du saint pour la pauvreté, il faisait remarquer en riant aux autres membres du conseil, que l'habit de leur confrère de Saint-Lazare était rapiécé ou que sa ceinture était déchirée; tantôt il l'appelait avec humeur *un homme tout d'une pièce* et qu'on ne pouvait manier; quelquefois il obtenait de la reine un bénéfice pour quelque protégé de distinction,

(1) La fortune de Mazarin s'élevait à sa mort à plus de 50 millions.

et écrivait à saint Vincent une lettre, équivalente à un ordre, pour qu'il eût à trouver les qualités requises dans le futur bénéficiaire ; mais tout cela ne faisait que glisser sur l'âme ferme de Vincent-de-Paul, et le ministre eut plus d'une fois la mortification d'échouer dans ses tentatives. Un jour, il lui écrivit la lettre suivante :

« Monsieur, ces lignes sont pour vous dire que « M. N. ayant dépêché ici pour demander à la « reine l'évêché de N. qui est venu à vaquer « depuis quelques jours, pour monsieur son fils, « elle lui a accordé d'autant plus volontiers qu'il « a les qualités requises pour en être pourvu, et « que S. M. a été bien aise de rencontrer une « occasion si favorable de reconnaître les services « du père en la personne de son fils. La reine m'a « promis de vous en écrire elle-même, et je l'ai « voulu faire par avance, afin que vous preniez « la peine de le voir, et que vous lui donniez les « instructions et les lumières que vous jugerez lui « être nécessaires pour se bien acquitter de ses « fonctions. »

Cette lettre jeta saint Vincent dans un étrange embarras. D'une part, il voyait que la reine avait donné les mains à cette promotion par un motif noble et beau, puisqu'il était puisé dans la reconnaissance, et que Mazarin l'appuyait de tout son crédit ; de l'autre, il avait la conviction intime que la personne dont on lui imposait le choix n'était ni digne, ni capable d'être promue aux

fonctions sacrées de l'épiscopat. Que faire alors? Transiger avec sa conscience pour plaire à la reine et à son ministre ou résister à la volonté de la régente et du cardinal, se mettre mal dans leur esprit et s'ôter le pouvoir d'être utile à l'Église? Vincent-de-Paul, après avoir mûrement réfléchi, prit un moyen terme, il alla trouver le père du jeune homme qui avait sollicité l'évêché. « N'exposez pas votre fils aux tristes conséquences d'une indigne promotion, lui dit-il. » Le père hésita quelque temps; mais enfin, comme c'était un homme de conscience, il se désista d'une demande presque accordée, à la grande surprise de la reine et du cardinal.

Cette fermeté d'âme valait quelquefois au saint supérieur des missionnaires des scènes orageuses suivies d'inimitiés puissantes, et il pouvait se vanter, comme l'Apôtre, de souffrir souvent persécution pour la justice.

Un jour, un des plus grands seigneurs du royaume ayant demandé au roi un bénéfice pour une personne qui n'en était pas capable, ne le put obtenir, parce que saint Vincent s'y opposa énergiquement dans le conseil. Quelque temps après, comme il entrait au Louvre, ce seigneur, qui le guettait au passage, le traita publiquement avec une insolence, un ressentiment et une hauteur, qui révoltèrent toutes les personnes présentes. Cet incident étant arrivé aux oreilles de la reine, l'insolent gentilhomme reçut l'ordre formel de

quitter la cour. Vincent-de-Paul l'ayant appris, courut aussitôt chez la reine et la supplia de la manière la plus humble et la plus pressante de revenir sur sa décision. Anne d'Autriche refusa d'abord; mais le saint ayant protesté qu'il ne mettrait plus le pied au conseil que ce seigneur ne fût gracié, la reine céda en admirant sa vertu.

Une autre fois ayant indisposé, pour le même motif, une famille puissante, elle s'en vengea en forgeant contre lui une calomnie des plus noires, qu'on eut le soin perfide d'entourer de circonstances fort piquantes et fort singulières, afin qu'elle se débitât mieux à la cour. Ces propos odieux arrivèrent jusqu'à la reine, qui avait trop de jugement pour adopter cette fausse maxime : *Qu'il n'y a pas de feu sans fumée*, chose que l'expérience dément tous les jours. Elle ne crut donc pas un mot de ces mauvais bruits, et, dès qu'elle vit Vincent-de-Paul, elle lui demanda en riant s'il savait bien ce qu'on disait de lui. Moi, non, Madame, répondit le saint; de quoi m'accuse-t-on? Mais d'une chose énorme, reprit Anne d'Autriche en riant toujours. Tenez, M. Vincent, voici le fait, qu'avez-vous à répondre? — Que je suis un grand pécheur, Madame, voilà tout. — Mais il faut vous justifier, afin de confondre ces méchantes gens qui vous veulent tant de mal! — On en a dit bien d'autres contre Notre-Seigneur, et il ne s'est pas justifié, Madame!

De toutes ces scènes, la plus désagréable fut

celle que lui fit M. Adrien le Bon, ancien prieur de Saint-Lazare, à propos d'une abbesse de très haut rang, qui avait été enfermée, non sans cause, par ordre de la reine et sur l'avis de saint Vincent. M. le Bon, qui se voyait traité à Saint-Lazare avec beaucoup de respect et de déférence par Vincent-de-Paul, se fit fort d'obtenir de lui le prompt élargissement de cette dame, à laquelle il avait des obligations. Il fut fort étonné, lorsque celui-ci résista d'une manière douce et polie, mais très ferme. Le prieur, irrité d'un refus qu'il trouva blessant, passa des sollicitations aux reproches, et s'écria d'un ton fort aigre : « Est-ce ainsi que vous me récompensez de vous avoir donné ma maison à vous et aux vôtres? »

« Il est vrai, monsieur, répondit humblement le saint, que vous nous avez comblés de biens et d'honneurs, et que vous avez été pour nous comme un père; mais ayez pour agréable de reprendre tout ce que vous nous avez donné, puisque vous ne nous en jugez plus dignes. » M. le Bon se retira fort mécontent pour deux raisons : le refus d'abord, qu'il ne savait comment rapporter à l'abbesse après avoir garanti le succès, et ensuite le silence rigoureux que s'était imposé saint Vincent-de-Paul sur les motifs d'une punition méritée; car il était trop homme de vertu pour déshonorer ceux-là mêmes qu'il se croyait obligé de punir, et jamais on ne l'entendit médire de personne. Peu de jours après, le prieur

mieux instruit sur le compte de sa protégée, fit ses excuses à saint Vincent-de-Paul en lui donnant toute raison.

Il faisait un juste mélange de la force et de la douceur, et jamais homme ne céda moins aux sollicitations injustes, tout en gardant les bienséances les plus exactes, même avec les fâcheux les plus obstinés. Une personne de condition l'importuna pendant quatre ans, avec toutes les instances imaginables, pour obtenir de lui une chose qu'il ne croyait pas pouvoir équitablement accorder, et chaque fois que cette personne vint le voir pour ce sujet, il la reçut avec douceur et politesse, sans pourtant rien relâcher du refus qu'il avait fait dès le commencement.

Comme il marchait droit devant Dieu, et ne prétendait autre chose que de lui plaire, il ne faut pas s'étonner s'il allait droit avec les hommes, et s'il évitait soigneusement les détours et les artifices dont le cardinal Mazarin, président du conseil des affaires ecclésiastiques, ne se faisait pas faute, lui. La seule ombre du mensonge lui faisait peur, et quoique devenu homme d'état, et même en quelque sorte homme de cour, il méprisait les paroles à double sens, les équivoques, et tout ce qui compose la fausse monnaie de la diplomatie. Il parlait nettement, rondement, et n'employait dans ses discours ni déguisement, ni flatterie, ni artifice; aussi jamais ne le surprit-on à payer de belles paroles ceux qu'il ne pou-

vait contenter en effet. Il parlait dans le conseil avec la même franchise : ni crainte, ni respect ne pouvaient lui faire taire ce qu'il se croyait en conscience obligé de dire. Il savait bien quelquefois que ses avis et ses remontrances n'empêcheraient pas de passer outre, et qu'il n'en remporterait autre chose que la haine de ceux auxquels il s'opposait ; mais il s'en inquiétait peu, pourvu qu'il eût la conviction de s'être acquitté de son devoir en fonctionnaire intègre, et en bon chrétien.

Quand les brigues étaient fortes et que messieurs du conseil se trouvaient embarrassés par les intrigues des solliciteurs ou de ceux qui les appuyaient, il opposait à ces sourdes machinations la simplicité toute nue, sans vouloir employer, contre ces artifices, d'autres armes que la franchise et la vérité. Dieu bénissait tellement ce procédé, que bien souvent il empêchait le succès d'affaires fâcheuses qu'on tenait déjà pour faites, tant elles étaient avancées ; et quand elles étaient rompues, il ne refusait point la commission très peu enviée, de déclarer aux prétendans la résolution du conseil, sans rejeter la faute sur ses collègues, pour s'excuser et pour se soustraire au ressentiment des solliciteurs éconduits.

S'il acceptait les haines que sa justice avait soulevées, il ne voulait point des éloges qui ne lui appartenaient pas. Il se trouvait quelquefois des personnes qui venaient le remercier de quel-

que faveur de la reine, qu'elles croyaient avoir obtenue par son crédit, quoiqu'en effet il se fût opposé à leurs prétentions. Sa sincérité ne lui permettait pas de les laisser dans cette erreur innocente; il les détrompait et leur disait franchement toute la vérité.

Depuis François Ier, les évêchés, les abbayes, les prieurés, étaient souvent donnés à des gentilshommes laïques, à des militaires, et même à des femmes de la cour (1), et ce n'était pas chose extraordinaire que de voir un religieux de province mettre naïvement, sur l'adresse de sa lettre : A Monsieur mon abbé, le capitaine, ou le colonel N., ce qui faisait beaucoup rire les courtisans. Ces seigneurs patrons des églises, qui jouissaient des revenus ecclésiastiques, et qui plaçaient, pour desservir les cures ou gouverner les abbayes, de malheureux prêtres, appelés *confidenteres* ou *custodinos*, étaient de ceux qu'Abelly désigne plaisamment sous le titre d'*écumeurs de biens d'Église,* et que le satirique Courval comparait à des pirates auxquels les pauvres prêtres mercenaires servaient de forçats (2). Ces abus, qui s'étaient continués sous Louis XIII, quoique ce religieux monarque en gémît, appelèrent d'abord l'attention de Vincent-de-Paul, et une des

(1) Louis XIII donna à la veuve du duc de Lorraine l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (Gallia Christiana, t. VII.)

(2) Voyez l'anti-Jérosilie, ou contre les sacriléges de la noblesse laïque, satyre du sieur Courval-Sonnet; 1621.

premières choses qu'il fit, en entrant au conseil, ce fut de porter la reine, ainsi que ses collègues, à les faire cesser tout-à-fait, et à prendre quelques résolutions touchant les qualités requises en ceux qui seraient nommés aux bénéfices, afin de s'en servir, comme de règles certaines, chaque fois que l'occasion se présenterait de les appliquer. Mais comme c'est peu de prendre de bonnes résolutions si on ne les observe, il mit tous ses soins à ce que celles qui avaient été prises fussent exactement gardées. Lorsqu'il voyait qu'on s'en écartait, il se plaignait, avec une liberté respectueuse, de ce que les considérations purement humaines l'emportaient sur le bien du service de Dieu, et, quelquefois, après ces protestations, il tenait, avec la reine, un conseil secret, où l'on défaisait, en quelques minutes, un tissu d'intrigues que le cardinal avait ourdies de ses propres mains, ce qui ne diminuait pas son antipathie pour Vincent-de-Paul.

Cette justice que Mazarin lui refusait, d'autres surent la lui rendre. Le Tellier, qui était en position de juger sciemment les choses, disait de lui : « Que jamais homme n'avait eu le coup d'œil plus sûr pour discerner le vrai mérite, ni plus de courage pour exclure l'incapacité. » Fénelon écrivait à Clément XI « que si les conseils de Vincent-de-Paul avaient été toujours suivis, on n'aurait pas vu, dans l'épiscopat, certaines gens qui ne l'ont pas beaucoup édifié. » Enfin, c'était en

comparant la prélature de cette époque à celle d'une époque bien différente, que le duc de Saint-Simon traitait si cavalièrement les évêques de la création de Dubois.

Ayant reconnu qu'entre les ecclésiastiques de la maison du roi et de la reine, il s'en trouvait plusieurs qui étaient déjà pourvus de bons bénéfices, et qui ne laissaient pas pour cela d'en demander et d'en poursuivre d'autres, en sorte qu'il n'arrivait que trop fréquemment que les plus incapables avaient abondance de pensions et pluralité de bénéfices, tandis que ceux qui les méritaient davantage en étaient privés; pour remédier à ce désordre, il fit une liste de tous les aumôniers, confesseurs, chapelains, et autres officiers ecclésiastiques de la cour, marqua ceux qui étaient suffisamment pourvus, ceux qui ne l'étaient pas, et veilla soigneusement à ce que ceux qui avaient déjà des greniers trop pleins, ne vinssent pas glaner les quelques épis qu'on avait oubliés sous les pas des autres (1).

« Il ressentait un extrême déplaisir, dit Abelly,

(1) Dans un écrit qui parut sous le règne de Louis XIII, l'auteur passant en revue la plupart des professions, parle de ces ecclésiastiques qui étaient comblés de bénéfices tandis qu'une multitude de bons prêtres étaient presque réduits à l'aumône. Il ajoute que lorsqu'on se plaignait à ces riches prêtres de la surabondance de leurs bénéfices et de ce qu'ils frustraient ceux qui devaient en posséder, ils répondaient : *C'est pour mon neveu ;* de là sans doute le mot népotisme.
(*La promenade du Pré aux Clercs*, 1622.)

en voyant l'ardeur avec laquelle plusieurs désiraient aveuglément l'épiscopat, et faisaient tous leurs efforts pour se charger d'un fardeau qui, bien loin d'être à désirer, serait redoutable aux esprits angéliques. Il ne pouvait pas même approuver qu'on fît la moindre avance pour entrer dans aucun bénéfice, mais surtout dans les prélatures, dont l'élévation est environnée de précipices, où l'on ne peut faire que des chutes déplorables, si l'on n'est appelé à cette dignité par une vocation divine. »

Il n'approuvait pas davantage qu'un prélat répudiât un évêché médiocre pour un meilleur, trouvant malséant qu'un évêque poursuivît un archevêché. C'est ce qu'il témoigna, d'une manière fort ingénieuse, à un évêque de ses amis, dont il était question, dans le conseil, pour une dignité plus haute. L'ayant rencontré dans la rue, il l'aborda d'un air enjoué, et lui dit avec intention : « Monseigneur, veuillez vous souvenir de la bague ! » A quoi le prélat, rougissant un peu de la recommandation, lui répondit en riant : « Ah! M. Vincent, vous m'y prenez! » Un ecclésiastique, qui accompagnait Vincent-de-Paul, lui ayant demandé ce que signifiaient ces paroles, le supérieur de Saint-Lazare lui répondit : « Que ce prélat, qui lui témoignait beaucoup d'amitié, lui avait protesté vingt fois qu'il ne répudierait jamais son épouse, c'est-à-dire son église, pour une autre si belle et si riche qu'elle pût être,

lui montrant en même temps l'anneau épiscopal qui brillait à sa main, et ajoutant les paroles du psalmiste : *Oblivioni detur dextera mea, si non meminero tui.* » Ah ! j'y suis maintenant, dit le prêtre lazariste, qui se souvint alors qu'on parlait de nommer ce même prélat à un des plus riches archevêchés du royaume.

Pendant tout le temps que saint Vincent fit partie du conseil du roi, il rendit les plus grands services aux évêques et aux ordres religieux. Il n'attendait pas même qu'on l'en priât, il prévenait leurs démarches et recommandait de lui-même leurs intérêts à la régente et au conseil. Il signala particulièrement son zèle lorsqu'ils eurent besoin de la protection du chancelier contre les hérétiques, et fit défendre les prêches dans les lieux où les protestans n'avaient pas la permission de les tenir ; il arrêtait les envahissemens continuels des calvinistes, et fit renouveler les défenses contre les duels.

Quand on est à la source même des grâces, et qu'on distribue les faveurs, il se rencontre presque toujours qu'on songe un peu plus à soi et aux siens qu'il n'est exactement équitable, et que, d'une manière ou d'une autre, on fait ses affaires en faisant celles de l'État. Vincent-de-Paul, qui était la probité même, l'entendait d'une autre façon. « En ma qualité de secrétaire d'État, a écrit M. Le Tellier, j'ai été à portée d'avoir un grand commerce avec M. Vincent. Il a plus fait

de bonnes œuvres en France, pour la religion et pour l'Église, que personne que j'aie connu; mais j'ai particulièrement remarqué qu'au conseil de conscience, où il était le principal agent, il ne fut jamais question ni de ses intérêts, ni de ceux de sa congrégation, ni de ceux des maisons ecclésiastiques qu'il avait établies. Il employait son crédit en faveur de tous ceux qu'il en croyait dignes; pour lui, il s'était retranché du catalogue de ceux qui pouvaient espérer des grâces. Ses parens les plus proches n'eurent rien de lui. On l'a souvent sollicité en faveur de ses neveux, il répondit toujours qu'il aimait mieux les voir bécher la terre, que de les voir bénéficiers. »

On juge bien qu'un homme de cette trempe était inaccessible à la séduction. Souvent on fit briller des tas d'or à ses yeux, et l'on vit avec confusion qu'il n'en faisait pas plus de cas que de la boue. Un des principaux magistrats du royaume lui ayant fait faire un jour les offres les plus séduisantes pour qu'il fît donner à son fils une abbaye qu'il convoitait, et ayant ajouté, en forme de conseil, qu'il ne devait pas laisser échapper l'occasion d'avantager sa congrégation pendant qu'il était en faveur, puisque l'occasion s'en présentait. « Pour tous les biens de la terre, s'écria saint Vincent, après avoir écouté ce message, pour tous les biens de la terre, je ne ferai jamais rien ni contre Dieu, ni contre ma conscience! La

congrégation ne périra point par la pauvreté ; je crains plutôt qu'elle ne vienne à périr si la pauvreté lui manque.

CHAPITRE XXXV.

Guerre de la Fronde. — La capitale est assiégée par l'armée de Condé. — Vincent-de-Paul quitte Paris.

On était au commencement de l'année 1648, l'horizon commençait à noircir du côté de la capitale du royaume, et des signes certains annonçaient l'approche des tempêtes. Les finances épuisées par la guerre d'une part et par quelques achats de défections politiques de l'autre, étaient tombées dans un tel état de délabrement, que Mazarin ne sachant plus de quel bois faire flèche, voulut faire enregistrer des édits bursaux, dont l'un portait un grand préjudice aux rentiers de la ville, tandis que l'autre atteignait les *gages* des chambres des comptes et des cours des aides; cette hardiesse irrita ces compagnies souveraines; le parlement refusa d'enregistrer les édits, et le peuple applaudit ouvertement à cet acte de ré-

sistance. Les membres du parlement, qui avaient assisté à la vérification des édits, prirent dès lors le nom de Frondeurs, et les amis dévoués du ministre reçurent celui de Mazarins. Les Frondeurs, par leur nombre et leur influence, prévalurent et firent rendre, le 13 mai et le 15 juin 1648, deux arrêts portant union entre tous les parlemens et autres cours souveraines du royaume.

Le peuple français, qui est né malin, mettait sa colère en chansons quand il n'avait point de presse à ses ordres pour l'exhaler; les mazarinades commencèrent à se chanter le soir sur le Pont-Neuf, et Dieu sait ce que ces vers satiriques publiaient à la louange de Mazarin! *Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient,* disait froidement le ministre. Il fit mieux; ayant fait saisir chez les imprimeurs une masse énorme de satires et de pamphlets contre son gouvernement, il les fit vendre, sous le manteau, pour son propre compte, et en tira, dit-on, près de quarante mille écus; mais si ce ministre modèle se moquait de l'opinion, il avait peur des factieux, et il fit arrêter à leur domicile le président Blancmesnil et le conseiller Broussel, tous deux déterminés Frondeurs. Le vieux conseiller Broussel résista; le peuple ameuté pour le défendre prit les armes et tendit les chaînes dans les rues; à cette nouvelle, la régente fit marcher des troupes pour dissiper les rassemblemens; mais le peuple les repoussa, et le lendemain plus de deux cents barricades pa-

furent fortifiées, ornées de drapeaux, et les rues retentirent de ces cris de ralliement et de guerre : Vive le roi ! point de Mazarin !

Le parlement vint en corps au Palais-Royal et demanda à la régente la liberté de Blancmesnil et de Broussel. Le premier président Molé remontra à cette princesse qu'il n'existait pas d'autre moyen possible pour éteindre le feu de la sédition ; la régente refusa d'abord par fierté ; mais lorsqu'elle apprit qu'on menaçait de mettre le feu au Palais-Royal et de poignarder Mazarin avec ses adhérens, la nature timide de la femme prit le dessus, elle eut peur, et l'ordre fut donné sur-le-champ de mettre en liberté les deux conseillers. Lorsque Broussel, *l'ami de la patrie*, reparut le lendemain dans sa propre rue Saint-Landry, des cris de triomphe et des salves d'artillerie manifestèrent la joie publique. Or, ce père de la patrie, ce patriarche de la Fronde, n'était qu'un imbécile à ce qu'on prétend ; mais le peuple l'avait pris en amour par haine contre le premier ministre (1).

Le parti parlementaire eut à s'applaudir de ce triomphe qui lui valut des alliés puissans : le duc de Longueville, le prince de Conti, les ducs de Beaufort, d'Elbeuf et de Bouillon, se rangèrent sous son drapeau. La régente, alarmée des trames que la haute aristocratie ourdissait chez Paul de

(1) Mém. de la minorité de Louis XIV, p. 124.

Gondi, le célèbre coadjuteur, l'homme le plus habile et le plus séditieux de l'époque, quitta Paris le 6 janvier 1649 avec ses fils, le roi et le duc d'Anjou; le cardinal, et un petit nombre de seigneurs, formèrent son escorte, qui s'éloigna secrètement de la ville mutinée à deux heures après minuit. On se rendit à Saint-Germain-en-Laye, et le blocus de Paris, par l'armée du prince de Condé, eut lieu quelque temps après.

A la première nouvelle des troubles, Vincent-de-Paul s'était mis en prières avec toute sa communauté, afin d'obtenir de Dieu le retour du calme. Sa position au milieu des partis était difficile. Il aimait sincèrement Anne d'Autriche, qui le considérait, avec toute raison, comme un des plus fidèles sujets du roi; mais d'une autre part, le prince de Conti et le duc de Beaufort faisaient partie de son assemblée de seigneurs; le président Molé était son grand ami et le coadjuteur son élève. Il tâcha donc de demeurer neutre; mais les frondeurs de bas étage n'acceptèrent pas sa neutralité; ils le traitèrent ouvertement de *mitigé*, de *Mazarin*, et le vexèrent en conséquence.

D'abord l'*innocente tragédie de la Fronde*, comme l'appelle un écrivain qui regarde comme peu de chose, à ce qu'il paraît, qu'un roi soit obligé de fuir et d'assiéger sa propre capitale, commença d'une manière presque comique. Les Parisiens, étroitement bloqués par l'armée de Condé, qui contenait avec huit mille hommes une population de sept

cent mille âmes, dont quarante mille bourgeois armés faisaient des sorties avec des violons en tête, comme s'il eût été question d'aller à la noce, et comme il leur arrivait assez souvent d'être battus par des troupes mieux disciplinées, on les accueillait au retour avec des huées, des éclats de rire et des épigrammes. Le régiment de Corinthe, que le coadjuteur avait levé à ses frais, eut les honneurs de la première déroute, et en le voyant regagner tout éperdu les portes de la ville assiégée on lui criait, en battant ironiquement des mains du haut des remparts : *La première aux Corinthiens !*

On rit fort tant qu'on eut du pain; mais comme une ville, si frondeuse qu'elle soit, ne peut pas vivre de révolte, et qu'il lui faut quelque chose avec, les figures se rembrunirent lorsqu'on vit les soldats de Condé battre la campagne et intercepter les convois de vivres qui se dirigeaient sur Paris. Saint Vincent prévit, des premiers, combien le peuple allait souffrir, et résolut de s'adresser à la régente afin de disposer son cœur à la paix. Afin de ne donner d'ombrage, ni à la cour en voyant les chefs des frondeurs avant de partir, ni au parlement, en quittant la ville à son insu et sans son congé, il écrivit au premier président pour l'informer de son voyage et du but qu'il se proposait; après quoi, il partit de Saint-Lazare de grand matin et arriva à Saint-Germain sur les dix heures, non sans péril, à cause du débordement extraordinaire des eaux et

des partis de soldats qui couvraient la route. Il se présenta devant la reine, qui lui accorda une audience de près d'une heure, et ensuite il passa chez le cardinal, avec lequel il eut aussi une conférence assez longue. Mazarin ne l'aimait pas, mais il se fiait à lui parce qu'il n'avait pas le moindre doute sur sa droiture, et que les hommes les plus fourbes n'estiment guère ceux qui leur ressemblent. Il fut donc bien reçu, et quoique ses prières et ses remontrances (car il n'était pas homme à déguiser la vérité) n'eussent pas immédiatement l'effet qu'il s'en était promis, elles aplanirent la route aux négociations ultérieures et contribuèrent à en assurer le succès.

Après avoir passé deux jours à Saint-Germain, il en partit, et ne croyant pas, pour plusieurs raisons, qu'il fût prudent à lui de retourner dans la ville bloquée, il passa outre et se réfugia dans une petite ferme dépendante de Saint-Lazare, qui était située dans un pauvre hameau de la Beauce, nommé le Val-de-Puisseaux, à deux lieues de l'infiniment triste ville d'Etampes.

On était au fond d'un hiver extrêmement rude; la ferme de Fresneville était fort exposée aux courses des maraudeurs, et ce logement était d'ailleurs si pauvre, qu'on y manquait exactement de tout. On ne pouvait s'y procurer qu'un détestable pain noir, gluant et insipide, composé de seigle et de fèves; quant au bois, comme il n'y en avait aucune provision dans ce pauvre lieu, il

fallait se contenter de quelques broussailles toutes vertes. Ces souffrances physiques, si dures qu'elles pussent être à un vieillard qui avait alors bien près de 73 ans, n'étaient rien auprès de l'amertume dont son âme était abreuvée; il réfléchissait à la conduite du peuple, à celle des grands, à celle des rois; et comme un autre Jérémie, il priait et pleurait pour les péchés de tous.

Cependant la maison de Saint-Lazare souffrait de grandes vexations depuis l'éloignement de son supérieur. Les fermes qu'elle possédait auprès de Paris, et dont elle tirait principalement sa subsistance, furent pillées par les troupes; tandis qu'un régiment de milice parlementaire occupait ses cloîtres et s'y conduisait en vainqueur entré par la brèche, c'est-à-dire on ne peut plus mal. Chaque nouveau jour éclairait une perte nouvelle, et saint Vincent, qui recevait coup sur coup, comme Job, ces désolantes communications, se contentait de dire avec lui: Béni soit Dieu! béni soit Dieu! Il ne voulut pas, au milieu de tous ces désastres, que les aumônes habituelles de sa maison fussent discontinuées, et pendant trois mois que durèrent les troubles et la cherté excessive du pain, les Lazaristes nourrirent chaque jour, à la porte du prieuré, plus de deux mille pauvres. Au moment où la paix se fit, la communauté n'avait plus de quoi fournir à sa propre subsistance, et elle fut réduite à emprunter une somme assez

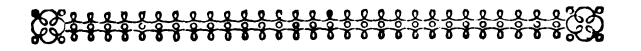
forte pour acheter du blé, lorsque les passages furent ouverts.

Ne voulant pas retourner à Saint-Lazare pendant le blocus de la ville, sa présence étant alors plus capable d'aviver les persécutions que souffraient les siens que de les adoucir, saint Vincent résolut d'aller visiter les autres maisons qu'il avait en province. Son voyage ne fut pas sans incidens périlleux et sinistres: deux fois il faillit se noyer; à Rennes, un frondeur eut la tentation de s'embusquer dans un petit bois situé peu loin de la ville pour lui casser la tête d'un coup de pistolet; et enfin, il tomba malade à Richelieu, comme il revenait à Paris sur l'ordre de la reine.

La duchesse d'Aiguillon l'ayant su, lui envoya un petit carrosse avec deux de ses chevaux et un de ses cochers, pour le ramener dès qu'il serait en état de reprendre sa route. Elle lui avait donné ce carrosse deux ans auparavant, à cause de l'incommodité de ses jambes; mais il ne l'avait pas seulement voulu voir, bien loin de s'en servir; et comme la duchesse avait refusé obstinément de le reprendre, il était demeuré inutile dans un coin de la basse-cour de Saint-Lazare.

Vincent-de-Paul retourna à Paris au mois de juillet 1649, après six mois d'absence. Aussitôt qu'il fut arrivé, il s'empressa d'envoyer les chevaux à la duchesse avec mille remercîmens; mais cette femme généreuse les lui renvoya jusqu'à trois fois en protestant qu'elle ne les reprendrait jamais.

Il fut ainsi forcé de les garder malgré lui. Le grand voyage qu'il venait de faire en Bretagne et en Poitou, voyage extrêmement pénible pour un vieillard, avait tellement accru le mal de ses jambes, qu'il ne pouvait plus monter à cheval, ni en descendre, ni même se tenir en selle sans danger; plusieurs de ses amis lui représentèrent que les bonnes œuvres qu'il avait établies ne pouvant subsister sans sa présence, il fallait absolument qu'il fît usage de la voiture et des chevaux qu'il tenait de la munificence de la duchesse. Il résista long-temps, et il ne fallut rien moins que l'intervention d'Anne d'Autriche elle-même, soutenue d'un ordre formel de l'archevêque de Paris, pour l'y décider.



CHAPITRE XXXVI.

Secours envoyés aux provinces envahies.

Vincent-de-Paul avait quitté Paris au fort d'une tempête séditieuse, il le retrouva calme, souriant, paisible et fort occupé à tresser des guirlandes pour en festonner ses rues couvertes de riches tentures, afin de recevoir plus dignement Anne d'Autriche et le cardinal. A peine le supérieur de Saint-Lazare avait-il eu le temps d'énumérer les pertes de tout genre que lui avait values sa fidélité au parti du roi, qu'un grand bruit d'acclamations populaires, des danses, des illuminations et des feux de joie, témoignèrent de la satisfaction qu'éprouvait la ville à posséder encore une fois dans ses murs son jeune et beau monarque. Le peuple, qui avait voulu massacrer le premier président Molé, pour le remercier

d'avoir négocié la paix, ne songeait plus à ses mauvaises colères, et pour bien prouver à la cour qu'il ne gardait rancune à personne, il criait : Vive Condé ! vive Mazarin !

Mais il en fut de cette bonace passagère comme du calme circonscrit et momentané, que l'huile répandue sur une mer houleuse opère dans le sillage d'un vaisseau. L'argent recommença à manquer, et les mécontentemens à renaître. Joly, conseiller au Châtelet, homme assez populaire, imagina de se faire assassiner, dans l'intention d'accuser Mazarin de ce crime et de soulever le peuple. Le même jour, le marquis de La Boulaye dressa une embuscade sur le Pont-Neuf au prince de Condé, afin de tirer sur lui, le soir, lorsqu'il passerait sur ce pont pour retourner du Louvre à son hôtel. Le cardinal Mazarin, instruit de ce projet, qu'on l'accusa d'avoir formé lui-même pour s'attacher le prince en le lui révélant, fit manquer le coup, et imputa ce guet-apens aux chefs de la Fronde. Le prince de Condé le crut, et accusa de ce crime, en plein parlement, le coadjuteur, le duc de Beaufort et le vieux conseiller Broussel ; mais le parlement, considérant la chose au point de vue politique, donna raison à ses amis et condamna son adversaire Dès lors les Frondeurs se prononcèrent contre Condé et s'unirent à Mazarin pour abattre ce prince qui avait le tort d'être très grand et de le savoir : on l'arrêta un jour au Louvre avec le prince

de Conti, son frère, et le duc de Longueville, son beau-frère ; ils furent envoyés à Vincennes, où le vainqueur de Lens se mit à cultiver des œillets, en attendant l'heure des grands coups d'épée.

Cette mesure violente, que le cardinal avait prise pour consolider son autorité, lui devint funeste et ralluma la guerre civile aux deux bouts du royaume. Turenne, sous l'influence de la duchesse de Longueville, qui voulait venger son époux, fit la faute de signer avec les Espagnols un traité d'alliance contre sa patrie, et son armée prit le Câtelet, la Capelle, Rhetel. Battu devant cette dernière place par le maréchal du Plessis-Praslin, il laissa deux mille soldats espagnols sur le champ de bataille, et décampa sans les enterrer. C'était chose triste que de voir ces soldats castillans, dont la contenance était encore noble et fière, déchirés par les loups et les oiseaux de proie; plus de huit semaines s'étaient écoulées depuis le combat, et l'infection qui s'exhalait de ces cadavres sans sépulture, menaçait de la peste les pays voisins. Un missionnaire qui se trouvait là, l'écrivit à Vincent-de-Paul. Il reçut par le retour du courrier une forte somme d'argent avec l'ordre de faire enterrer ces morts qui, pour être entrés en armes dans la France, n'en étaient pas moins, disait saint Vincent, des hommes et des catholiques.

Après avoir enterré les ennemis morts, il fallut songer aux amis vivans; et d'autres étrangers,

plus dignes de sympathie, réclamèrent à leur tour les soins de saint Vincent-de-Paul. Le soulèvement de Bordeaux, qui, à l'exemple de la capitale, s'était révolté, obligea la régente d'y envoyer le comte de Palluau avec une petite armée. Des proscrits Irlandais, réfugiés en France, et qui formaient dans l'armée royale plusieurs régimens très braves et très fidèles, y furent fort maltraités pendant deux campagnes. On les envoya à Troyes en quartier d'hiver. Ils y arrivèrent dans un triste équipage : couverts de haillons, les pieds nus dans la saison des pluies, et menant avec eux leurs pauvres familles ainsi qu'un grand nombre de veuves et plus de cent cinquante orphelins, dont les parens étaient morts à la guerre.

Leur pauvreté était si grande, qu'on les voyait ramasser dans les rues, pour leur nourriture, *ce que les chiens ne voulaient pas manger*. Saint Vincent ayant eu avis de l'extrême détresse de ces pauvres étrangers, fit partir aussitôt un prêtre de la Mission, irlandais de naissance, avec de l'argent et quantité d'habits, pour remédier à leurs besoins les plus pressans. Par ses ordres, on prit un soin tout spécial des enfans orphelins; les filles et les veuves furent retirées dans l'hôpital de Saint-Nicolas, où elles apprirent à filer et à coudre; enfin tous furent logés et assistés. Ce secours donné si à propos à ces catholiques étrangers, releva leurs esprits abattus de tristesse, et les rendit susceptibles d'écouter les instructions

que le missionnaire irlandais leur fit pendant le carême, pour les disposer à la communion de Pâques. Ils remplirent tous ce devoir fort dévotement, et les habitans de la ville, émus de ce spectacle, se piquèrent d'une émulation généreuse, en sorte que ces étrangers furent traités en frères et ne manquèrent plus de rien. Cette générosité envers les Irlandais réfugiés en France, n'était pas une œuvre isolée, c'était un des anneaux de l'enchaînement de bonnes œuvres, qui avait pour théâtre deux provinces presque entièrement dévastées : la Champagne et la Picardie. Les peuples de ces deux provinces avaient commencé, dès l'an 1650, à ressentir plus vivement les rigueurs de la guerre, et l'on en reconnut particulièrement les funestes effets lorsque les armées, se retirant des environs de Guise, y laissèrent quantité de soldats, lesquels, s'efforçant de s'approcher des villes, mouraient dénués de toute assistance humaine au bord des chemins. Des voyageurs ayant vu ce triste spectacle, en portèrent la nouvelle à Paris, où tout le monde se réjouissait alors de la retraite des ennemis; mais fort peu de personnes se mirent en peine de secourir ces pauvres soldats blessés et mourans. Vincent-de-Paul ne fut pas du nombre de ceux qui voyaient avec indifférence les maux des défenseurs de la patrie; touché de leur position, il en parla à la présidente de Herse, qui lui donna aussitôt cinq cents livres : il fit partir sur-le-champ

deux missionnaires avec cette aumône et des provisions tirées de sa maison, pour aller sauver la vie à ceux de ces infortunés qu'on pourrait espérer de guérir, et pour disposer à la mort ceux qui ne pourraient y échapper. Ces missionnaires trouvèrent sur les chemins un si grand nombre de pauvres gens malades ou exténués de besoin, couchés le long des haies, qu'ils consumèrent en peu de temps toutes leurs provisions; étant allés aux villes les plus proches pour en acheter d'autres, ils furent stupéfaits d'y voir la misère aussi grande que dans les campagnes. Ils écrivirent aussitôt à leur charitable supérieur, que la désolation était générale; *que les armées avaient moissonné tous les grains, pillé et brûlé les maisons, et pillé les peuples jusqu'à la chemise*, que la plus grande partie des gens de la campagne avaient quitté leurs chaumières pour aller chercher leur vie dans les villes, où ils mouraient faute de secours; que ceux qui n'avaient pu s'enfuir, et entre autres les vieillards et les orphelins, étaient dans un abandon déplorable; qu'on les voyait couchés sur la terre nue, ou sur une poignée de paille pourrie, exposés à toutes les injures de l'air et délaissés de tout le monde. « La famine est telle, écrivait un de ces missionnaires qui parcourait alors la Picardie, que nous voyons des hommes manger la terre, brouter l'herbe, arracher l'écorce des arbres, déchirer les haillons dont ils sont couverts pour les avaler; mais ce

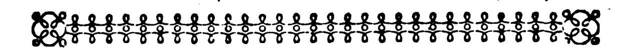
qui fait horreur et ce que nous n'oserions dire si nous ne l'avions vu de nos yeux, ils se mangent les bras et les mains et meurent de désespoir. »

L'état de la Champagne n'était pas moins affligeant que celui de la Picardie; les termes les plus forts, disent les historiens de l'époque, seraient au-dessous de la réalité. Ces maux extrêmes qui appelaient de si grands remèdes, étaient bien capables d'abattre et de frapper de découragement un cœur moins confiant en Dieu que ne l'était celui de saint Vincent-de-Paul; mais l'âme héroïquement charitable du saint n'en fut que plus affermie dans le désir de fermer les plaies douloureuses que la guerre avait ouvertes de toutes parts. Comme la palme qui s'élève avec d'autant plus de vigueur qu'elle est plus chargée, il se confia plus que jamais en la toute-puissante bonté de Dieu et embrassa cette œuvre difficile avec la même ardeur qu'il avait fait toutes les autres.

Animées par ses discours, les dames de la Charité, quoique ayant éprouvé elles-mêmes le malheur des temps, amassèrent des aumônes considérables, et dans l'espace de dix ans que durèrent les désastres de ces provinces envahies, saint Vincent y fit passer, de compte fait, un million d'aumônes.

Ces services méritèrent à Vincent-de-Paul et aux généreuses dames de son assemblée l'éloge et la bénédiction des pasteurs, des magistrats et des

peuples de ces malheureuses provinces. La ville de Reims ne se borna pas à des remercîmens, elle arrêta qu'on célébrerait, chaque jour, devant le tombeau de saint Remy, une messe pour les bienfaiteurs de la ville et de la province, et afin que tous les habitans pussent, au moins une fois, faire éclater leur reconnaissance, on fit, le lundi de la Pentecôte en 1651, une procession générale pour prier Dieu de faire une ample miséricorde à ceux qui l'avaient si généreusement exercée en faveur de ce peuple affligé. De telles prières honorent ceux qui les font autant que ceux qui les méritent, et Dieu, qui aime par-dessus tout les cœurs reconnaissans, bénit du haut du ciel ces bénédictions de la terre, et exauce ces demandes pieuses avec sa munificence infinie.



CHAPITRE XXXVII.

Continuation des troubles. — Dévouement des Lazaristes.

Cependant les princes avaient obtenu leur liberté par l'assistance du parlement, et ce même parlement réuni au duc d'Orléans, était parvenu à obtenir le renvoi du cardinal qui s'était retiré à Bouillon, dans les Bays-Bas, d'où il tenait les yeux fixés sur la France, tout prêt à rentrer au premier signal. Le prince de Condé voulut alors s'emparer du pouvoir que Mazarin abandonnait et gouverner le roi et la France; mais la reine et les Frondeurs, également effrayés de son caractère hautain, firent cause commune contre lui, et le 17 août 1651, Anne d'Autriche ayant mandé le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides et le corps de ville, le chancelier leur lut un discours où il accusa ouvertement le prince de Condé

d'intelligences secrètes avec les puissances étrangères. Le prince furieux vint au parlement avec une nombreuse escorte; il repoussa les inculpations faites contre lui, et accusa ouvertement Paul de Gondi de les avoir suggérées à la reine. La séance fut si orageuse, que le coadjuteur, qui ne s'y était pas présenté non plus sans un grand nombre d'amis, tous plus déterminés frondeurs les uns que les autres, faillit y être assassiné. Un instant, il se trouva séparé des siens et entouré de trois ou quatre mille épées nues. Dégagé par le duc de Brissac, au moment où il allait être percé d'un coup de poignard, il reprocha à Larochefoucauld d'avoir organisé cette attaque. Pour toute justification, le fougueux partisan de Condé, qui ne songeait guère alors à faire ses *Maximes,* dit à mi-voix au duc et au coadjuteur en leur serrant la main : Je voudrais vous avoir étranglés! Le coadjuteur répliqua froidement : Camarade la Franchise (c'était le nom de guerre de Larochefoucauld), nous ne nous battrons point pour cela. Je suis prêtre, et toi tu n'es qu'un poltron.

Nous avons détaillé cette scène pour donner une idée de l'exaspération des partis qui déchiraient alors la France. La régente, forcée d'opter entre Condé et Gondi, se prononça pour le coadjuteur à qui elle fit donner, quelque temps après, le chapeau de cardinal; Condé se retira mécontent, et bientôt, s'étant rendu dans son gouver-

nement de Guienne, il y leva des troupes et arbora l'étendard de la révolte.

Cependant, malgré toutes les haines qui se déchaînaient contre lui, le cardinal rentré en France, au mépris des ordonnances du parlement, avait conduit à Poitiers, où la cour se trouvait alors, une petite armée de huit mille hommes qu'il avait levée à ses frais dans l'intention d'aider la régente contre le prince de Condé. Il y trouva Turenne nouvellement rallié à la cause royale. Vainqueur à Bléneau, battu à Étampes, le grand Condé se réfugia sous les murs de Paris où l'armée de Turenne se mit à le harceler de son mieux. Les siéges, les combats, les retraites, répandaient la désolation dans tous les lieux voisins de la capitale. Le pillage, les meurtres, les incendies sur un rayon de trente lieues au midi de Paris, de quinze à vingt sur les autres aspects de cette ville, avaient fait déserter toutes les habitations champêtres. « La misère du peuple était épouvantable, dit Laporte, et, dans tous les lieux où la cour passait, les pauvres paysans s'y jetaient, pensant y être en sûreté, parce que l'armée désolait la campagne. Ils y amenaient leurs bestiaux, qui mouraient de faim aussitôt, n'osant sortir pour les mener paître; quand leurs bestiaux étaient morts, ils mouraient eux-mêmes incontinent après; car ils n'avaient plus rien que les charités de la cour, qui étaient fort médiocres, chacun se considérant

comme le premier nécessiteux. Ils n'avaient de couvert contre les grandes chaleurs du jour et les fraîcheurs de la nuit que le dessous des auvents des charrettes et des chariots qui étaient dans les rues.

« Quand les mères étaient mortes, les enfans mouraient bientôt après ; et j'ai vu sur le pont de Melun, où nous vînmes quelque temps après, trois enfans sur leur mère morte, l'un desquels la tétait encore.

« Toutes ces misères touchaient fort la reine ; elle soupirait quand elle en entendait parler, et disait que ceux qui en étaient la cause auraient un grand compte à rendre à Dieu (1). » On comptait alors à Paris quarante mille indigens (2).

Que faisait saint Vincent-de-Paul?

Il eût bien voulu remédier à tous ces maux à la fois; mais c'était la chose impossible; malgré cela, il fit des merveilles comme toujours. Ayant formé plusieurs bandes de ses missionnaires, il les envoya dans différentes directions aux endroits où les soldats avaient fait les plus grands ravages. L'une de ces bandes secourables étant arrivée à Étampes, place très forte alors, qui venait de soutenir un siége, faillit reculer d'épouvante et d'horreur. Aux deux côtés des portes de la ville s'élevaient en monceaux les cadavres

(1) Mém. de Laporte, premier valet de chambre de Louis XIV, p. 288 et 289.

(2) Le nombre des indigens à Paris s'élève maintenant à (2,539. (Voy. la Statistique de M. le préfet de la Seine de 1842.)

des soldats de l'armée royale, et dans l'intérieur des murs gisaient confusément sous des tas de fumier infect amoncelés négligemment au milieu des rues les corps des partisans du prince de Condé, qui s'étaient battus en héros sous les ordres du maréchal de Tavannes. A côté de ces défenseurs de la ville gisaient confusément les femmes, les enfans, les hommes de toutes conditions morts pendant le siége, et pêle-méle avec eux les carcasses des chevaux tués. Les habitans, pâles, livides, défigurés, erraient au milieu de ces morts, qu'ils n'avaient pas la force d'éloigner, comme de véritables squelettes, et buvaient la mort à petites gorgées en respirant l'air corrompu qui les entourait. Le premier soin des missionnaires fut de faire venir du fond de la campagne des hommes robustes qui se chargèrent de nettoyer les rues et d'ensevelir les morts. On parfuma les places et les maisons pour les rendre habitables, et les Lazaristes, se transformant en frères hospitaliers, se mirent à soigner les malades de leurs propres mains. L'ordre se rétablit, les enfans qui étaient devenus orphelins furent rassemblés dans une maison d'Étampes, les convalescens se fortifièrent, ceux qui étaient malades de langueur et d'inanition commencèrent à respirer; mais leurs sauveurs empoisonnés par un air corrompu, épuisés de fatigue, exténués par la mauvaise nourriture qu'ils s'imposaient pour ménager les ressources des pauvres, succombèrent

un à un à cette rude tâche. Cinq moururent dans l'espace de quelques jours, heureux, disait saint Vincent, malgré la douleur qui lui déchirait les entrailles, *heureux d'être morts les armes à la main et d'avoir cueilli sur le champ de bataille la palme préparée à ceux qui y combattent jusqu'au dernier soupir.* Plusieurs filles de la Charité, qui avaient eu part à leurs travaux, méritèrent la même couronne.

Les paroisses de Juvisy, d'Atys et plusieurs autres qui se trouvaient dans le voisinage de la capitale, avaient été réduites à la mendicité; le pillage y avait mis de niveau les plus riches et les plus pauvres. Saint Vincent-de-Paul eut besoin de tout son courage pour ne pas succomber à la peine; mais ce courage ne lui fit pas défaut. Il ne plia point; il fit parler les soupirs, les larmes, les voix mourantes de ces malheureux que la faim consumait, et Dieu qui le conduisait comme par la main, lui fit trouver grâce devant bien des gens qui eussent rebuté tout autre que lui. Plusieurs personnes de distinction le soutinrent dans cette nouvelle entreprise; M. Duplessis-Monbart fit le projet d'une espèce de Mont-de-Piété auquel ceux qui ne pouvaient fournir d'argent étaient invités à envoyer les meubles, les vêtemens et les autres choses qui leur étaient superflues. L'invention de ce magasin fut d'une grande ressource pendant ce temps d'orages et

de troubles. Les riches y perdaient peu ; les pauvres y gagnaient beaucoup.

Le village de Palaiseau, où les troupes avaient séjourné vingt jours, était aux abois. Vincent-de-Paul y envoya presque tous les jours une charrette avec des provisions et une petite somme d'argent (1).

Ses moyens s'étant épuisés, il eut recours à la

(1) Il reste un certificat écrit de sa main qu'il fut obligé de donner à ceux qui gardaient les portes de Paris, afin qu'ils laissassent sortir les vivres qu'il envoyait aux pauvres des villages environnans ; ces gardes ayant voulu s'assurer d'où ces vivres venaient et où on les portait. Ce certificat est ainsi conçu :

CERTIFICAT.

« Le soussigné, supérieur de la congrégation des prêtres de la mission, certifie à tous ceux qu'il appartiendra que, sur l'avis que quelques personnes pieuses de cette ville m'ont donné, que la moitié des habitans de Palaiseau étaient malades, et qu'il en mourait dix ou douze par jour, et sur la prière qu'elles m'ont faite, d'envoyer quelques prêtres pour l'assistance corporelle et spirituelle de ce pauvre peuple affligé, à cause de la résidence de l'armée en ce lieu, pendant l'espace de vingt jours, nous y avons envoyé quatre prêtres et un chirurgien pour assister ces pauvres gens ; que nous leur avons envoyé depuis la fête du Saint-Sacrement, tous les jours, un ou deux exceptés, seize gros pains blancs, quinze pintes de vin, et hier de la viande ; et que lesdits prêtres de notre compagnie m'ayant mandé qu'il est nécessaire d'envoyer de la farine et un muid de vin pour l'assistance desdits pauvres malades de Palaiseau et des villages circonvoisins, j'ai fait partir aujourd'hui une charrette à trois chevaux, chargée de quatre setiers de farine et de deux demi-muids de vin, pour l'assistance desdits pauvres malades de Palaiseau et des villages circonvoisins. En foi de quoi j'ai écrit et signé le présent de ma main.

« Saint-Lazare-lès-Paris, le 5 juin 1652.

VINCENT DE PAUL. »

duchesse d'Aiguillon, cette noble femme qui était la Providence des malheureux, et il lui écrivit en ces termes :

« La maladie continue à Palaiseau ; les premiers « malades qui ne sont pas morts sont maintenant « dans le besoin des convalescens, et ceux qui « étaient sains sont maintenant malades. Un de « nos prêtres m'est venu trouver exprès, pour me « dire que les gens de guerre ont coupé tous les « blés et qu'il n'y a point de moisson à faire. Cependant nous ne sommes plus en état de sou- « tenir cette dépense. Nous y avons fourni jus- « qu'ici 663 livres en argent, outre les vivres et « les autres choses que nous y avons envoyées en « espèce. Je vous supplie très-humblement, Ma- « dame, de faire aujourd'hui une petite assem- « blée chez vous et de concerter ce que nous « avons à faire ; je m'y rendrai si je puis. Je viens « de renvoyer le prêtre avec un frère et cinquante « livres. La maladie est si maligne, que nos pre- « miers quatre prêtres y sont tombés malades, « et le frère aussi qui les accompagnait. Il a fallu « les ramener ici, et il y en a deux qui sont à « l'extrémité. O Madame, quelle moisson à faire « pour le ciel en ce temps où les misères sont « si grandes à nos portes ! La venue du Fils de « Dieu a été la ruine et la rédemption de plu- « sieurs, comme dit l'Évangile ; et nous pouvons « dire de même, en quelque façon, que cette « guerre sera la cause de la damnation de quan-

« tité de personnes; mais que Dieu s'en servira « aussi pour opérer la grâce, la justification et la « gloire de plusieurs, du nombre desquels nous « avons sujet d'espérer que vous serez, comme « j'en prie Notre-Seigneur. »

Ces fièvres contagieuses que les Lazaristes avaient contractées en soignant les pauvres des environs de Paris, se communiquèrent à ceux qui étaient à Saint-Lazare, et la maison ne fut bientôt plus qu'une vaste infirmerie. Vincent-de-Paul n'en fit pas moins remplacer les malades dans les campagnes par ceux que la contagion avait respectés, et il dit à ce sujet à sa communauté souffrante ces belles et fortes paroles :

« Nous devons bénir Dieu de ce que plusieurs « de nos confrères souffrent pour la charité. » Puis il se fit cette objection : « Mais quelqu'un me « dira peut-être, si l'on continue toujours à en- « voyer d'autres missionnaires à la place de ceux « qui sont malades, comme on l'a fait jusqu'ici, « la congrégation perdra tous ses meilleurs ou- « vriers et ne pourra subsister. Oh! Messieurs, « s'écria le saint avec une chaleur qui émut tout « son auditoire, oh! Messieurs, une compagnie « saurait-elle finir plus glorieusement que par « l'exercice de la charité? Et ne serait-ce pas « une singulière grâce pour nous, et un grand « exemple pour la postérité, de nous être con- « sumés de la sorte? »

Il exhorta, dans le même esprit de charité, ses missionnaires établis près de Montmirail à faire ce qu'ils pourraient pour aider les habitans de cette ville à mettre leurs biens à couvert du pillage et des vexations des soldats. Mais si nous faisons cela, lui écrivirent-ils, nous serons pillés nous-mêmes à leur place, Monsieur.

« Il faut secourir son prochain affligé, répondit « le supérieur-général, et Dieu vous ayant donné « les commodités que vous avez, sa divine Ma- « jesté a droit de vous les ôter quand il lui plaira. « Mais ne craignez rien et soulagez cette pauvre « ville en tout ce que vous pourrez. » C'est ce qu'ils firent en effet, s'étant abandonnés à la divine Providence, qui ne permit pas qu'il leur en arrivât aucun fâcheux accident.

Mais la misère n'était pas moins grande dans les murs de Paris, que dans les villages environnans. Saint Vincent-de-Paul se chargea, pour sa part, de faire donner tous les matins, à la porte de Saint-Lazare, du potage à quinze mille nécessiteux, qui fussent morts sans ce secours.

Vers le même temps, il apprit que les ravages de la guerre s'étaient étendus jusqu'à son propre hameau paternel, et que ses parens avaient été les uns ruinés, les autres tués dans les collisions sanglantes qui avaient eu lieu du côté de Bordeaux. Il leur fit passer mille francs qu'il avait reçus de son ami M. de Fresne expressément pour cet ob-

jet; c'est tout ce qu'a fait pour les siens un homme qui disposa de plusieurs millions d'aumônes, et dont le crédit était fort grand à la cour.

Cette guerre, dont sa main soigneuse et compatissante effaçait les ravages, était le sujet de ses larmes, de ses prières, de ses jeûnes et de ses lamentations. On ne sait pas, dit Abelly, le détail des pénitences et des mortifications qu'il s'est imposées, pour demander à Dieu la pacification des troubles du royaume. Il recommandait sans cesse aux Lazaristes de prier pour la paix, et parlait sur ce sujet dans ses conférences avec de si vifs sentimens, qu'on en était tout attendri. Une de ces exhortations pieuses nous est restée, pour nous faire déplorer la perte des autres; la voici:

« Priez Dieu, s'écria-t-il, priez Dieu, mes frè-« res, pour la paix du monde chrétien; hélas! « nous voyons la guerre de tous côtés; guerre en « France, guerre en Espagne, en Italie, en Al-« lemagne, en Suède, en Pologne, en Hibernie, « dont les pauvres habitans sont transportés dans « des montagnes et des rochers presque inacces-« sibles : l'Ecosse tremble, l'Angleterre s'agite; « guerre enfin par tous les royaumes, et misère « partout. O Sauveur, ô Sauveur! pour combien « de temps encore nous menaces-tu de tes fléaux? « Si, pour quatre mois que nous avons eu ici la « guerre, nous avons subi tant de maux, que « deviendront ces pauvres frontières qui ressen-« tent ces fléaux depuis vingt ans? Le paysan a

« semé, mais il ne sait pas s'il pourra recueillir.
« Les armées viennent, qui moissonnent, pillent,
« enlèvent tout; après cela que faire? Il faut mou-
« rir. S'il y a de vraies vertus, c'est pourtant
« parmi ces pauvres gens qu'elles se trouvent;
« ils ont une foi vive, ils croient simplement; ils
« sont soumis aux ordres de Dieu; ils souffrent
« tout ce qu'il lui plaît et autant qu'il lui plaît.
« Exposés tantôt aux ardeurs du soleil, tantôt
« aux injures de l'air, ces pauvres laboureurs ne
« vivent qu'à la sueur de leur front, et ils nous
« donnent leurs travaux. Tandis qu'ils se fatiguent
« ainsi pour nous nourrir, hélas! mes frères, nous
« cherchons l'ombre, et nous nous reposons sous
« un toit solide! Dans nos missions même ne
« sommes-nous pas à l'abri des injures de l'air?
« Eux, au contraire, supportent le vent, les pluies,
« la rigueur des saisons. Voulez-vous que je vous
« dise, mes frères? Quand je porte un morceau
« de pain à ma bouche, je me dis à moi-même :
« Misérable, as-tu gagné le pain que tu vas man-
« ger, le pain qui te vient du travail de ces pau-
« vres? Faisons donc comme Moïse : levons sans
« cesse les mains au ciel pour eux; car, si nous né-
« gligeons de les servir, ils pourront nous dire avec
« raison : Vous êtes la cause de nos misères! »

Il ne se contenta pas de prier, il agit. Voyant que la France allait s'ensevelir sous ses propres ruines si les troubles duraient plus long-temps, il prit la résolution de faire tout ce qu'il pourrait

pour secourir son pays, et pour servir son prince, sachant fort bien que l'amour de la patrie est un devoir, et que le service qu'on rend aux rois fait partie de celui qu'on doit à Dieu. Il s'adressa d'abord aux évêques, dont plusieurs avaient beaucoup de confiance en lui, et il les exhorta à résider dans leurs diocèses pendant ces troubles, afin de contenir le peuple par leur présence, et de s'opposer par leur autorité aux desseins de ceux qui les voulaient soustraire à l'obéissance du roi. Cette précaution empêcha le soulèvement d'un grand nombre de villes, et le saint ne s'en tint pas là. Se souvenant que saint Bernard et d'autres saints personnages qui menaient une vie encore plus retirée que lui, n'avaient pas balancé à quitter leurs solitudes pour venir à la cour des rois, lorsqu'il s'agissait de servir les grands intérêts de l'État, il résolut, à leur exemple, de sortir de sa retraite et de faire tous ses efforts pour la réunion des princes avec le roi. « Plusieurs « raisons, dit Abelly, semblaient le devoir dé« tourner d'une entreprise si difficile et si péril« leuse; néanmoins, préférant le service du roi « et le bien de la France à ses intérêts particu« liers, il ferma les yeux à toutes les considéra« tions de la prudence humaine pour s'acquitter « des devoirs d'un fidèle sujet. Dans ce dessein il « alla plusieurs fois à la cour et vers MM. les « princes; il parla en diverses rencontres à ceux« ci par ordre de Sa Majesté, et lui rapporta leurs

« réponses ; et enfin le succès fit bien voir que « Dieu avait donné bénédiction à son entremise ; « car peu de temps après cet accommodement « si important se traita et fut conclu. »

Le roi revint à Paris, et Vincent-de-Paul au moment même où il portait à ses lèvres cette coupe de joie, y vit tomber une goutte amère. Paul de Gondi qui l'avait toujours aimé et honoré, même au milieu de ses séditieuses folies, Paul de Gondi qu'il avait rapproché peut-être lui-même de la régente pendant l'absence de Mazarin, fut arrêté au Louvre par les ordres de ce ministre qui gouvernait la cour du fond de son exil de Cologne, et conduit prisonnier au château de Vincennes (1), le 19 décembre 1652. Vincent-de-Paul, qui avait souvent déploré devant Dieu les égaremens politiques de son brillant et fougueux élève, demanda maintenant avec larmes, dans ses prières, que cette dure leçon de l'adversité lui profitât, et en fît un homme nouveau. Dieu l'écouta, et le héros de la Fronde s'absorba dans le prélat édifiant et chrétien.

Peu de temps après l'arrestation du cardinal de Retz, Mazarin revint à Paris plus puissant et plus redouté que jamais. Son entrée fut triomphale et

(1) François de Gondi, son oncle, étant mort deux ans après, le 21 mars 1654, le cardinal de Retz, toujours prisonnier, prit possession par procureur, du siége archiépiscopal de Paris. Au bout de quelque temps il résigna son archevêché et fut transféré dans la prison de Nantes, d'où il s'évada. Réfugié à Rome, il y employa son crédit sur le pape Alexandre VII pour lui faire confirmer l'institut de Vincent-de-Paul.

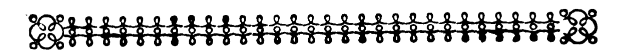
ses ennemis les plus acharnés s'abaissèrent si profondément devant lui, que les valets de la cour en eurent honte (1).

L'ordre étant rétabli, chacun vint, comme d'habitude, étaler ses souffrances pour la bonne cause, et demander généreusement des grâces, des pensions, des titres honorifiques en retour. Un seul se tint dans le silence et ne demanda rien, quoiqu'il eût beaucoup perdu, beaucoup souffert et partant beaucoup mérité, ce fut Vincent-de-Paul. Il avait pour principe, que des sujets fidèles doivent savoir perdre sans murmure, pour leur prince, leurs biens et leur vie, les rois représentant sur la terre la puissance de Dieu; aussi n'eut-il garde de faire valoir une conduite qu'il trouvait toute simple. Le contraste de son désintéressement avec l'avidité des solliciteurs soi-disant victimes des troubles, ne passa pas inaperçu à la cour, et un très grand seigneur dit, en présence de plusieurs autres, à la reine Anne d'Autriche : qu'il connaissait peu de personnes attachées, comme M. Vincent, par une fidélité sincère, constante, désintéressée, au service du roi et de l'État. A quoi la reine ré-

(1) « Ils se ruaient à son retour pour aller au devant de lui, et ceux mêmes qui avaient été ses plus grands ennemis furent les plus empressés à se produire et à lui faire la révérence. Je vis une multitude de gens de qualité faire des bassesses si honteuses en cette rencontre, que je n'aurais pas voulu être ce qu'ils étaient, à condition d'en faire autant. » (Mém. de Laporte, premier valet de chambre de Louis XIV, p. 297 et 298.)

pondit : Vous avez raison, M. Vincent est un très fidèle serviteur de Dieu et de son prince.

Le bruit courut pendant quelques jours qu'il allait être cardinal; mais ce bruit tomba. Si son humilité s'opposa à cette promotion, dont la pourpre eût été honorée, il ne se vanta ni de l'offre, ni du refus.



CHAPITRE XXXVIII.

Fondation de l'hospice des Vieillards et de l'Hôpital Général. — Abolition de la mendicité à Paris.

Le grand nombre des saintes œuvres que Vincent-de-Paul avait jusqu'alors entreprises et son âge déjà fort avancé, semblaient devoir épuiser la vigueur de son zèle et lui prescrire le repos; mais le vieux chêne, miné par le temps, donne jusqu'à la mort des feuilles verdoyantes pour abriter les trésors de l'abeille et le nid du petit oiseau; il en arriva ainsi du supérieur des Lazaristes, il fut utile aux hommes jusqu'à la fin.

En l'année 1653, un bourgeois de Paris, pressé du désir de faire quelque chose d'agréable à Dieu, s'adressa un jour avec confiance à saint Vincent-de-Paul, et lui dit qu'il avait dessein de lui remettre une somme considérable afin qu'il l'employât à des œuvres de piété dont il lui laissait

le choix, mais sous la condition expresse qu'il tairait son nom, parce qu'il voulait faire cette bonne œuvre purement pour Dieu, et sans être connu des hommes.

Saint Vincent, qui se connaissait en vraie charité, et qui avait dû rencontrer souvent en sa vie de ces riches avares qui frottent le métal de leur lésine d'une générosité de paroles et qui étalent les gouttelettes d'or qu'ils laissent tomber de loin loin dans le sein du pauvre comme des taches d'huile, fut merveilleusement touché de la dévotion de cet homme charitable qui faisait le bien en secret, et l'estima assez pour croire qu'il lui faisait plaisir en le lui gardant. Le nom de ce nouveau bienfaiteur des pauvres fut donc absolument inconnu des hommes, et c'est ce qui fit qu'un des sept anges saints qui se tiennent à la droite du Seigneur, l'écrivit de sa main sur le livre de vie où il durera plus long-temps que le ciel et les astres.

Un argent si pieusement donné ne devait pas être employé à une œuvre commune; Vincent-de-Paul réfléchit long-temps à l'usage qu'il en ferait, puis s'arrêta à une idée qui lui sembla inspirée du ciel. Lui qui était versé dans les annales de l'indigence et qui en voyait chaque jour les effets et les causes, il avait remarqué qu'une foule de pauvres artisans que la vieillesse ou les infirmités avaient mis hors d'état de gagner leur vie, tombaient dans l'indigence, s'y abrutissaient et

finissaient par perdre tout souci du ciel. Il pensa qu'en fondant un hôpital pour servir de retraite à ces pauvres gens, on exercerait envers eux une double charité, pour l'âme et pour le corps. Il communiqua cette idée au bienfaiteur qui l'approuva, et qui consentit très volontiers à ce que son argent fût employé à une si bonne œuvre, à condition cependant que l'administration spirituelle de cet hôpital demeurerait toujours aux supérieurs généraux de la Mission.

Pour exécuter ce pieux dessein, Vincent-de-Paul acheta dans le faubourg Saint-Laurent, à Paris, un emplacement assez vaste et deux maisons qu'il meubla de lits, de linge et d'autres choses nécessaires. Il y fit arranger aussi une petite chapelle avec les ornemens convenables, et, du reste de l'argent, il acquit une rente annuelle destinée à fournir aux besoins de quarante pauvres; savoir : vingt hommes et vingt femmes. Il fit mettre ces pauvres dans deux corps de logis séparés et cependant disposés de telle sorte, que chaque sexe à part pouvait entendre la même messe et la même lecture de table sans se parler et sans se voir. Il fit aussi acheter des outils et des métiers afin de bannir d'entre eux l'oisiveté, qui conseille le vice, en les occupant à de légers travaux selon leurs forces et leur industrie. Il y établit des filles de la Charité pour les servir, et eut soin d'y envoyer tous les jours un prêtre de Saint-Lazare pour leur dire la messe et leur admi-

nistrer la parole de Dieu et les sacremens. Il fut lui-même des premiers à les instruire et à leur recommander l'union entre eux, la piété envers Dieu, et surtout la reconnaissance envers son infinie bonté de ce qu'elle les avait retirés de la misère pour les conduire dans une retraite si douce et si tranquille. Le petit réglement qu'il leur prescrivit, suivant sa coutume, est si beau et si proportionné à leur état, qu'un grand magistrat du parlement après l'avoir lu ne put s'empêcher de dire qu'il n'avait jamais rien vu de plus sage ni de mieux ordonné.

Saint Vincent donna à cette maison le titre d'hôpital du nom de Jésus, et passa une déclaration de cette fondation par-devant notaire, sans pourtant nommer le fondateur. Mgr. l'archevêque de Paris l'ayant ensuite approuvée, lui en donna l'entière direction, pour lui et pour ses successeurs, ce que le roi confirma ensuite par lettres patentes.

Ce nouvel hôpital ayant été ainsi réglé et établi, plusieurs dames de charité, et un grand nombre de personnes de condition qui étaient vraiment nobles de race et de cœur, vinrent le visiter, et, l'ayant examiné dans toutes ses parties, elles y remarquèrent un si bon ordre, qu'elles en furent merveilleusement édifiées. On y voyait régner une paix et une union admirables; le murmure, l'oisiveté, la médisance et les autres vices étaient bannis de cette tranquille demeure, où de

laborieux ouvriers, soustraits aux hontes et aux angoisses du besoin, achevaient de vivre en bénissant Dieu. Tous s'occupaient fidèlement de leurs petits ouvrages et s'acquittaient avec empressement et exactitude de leurs devoirs de piété. En un mot, c'était une image de la vie des premiers chrétiens et plutôt un monastère de religieux qu'un hôpital de séculiers.

La vue d'un lieu si bien réglé donnait sujet aux personnes vertueuses qui le visitaient de déplorer le sort de l'innombrable multitude de pauvres que les troubles avaient portée à un chiffre effrayant et qui inondait les places, les rues, les églises de la capitale; mendians pendant le jour et se transformant, à la nuit tombée, en *coupeurs de bourses*, *tireurs de laine*, *passe-volans* ou militaires sans paie, qui demandaient l'aumône l'épée au côté, avec *le collet empesé sur la peccadille*. Ces derniers surtout, dont le nombre déjà très grand sous Henri IV, avait fort augmenté sous la régence de sa veuve et pendant les désordres des guerres civiles, étaient un des fléaux de Paris. En 1602 on avait cherché à s'en débarrasser en les renfermant dans diverses maisons, mais ces hospices ne purent se soutenir plus de six années, et le parlement rendait continuellement d'inutiles arrêts contre les mendians et les vagabonds. Enfin le mal avait jusque-là passé pour incurable, et avait résisté à tous les remèdes dont le gouvernement avait usé pour le guérir; la vue de l'hospice des

vieillards ranima l'espoir presque éteint de combattre cette plaie d'Egypte avec avantage. Quelques dames de charité, accoutumées à voir tout réussir entre les mains de leur saint directeur, eurent la pensée de l'engager à faire pour tous les pauvres de la capitale ce qu'il faisait pour ceux du nom de Jésus : elles en parlèrent plusieurs fois entre elles, et retournèrent à l'hôpital du nom de Jésus afin d'en faire admirer l'ordre et l'économie à celles qui n'y avaient point encore été. L'une d'elles promit d'abord de donner cinquante mille livres pour commencer un hôpital général, et une autre s'obligea de donner trois mille livres de rente pour le même objet. Enfin le jour de leur assemblée étant venu, elles firent à Vincent-de-Paul, qui s'y trouvait toujours, à moins de quelque empêchement extraordinaire, cette étonnante proposition. Le saint loua Dieu de leur zèle, et les en félicita grandement; mais il leur fit observer qu'une affaire de cette importance méritait d'être mûrement considérée, et qu'il la fallait beaucoup recommander à Dieu.

Elles parurent à l'assemblée suivante plus animées que jamais à exécuter leur projet. Elles assurèrent à Vincent-de-Paul que l'argent ne manquerait point; qu'elles connaissaient des personnes considérables qui avaient intention d'y contribuer largement; et elles finirent par le presser de trouver bon que leur compagnie s'y employât. Les instances furent si vives, que, contre l'inclination

du saint, qui eût voulu attendre encore un peu, il fallut délibérer séance tenante si la compagnie se chargerait de cette entreprise. Pas une voix n'opina pour la négative, ni même pour un plus long délai; et Vincent-de-Paul ne pouvant résister à cette ardeur généreuse, fut obligé de céder au torrent.

Comme il fallait un local immense pour cette multitude de pauvres, on proposa en même temps de demander au roi la maison et les enclos de la Salpétrière qui n'étaient pas alors de grand service. Vincent-de-Paul en parla à la reine, qui voulut bien se charger de faire expédier le brevet du don.

Ce point gagné, les dames de l'Association pressèrent saint Vincent de se mettre à l'œuvre. Elles eussent voulu que cette opération difficile s'exécutât sur-le-champ, comme par magie, et elles ne rencontraient plus un pauvre dans la rue sans soupirer intérieurement de ce qu'il n'était pas encore à la Salpétrière. « Pourquoi tarder? s'écriaient-elles; nous avons du logement, et les fonds ne manqueront pas pour le reste; si les mendians ne veulent pas venir de bon gré, il faut les faire venir de force. N'est-ce pas, après tout, leur bien que nous voulons? » Saint Vincent avait bien de la peine à retenir les plus zélées, qui semblaient, dit Abelly, aller trop vite pour son pas; et pour modérer leur empressement, il leur présenta un jour les considérations suivantes.

« Les œuvres de Dieu, dit-il, se font ordinai-
« rement peu à peu et par progrès. Quand il vou-
« lut introduire les enfans d'Israël dans la terre de
« promission, il le pouvait faire en peu de jours,
« et cependant plus de quarante ans s'écoulèrent
« avant qu'ils y entrassent. Ainsi Dieu ayant des-
« sein d'envoyer son Fils au monde pour remé-
« dier au péché du premier homme qui avait in-
« fecté tous les autres, pourquoi tarda-t-il plus de
« quatre mille ans? C'est que Dieu ne se hâte
« point dans ses œuvres, et qu'il fait toutes choses
« dans leur temps. Notre-Seigneur pouvait, de son
« vivant, établir l'Église par toute la terre; mais il
« se contenta d'en jeter les fondemens et laissa
« le reste à ses apôtres et à leurs successeurs. Ne
« disait-il pas aussi quelquefois, en parlant des
« choses qu'il avait à faire, que son heure n'était
« pas encore venue, pour nous apprendre à ne pas
« trop nous avancer dans les choses qui dépendent
« plus de Dieu que de nous? Selon ces principes,
« il n'est pas expédient de vouloir tout faire à la
« fois, ni tout-à-coup, ni de penser que tout soit
« perdu, si tout le monde ne s'empresse avec
« nous pour coopérer à un peu de bonne volonté
« que nous avons. Que faut-il donc faire? Aller
« doucement, beaucoup prier Dieu, et agir de
« concert. »

Le saint ajouta que, selon son sentiment, il ne fallait faire d'abord qu'un essai et ne prendre que deux ou trois cents pauvres, et encore seule-

ment ceux qui viendraient de bon gré sans en contraindre aucun ; que ceux-là étant bien traités en attireraient d'autres, et qu'ainsi on pourrait augmenter progressivement leur nombre à mesure que la Providence enverrait des fonds ; qu'on était assuré de ne rien gâter en agissant de la sorte, et qu'au contraire la précipitation et la contrainte pourraient être un empêchement aux desseins de Dieu ; que si l'œuvre était de Lui, elle réussirait, mais que si elle ne relevait que de l'industrie humaine, elle n'irait ni bien, ni loin. Saint Vincent pensait juste, et bientôt il fut obligé de temporiser lui-même peut-être plus qu'il ne l'eût voulu.

Au moment où tout semblait réglé, et qu'il ne manquait plus que la sanction du Parlement, il s'éleva, du sein même de cette assemblée, une opposition vive et soutenue, fondée, d'une part, sur la crainte qu'inspirait le mécontentement probable de cette foule immense de vagabonds, dont la moitié volait l'aumône ; et de l'autre, sur le péril qu'il y avait à rassembler, sous le même toit, cette multitude d'âmes viles et désordonnées. Le peu de succès qu'on avait eu jusque-là, faisait désespérer de la nouvelle tentative, et les membres du Parlement, qui considéraient la chose à ce point de vue, traitaient le projet en agitation de spéculation chimérique qu'il était inutile d'autoriser.

Il fallut tout le zèle de saint Vincent, toute

l'ardeur des dames de son assemblée, et tout le crédit de M. Pompone de Belliévre, premier président du Parlement, pour surmonter cet obstacle imprévu. On finit par en venir à bout; mais cet accord sur le fond fut hérissé de tant de difficultés sur la forme, que, pendant deux ans entiers, on ne fit que faire et défaire des projets pour l'exécution de ce grand dessein. Tant de personnes de distinction s'en mêlèrent, qu'il fallut bien finir par s'entendre, et, au mois d'avril 1656, le roi nomma, pour administrateurs de ce nouvel hôpital, des hommes d'honneur et de piété, qui étaient incapables de s'enrichir aux dépens des pauvres.

Les dames de la Charité qui avaient jeté les fondemens de ce grand ouvrage, furent extrêmement heureuses de le voir appuyé par l'autorité civile, et, d'après l'avis de saint Vincent-de-Paul, elles se déchargèrent du soin de cette œuvre sur les administrateurs nommés par le roi, et leur remirent, non seulement la Salpêtrière, mais encore le château de Bicétre (1) qu'elles avaient obtenu quelques années auparavant pour les enfans trouvés.

L'édit du roi ayant été vérifié au Parlement le 1er septembre, les magistrats firent publier, au prône de toutes les paroisses de la ville, que

(1) Ce château tire son nom de Jean, évêque de Winchester, en Angleterre, qui le fit bâtir vers l'an 1204. Philippe-le-Bel le confisqua en 1294, et le nom s'étant corrompu, on l'appela Vichestre et Bicestre.

l'hôpital général serait ouvert le 7 mars 1657, et défense fut faite, à cri public, à tous les mendians de *gueuser* dans Paris. Comme on avait pris des mesures de police pour prévenir le désordre et les contraventions, les choses se passèrent tranquillement. Les mendians valides et les vagabonds se reployèrent sur les provinces, mais quatre ou cinq mille bons pauvres se rendirent au nouvel asile que la charité particulière et gouvernementale leur offrait.

Voici ce que saint Vincent écrivait à un de ses prêtres quelque temps avant l'exécution de cette dernière mesure :

« On va ôter la mendicité de Paris, et ramas-
« ser tous les pauvres dans des lieux propres pour
« les entretenir, les instruire et les occuper. C'est
« un grand dessein et un ouvrage difficile, mais
« grâces à Dieu il est bien avancé et approuvé de
« tout le monde. Plusieurs personnes y donnent
« abondamment, et d'autres s'y emploient volon-
« tiers. On a déjà dix mille chemises et le reste à
« proportion. Le roi et le Parlement l'ont puis-
« samment appuyé, et, sans m'en faire parler,
« ont destiné les prêtres de notre congrégation,
« et les Filles de la Charité, pour le service des
« pauvres, sous le bon plaisir de M. l'Archevêque
« de Paris. Nous ne sommes pourtant pas encore
« résolus de nous engager à ces emplois, pour
« ne pas connaître assez si Dieu le veut ; mais si

« nous les entreprenons, ce ne sera d'abord que « pour essayer. »

Les lettres-patentes du roi confiaient, en effet, la direction spirituelle de l'hôpital général aux Lazaristes. Cependant Vincent-de-Paul, après y avoir mûrement réfléchi et pris l'avis de sa communauté, conclut à refuser cet emploi. Mais, afin que ce refus ne préjudiciât point à ce nouvel établissement, il fit donner à Abelly, l'un des prêtres de sa conférence, qui fut depuis son historien, la charge de recteur de l'hôpital général.

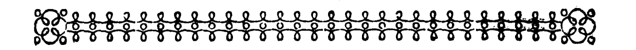
C'est ainsi que Vincent-de-Paul exécuta dans Paris ce que saint Jean-Chrysostome avait vainement tenté de faire à Constantinople; ce qu'Henri IV avait laissé en état de projet, et ce que Marie de Médicis, sa veuve, après des dépenses énormes, avait vu périr dans ses mains.

Pour rendre justice à tous ceux qui contribuèrent, après Louis XIV, à ce prodigieux établissement, nous devons ajouter que le cardinal Mazarin lui fit don de cent mille livres pendant sa vie, et de soixante mille à sa mort. M. de Pompone aussi, qui avait d'abord donné un contrat de vingt mille écus, ajouta un legs plus considérable encore dans son testament.

Pendant que saint Vincent travaillait à cette œuvre, il n'y eut sorte d'infamies et d'injures que ses malheureux protégés, qui préféraient leur vie errante et déréglée à une retraite paisible, ne vomissent contre leur bienfaiteur; mais

les clameurs impuissantes et grossières de cette tourbe d'êtres vils et mauvais, ne servirent qu'à donner un nouveau lustre à sa vertu.

Vers l'année 1659, il fit encore établir un autre hôpital pour les pélerins de sainte Reine, dans le diocèse d'Autun.



CHAPITRE XXXIX.

Esprit des Missions de Saint-Lazare.

La congrégation de Saint-Lazare avait été fondée, comme nous l'avons vu, pour évangéliser les campagnes démoralisées par de longues guerres intestines et désolées par l'hérésie. Les missions étaient son emploi capital; le reste n'était qu'accessoire. « Nous sommes, disait le pieux supérieur « général dans une de ses conférences, nous « sommes dans l'obligation de travailler au salut « des pauvres gens des champs, parce que Dieu « nous a appelés pour cela, et que saint Paul recom« mande à chacun de travailler dans sa vocation. » Il ajoutait que la communauté ne s'était chargée des séminaires et du soin des ordinans, que parce qu'il fallait former des hommes propres à conserver les fruits des missions; et, qu'en cela, elle avait imité ces chefs de guerre qui, pour ne pas

perdre les places fortes qu'ils ont conquises l'épée à la main, y mettent de bonnes garnisons, afin d'empêcher l'ennemi de s'y introduire de nouveau par force ou par intelligence.

C'était fort sagement pensé.

Les missions étaient donc la spécialité de la congrégation de Saint-Lazare; mais c'était, de toutes ses œuvres, la plus ingrate, la plus difficile, et celle qui demandait, pour être fructueuse, le plus d'ensemble, de bon sens, de vertu et d'habileté. Il fallait des précautions à l'égard des pasteurs dans la moisson desquels on venait porter la faucille, et dont l'amour-propre souffrait quelquefois un peu des succès d'autrui; il en fallait à l'égard d'un auditoire ignorant et grossier, dont les yeux se fussent fermés devant une lumière trop éblouissante et qu'on ne pouvait éclairer que progressivement; il en fallait, enfin, par rapport aux ouvriers apostoliques eux-mêmes qui, pour sanctifier les autres, avaient besoin d'une charité agissante, d'un zèle dénué d'emportement et d'amertume, d'une humilité profondément vraie, et d'un désintéressement à l'abri du soupçon. Vincent-de-Paul sentit cela, et forma son plan de manière à ce que les écueils fussent évités et les obligations remplies.

Quant aux pasteurs, les missionnaires prenaient des ménagemens infinis pour ne les point indisposer. Ils ne se permettaient jamais de venir dans le plus petit village, quoique munis de la per-

mission de l'évêque diocésain, sans l'agrément du curé, et ne s'imposaient à personne. On ne les voyait point se donner des airs d'importance aux dépens du clergé qui les accueillait, ni laisser percer leur orgueil sous une humilité affectée; ils étaient vraiment humbles, et quand ils demandaient à genoux au pasteur du village de bénir leur travail au commencement et à la fin, on voyait qu'ils croyaient remplir un devoir sérieux. Travaillant à la sainte moisson des âmes, dans un pays désolé par la guerre civile, ils restaient neutres entre tous les partis et ne connaissaient qu'un drapeau, celui du Dieu crucifié. On savait qu'ils étaient de très fidèles sujets du prince, mais ils se contentaient d'inculquer à leurs auditeurs le respect pour ceux qui gouvernent, sans faire crier *vive le roi!* sur les places publiques. Du reste, ils avaient l'ordre de fermer les yeux sur les actions du clergé et sur celles du peuple, le pieux supérieur de Saint-Lazare ne les envoyant pas pour servir d'espions, et leur défendant la délation comme une chose odieuse et vile. *Si les fautes sont cachées,* disait saint Vincent, *il n'est pas à propos de les divulguer; si elles sont publiques, l'autorité ne manquera pas de les savoir d'ailleurs.*

Quand on refusait leur concours dans une paroisse ou dans un diocèse, ils se retiraient humblement sans marquer ni mauvaise humeur ni colère, et allaient offrir leurs services autre part (1).

(1) Voyant qu'un chapitre diocésain se montrait contraire à une

Rien de plus désintéressé que leur zèle ; Vincent-de-Paul ne voulait pas même que, dans les missions, on acceptât des paysans les honoraires des messes ; on les faisait porter aux malades par ceux-là mêmes qui les présentaient. Si un curé riche offrait sa table, il était défendu de l'accepter. « Je m'étonne, « écrivait-il à un supérieur des Missions, de la « demande que vous me faites, si vous souffrirez « que l'intendant de M. de Liancourt défraie la « mission de Montfort. Vous ne savez donc pas « qu'un missionnaire qui travaille sur la bourse « d'autrui, n'est pas moins coupable qu'un capu- « cin qui touche de l'argent. Je vous prie, une « fois pour toutes, de ne jamais faire de missions « qu'aux dépens de votre maison. »

Plein de cette belle simplicité de cœur que l'Écriture compare à celle de la colombe, Vin-

de ses maisons nouvellement établie en province, Vincent-de-Paul résolut d'en rappeler les missionnaires à Saint-Lazare, et donna les instructions suivantes au supérieur de cette mission, sur la conduite qu'il devait tenir :

« Après avoir rendu compte, lui dit-il, à messieurs les grands- « vicaires, et retiré une décharge des choses que vous avez reçues par « inventaire, et que vous remettrez entre leurs mains, vous pren- « drez gracieusement congé d'eux, sans dire aucune parole de plainte « et sans témoigner d'être bien aises de sortir de ce lieu-là, et vous « prierez Dieu qu'il bénisse la ville et tout le diocèse. Surtout, je « vous prie de ne rien dire, en chaire ni ailleurs, qui témoigne « aucun mécontentement. Vous prendrez la bénédiction de ces mes- « sieurs et la ferez prendre par toute la petite famille, et la deman- « derez en même temps pour moi, qui souhaite me prosterner en « esprit avec vous à leurs pieds. » Quoiqu'il eût alors pris cette réso- lution, Dieu ne permit pas, toutefois, qu'elle eût son effet, parce que les affaires changèrent de face, et que l'établissement subsista.

cent-de-Paul exigeait que les intentions de ses missionnaires fussent toujours droites et pures, et qu'ils fissent l'ouvrage de Dieu sans s'inquiéter de la faveur ni de l'approbation des hommes. Le supérieur d'une maison de sa congrégation nouvellement fondée en Italie, lui ayant fait part du dessein qu'il avait formé de commencer ses missions par les terres des princes de l'Église, afin de s'attirer leur bienveillance et leur protection, fut désapprouvé du supérieur général, qui lui dit en réponse :

« Le dessein que vous me proposez d'aller « commencer vos missions par les terres de nos « seigneurs les cardinaux, me paraît humain et « contraire à la simplicité chrétienne. Oh! mon- « sieur, Dieu nous garde de faire aucune chose « par des vues si basses! Sa divine bonté demande « de nous que nous ne fassions jamais du bien « en aucun lieu pour nous rendre considérables, « mais que nous la regardions toujours directe- « ment, immédiatement et sans milieu en toutes « nos actions. Cela me donne occasion de vous « demander deux choses, prosterné en esprit à « vos pieds, et pour l'amour de Notre-Seigneur « Jésus-Christ. La première que vous fuyiez, au- « tant qu'il vous sera possible de paraître; et la « seconde, que vous ne fassiez jamais rien par « respect humain. D'après cela, il est juste en toute « manière que vous honoriez pour quelque temps « la vie cachée de Notre-Seigneur; il y a quel-

« que trésor renfermé là dedans, puisque le Fils « de Dieu a demeuré trente ans sur la terre comme « un pauvre artisan, avant que de se manifester. « Il bénit aussi toujours beaucoup mieux les com- « mencemens humbles, que ceux qui ont de l'é- « clat. Vous me direz peut-être, quel sentiment « aura de nous cette cour, et que dira-t-on de « nous à Paris ? Laissez, monsieur, penser et dire « tout ce qu'on voudra, et assurez-vous que les « maximes de Jésus-Christ et les exemples de sa « vie, ne portent point à faux, qu'ils donnent leur « fruit en leur temps; que ce qui ne leur est « pas conforme est vain, et que tout réussit mal « à celui qui agit dans les maximes contraires. « Telle est ma foi, et telle mon expérience. Au « nom de Dieu, monsieur, tenez cela pour infail- « lible, et vous cachez très bien. »

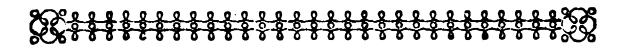
Il voulait que l'amour de Dieu fût agissant et qu'il se manifestât par des œuvres utiles aux hommes. « Aimons Dieu, mes frères, disait-il, ai- « mons Dieu; mais que ce soit aux dépens de nos « bras et à la sueur de notre visage; car bien sou- « vent tant d'actes d'amour de complaisance, de « bienveillance et d'autres semblables affections « intérieures d'un cœur tendre, quoique très bon- « nes et désirables, sont néanmoins fort suspectes « quand on n'en vient point à la pratique. Il y en « a plusieurs qui, ayant l'extérieur bien composé « et l'intérieur rempli de grands sentimens de « Dieu, s'arrêtent à cela; et quand il est question

« de travailler pour Dieu, d'instruire les pauvres, « de souffrir, de se mortifier, d'aimer qu'il leur « manque quelque chose, d'agréer les maladies « ou quelque autre disgrâce, hélas! le courage « leur manque et ils demeurent court. Ne nous « y trompons pas, mes frères, *Totum opus nos-* « *trum in operatione consistit.* Ce sont les paroles « qu'un grand serviteur de Dieu proféra au lit de « la mort, disant qu'il voyait alors bien claire- « ment que tout le reste n'est que fumée, et que « la seule action bonne est la marque assurée de « l'amour de Dieu. »

Saint Vincent exhortait particulièrement ses missionnaires à prêcher la parole de Dieu d'un style simple, naturel, et qui rappelât les enseignemens de Notre-Seigneur. Il regardait le désir de faire de l'effet comme une tentation de Satan, et tâchait d'en éloigner ses prêtres par des exhortations pathétiques, et même au besoin par des remontrances sévères. « On veut briller et « faire parler de soi, leur dit-il un jour sur ce « sujet, on aime à être loué, et à entendre dire « qu'on réussit bien et qu'on fait merveilles. Voilà « ce monstre et ce serpent infernal qui se cache « sous de beaux prétextes et qui infecte de son « venin le cœur de ceux qui lui donnent entrée. « O maudit orgueil, que tu corromps de biens et « que tu causes de maux! Tu fais qu'on se prêche « soi-même, et non pas Jésus-Christ, et qu'on dé- « truit au lieu d'édifier; car ce n'est point le faste

« des paroles qui profite aux âmes, c'est la sim-
« plicité et l'humilité qui attirent dans les cœurs
« la grâce de Jésus-Christ. »

Enfin, il voulait que ses missionnaires fussent au-dessus de toutes les faiblesses inhérentes à l'humanité. « Un missionnaire, disait-il, doit vi-
« vre comme s'il n'avait point de corps, et ne
« craindre ni le chaud, ni le froid, ni la faim, ni
« la maladie, ni les autres misères de ce monde.
« Il doit s'estimer heureux d'endurer quelque
« chose pour Jésus-Christ, et s'il fuit la peine, le
« travail et les souffrances, il est indigne du nom
« qu'il porte et n'est bon à rien. »



CHAPITRE XL.

Organisation des Missions. — Missions de France.

Lorsqu'il était décidé qu'il y aurait mission dans une paroisse, le curé en faisait lui-même l'ouverture, en publiant au prône le mandement épiscopal qui l'autorisait, et en appelant les fidèles à la pénitence. Quelques jours après, on voyait arriver, sous la conduite d'un chef de mission, une petite troupe de Lazaristes qui se mettaient aussitôt à l'ouvrage. Les exercices de la mission consistaient principalement à prêcher, faire le catéchisme, entendre les confessions, visiter les malades, réconcilier les ennemis, pacifier les différends, faire cesser autant que possible les scandales, sans oublier toutes les œuvres de miséricorde et de charité qui se présentaient d'elles-mêmes.

Comme il était essentiel de ne point détourner de leurs travaux les habitans de la campagne, qui les commencent de fort bonne heure, la première prédication avait lieu au lever du jour. A une heure de l'après-midi, heure où l'on fait la sieste en été à l'ombre des arbres, les missionnaires faisaient un petit catéchisme aux enfans du hameau, et le soir, au coucher du soleil, un grand catéchisme à l'usage de tout le monde.

Les sermons devaient rouler sur des sujets solides et appropriés au champêtre auditoire qui les écoutait. On y traitait de l'importance du salut, de l'énormité du péché, de l'endurcissement du cœur, des fins dernières, de la médisance, de l'envie, du pardon des injures, de la probité, de la restitution, de l'intempérance, du bon usage des afflictions et de la pauvreté, de la dévotion envers Dieu et envers la sainte Vierge, de la fréquentation des sacremens; en un mot, on prêchait contre tous les désordres qui se glissent le plus communément parmi les populations villageoises, et l'on disait tout ce que doit faire un pauvre paysan pour être plus heureux après sa mort qu'il ne l'a été dans le cours de sa rude et laborieuse vie.

Le grand catéchisme avait pour objet l'explication des principaux articles de la foi. On y traitait des mystères, des sacremens, du symbole, de l'oraison dominicale et des commandemens de Dieu et de l'Église. L'exposition de ces différentes

matières se réglait sur la durée de la mission et sur l'intelligence des auditeurs. Chacun de ceux qui avaient travaillé à leur salut, se mettant en état de leur dire en les quittant ce que disait saint Paul aux fidèles de Milet : Je vous prends à témoin que je suis innocent de votre perte, et que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour l'empêcher.

Dans le petit catéchisme on parlait aux enfans d'une manière proportionnée à leur jeune capacité. On tirait des principes de la foi des conséquences propres à former ou à rectifier leurs mœurs; on les animait par des récompenses, et cet important exercice était terminé par des chants pieux.

On voyait quelquefois au milieu de cette assemblée enfantine, assis sur un banc de pierre au bas de l'église, un missionnaire simplement vêtu et n'ayant d'autre signe de puissance que ses cheveux blancs. Cet humble ouvrier du Seigneur, qui instruisait les enfans du village avec un plaisir et un soin tout particulier, c'était l'homme dont la voix était écoutée dans les conseils des princes; celui que les évêques appelaient leur maître, et que les cardinaux eux-mêmes consultaient quand la religion était en péril, Vincent-de-Paul.

Dès que le peuple paraissait instruit et touché, on se mettait au confessionnal où l'on passait quelquefois jusqu'à neuf heures par jour. Et lorsque la mission touchait à sa fin, des processions so-

lennelles, des communions générales et de publiques actions de grâces venaient en clore les exercices.

Ces missions eurent un succès prodigieux.

On accourait de tous les villages voisins au village où la mission était commencée; les scandales cessaient, les églises tombées en ruine se relevaient par des contributions volontaires; on surmontait ses mauvais penchans, les restitutions se faisaient dans l'ombre, les hérétiques abjuraient, les confessions générales se comptaient par milliers; en un mot, Dieu bénissait visiblement ces travaux qui rappelaient ceux des apôtres. Ainsi furent evangélisées tour à tour l'Ile de France, la Picardie, la Bretagne, l'Auvergne; partout le succès fut égal; mais le zèle religieux se ranima plus vivement au village que dans les cités, parce que les hommes des champs ont la foi plus simple et l'esprit moins raisonneur que ceux des villes. Vincent-de-Paul s'y était attendu dès le commencement, et l'expérience justifia ses prévisions. Les missionnaires remarquaient cette différence, et l'un d'eux lui écrivait : « Il faut que j'avoue, que j'ai trouvé plus de bénédiction dans les champs que dans les villes, et que j'y reconnais plus de marques d'une véritable et sincère pénitence, et de la première droiture et simplicité du christianisme naissant. Ces bonnes gens ne se présentent jamais à la confession qu'en fondant en larmes; ils s'estiment toujours les plus grands pécheurs du

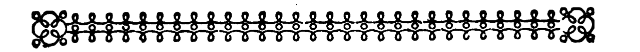
monde, et sollicitent même une pénitence plus grande que celle qu'on leur impose. »

Le succès consolant de ces missions n'était pas dû seulement à l'éloquence des prédicateurs; il provenait encore des vertus dont ils donnaient l'exemple. On les voyait passer courageusement à travers les armées pour porter des secours et des consolations aux provinces envahies. L'ennemi survenait-il dans un village? ils aidaient les habitans à sauver leurs biens. La peste se déclarait-elle? ils soignaient les pestiférés. La guerre jonchait-elle les routes de soldats mourans? ils étaient sauvés dès qu'ils voyaient venir à eux un missionnaire; car celui-là ne passait pas insouciamment son chemin comme le lévite de la Parabole. Après les siéges, ils plaçaient les veuves et les orphelins dans des maisons de charité; et du reste, ils donnaient gratuitement l'instruction et soulageaient libéralement l'infortune. Comment leur parole eût-elle été impuissante, appuyée sur de telles œuvres? et puis c'étaient des hommes au cœur simple, aux intentions droites et pures, qui faisaient tout pour la plus grande gloire de Dieu. Honneur à vous, enfans de saint Vincent-de-Paul, car vous avez persévéré dans ces sentimens là, et vous êtes encore aujourd'hui ce que vous étiez au dix-septième siècle!

La maison de Saint-Lazare fit plus de sept cents missions en France, du vivant de Vincent-de-Paul, et lui-même, malgré ses infirmités, y tra-

vaillait encore à l'âge de quatre-vingts ans. Lorsqu'il fut forcé de s'en abstenir, il retint toujours une ardente affection pour cet exercice dans lequel il eût voulu vivre et mourir, comme il le déclara confidemment un jour à un chef de mission auquel il écrivit ces lignes :

« Je ne puis, monsieur, que je ne vous dise « simplement que la bénédiction extraordinaire « que Dieu vient de donner à vos travaux, a « renouvelé dans mon cœur de si grands désirs « d'aller finir ma vie, parmi mes infirmités, au- « près de quelque buisson en travaillant dans les « villages, que je ne saurais vous l'exprimer. Oh! « qu'il me semble que je serais heureux si Dieu « me faisait cette grâce! »



CHAPITRE XLI.

Missions Étrangères.

Dieu ayant planté la congrégation de la Mission dans son Église, comme une vigne mystique qui devait fructifier avec le secours de sa grâce, pour la sanctification d'une infinité d'âmes, dit Abelly, il jugea bon de la provigner en divers lieux par plusieurs nouveaux établissemens. En effet les Lazaristes sortant des frontières de la France, semèrent bientôt la parole du Seigneur, dans les pays lointains et même chez les nations idolâtres, avec des succès balancés par de grands revers.

La première mission que saint Vincent fonda en pays étrangers, ce fut à Rome, en 1642. Il y avait envoyé, quelque temps auparavant, un de ses prêtres, M. Louis Lebreton, pour quelques

affaires relatives à son institut ; et comme cet ecclésiastique parlait italien avec beaucoup de facilité, il lui recommanda, en cas que ses occupations le lui permissent, de s'occuper un peu des pauvres habitans des campagnes voisines. L'obéissance d'un Lazariste est une obéissance orientale ; aussi, dès que ses occupations lui laissèrent un peu de loisir, ce bon missionnaire se mit-il en devoir d'exécuter les ordres du supérieur-général, et le cardinal Lanti lui en fournit les moyens, en l'envoyant faire une petite mission dans son diocèse pendant l'Avent. Dieu bénit cette œuvre à tel point, que le pape Urbain VIII permit à la congrégation de la Mission d'établir une maison à Rome, et la duchesse d'Aiguillon, avec sa munificence de reine, prit sur elle de la fonder.

Une fois établis dans la capitale du monde catholique, les missionnaires s'appliquèrent aux exercices de leur institut, et commencèrent, suivant l'ordre exprès de saint Vincent, par évangéliser les pâtres à demi sauvages de la campagne de Rome.

« Oh! que je souhaite, leur écrivait le supérieur « général, que je souhaite que vous puissiez faire « mission parmi les pauvres pâtres ! Ce sont les « favoris de Notre-Seigneur, puisqu'il leur a voulu « donner les premières nouvelles de sa naissance, « à l'exclusion des habitans de Jérusalem, et « même de Bethléem où il naquit. »

Cette mission faite sous le ciel d'Italie, au milieu des grandes ruines des villas de la cour d'Auguste et quelquefois même sous leurs portiques argentés par la lune, fut certainement poétique de toute manière, ce qui ne l'empêcha pas d'être fort périlleuse. Cette campagne inculte et malsaine, où la *male aria* règne pendant six mois de l'année, est peuplée de pâtres à demi brigands qui reçoivent avec joie le bandit dans leur hutte, et l'accompagnent souvent en secret dans un lieu écarté pour rançonner les voyageurs. Ces pâtres, encore couverts du sayon de peau de chèvre des compagnons de Romulus, ont quelque chose de féroce dans la contenance; là, tout homme a un stylet et souvent il y a du sang sur la lame!

C'était ces aimables bergers qu'il fallait convertir à Dieu et ramener à des habitudes morales.

Les missionnaires, accoutumés à voir en France des villages groupés autour d'une église rustique et entourés de campagnes fertiles animées par des groupes de travailleurs, se trouvèrent tout-à-coup reculés de trente siècles et mis en face des champs d'Évandre, tels que les décrit Virgile; là, des campagnes à perte de vue sans arbres, sans haies, sans villages, et surtout sans églises. Point d'oiseaux, point de laboureurs, point de mouvement champêtre; seulement çà et là, au milieu de ces collines nues et de ces campagnes incultes, quelques troupes de petites cavales à demi sauvages et de taureaux aux longues cornes,

qui errent abandonnés à la recherche d'un étang putride afin de s'y désaltérer; quelques misérables fermes, silencieuses comme des tombeaux, que des sauvages presque nus et minés par la fièvre gardent seuls, pendant les chaleurs malfaisantes de l'été, tandis que les pâtres du Latium conduisent leurs troupeaux de chèvres parmi les collines éparses que recouvre une herbe maigre et flétrie. Outre le péril résultant de la malignité de l'air, les Lazaristes avaient donc encore la difficulté de rejoindre et de réunir, au milieu des montagnes, ces pâtres romains qui dormaient le jour à l'abri des rayons brûlans du soleil, et dont les yeux ne s'ouvraient que le soir comme ceux des oiseaux réputés sinistres. Les enfans de Vincent-de-Paul, rompant toutes leurs habitudes, erraient la nuit dans ces régions désolées et s'arrêtaient sous quelque portique en ruine, où les bergers se ralliaient au déclin du jour avec leurs troupeaux. Les paysans d'Italie, quoique superstitieux, farouches et grossiers, inclinent fortement à la religion; aussi, les missionnaires furent-ils écoutés avec respect, attention et attendrissement. Les muscles de fer de ces visages bronzés se détendaient pour verser des larmes, et quelquefois ces vives natures italiennes étaient impressionnées si fortement, que toute l'assemblée à genoux levait les yeux vers le ciel étoilé qui lui servait de temple, en criant à haute voix : Miséricorde ! Ils parcouraient ensuite les gorges profondes et

boisées de l'Apennin, les champs de Viterbe, les campagnes riantes et fleuries des environs de Naples, et partout ils déracinèrent des vices énormes, firent cesser de grands scandales, apaisèrent de longues inimitiés et convertirent les peuplades champêtres. Les Grecs élevaient des trophées dans les lieux où ils avaient remporté des victoires, les missionnaires français bâtirent des chapelles partout où leur parole avait fructifié.

Malgré ces succès éclatans dont le Saint-Siége se réjouit et dont les âmes religieuses bénirent hautement le Seigneur, l'institut ne s'enracina pas aussi facilement à Rome qu'on pourrait le croire. Il fut envié, traversé, persécuté même par des personnes très puissantes, et il se vit plus d'une fois sur l'extrême bord de sa ruine. Ce fut surtout au commencement du pontificat du pape Alexandre VII que les intrigues se nouèrent à propos d'une noble action de saint Vincent-de-Paul. Le cardinal de Retz, toujours dans la disgrâce du roi, ou plutôt du cardinal-ministre, s'était réfugié dans la ville de Romulus, à l'ombre de la bannière sacrée de saint Pierre; et ce seigneur, jadis si riche et si puissant, y manquait de beaucoup de choses. Le supérieur de Saint-Lazare ayant appris que son ancien élève, que le fils des premiers fondateurs de sa congrégation, était dans un état de gêne qui devait lui sembler bien dûr et bien difficile à supporter au sortir d'une opulence de prince, emprunta trois cents pistoles

qu'il lui fit présenter par le supérieur de sa maison de Rome avec une lettre conçue en ces termes : « Je vous supplie d'user du bien de notre congrégation comme du vôtre ; nous sommes prêts à vendre tout ce que nous avons pour vous, et jusqu'à nos calices, en quoi nous ne ferons que ce que les saints canons nous ordonnent de faire pour nos fondateurs. Ce que je vous dis, Monseigneur, n'est point par cérémonie, mais en la vue de Dieu et comme je le sens au fond de mon âme. »

Certes, il l'eût fait comme il le disait ; mais le fils d'Emmanuel et de Marguerite de Gondi avait l'âme trop généreuse pour reprendre à une communauté qu'il savait endettée, ce que les pieux auteurs de ses jours lui avaient donné ; il refusa l'offre de son ancien maître, et s'en montra non seulement touché, mais reconnaissant. Vincent-de-Paul ne pouvant lui faire accepter ce genre de service, voulut du moins que ses missionnaires de Rome lui témoignassent publiquement autant de respect et de déférence que s'il eût été dans la plus haute fortune. Par ses ordres, la congrégation lui rendit tout ce qu'elle put de devoirs et de bons offices. Cette conduite si noble envers un banni souleva de fortes tempêtes, et la maison, à peine établie, faillit s'écrouler sous les coups qu'on lui porta dans l'ombre et sous les mines souterraines qu'on fit jouer pour la détruire. Vincent-de-Paul, toujours ferme dans le bien et toujours résigné aux décrets éternels de la Providence,

répondit aux siens, lorsqu'il eut été instruit par eux de l'état des choses : « Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu; mais il vaut mieux tout perdre que de perdre la sainte vertu de la reconnaissance. » Heureusement le pape Alexandre VII n'était pas de ces grands du monde qui se laissent indolemment prévenir contre la vertu, et qui aiment mieux adopter une calomnie que de la punir en allant au fond des choses; Paul de Gondi lui dévoila les trames qu'on ourdissait contre les Lazaristes et démasqua ceux qui voulaient les perdre. Le pape l'écouta, s'assura du fait, et non seulement il étendit sa protection sur les missionnaires persécutés, mais il confirma l'institut de saint Vincent-de-Paul; et ordonna, en 1662, sous peine de suspense, à tous ceux qui voudraient recevoir les ordres sacrés à Rome et dans les six évêchés suffragans, de faire une retraite ecclésiastique de dix jours chez les prêtres de la Mission.

Le succès qui avait couronné les premiers efforts des missionnaires lazaristes dans le Latium, donna l'envie au cardinal Durazzo d'établir une de leurs maisons à Gênes, dont il était archevêque. Cette maison ne fut point traversée comme celle de Rome par les intrigues des jaloux et des envieux, mais elle faillit périr par un fléau qui n'épargne personne, par la peste qui éclata dans cette contrée, l'an 1657. Six des principaux missionnaires succombèrent presque en même temps, et voici comment saint Vincent-

de-Paul annonça cette perte douloureuse à sa communauté, rassemblée dans la chapelle de Saint-Lazare : « Nous devons nous résigner aux « volontés de la divine Providence, Messieurs « mes frères, et croire qu'elle dispose pour notre « bien les événemens qu'elle permet qu'il nous « arrive. C'est dans ces sentimens que j'ai besoin « que vous soyez pour vous faire part d'une af- « fliction qui nous est survenue, mais que je puis « dire avec vérité, une des plus grandes qui nous « pouvait arriver. Le principal appui de notre « maison de Gênes, M. Blatiron, grand serviteur « de Dieu, et supérieur de cette maison-là, est « mort!... Ce n'est pas tout, le bon M. Duport, qui « s'employait avec tant de joie au service des « pestiférés, qui avait tant d'amour pour le pro- « chain, tant de zèle et de ferveur pour procurer « le salut des âmes, a été aussi enlevé par la « peste!... Un de nos prêtres italiens, fort vertueux « et bon missionnaire, comme j'ai appris, est « semblablement mort!... Trois autres bons mis- « sionnaires, très pieux et très exemplaires, sont « aussi morts, et un de nos bons frères avec eux!... « La maladie contagieuse nous a enlevé tous ces « braves ouvriers, Dieu les a retirés à lui. O sau- « veur Jésus, quelle perte et quelle affliction! « C'est maintenant que nous avons grand besoin « de nous bien résigner à toutes les volontés de « Dieu; car autrement que ferions-nous, que « nous lamenter et attrister inutilement de la

« perte de ces grands zélateurs de la gloire de « Dieu? Mais avec cette résignation, après avoir « accordé quelques larmes au sentiment de leur « mort, nous nous éleverons à Dieu, nous le « louerons et le bénirons de toutes ces pertes, « puisqu'elles nous sont arrivées par la disposi« tion de sa très sainte volonté. Pouvons-nous « dire que nous perdons ceux que Dieu retire? « Non, nous ne les perdons pas; et nous devons « croire que la cendre de ces bons missionnaires « servira comme de semence pour en produire « d'autres. Tenez pour certain que Dieu ne reti« rera point des ouvriers de cette congrégation « les grâces qu'il leur avait confiées, mais qu'il « les donnera à ceux qui auront le zèle d'aller « prendre leurs places. »

Quelque temps après la congrégation de la Mission fut établie à Turin, par les soins du marquis de Pianesse, premier ministre du duc de Savoie. Ce seigneur, très zélé pour le salut des âmes, ayant été frappé des bons résultats que les missions avaient eus, non seulement dans la Romagne, mais encore en Savoie, où le commandeur de Sillery, d'accord avec M. Guérin, évêque de Genève, avait appelé les Lazaristes, résolut de doter le Piémont d'une institution pareille, et s'en loua fort dans la suite.

Avant lui, Marie de Gonzague, reine de Pologne, avait fondé un établissement de la même congrégation dans la ville de Varsovie. Vincent-

de-Paul, qui portait à cette pieuse princesse une estime toute particulière, le lui prouva en donnant pour supérieur, aux missionnaires qu'elle lui demandait, M. Lambert, son assistant, et, comme il l'appelait, son bras droit à Saint-Lazare.

On eût dit que la divine Providence envoyait les missionnaires en Pologne autant pour souffrir avec le peuple affligé, que pour travailler à son instruction; car ce royaume fut, bientôt après leur arrivée, attaqué de la peste, de la guerre et de la famine. M. Lambert périt en soignant les pestiférés, ce qui n'empécha pas les autres missionnaires de poursuivre cette dangereuse et sublime tâche avec un zèle qui attendrissait Vincent-de-Paul dans sa vieillesse.

L'an 1646, par l'ordre du pape Innocent X, on fit partir huit prêtres de la congrégation de la Mission pour l'Irlande, cette terre si catholique et si persécutée, que l'Angleterre n'a pu, malgré ses exécutions sanglantes et ses lois immorales (1), parvenir à rendre hérétique comme elle.

Les missionnaires travaillèrent avec grand fruit

(1) Une loi d'Élisabeth donnait à l'enfant catholique qui abandonnait le culte de ses pères pour la religion protestante, le droit de chasser son père, sa mère, ses frères et ses sœurs de la maison paternelle, et le mettait, le lendemain de son apostasie, en possession de toute la fortune de sa famille. Bien peu de personnes profitèrent de cette horrible amorce tendue à la cupidité.

dans cette île pieuse, où le nombre des confessions générales s'éleva à plus de quatre-vingt mille. Mais le libre exercice de la religion catholique ayant été interdit sous Cromwell, une nouvelle persécution commença, et les Lazaristes furent forcés de retirer leur faucille de cette moisson abondante pour revenir dans leur patrie.

Saint Vincent avait envoyé aussi des missionnaires dans les Hébrides, archipel écossais jeté au milieu d'une mer houleuse, où la religion se maintenait traditionnellement sur quelques îlots trop pauvres pour que le protestantisme daignât en vouloir (1). Cromwell y découvrit les

(1) Johnson, qui parcourait les Hébrides vers la fin du dix-septième siècle, y trouva les insulaires dans un état d'abandon religieux qui passe toute idée. Dans l'île de Rona, où il existait encore une jolie chapelle catholique, les habitans, restés sans instruction et sans prêtres, bornaient leur culte à la balayer très proprement le dimanche, et à s'y rassembler pour dire tous ensemble le *Credo*, le *Pater* et l'*Ave Maria*.

Une chose qu'on ne pourra jamais reprocher à la religion catholique, c'est de délaisser ses enfans, si difficile qu'il soit d'arriver à eux, et de se maintenir dans des contrées où la persécution, d'une part, et l'extrême pauvreté, de l'autre, décourageraient des âmes moins mortifiées et des cœurs moins hardis que ceux de ses missionnaires. Pour juger du mérite de cette mission des Lazaristes aux confins de l'Europe, il faut se représenter un groupe d'îles jeté dans une mer presque toujours furieuse qu'il faut sans cesse traverser pour aller d'un rocher à l'autre, car ce ne sont guère que des rochers. La terre y est stérile, et l'on n'y ramasse d'autre bois que celui que la mer y jette sur la plage quand elle a brisé les navires qui courent à travers ses lames vertes et mugissantes. Cependant, ni cette disette de toutes choses, ni ces nombreux périls, ni la crainte de la mort, ne

prêtres français, les fit traquer comme des bêtes fauves, et en arréta quelques uns qu'il fit charger de fers. Les autres se cachèrent dans les cavernes et parmi les rochers, où ils poursuivirent cette mission pénible au péril de leur vie.

Les Génois possédaient alors la Corse, si l'on peut appeler possession une lutte à mort où les insulaires défendaient leur indépendance avec une opiniâtreté qui se roidissait devant les obstacles, et avec des faits d'armes qui eussent illustré tout autre pays qu'une pauvre petite île, perdue dans un coin de la Méditerranée, qui n'avait que des cœurs braves pour la défendre, et quelques plumes monastiques pour la vanter. Quoi qu'il en

purent détourner les prêtres catholiques de quitter la France et le soleil de leur patrie, si brillant auprès de celui du Nord, pour aller consoler leurs co-religionnaires et les affermir dans la foi. Aussi tard que le commencement du dix-huitième siècle, un voyageur anglais y rencontra encore quelques Franciscains qui s'y étaient glissés à la suite des Lazaristes, et qui étaient redevenus ermites dans ces rochers. « Je me souviens, dit-il, d'avoir rencontré dans l'île de Benbecula un vieux Capucin que les insulaires des Hébrides appelaient Brahir-Bocht, c'est-à-dire pauvre frère, ce qui était littéralement vrai, car il ne possédait au monde que ce qu'il recevait de la charité. Il est impossible de se figurer combien ses vêtemens étaient misérables et sa nourriture mortifiée. Il ne buvait jamais que de l'eau pure, et ne mangeait que du pain noir avec des herbes. Son costume se composait d'une veste à manches étroites, au-dessus de laquelle il mettait un plaid de montagnard qui lui tenait lieu de la robe longue de son ordre, et qu'il attachait avec des épines. Ses pieds et son col étaient nus; il couchait sur la paille dans une vieille chapelle ruinée, et il n'avait point d'autre cloche pour l'appeler à ses dévotions que sa conscience, à ce qu'il me dit lui-même. » (*Martin's, Description of the Western Islands*, p. 82.)

soit, les Génois pensèrent qu'une mission dans l'île insoumise qu'ils gardaient avec tant de peine et d'alarmes, pourrait favoriser le retour de l'ordre, et le cardinal Durazzo envoya quelques Lazaristes dans cette terre aux mœurs primitives, où l'on suivait encore la loi du Deutéronome, qui permettait aux enfans d'Israel de rendre *blessure pour blessure, mort pour mort.*

M. Capefigue, qui n'a jamais été en Corse, sans doute, dit que les populations y étaient ignorantes et dépravées. Ignorantes, cela est possible; dépravées, cela n'est pas vrai. La Corse a toujours eu des mœurs pures; les vices de l'Italie n'y ont point pénétré. L'honneur de chaque famille était un sanctuaire que nul ne pouvait profaner qu'au péril de sa vie.

Une preuve du respect profond des Corses pour la religion catholique, c'est qu'ils reçurent sans répugnance, et qu'ils écoutèrent avec attention ces missionnaires envoyés vers eux par des oppresseurs, auxquels on ne voulait rien devoir, pas même la vie. Les enfans de Vincent-de-Paul, encouragés par les sympathies qu'ils trouvaient partout, pénétrèrent jusque dans la vallée de Niolo, forteresse naturelle de trois lieues de long, que défendent deux chaînes de montagnes abruptes, qu'on ne peut franchir qu'en grimpant de sommet en sommet, comme les légers moufflons qui paissent sur leurs pentes herbeuses. Ce vallon, tout semblable à une des villes de refuge de

Moïse, était l'asile de ceux qui avaient été proscrits par les Génois après quelques troubles intérieurs, ou de ceux qui fuyaient après avoir versé le sang dans une vendetta. En un mot, il était peuplé de gens déterminés qui vivaient exactement comme on vivait dans la partie la plus occidentale de l'Asie, *quand il n'y avait point de juges en Israël, et que chacun y faisait tout ce qu'il voulait.*

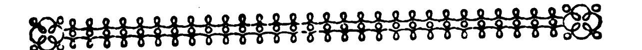
En mettant le pied dans ce vallon agreste, qui ne reconnut jamais le joug étranger, deux choses durent rassurer les missionnaires lazaristes : d'abord c'est qu'il y avait des croix à tous les embranchemens de routes, et puis c'est que de distance en distance on voyait s'élever des églises décemment ornées pour un pays pauvre, et dont les portes ne fermaient point à la clef; car depuis que la Corse a reçu la lumière du christianisme on n'y a jamais entendu parler d'un vol sacrilége.

La chose la plus difficile à faire c'était de porter au pardon des hommes foncièrement vindicatifs, qui avaient érigé la vengeance en grandeur d'âme et en vertu. Il est certain cependant que les missionnaires y parvinrent, même dans cette vallée de refuge. L'un d'eux a raconté le succès de cette mission en ces termes :

« J'exhortais, dit-il, le peuple à pardonner;
« Dieu m'inspira alors ; je prends en main le cru-
« cifix que je portais sur moi, et je leur dis :

« Peuple, tous ceux qui baiseront ce crucifix re-
« nonceront à leurs inimitiés ; êtes-vous prêts à
« vous réconcilier les uns avec les autres ? Tous se
« regardaient sans mot dire ; personne ne venait
« à moi, tant les haines étaient enracinées ! Je fis
« semblant de me retirer ; je voilai le Christ et
« je m'écriai : O Niolo ! Niolo ! tu veux donc être
« maudit de Dieu ! Alors voilà qu'un curé dont le
« neveu avait été tué vient se prosterner et de-
« mande à baiser le crucifix. En même temps il
« s'écrie : Que son meurtrier approche, afin que
« je l'embrasse. Cet exemple fut suivi ; on ne
« voyait que larmes et que réconciliations ; tous
« se pardonnaient et oubliaient au pied de la
« croix leurs tristes divisions. »

La voix de la religion a toujours exercé une grande influence sur l'esprit des Corses, et qu'il me soit permis de faire remarquer ici que ce moyen serait encore bon à prendre, et que c'est le seul peut-être qui puisse éteindre les haines qui désolent le pays. Une mission habilement dirigée ferait plus sur ces hommes primitifs et foncièrement religieux que dix régimens de dragons.



CHAPITRE XLII.

Missions chez les Infidèles.

Si saint Vincent-de-Paul ne parlait jamais de son esclavage chez les Barbaresques, il pensait souvent devant Dieu à ceux qu'il y avait laissés dans les fers, et s'occupait des moyens de les fortifier dans leur foi et de les soulager dans leurs maux; son crédit naissant sur Louis XIII, lui fit obtenir la réalisation de ce vœu long-temps stérile. Il fut résolu qu'on fonderait un établissement de missionnaires lazaristes en Barbarie, les consuls reçurent l'ordre de le protéger de tout leur pouvoir, et Louis XIII ajouta à ces marques de bienveillance une aumône de douze mille livres pour cet objet.

L'an 1645, M. Julien Guérin, né dans le diocèse de Bayeux, homme d'intelligence et de cœur,

qui avait porté les armes avant d'entrer à Saint-Lazare, fut envoyé à Tunis, seul de sa personne, afin de voir ce qu'il y avait à faire; l'année d'après, on fit partir pour lui aider plusieurs autres Lazaristes, dont quelques uns se fixèrent dans l'Algérie. Le Saint-Siége autorisa cette mission d'une manière toute spéciale, et déclara les enfans de Vincent-de-Paul missionnaires apostoliques, et grands vicaires de l'archevêque de Carthage dont dépendaient Tunis et Alger.

Leur emploi devait être de conserver les chrétiens dans la religion catholique par de fréquentes instructions faites dans les villes et dans les plaines avoisinantes, d'administrer les sacremens, et enfin de célébrer l'office divin dans toutes les chapelles des bagnes, avec l'aide des prêtres et des religieux captifs.

Il fallait des ménagemens infinis et une prudence de toutes les heures dans une contrée où les Musulmans commandaient, où les juifs, quoique méprisés, tenaient les clefs du commerce et de l'industrie, et où les renégats, pires que les fils d'Othman et ceux d'Israël réunis, insultaient à la foi chrétienne persécutée, par leur faste de mauvais exemple; tandis que leur conscience troublée les rendait prompts à découvrir une intention de reproche et à s'en irriter jusqu'à la fureur.

Vincent-de-Paul qui connaissait le terrain glissant où allaient marcher ses missionnaires, leur

recommanda fortement de mettre un frein à leur zèle et d'user de douceur, de patience et de tolérance envers tous, autant que cela serait compatible avec l'honneur de la religion et le bien des âmes.

« Je loue Dieu, écrivait-il à un supérieur de la « maison d'Alger, je loue Dieu de la bonne ma« nière dont vous avez usé de votre mission; « vous ne devez nullement vous roidir contre « les abus, quand vous voyez que de cette roi« deur pourrait résulter un plus grand mal encore; « tirez ce que vous pourrez de bon des prêtres « et des religieux esclaves, des marchands et des « captifs; employez des paroles douces, jamais « la rigueur que dans l'extrémité; vous n'êtes « point responsables de leur salut, car Dieu ne « vous a envoyés dans cette terre barbare que « pour consoler les âmes affligées, les encourager « à souffrir et les aider de notre sainte religion. « Ne heurtez pas les esprits, condescendez, au« tant que vous le pourrez, à l'infirmité humaine; « les esclaves ne manquent pas toujours de lu« mières; c'est de force et d'énergie dont le plus « souvent ils sont dépourvus; je ne dis pas qu'il « faut tolérer leurs désordres, mais il ne faut « point non plus, en précipitant la correction, « amener la perte de l'œuvre de Dieu; ne blessez « jamais les Turcs et les renégats : vous pouvez « tout perdre en les irritant : c'est moins pour « eux que vous êtes missionnaires que pour les

« pauvres esclaves que vous devez racheter; le
« zèle n'est bon que lorsqu'il est discret; on gâte
« souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite;
« le bien que Dieu veut, se fait presque de lui-
« même et sans qu'on y pense. Mon Dieu, mon-
« sieur, que je souhaite que vous modériez votre
« ardeur et que vous pesiez mûrement les choses
« au poids du sanctuaire avant que de rien résoudre;
« soyez plutôt bâtissant qu'agissant; ainsi Dieu
« fera pour vous seul ce que tous les hommes
« ensemble ne pourraient faire sans lui. »

L'an 1646, la peste ravagea la régence de Tunis; les esclaves chrétiens en furent presque tous attaqués, et il fallut que les missionnaires fissent de longues marches dans les plaines désertes et dans les montagnes stériles, pour aller soigner ceux qui avaient suivi les Maures et les Turcs loin du littoral. Les Musulmans, tout fatalistes déterminés qu'ils sont, sortirent de leur apathie et vinrent même, chose fort étrange pour qui les connaît, offrir leurs services aux missionnaires dans ce péril terrible et général.

« Il m'est impossible, écrivait le chef et le di-
« recteur de cette mission, de vous dire quels
« sont les gémissemens et les pleurs de ces pau-
« vres esclaves, de tous les marchands et du consul
« lui-même, et combien de consolations nous re-
« cevons de leur part; les Turcs eux-mêmes vien-
« nent nous visiter et nous offrent leurs secours
« et leurs services; enfin, monsieur, je vois évi-

« demment qu'il fait bon servir fidèlement Dieu, « puisque dans la tribulation il suscite ses enne- « mis mêmes pour secourir et assister ses pauvres « serviteurs. Nous sommes affligés de la guerre, « de la peste et de la famine, et avec cela nous « sommes sans argent; mais pour ce qui regarde « notre courage, il est très bon, Dieu merci; « nous ne craignons non plus la peste que s'il n'y « en avait point; la joie que nous avons de la « santé de notre bon prieur nous a rendus forts « comme les lions de nos déserts. »

M. Julien Guérin ayant succombé en soignant les pestiférés, fut aussitôt remplacé par M. Jean Levacher, prêtre du diocèse de Paris, que Vincent-de-Paul fit partir pour les régences barbaresques en qualité de supérieur de la maison qu'on venait d'y fonder. Ce fut ce digne missionnaire qui, après avoir travaillé pendant trente-trois ans au salut des esclaves chrétiens et même à la conversion des Turcs, termina tragiquement sa vie à la bouche d'un canon, lors du bombardement d'Alger par la flotte de Louis XIV.

Cette mission des États barbaresques où l'on employa, du vivant de Vincent-de-Paul, une somme de douze cent mille livres, tant en rachats de captifs qu'en aumônes, fut en butte aux tracasseries gouvernementales des Turcs, et faillit succomber sous les amendes et les avanies. Les choses prirent un tel aspect, que les directeurs des maisons de Provence représentèrent au supé-

rieur-général, que tout le bien de la congrégation s'engloutirait dans cette œuvre seule, et le supplièrent d'y renoncer. Mais saint Vincent ne voulut jamais y entendre. « Non, leur répondit-il, je ne « puis me résoudre à abandonner cette œuvre; « car si le salut d'une seule âme est de telle im- « portance qu'on doive exposer sa vie temporelle « pour le procurer, comment pourrions-nous en « abandonner un si grand nombre pour la crainte « de quelque dépense? Et quand il n'arriverait « d'autre bien de ces missions, que de faire voir à « cette terre barbare la beauté de notre religion, « dans laquelle on trouve des hommes qui traver- « sent les mers, qui abandonnent volontairement « leur pays et leurs commodités, et qui s'expo- « sent à mille sorte d'outrages pour aller consoler « et secourir leurs frères affligés, j'estime que les « hommes et l'argent seraient très bien employés. »

Si la mission de Barbarie grandit au milieu des tempêtes, à la manière du cyprès qui s'enracine davantage lorsqu'il est planté sur une colline battue des vents, la mission de Madagascar (1), commencée sous de meilleurs auspices, fut bien autrement éprouvée encore. Cette terre, que les enfans de Vincent-de-Paul allaient chercher à tra-

(1) Madagascar, séparé du continent de l'Afrique par le canal de Mozambique, est situé à l'entrée de l'Océan Indien, entre le 12e et le 25e degré de latitude, et le 72e et le 70e de longitude. Il a trois cent trente-six lieues de long, cent vingt dans sa plus grande largeur, et environ huit cents de circonférence. Il fut découvert en 1506, par Alméida.

vers les périls d'une navigation longue et dangereuse, les traita comme les espions de Moïse prétendirent, dans leur frayeur, que le pays de Chanaan traiterait Israël, elle les dévora! Une lettre de Vincent-de-Paul, écrite à M. Nacquart, en l'envoyant dans cette île avec M. Gondrée, nous apprend les motifs qui le déterminèrent à entreprendre cette œuvre difficile, et sous quel jour il la considérait: « Il y a long-temps, lui disait-il, « que Notre-Seigneur a donné à votre cœur les « sentimens de lui rendre quelque signalé service; et quand on fit à Richelieu la proposition « des Gentils, il me semble que Dieu fit sentir à « votre âme qu'il vous y appelait, comme vous me « l'écrivîtes pour lors avec quelques autres de la « famille de Richelieu. Il est temps que cette semence de la divine vocation ait son effet. Voilà « que M. le Nonce, de l'autorité de la sacrée Congrégation de la propagation de la Foi, a choisi « notre congrégation pour aller servir Dieu dans « l'île Saint-Laurent, autrement dite Madagascar; « et la congrégation a jeté les yeux sur vous, comme « sur la meilleure hostie qu'elle ait, pour en faire « hommage à notre souverain Créateur, afin de lui « rendre ce service avec M. Gondrée. O mon plus « que très cher monsieur! que dit votre cœur à « cette nouvelle? A-t-il la confusion convenable « pour recevoir une telle grâce du ciel? Vocation « semblable à celle des apôtres et des plus grands « saints de l'Église de Dieu! L'humilité, monsieur,

« est seule capable de porter cette grâce; le parfait abandon de tout ce que vous êtes et pouvez être, dans une entière confiance en la divine bonté, doit suivre; la grandeur de courage vous est nécessaire; il vous faut une foi aussi grande que celle d'Abraham; la charité de saint Paul vous fait grand besoin; le zèle, la patience, l'amour de la pauvreté, la discrétion, la pureté, et le grand désir de vous consumer tout pour Dieu, vous sont aussi convenables qu'à saint François Xavier. » Il lui donna ensuite plusieurs excellens avis, qu'il conclut par ce témoignage de son humilité et de son zèle : « Je finis prosterné en esprit à vos pieds, vous priant de m'offrir à notre commun Seigneur, afin que j'achève en son amour le chemin qui conduit à l'éternité; et vous assurant qu'il n'y a condition que je souhaite plus sur la terre que celle de vous aller servir de compagnon, s'il m'était permis, à la place de M. Gondrée. »

Ce n'était pas seulement une œuvre de propagande religieuse que les missionnaires de Vincent-de-Paul étaient appelés à accomplir dans l'île de Madagascar, la plus grande des îles de la mer d'Afrique, c'était une œuvre d'humanité, de civilisation, de police sociale. Quelle gloire c'eût été pour eux de retirer ce peuple nombreux d'insulaires des horreurs de la barbarie, non seulement en lui donnant une religion bienfaisante, mais encore des mœurs honnêtes et des arts utiles!

Dieu ne l'avait pas réglé ainsi dans ses décrets éternels, et l'heure de ce pauvre peuple n'était point venue. Mais n'anticipons pas sur les événemens.

Conformément aux ordres de leur supérieur-général, MM. Nacquart et Gondrée s'embarquèrent dans un navire de la compagnie des Indes au mois d'avril 1648; et, après une traversée de huit mois, ils découvrirent, par une belle matinée de décembre, saison d'été dans l'hémisphère austral, une plage sablonneuse et, au-delà, une sombre ligne de forêts qui se confondait avec l'horizon.

Ils débarquèrent et s'avancèrent dans l'intérieur du pays, afin de respirer un air plus salubre que celui des côtes, qui sont mieux gardées contre les tentatives des aventuriers d'Europe par les fièvres pernicieuses qui y règnent six mois de l'année, que par les flèches des insulaires. D'abord, tout fit espérer les résultats les plus satisfaisans; et cette terre africaine se montra si belle, si fertile, si richement dotée des dons du Seigneur, que les deux missionnaires ne se crurent pas seulement dans une terre promise, mais dans un paradis terrestre. Soit qu'ils dirigeassent leurs pas vers les montagnes ou vers les vallées, ils voyaient la nature, toujours en végétation, produire seule le coton, l'indigo, le poivre blanc, le sagou, les bananes, la canne à sucre, le chou caraïbe, le ravensera, épicerie précieuse qui nous est inconnue, et mille autres plantes nutritives, étrangères

à nos climats. Tout était rempli de palmiers, de cocotiers, d'orangers, de gommiers et de bois de construction. Des buffles, des brebis à grosse queue, et des chèvres, paissaient nuit et jour dans les prairies sans cesse renaissantes; et les insulaires se bornaient, pour tout travail, à jeter à la volée la semence dans les marais, où les troupeaux l'enfonçaient par leurs piétinemens; cette contrée, qui semblait en dehors de la malédiction divine qui condamne l'homme au travail, n'était pas fécondée par son industrie et par ses sueurs; la fertilité du sol et l'abondance des eaux suppléaient à tout.

Madagascar était divisé en plusieurs peuplades indépendantes les unes des autres. Chacune de ces faibles associations se gouvernait elle-même par ses usages et reconnaissait l'autorité d'un chef, tantôt électif, tantôt héréditaire, dont le pouvoir était balancé par celui d'une espèce de sénat. Leurs mœurs étaient primitives sans être pures, et tous les instans de leur vie oisive, sédentaire et abondante, s'écoulaient dans les plaisirs des sens. Ils aimaient avec transport les fêtes, le chant, la danse, les liqueurs fortes, prenaient autant de femmes qu'ils en pouvaient nourrir, soupçonnaient à peine l'existence d'une autre vie, et faisaient mourir ceux de leurs enfans qui avaient le malheur de naître dans des jours réputés funestes.

Du reste, ils étaient sociables, de bon naturel, patiens dans la douleur, vifs, gais, vains et même

reconnaissans. Le respect pour les ancêtres était poussé fort loin parmi eux, et il était ordinaire d'y voir des hommes de tous les âges aller pleurer sur les tombeaux de leurs pères et leur demander des conseils dans les occasions importantes. On voyait déjà poindre un commencement de lumière et d'industrie chez ces insulaires. Avec de la soie, du coton et du fil d'écorce d'arbre, ils fabriquaient de belles étoffes; l'art de travailler les métaux ne leur était pas entièrement inconnu; et, dans plusieurs cantons, ils savaient peindre la parole par le moyen de l'écriture.

Originaires de l'Asie, comme l'indiquent leurs visages olivâtres et leurs longs cheveux noirs, les Madécasses avaient parmi eux un assez grand nombre de familles arabes qui s'étaient réfugiées dans l'île pendant les premiers troubles du musulmanisme, et qui avaient usurpé l'empire dans la province d'Anossi.

Telle était la terre où Vincent-de-Paul voulait planter la croix; tel était le peuple qu'il s'agissait d'évangéliser.

Dès que les missionnaires furent assez versés dans la langue du pays pour se faire entendre, ils se mirent à parcourir l'intérieur de l'île, et Dieu bénit visiblement leurs premiers efforts parmi les idolâtres. Pour les Musulmans de la secte d'Ali, qui vivaient dans les provinces de l'ouest, ils cherchèrent vainement à les convertir; le musulmanisme, qui se montre plein de respect pour nos

Écritures et qui vénère Notre-Seigneur presque à l'égal de Mahomet, n'en étant pas moins la religion la plus difficile à vaincre qui soit sous le ciel.

Les premières lettres que Vincent-de-Paul reçut de Madagascar, durent lui causer la plus vive joie; on eût dit que le christianisme allait bientôt y couler à pleins bords comme un beau fleuve grossi par les pluies du ciel.

« Je suis allé, dans le mois d'août dernier, sur « les montagnes, écrivait M. Nacquart à saint « Vincent, pour instruire tous ceux que j'y ren« contrerais. Pendant le jour, je pus prêcher « dans les villages; la nuit, je répétais, au clair « de la lune, les mêmes instructions aux sauvages « qui revenaient du travail; je fus extrêmement « consolé en voyant la docilité de ces pauvres « infidèles qui témoignaient hautement croire de « tout leur cœur ce que je leur enseignais, et je « disais en moi-même, la larme à l'œil: *Quid « prohibet eos baptisari?* Mais craignant qu'ils ne « fussent pas encore bien fondés dans la foi, et « qu'ils ne vinssent à abuser du baptême, je re« mis tout à la Providence de Dieu. Ceux que « j'ai baptisés dans le voisinage de notre habita« tion, se reconnaissent assez par les noms par« ticuliers que les insulaires leur donnent. Il se« rait fastidieux de vouloir particulariser toutes « les courses que j'ai faites, les noms des lieux « et des gens auxquels j'ai annoncé Notre-Sei« gneur Jésus-Christ, et toutes les choses qui se

« sont passées dans mes voyages. Je puis vous « dire qu'on ne peut désirer plus de dispositions « pour recevoir l'Évangile. Tous ceux que je « voyais se plaignaient de ce que les Français, « depuis qu'ils trafiquaient dans ce pays, ne leur « eussent pas dit un mot des vérités de la foi; « ils portent une sainte envie à ceux qui avoi- « sinent notre habitation. Je rapporterai seule- « ment ce qui se passa au mois de novembre, « pendant une visite que je fis à un village éloigné « d'ici, où j'avais porté une grande image du « jugement dernier, au haut de laquelle était re- « présenté le paradis, et au bas l'enfer. A mon « arrivée, je leur criai que j'étais venu, afin que « leurs yeux vissent et que leurs oreilles enten- « dissent les choses de leur salut; et, après leur « avoir expliqué ce qu'il fallait croire et faire « pour cette fin, je leur découvris l'image et leur « fis voir les demeures de l'éternité, et les pres- « sai de choisir le haut ou le bas, le paradis ou « l'enfer. Ces pauvres gens criaient qu'ils ne vou- « laient point aller avec le diable, et que c'était « avec Dieu qu'ils voulaient demeurer; ils se « plaignaient entre eux de ce que les lettrés de « leurs sectes ne leur parlaient point de Dieu, « et ne les visitaient que par intérêt et pour les « tromper, tandis que moi j'allais les voir et les « instruire gratuitement. »

Cette perspective, qui s'annonçait sous un aspect si riant et si favorable, s'assombrit tout-à-

coup : M. Gondrée succomba à la fatigue. Il fallut réparer cette perte et assister le survivant, qui ne pouvait plus suffire, malgré son zèle, à porter seul le poids du jour dans les nombreux travaux qu'exigeait cette Église naissante. Vincent-de-Paul fit partir d'abord MM. Bourdaise et Mousnier, que suivirent, à peu d'intervalle, MM. Dufour, Prévôt et Belleville. Ils croyaient trouver, en arrivant dans cette terre étrangère, un autre Joseph pour les recevoir en frère et leur donner, sur les moyens de continuer son ouvrage, des renseignemens précieux : ils ne trouvèrent que sa tombe ; lui aussi était mort saintement au milieu de ses labeurs apostoliques. M. Bourdaise prit son poste avec le courage d'un vieux soldat qui remplace une sentinelle tuée sur la brèche, et qui voit devant lui le canon qui vient d'abattre son camarade. D'abord il oublia le sentiment du danger, dans l'admiration que lui causa l'abondance de la moisson, et il écrivit à saint Vincent-de-Paul :

« La plupart de ces insulaires ne demandent « pas mieux que d'être baptisés, mais je veux « qu'ils sachent prier Dieu auparavant ; c'est pen- « dant ce temps-là que je les éprouve, et que « j'apprends leurs véritables intentions. Beau- « coup d'entre eux m'ont dit qu'une des choses « qui les retenait de se faire baptiser, c'est qu'ils « ont peur que les Français ne demeurent pas « long-temps dans l'île, et que les mahométans

« ne les fassent massacrer. Je ne cesse d'être ac-
« cablé de monde qui vient à toute heure pour
« s'instruire; j'ai été contraint de les faire tous
« prier Dieu ensemble, tout haut, dans l'église,
« à quoi ils se rangent fort exactement. J'ai bap-
« tisé ces jours-ci cinq familles nègres, c'est-à-dire
« l'homme, la femme et les enfans; j'ai fait douze
« mariages entre des Français et des femmes du
« pays, lesquelles ont été les premières qui sont
« venues prier Dieu. Nous avons eu toutes les
« peines du monde à faire sortir les femmes pu-
« bliques; quatre nègres qui avaient été baptisés
« et mariés par M. Nacquart, et éloignés de
« leurs femmes pendant les guerres, se sont
« réunis à elles, sur les conseils et les comman-
« demens de nos missionnaires; enfin, nous
« cherchons à rétablir les mœurs en fondant la
« loi de Dieu, et à civiliser les peuples en leur
« enseignant notre sainte foi. »

Les lettres qui suivirent n'étaient pas, comme celle-ci, un chant d'espoir et de triomphe; la dernière renfermait quatre nouvelles de mort; M. Bourdaise restait seul, et, comme si cela n'eût pas suffi pour compléter la désolation, il mourut lui-même à peu près dans le temps où l'on reçut la lettre par laquelle il annonçait la mort de tous ses confrères.

Lorsque la lettre de M. Bourdaise, qui demandait de nouveaux martyrs pour la mission de Saint-Laurent, fut lue à la congrégation de Saint-

Lazare, les hardis missionnaires furent consternés, et se dirent, les uns aux autres, que cette mission funeste devait être abandonnée de Dieu pour aller si mal. Vincent-de-Paul lui-même, vaincu par l'âge et la douleur, plia un instant sous le faix; mais il se releva bientôt, et parut ce qu'il avait toujours été. Ce fut en vain qu'on voulut le détourner de poursuivre cette entreprise; toutes les raisons qu'on fit valoir ne firent que glisser sur son esprit.

« Dieu a coutume d'éprouver les siens, répon-
« dait-il, lorsqu'il a quelques grands desseins sur
« eux, et il accorde souvent à la persévérance
« le succès qu'il a refusé aux premiers efforts.
« Il est évident que ces insulaires sont disposés à
« recevoir les lumières de l'Évangile, puisque
« six cents d'entre eux ont déjà reçu le baptême.
« Enfin ce serait violer toutes les lois de la cha-
« rité et de la raison, que d'abandonner un servi-
« teur de Dieu qui crie au secours, et un peuple
« qui ne demande qu'à être instruit. »

Ces motifs, et d'autres semblables, déterminèrent le saint à envoyer d'autres missionnaires à Madagascar. Sur la fin de l'année 1659, il en partit cinq qui firent naufrage au cap de Bonne-Espérance. N'ayant pu passer outre, ils furent obligés de s'embarquer sur la flotte hollandaise qui retournait en Europe, et ils revinrent à Paris, dix-huit mois après leur départ, pour pleurer sur

la sainte tombe de leur supérieur-général, qui était mort pendant leur absence.

Le digne successeur de Vincent-de-Paul, M. Alméiras, envoya depuis plusieurs missionnaires pour la même destination, par trois embarquemens consécutifs, dont deux réussirent heureusement. M. Étienne, qui avait la conduite de cette mission, et qui était parti des premiers, obtint, huit mois après son arrivée, la récompense de ses travaux par une glorieuse mort qu'il endura, pour le nom de Jésus-Christ, avec un vertueux frère de la même congrégation, nommé Philippe Potte, tous deux ayant été tués par les ordres d'un grand du pays, auquel ils étaient allés annoncer l'Évangile. Deux autres bons missionnaires, MM. Caveron et Manié, consumèrent encore depuis saintement leur vie au service de cette église naissante, sans parler de plusieurs autres qui moururent dans les traversées, et qui reçurent de Dieu le salaire qui était dû à leur bonne volonté.

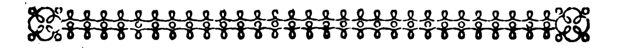
Malgré tant de persévérance et d'héroïsme, la mission de Madagascar ne subsista pas. La conduite des agens de la compagnie des Indes, qui s'étaient rendus également odieux aux colons européens et aux indigènes, occasionna des ressentimens qui éclatèrent, en 1672, par un massacre presque général des Français établis dans l'île. Ceux qui échappèrent à cette mémorable boucherie, s'éloignèrent pour toujours d'une terre

qui attend encore aujourd'hui la civilisation et le christianisme. Fasse le ciel que ce ne soit point l'hérésie qui se charge de l'y semer!

Depuis cette funeste époque, les missionnaires lazaristes tournèrent leurs vues vers d'autres contrées. Ils s'établirent à la Chine, où ils jouirent d'une grande considération, par les diverses connaissances que leurs prêtres y apportèrent dans les sciences exactes et les arts mécaniques; ils furent accueillis jusque dans le palais de l'empereur, qui estimait entre autres, et regretta beaucoup, le célèbre Raux, lazariste français, mandarin du tribunal des mathématiques, mort à Pékin même. Louis XVI avait assigné, sur sa cassette, une somme de douze mille livres pour ces seules missions de la Chine, dont il comprenait l'importance, et que l'Angleterre nous enviait. Plusieurs autres maisons de Lazaristes furent fondées en Perse et dans les Échelles-du-Levant; la plus célèbre était à Constantinople, et c'est au docte Vigier, supérieur des missions de ces parages, qu'on doit le meilleur livre qui ait été fait sur les élémens de la langue turque usuelle.

Ces missions qui mettaient les prêtres de Saint-Lazare en contact avec la compagnie de Jésus qui s'occupait avec beaucoup de gloire du même emploi, pouvaient créer de fâcheuses rivalités. Saint Vincent, qui prévoyait tout, voulut prévenir ce mal en mettant sa congrégation à la dernière place.

« Soyons, dit-il, mes frères, comme ce paysan
« qui portait les hardes de saint Ignace et de ses
« compagnons fatigués du chemin, et qui, les
« voyant se mettre à genoux lorsqu'ils s'arrêtaient
« en quelque lieu, s'y mettait avec eux, et les
« voyant prier, priait de même. Comme ces saints
« personnages lui eurent une fois demandé ce
« qu'il faisait, il leur répondit : Je suis comme
« une pauvre bête qui ne saurais faire oraison,
« je prie Dieu qu'il vous écoute ; je voudrais lui
« dire ce que vous lui dites, mais je ne saurais,
« et ainsi je lui offre vos prières. O messieurs et
« mes frères ! nous devons nous considérer comme
« les porte-sacs de ces dignes ouvriers, comme
« de pauvres idiots qui ne savons rien dire, comme
« le rebut des autres et comme de pauvres petits
« glaneurs qui viennent après ces grands mois-
« sonneurs. Remercions Dieu de ce qu'il lui a plu
« en cela d'agréer nos petits services. Offrons-lui,
« avec nos petites poignées, les grandes moissons
« des autres, et soyons toujours prêts à faire ce
« qui est en nous pour le service de Dieu et pour
« l'assistance du prochain. Si Dieu a donné une
« si belle lumière et fait une si grande grâce à ce
« pauvre paysan, qu'il a mérité pour cela qu'il
« fût parlé de lui dans l'histoire, espérons que,
« faisant notre possible, afin que Dieu soit honoré
« et servi, sa divine bonté aura nos oblations
« pour agréables et bénira nos petits travaux. »



CHAPITRE XLIII.

Administration temporelle de Vincent-de-Paul à Saint-Lazare.

« Il ne suffit pas, écrivait un jour saint Vincent au nouveau directeur d'une de ses maisons de province, il ne suffit pas au supérieur de pourvoir aux choses spirituelles; car, comme ceux qu'il conduit sont composés de corps et d'âmes, il faut qu'il pourvoie aux besoins de l'un et de l'autre, et cela à l'exemple de Dieu, lequel, outre ses divines opérations *ad intra*, a créé le monde *ad extra*, et s'occupe continuellement à le conserver avec toutes ses dépendances, produisant chaque année de nouvelles moissons sur la terre et de nouveaux fruits sur les arbres. Les soins de son adorable Providence s'étendent jusqu'au plus petit vermisseau; ceux d'un supérieur qui représente en quelque sorte l'étendue de la puissance de

Dieu, doivent embrasser également les moindres choses temporelles qu'il ne doit jamais regarder comme au-dessous de lui. Si Notre-Seigneur ordonne dans l'Évangile de ne se point mettre en peine du lendemain, cela se doit entendre de ne point avoir trop d'empressement ni de sollicitude pour les biens de la terre, et non pas absolument de négliger les moyens de soutenir la vie et de pourvoir au vêtement, autrement il ne faudrait point semer. »

Ce soin de l'administration temporelle des biens de la communauté, saint Vincent ne se bornait pas à le prescrire aux supérieurs placés sous ses ordres; malgré la multiplicité des occupations qui lui ôtaient le repos du jour et le sommeil de la nuit, il ne négligea jamais lui-même ce devoir. Dès les premiers temps de son arrivée à Saint-Lazare, il créa des procureurs sur lesquels il se déchargeait du gros des affaires, mais qu'il suivait constamment de l'œil et qui ne devaient rien entreprendre de leur chef et sans son aveu, sous peine d'être casssés sur-le-champ. Il leur recommandait de s'acquitter de leur office dans l'esprit de Notre-Seigneur, et pour cela de se regarder comme les instrumens de sa providence divine qui veille aux besoins de toutes les créatures. Il leur répétait souvent qu'ils ne devaient jamais perdre de vue que le bien qu'ils administraient n'était point à eux, mais aux pauvres et aux serviteurs de Dieu qui en devaient être nourris; et il partait de là

pour leur prêcher l'ordre, le ménage, l'économie, et pour leur faire entendre qu'ils rendraient compte à Dieu de toute dépense inutile.

Comme l'économie de saint Vincent relevait de l'ordre, qui est une vertu nécessaire, et non de l'avarice que l'Écriture compare au crime de l'idolâtrie, et qui n'est, en effet, que l'adoration de l'or, il n'entendait pas qu'on fût dur envers les débiteurs et qu'on achevât de rompre le roseau brisé. Lorsque les fermiers de Saint-Lazare étaient réellement hors d'état de payer leurs termes, non seulement il voulait qu'on leur donnât du temps, mais souvent il ajoutait de nouvelles avances pour aider ces pauvres gens à rétablir leurs affaires compromises ou dérangées. Il exhortait ses procureurs à fuir les procès, à épuiser, avant d'en venir à ce moyen extrême, toutes les voies de conciliation, et même il eût prescrit que l'on ne plaidât point du tout, si de savans docteurs ne l'avaient assuré que, lorsqu'il avait bon droit, il le devait en conscience dans le légitime intérêt de sa congrégation.

Les supérieurs de quelques unes de ses maisons établies en province, ne pouvant rien tirer de leurs fermiers par les voies ordinaires de la justice locale, le prièrent à plusieurs reprises d'agréer qu'ils se servissent de quelques moyens licites pour faire évoquer leurs affaires à Paris, afin d'intimider ces chicaneurs qui abusaient étrangement de la patience des missionnaires; mais

l'homme de Dieu les détournait ordinairement de cette pensée en leur disant de faire comme ils pourraient sur les lieux, pour ne point engager leurs parties adverses à des frais extraordinaires. Il souffrait même avec peine que la maison de Saint-Lazare, qui avait ses causes commises aux requêtes du palais, y fît assigner ceux qui étaient éloignés, surtout s'ils n'étaient pas bien riches, à cause que cela leur coûtait trop de venir plaider à Paris.

Cet homme qui refusait d'user de son droit parce qu'il redoutait la misère pour le prochain, était lui-méme, dans l'intérieur de Saint-Lazare, *l'amateur désespéré de la pauvreté*, comme on l'a dit de saint François d'Assise, et il faisait régner dans cette maison la plus sévère économie. Non seulement il évitait avec soin toute dépense superflue, mais il n'en faisait méme de nécessaires que le moins possible. S'il avait besoin de se chauffer l'hiver, il ménageait le bois au profit des pauvres; s'il faisait faire des ornemens pour son église, il voulait, qu'à la réserve de ceux des fétes solennelles, ils ne fussent que de camelot. Ses religieux portaient leurs habits aussi long-temps qu'ils pouvaient décemment les mettre, et les siens étaient les plus usés, les plus rapiécés et néanmoins les plus propres de tous. Si aux vieux meubles qui ne pouvaient plus servir, on en substituait d'autres d'un plus grand prix, il les faisait ôter. « C'est, disait-il, que le bien de la maison

« est le bien des pauvres; nous en sommes les éco« nomes, mais nous n'en sommes pas les maîtrès; « et tout ce qui n'est pas nécessaire sera la matière « d'un grand compte. »

L'avare le plus déterminé n'eût rien trouvé à retrancher à sa table, même à l'époque la plus avancée de sa vie; et, quelque sobre qu'il fût dans l'usage des alimens, il se les reprochait encore, parce qu'il ne voyait en lui que ce serviteur inutile qui n'a pas droit à sa nourriture : de là cette expression qui lui était familière et qui lui convenait si peu : « Ah! misérable, tu n'as pas « gagné le pain que tu manges! »

A l'égard de son logement, il était le plus pauvre qu'on puisse imaginer. Une chambre sans cheminée, un lit sans rideaux, une paillasse sans matelas, une table sans tapis, des murailles sans tapisserie, deux chaises en paille, une seule image de papier, un crucifix de bois; voilà tout l'ameublement du seigneur temporel de Saint-Lazare, du supérieur-général de la congrégation de la Mission. « J'avoue, dit dans sa déposition M. Chomel, premier médecin du roi, que je fus tout étourdi quand je vis un homme d'un tel mérite et d'une si grande réputation, logé si misérablement, et n'ayant pour tout meuble que ce dont il ne pouvait absolument se passer. »

Il arrivait quelquefois que la communauté se trouvait dans un dénuement complet de toutes choses; mais Vincent-de-Paul, loin de s'en alarmer,

en bénissait Dieu avec une chaleur qui relevait le courage des siens.

» Oh! que nous sommes heureux, leur disait-il « un jour, qu'il plaise à Notre-Seigneur de nous « donner l'occasion d'honorer sa sainte pauvreté « par notre indigence! Cet état nous met dans une « heureuse nécessité de dépendre continuelle- « ment de la divine Providence; il nous oblige à « recourir souvent à sa bonté, il nous fait com- « patir aux pauvres, et nous porte à pratiquer « plusieurs actes de patience, d'humilité, de « mortification et de soumission au bon plaisir de « Dieu. Après tout, nous avons embrassé cet état, « et il n'est pas raisonnable que nous en ayons les « avantages en cette vie et en l'autre, si nous « n'en voulons sentir les incommodités et les « peines. »

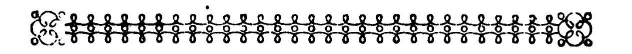
Ces considérations qui avaient un grand poids sur les zélés missionnaires, manquaient quelquefois leur effet sur le procureur qui ne savait souvent où prendre pour faire face aux dépenses de la maison. Il entra un jour dans la cellule de Vincent-de-Paul avec un visage aussi sombre qu'une nuit d'hiver, et une intention de reproche dans les yeux. Monsieur, lui dit-il laconiquement, je n'ai plus le sou!—Oh! la bonne nouvelle! s'écria le saint, que Dieu soit béni, c'est maintenant que nous pourrons faire paraître si nous nous fions à la Providence! Et comme le procureur n'avait pas l'air de comprendre parfaitement la

bénédiction de cette indigence volontaire, il lui demanda avec une grande douceur :

« Que faites-vous, monsieur, quand vous manquez ainsi de ce qui est nécessaire pour la communauté? Avez-vous recours à Dieu ?—Oui, quelquefois, répondit le procureur. — Hé bien, lui répliqua-t-il, voilà ce que fait la pauvreté, elle nous fait penser à Dieu et élever notre cœur vers lui ; au lieu que si nous étions accommodés, nous oublierions peut-être Dieu, et c'est pour cela que j'ai une grande joie de ce que la pauvreté volontaire et réelle est en pratique en toutes nos maisons. Il y a une grâce cachée sous cette pauvreté que nous ne connaissons pas. — Mais, repartit le procureur, vous procurez du bien aux autres pauvres et vous laissez là les vôtres? — Je prie Dieu, lui dit saint Vincent, qu'il vous pardonne ces paroles; je vois bien que vous les avez dites tout simplement; mais sachez que nous ne serons jamais plus riches, que lorsque nous serons semblables à Jésus-Christ. »

Il avait grand soin que sa communauté satisfît promptement à ce qu'elle devait, et ne pouvait souffrir que ceux à qui elle était redevable de quelque chose revinssent plusieurs fois pour le demander. Quand ces personnes s'adressaient à lui, il les priait le plus humblement du monde de ne point se donner la peine de revenir, promettant de leur envoyer ce qui leur était dû,

promesse à laquelle il né manquait jamais. Il n'attendait pas qu'on apportât à Saint-Lazare les lettres de change souscrites par la communauté, il les envoyait payer à domicile, même avant leur échéance. Et comme on lui représentait quelquefois qu'on pourrait attendre que les personnes vinssent elles-mêmes chercher leur argent, il témoignait ne pas approuver ce procédé, et soutenait qu'il n'était pas juste de leur donner la peine de revenir pour une chose qui leur était légitimement due. Il avait coutume de dire aux siens dans toutes les affaires d'argent : « Ayons égard « aux intérêts d'autrui comme à nos intérêts pro« pres ; allons droit et agissons loyalement et « équitablement envers tout le monde. »



CHAPITRE XLIV.

Administration spirituelle de saint Vincent-de-Paul.

Nous avons vu déjà le caractère de saint Vincent-de-Paul sous une grande partie de ses faces, et il ne s'en est pas trouvé une qui ne fût brillante et digne d'un parfait chrétien ; nous avons dit quelle fut sa gestion temporelle comme supérieur général de la congrégation de Saint-Lazare, maintenant nous allons parler de son administration spirituelle, et c'est là surtout que sa sagesse, sa prudence, sa longue expérience des hommes et des choses paraissent dans tout leur éclat.

L'Évangile était pour le saint supérieur de Saint-Lazare, l'étoile conductrice de toute chose ; il le méditait jour et nuit, et tâchait de s'y conformer dans les petites affaires comme dans les grandes ;

sans cesse il recommandait aux siens d'être dans l'esprit de Notre-Seigneur et d'honorer ses vertus divines en les imitant. S'ils se taisaient la plus grande partie du jour, c'était pour honorer le silence de Jésus-Christ; s'ils évitaient le monde, ses honneurs, ses emplois; s'ils se tenaient bas comme l'herbe, en se réjouissant de leur obscurité, c'était pour honorer sa vie cachée; s'ils évangélisaient les campagnes et se donnaient le beau titre de *prêtres des pauvres*, c'était pour marcher sur les traces de leur grand modèle; s'ils affrontaient avec joie le martyre en travaillant à la conversion des peuples infidèles, c'était parce que Jésus-Christ est mort sur une croix pour le salut de tous. En un mot, pour être un vrai missionnaire de Saint-Lazare, il fallait être un homme évangélique, et saint Vincent-de-Paul travaillait sans relâche à ce que cela fût.

Dans les instructions qu'il faisait fréquemment à sa communauté, il exhortait ses enfans à s'efforcer d'acquérir la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle du salut des âmes. Il voulait que ces vertus fussent comme le sceau de sa congrégation, et que chaque action des siens en portât l'empreinte. « Ce sont, disait-il, « les maximes évangéliques que j'ai toujours cru « les plus conformes à notre état. La simplicité « surtout doit être pour nous une vertu habituelle, « car elle nous fait aller droit à Dieu. Agissez donc « toujours simplement, sans déguisement ni arti-

« fice, ô mes frères, toujours en la vue de Dieu,
« soit dans les affaires, soit dans les exercices de
« piété. Faire paraître les choses bonnes au dehors
« et être tout autre au dedans, n'est-ce pas imiter
« les Pharisiens hypocrites et le démon même qui
« sait se transformer au besoin en ange de lumière?»
Il recommandait aussi beaucoup la douceur, par laquelle on attire saintement les âmes à l'amour de Dieu, et précautionnait les siens contre le zèle violent et précipité qui n'agit que par passion.
« Il n'y a point, disait-il, d'hommes plus constans
« et plus fermes dans le bien, que ceux qui sont
« doux et débonnaires; et, au contraire, ceux
« qui se laissent emporter à la colère et aux pas-
« sions de l'appétit irascible, sont ordinairement
« fort inconstans, parce qu'ils n'agissent que par
« boutades et par emportemens. Ils sont sembla-
« bles en cela aux torrens, qui n'ont de la force
« que dans leurs débordemens impétueux, et qui
« tarissent aussitôt qu'ils sont écoulés; au lieu
« que les rivières, qui représentent les personnes
« débonnaires, ont un cours tranquille et sans
« bruit, et ne tarissent jamais. »

Il y a dans le cœur de l'homme quelque chose qui répugne à ployer sous l'autorité, à moins que l'autorité ne sache être à la fois très juste, très douce et très forte. Vincent-de-Paul, qui était ferme de son naturel et chez qui la douceur n'était qu'une vertu acquise (1), la laissait cependant

(1) « Il était d'un tempérament bilieux, et par conséquent sujet à

prédominer sur la force, parce qu'elle a plus d'empire, disait-il, sur les volontés. Aussi traitait-il tous ceux qui dépendaient de lui avec une bonté de père et une politesse d'homme bien élevé, ce qui ne les rendait que plus souples à obéir. « Il se servait toujours, a écrit un des siens, de paroles fort obligeantes, n'employant jamais le mot de commandement ni d'autres semblables qui fissent sentir et peser son autorité; mais usant des mots les plus aimables et des formes les plus polies; ses paroles, pleines d'une onction évangélique, étaient si douces et néanmoins si efficaces qu'il faisait faire tout ce qu'il voulait sans aucune contrainte. »

Comme il se trouvait bien de cette sage con-

la colère; de sorte que s'il ne se fût fait violence, il n'eût jamais pu parvenir à cette excellente douceur qui l'a rendu si aimable au prochain. Il a lui-même avoué à quelques personnes de confiance, que du temps où il était encore chez madame la générale des Galères, il paraissait un peu sec dans la conversation; ce qui procédait de l'inclination qu'il avait au silence et à la retraite: de quoi cette vertueuse dame était quelquefois en peine, craignant qu'on ne lui eût donné sujet de mécontentement en sa maison. Mais comme il eut depuis reconnu qu'il était appelé à vivre en communauté et que dans cet état il aurait affaire à des personnes de différentes complexions: «Je m'adressai à Dieu, dit-il, et le priai instamment de me changer cette humeur « sèche et rebutante, et de me donner un esprit doux et benin; et par « la grâce de Notre-Seigneur, avec quelque attention que j'ai faite à « réprimer les bouillons de la nature, j'ai un peu perdu de mon hu- « meur noire.» Ce fut donc en priant et en travaillant, avec le secours de la grâce divine, qu'il se changea et qu'il acquit cette grande douceur et cordialité qu'il n'avait pas naturellement. » (Abelly, l. II, ch. XIV, p. 29 et suiv.)

duite, il la recommandait aux supérieurs placés sous ses ordres : « Donnez-vous à Dieu, dit-il « à un d'entre eux, pour traiter chacun avec « douceur et respect, pour user toujours de « prières et de paroles aimables, et jamais de « mots rudes ou impérieux, rien n'étant si capa- « ble de gagner les cœurs que cette manière « d'agir humble et suave, ni par conséquent de « vous faire parvenir à vos fins, qui sont que « Dieu soit servi et les âmes sanctifiées. »

Il prévenait pour l'ordinaire ceux qui l'abordaient par des paroles non seulement bonnes, mais honorables, qui témoignaient l'estime qu'il faisait d'eux; cependant il ne descendait jamais avec aucun jusqu'à la flatterie. « Soyons affables, « disait-il, mais jamais flatteurs; car il n'y a rien « de si indigne d'un cœur chrétien que la flat- « terie, et un homme véritablement vertueux a « ce vice en horreur. »

Il ne louait jamais ses missionnaires en leur présence, à moins que ce ne fût pour les encourager au bien, encore ne louait-il pas précisément les personnes. « Je bénis Dieu, disait-il, de la « fidélité qu'il vous a inspirée en cette occasion, « de la bonne œuvre qu'il a faite par votre moyen, « du succès qu'il a donné à vos prédications, de « la sage conduite qu'il vous a dictée, etc. »

Mais s'il ne vantait point en face les prêtres de sa congrégation, il avait soin de leur rendre justice chaque fois qu'ils n'étaient pas là, et de les

honorer même à ses dépens, quand l'occasion s'en présentait. « Ils valent mieux que moi, disait-« il ; ils s'avancent de plus en plus dans la route de « la perfection, tandis que je me charge tous les « jours de nouvelles iniquités. » Il aimait à faire rejaillir sur eux l'éclat de ses bonnes œuvres et à leur en renvoyer le mérite. Lorsqu'on lui parlait des fruits de son institut, il disait vivement : « Ce n'est « pas moi, c'est Dieu qui a tout fait par ces bons « prêtres, dont je suis l'indigne supérieur. » Jamais il ne parlait qu'au pluriel des choses qu'il se proposait de faire à Saint-Lazare, afin d'envelopper dans l'expression de sa volonté propre la volonté toujours consultée des membres de sa congrégation. Il n'entreprenait rien, en effet, qui les concernât sans les avoir réunis en conseil ; il pesait leurs avis, et son humilité le portait même quelquefois à les préférer aux siens, bien que les siens fussent les meilleurs. Comme on lui en faisait un jour l'observation : « A Dieu ne plaise, « dit-il, que je fasse prévaloir mes chétives pen-« sées sur celles des autres ; je suis bien aise que « Dieu fasse ses affaires sans moi. »

Il consultait les frères qui travaillaient aux champs et jusqu'à ceux qui se mêlaient de la cuisine lorsqu'il s'agissait de choses de leur compétence ; il disait que cela aidait beaucoup un supérieur à se déterminer en connaissance de cause et que Dieu bénissait davantage les résolutions prises en commun. Une fois que la chose

était ainsi réglée, tout était dit, et il n'y avait plus à y revenir.

En général, il n'aimait pas à faire de l'autorité. « Il n'est pas bon, disait-il, qu'un supérieur « veuille que tout ploie sous lui, que rien ne lui « résiste, qu'on lui obéisse sans répliquer et pour « ainsi dire qu'on l'adore; ce n'est pas imiter Notre-« Seigneur, qui supportait la rusticité, la jalousie, « le peu de foi et les autres défauts de ceux qu'il « avait choisis pour apôtres et qui disait qu'il n'é-« tait pas venu pour être servi, mais pour servir. »

« N'ayez point, écrivait-il à un supérieur, la pas-« sion de faire le maître. Je ne suis pas de l'avis « d'une personne qui disait ces jours passés que « pour maintenir son autorité, il fallait faire voir « qu'on était supérieur. Notre-Seigneur n'a point « parlé ainsi : sa parole et ses exemples nous en-« seignent tout le contraire. Vivez cordialement « et simplement entre vous, de sorte qu'en vous « voyant ensemble on ne puisse juger lequel est « le supérieur. »

S'il ne voulait pas que les supérieurs s'élevassent d'orgueil sur le clergé auquel ils commandaient, il ne souffrait pas qu'on les dépréciât devant lui, et qu'on prît texte de leurs imperfections pour le faire valoir. Un prêtre de sa congrégation lui disant un jour que le supérieur de la maison où il demeurait n'avait pas assez de savoir-vivre pour ce lieu-là: « Et moi, répondit froidement « le supérieur-général, comment suis-je fait ? »

Rien ne lui déplaisait comme de voir qu'on établît entre lui et ses prêtres une ligne de démarcation qui rappelât sa dignité. S'étant aperçu un jour qu'on s'arrêtait un peu quand on le rencontrait et qu'on s'inclinait devant lui, il s'en plaignit comme d'une coutume qui lui était tout-à-fait déplaisante, et défendit qu'on lui rendît à l'avenir ce témoignage d'honneur, quoique ce fût une chose toute de bienséance et des plus convenables. Quelqu'un lui ayant représenté que cela se faisait ainsi dans la plupart des communautés, « Je le sais bien, dit-il, et il faut respecter « les raisons qu'elles ont de le faire; mais j'en ai « de plus fortes pour ne point souffrir qu'on en « use ainsi envers moi qui ne dois pas être com- « paré au moindre des hommes, puisque j'en « suis le pire. »

Jamais il ne se permettait d'assigner arbitrairement un poste éloigné ou périlleux à ses prêtres; il les pressentait à cet égard avant de rien déterminer, et quelquefois d'une manière bonne et enjouée, qui tenait plus du père que du supérieur. Voulant envoyer un jour un de ses missionnaires à Rome, où l'on commençait à évangéliser les pâtres des campagnes, il lui dit gaiement : « Seriez-vous homme à entreprendre un grand voyage pour le service de Dieu, monsieur? — Certainement, répondit le prêtre. — Même hors du royaume? reprit saint Vincent-de-Paul en étudiant la physionomie de celui auquel il

adressait cette question. — Même hors du royaume, répondit le missionnaire avec un sourire tranquille. — Mais s'il fallait passer la mer? — Il m'importe peu de voyager par mer ou par terre. — Mais c'est qu'il y a douze cents... quarts de lieues, ajouta le supérieur-général en riant. »

Le missionnaire ne paraissant pas effrayé de la longueur de la route qu'il avait à faire : « Élevez votre esprit à Dieu, monsieur, ajouta gravement saint Vincent-de-Paul; priez d'abord, réfléchissez ensuite; vous viendrez me dire demain si je puis tout disposer pour votre voyage en Italie. »

Saint Vincent prenait un soin tout particulier des prêtres qu'il envoyait en mission; il veillait avec une attention minutieuse à ce que rien ne leur manquât; il les embrassait avant leur départ, et, à leur retour, il les accueillait avec des démonstrations extraordinaires de joie. « Si l'on « doit un triomphe aux chefs de guerre qui ont « défait les ennemis de leur prince, disait-il, que « ne doit-on pas à ceux qui viennent de combattre « Satan et ses mauvais anges, à ceux qui ont con- « fondu les ennemis de Dieu? »

Au signal que l'on donnait de leur arrivée, des officiers, particulièrement chargés de leur réception, devaient tout quitter pour accourir à leur rencontre et pourvoir à tous leurs besoins.

Si saint Vincent veillait avec sollicitude sur ceux qui étaient en bonne santé, il s'appliquait

encore avec bien plus de soin au soulagement de ceux qui étaient malades. Il les visitait souvent pour s'informer des choses dont ils pouvaient avoir besoin, faisait venir des médecins et tâchait d'adoucir leurs souffrances par la compassion qu'il leur témoignait. Quand ils étaient convalescens, il les réjouissait par le récit de quelque histoire agréable, dont il faisait toujours ressortir quelque instruction. Il recommandait aux infirmiers d'en avoir grand soin, et aux supérieurs des autres maisons de n'épargner ni peine, ni dépense pour les soulager. « Il vaudrait mieux, « leur écrivait-il, vendre vos vases sacrés, que de « les laisser manquer du nécessaire. » Non seulement il ne renvoyait jamais aucun de ceux qui appartenaient à sa congrégation pour quelque infirmité que ce fût, mais il ne voulait pas même permettre que personne s'en retirât sous ce prétexte. « Ne craignez point, disait-il un jour « à cet égard à un de ses prêtres, d'être en « aucune façon à charge à la congrégation de « Saint-Lazare à cause de vos infirmités, et « croyez que vous ne le serez jamais pour ce su- « jet; car, par la grâce de Dieu, elle ne se trouve « point chargée des infirmes, au contraire, ce « lui est une bénédiction d'en avoir. » Tels étaient les sentimens et la pratique de saint Vincent-de-Paul sur ce point, et cet esprit de charité pour les infirmes s'est toujours conservé depuis dans sa congrégation.

L'affection de saint Vincent-de-Paul pour les prêtres de sa congrégation, se manifestait donc, non seulement par une sollicitude paternelle et une estime prouvée par des faits, mais encore par de salutaires instructions, des exhortations ferventes, et, lorsqu'il le fallait, par de charitables avertissemens.

Dans cette dernière partie de ses devoirs de supérieur, la plus désagréable et la plus difficile de toutes, il se conduisait avec une si admirable prudence, qu'en sarclant la mauvaise herbe qu'il apercevait dans le cœur, il l'attirait d'une main si légère et si douce, que la racine suivait la tige, et qu'il ne restait pas, l'opération terminée, le moindre filament qui pût ressusciter le mal.

Il avait beaucoup médité sur ce point important, et il envisageait cette grande question de la correction particulière à un point de vue éminemment sage. « Le bon exemple doit la précéder, « disait-il; car de quel front un coupable oserait-il « en reprendre un autre? ce serait le cas de lui « appliquer le proverbe : médecin, guéris-toi toi-« même! La patience la doit différer, parce que « ce remède, comme le plus fort, doit être, pour « l'ordinaire, appliqué le dernier de tous, et quand « les autres ne servent de rien. La charité en doit « faire l'application, de peur qu'en voulant guérir « une plaie l'on n'en fasse de nouvelles. L'humilité « la doit accompagner, afin que, s'accusant le pre-« mier, on ôte une partie de la honte à celui dont

« on découvre les infirmités. Mais il est surtout « nécessaire qu'elle soit imprégnée de douceur, « pour tempérer l'amertume de ce remède, dont « la nature a tant d'horreur, et porter sa vertu jus-« qu'aux plus secrètes parties de l'âme, où est la « racine du mal. »

Dans les mains d'un supérieur enflé de son mérite et dédaigneux des autres, la correction est l'arme de la guêpe irritée : elle reste dans la plaie, et quelquefois elle peut l'envenimer jusqu'à faire mourir. Voici les règles que saint Vincent-de-Paul s'était prescrites à cet égard, et les précautions qu'il mettait en usage. Pour l'ordinaire, il ne reprenait pas sur-le-champ, de crainte que, sous l'empire d'émotions récentes, il ne se mêlat à son insu quelque chose d'humain dans un avis qui devait procéder de la charité seule. Il considérait devant Dieu les dispositions du coupable et les moyens de lui rendre la correction salutaire. Dans cet esprit, s'étant vu une fois obligé de reprendre sévèrement une personne qui comptait les fautes pour peu et les réprimandes pour beaucoup, il fit trois jours de suite son oraison sur ce sujet, et pria Dieu de lui donner les lumières dont il avait besoin pour se conduire sagement avec un homme si difficile à manier.

Lorsqu'il entrait en matière, il témoignait d'abord l'estime qu'il faisait de ceux qu'il voulait avertir, et les louait même des bonnes qualités

qu'il reconnaissait en eux. Quelquefois il les excusait en rejetant leur faute sur ce premier mou vement qui semble du domaine de l'instinct, et qu'il est difficile de maîtriser. Souvent il dissimulait les fautes et faisait comme une personne qui les entrevoit seulement. Le supérieur d'une de ses maisons de province n'exécutant pas un ordre qu'il lui avait réitéré plusieurs fois, il lui écrivit : « Il me semble, monsieur, que je « vois dans votre retardement l'ombre de la « désobéissance. »

Il y a des gens qui éprouvent une joie féroce à dire quelque chose de blessant à leurs inférieurs, et qui se croient plus hauts d'une coudée quand ils ont courbé la tête des autres jusqu'à la poussière. Saint Vincent n'avait garde d'en user ainsi; un avertissement pénible à entendre, n'était jamais pour lui une chose agréable à dire, loin de là. « Je me déchire les entrailles, écrivait-il à l'un « des siens, lorsque je vous dis la moindre chose « qui puisse vous affliger. »

Les lettres où ce grand serviteur de Dieu donnait les plus sérieux avis à ses missionnaires, finissaient ordinairement par quelques traits capables de les consoler et de leur relever le courage. Il disait que Dieu n'avait permis leurs fautes que pour leur donner de l'humilité, et pour les faire redoubler d'ardeur dans le grand ouvrage de leur salut et de celui des autres. Il allait jusqu'à leur faire des excuses de la rudesse de ses expressions, et puis

il se mettait de moitié dans la réprimande. « Nous « avons besoin, vous et moi, disait-il, de nous « exercer à telle vertu. » Enfin, comme il savait que c'est une lutte à mort contre l'orgueil qu'une réprimande, il attaquait ce vice avec tant d'adresse qu'on le sentait mourir sans l'avoir vu blesser. C'est ce qui faisait dire plaisamment à un Lazariste qui avait été employé dans les missions du Levant : « Que M. Vincent ressemblait au Grand-Seigneur et qu'il étranglait l'amour-propre avec des cordons de soie. »

Cela touche le cœur de voir combien ce grand serviteur de Dieu protégeait les faibles contre les forts, et quelles précautions il prenait pour empêcher qu'un supérieur ne fût un juge inique dans sa propre cause. Lorsque les directeurs qu'il mettait à la tête de ses principaux établissemens, se plaignaient de leurs inférieurs pour des faits personnels, il leur répondait : « que les supériorités avaient leurs épines comme les autres conditions, et que les supérieurs qui veulent faire leur devoir ont nécessairement beaucoup à souffrir ; c'est au plus fort, ajoutait-il, à se montrer généreux et à supporter avec patience les écarts du faible. »

S'il fallait nécessairement punir, il défendait que ce fût sur-le-champ, et il exigeait que les réprimandes les mieux méritées fussent empreintes d'un esprit de douceur et de charité. Il voulait qu'on raisonnât avec le coupable, qu'on lui fît sentir les inconvéniens qui résulteraient de sa

conduite, et qu'il pût reconnaître que le supérieur ne l'avertissait ni par intérêt, ni par humeur, mais pour son bien propre et celui de la communauté.

Les talens de premier ordre qui brillaient dans l'administration spirituelle de saint Vincent, le faisaient consulter par une bonne partie des prélats de France dans les affaires épineuses qui surgissaient entre eux et leur clergé. Louis Abelly, celui-là même qui a écrit le premier la vie du saint, étant official à Bayonne, le consulta de la part de M. Fouquet, qui pour lors en était évêque, sur la conduite qu'on devait tenir avec quelques religieux dont la vie n'était rien moins qu'édifiante, et qui joignaient, dit Ansart, à une foule d'autres défauts, le crime plus énorme que rare de propriété. On croyait les réduire mieux en leur défendant la quête, et en ajoutant à cette peine celle de l'excommunication en cas de contumace. Cependant, avant de prendre ce moyen extrême, l'évêque et M. Abelly crurent qu'ils ne feraient pas mal de savoir ce qu'en penserait saint Vincent-de-Paul; et le saint, après avoir humblement protesté de son insuffisance à résoudre une difficulté pareille, conseilla, comme d'habitude, les voies de la patience, de la miséricorde et de la douceur, persuadé qu'il était que les punitions éclatantes et avilissantes qui notent mal un ecclésiastique pour toute sa vie, déconsidèrent le corps sans corriger le membre.

« Mon avis est, continue-t-il, qu'en général il « faut traiter les religieux déréglés, comme Jé- « sus-Christ a traité les pécheurs de son temps. « Un évêque et un prêtre, obligés, comme tels, « d'être plus parfaits qu'un religieux considéré « purement comme religieux, doivent, pendant « un temps, n'agir que par la voie du bon exem- « ple, et se souvenir que le Fils de Dieu n'en « suivit pas d'autre pendant trente ans. Il faut « après cela parler d'abord avec charité et dou- « ceur, ensuite avec force et fermeté, sans cepen- « dant user encore ni d'interdit, ni de suspense, « ni d'excommunication, censures terribles que « le Sauveur du monde n'employa jamais. Je crois « bien que ce que je dis vous surprendra un peu. « Mais que voulez-vous? ce sentiment est en moi « l'effet de celui que j'ai touchant les vérités que « Notre-Seigneur nous a enseignées de paroles « et d'exemples. J'ai toujours remarqué que ce qui « se fait selon cette règle réussit parfaitement. « C'est en la suivant que le bienheureux évêque « de Genève, et, à son exemple, feu M. de Com- « minges, se sont sanctifiés, et ont été la cause de « la sanctification de tant de milliers d'âmes. Vous « direz, sans doute, qu'on méprisera un prélat « qui en agira de la sorte. Cela sera vrai pour un « temps, et cela est même nécessaire, afin que « nous honorions la vie du Fils de Dieu en tous « ses états par nos personnes, comme nous l'ho- « norons par la condition de notre misère. Mais

« il est vrai aussi qu'après avoir souffert quelqe
« temps, et autant qu'il plaît à Notre-Seigneur,
« il nous fait plus faire de bien en trois ans, que
« nous n'en ferions en trente. Certes, monsieur,
« je ne pense pas qu'on puisse réussir autrement.
« On fera de beaux règlemens, on usera de cen-
« sures, on retranchera tous les pouvoirs; mais
« corrigera-t-on? Il n'y a guère d'apparence. Ces
« moyens n'étendront, ni ne conserveront l'em-
« pire de Jésus-Christ dans les cœurs. Dieu a au-
« trefois armé le ciel et la terre contre l'homme,
« est-ce par là qu'il l'a converti? Hé! n'a-t-il pas
« fallu enfin qu'il se soit abaissé et humilié devant
« lui, pour lui faire agréer son joug? Ce qu'un
« Dieu n'a pas fait avec sa toute-puissance, com-
« ment un prélat le fera-t-il avec la sienne? Selon
« ce principe, je crois que M. de Bayonne a rai-
« son de ne pas fulminer l'excommunication
« contre ces religieux propriétaires, ni même
« d'empêcher sitôt ceux qu'il a examinés et ap-
« prouvés une fois de prêcher les Avents et les
« Carêmes dans les paroisses de la campagne..... ;
« si quelqu'un abuse du ministère, votre sage
« conduite y saura bien remédier. »

Chargé de surveiller un troupeau d'élite, nul ne prenait plus de peine que saint Vincent pour éviter que ses missionnaires ne se fourvoyassent dans la foi; il se méfiait étrangement des nouveautés spéculatives ou pratiques, et se tenait soigneusement dans les routes battues, surtout

en fait de religion. Il disait à ce sujet « que l'esprit humain est prompt et remuant; que les esprits les plus vifs et les plus éclairés ne sont pas toujours les meilleurs, s'ils ne sont pas bien retenus; et que ceux-là marchent sûrement qui ne s'écartent pas du chemin par où le gros des sages a passé. »

Dès que le livre de Jansénius, intitulé *Augustinus*, fut mis en lumière et que la nouveauté de ses opinions eut commencé d'exciter une controverse animée parmi les docteurs, le saint se souvenant de l'avertissement de l'Apôtre de ne pas croire à toutes sortes d'esprits, mais d'éprouver s'ils sont de Dieu, se tint sur ses gardes pour ne se laisser surprendre, ni lui ni les siens, à cette nouveauté. Ce qui rendait sa position plus difficile, c'est qu'il connaissait très familièrement plusieurs des premiers auteurs de la secte nouvelle et qu'ils cherchaient à l'attirer à eux par toute sorte de moyens; l'un d'eux ayant plusieurs fois déployé vainement toutes les ressources de l'argumentation la plus subtile pour lui inculquer ses erreurs, s'emporta de colère, et lui dit du ton insolent d'un homme qui perd tout espoir de tromper : « Vous n'êtes qu'un véritable ignorant en matière de foi, et je m'étonne qu'une congrégation comme la vôtre puisse vous souffrir pour supérieur-général. — Je m'en étonne plus que vous, monsieur, répondit tranquillement le saint, parce que je suis plus ignorant que vous ne pensez. »

En attendant, il veilla avec un soin particulier à ce que ceux de sa congrégation fussent exempts de ces erreurs, et il en renvoya quelques uns qui paraissaient disposés à y adhérer afin de maintenir les autres dans l'obéissance. Le zèle qu'il déploya pour la défense de la doctrine orthodoxe et les sages conseils qu'il donna à cet égard à beaucoup de prélats de sa connaissance pour empêcher qu'ils ne fussent surpris dans les filets déliés de l'erreur, lui ont valu la haine des jansénistes, qui ne l'appellent encore, en dépit de sa canonisation, que *monsieur Vincent.*

Si les jansénistes ne l'aimaient pas, les protestans, qui regardaient ses missionnaires comme des antagonistes infatigables, l'aimaient bien moins encore et se tenaient sans cesse aux aguets pour lui donner, à lui et aux siens, des marques d'animosité. « Il arriva, dit Abelly, qu'un misérable intrigant, qui avait spéculé sur son abjuration du protestantisme pour exploiter la charité des catholiques, fut adressé à M. Vincent par la supérieure d'un monastère de religieuses qui le lui recommanda comme un sujet de bonne espérance. M. Vincent l'ayant fait recevoir dans sa maison pour la retraite spirituelle de huit jours, il se glissa dans quelques chambres, où il prit un manteau long et une soutane dont il se revêtit. Il s'en alla ensuite au faubourg Saint-Germain trouver le ministre Drelincourt, et lui dit qu'il était de la Mission et qu'il venait se jeter entre

« ses bras pour faire profession de sa religion. Ce « ministre le voyant avec un habit ecclésiastique, « le mena de rue en rue, pour montrer qu'il avait « fait une grande conquête en attirant un mis« sionnaire. Il le conduisit dans les principales « maisons des huguenots, tant pour leur faire « voir le fruit de son ministère, que pour confir« mer ce jeune homme dans sa résolution par leurs « caresses et par leurs bienfaits. Comme ils se « promenaient ainsi, le sieur des Isles, qui tra« vaille avec grand zèle aux controverses, les « ayant rencontrés, se douta de quelque chose et « les suivit jusqu'à la première maison, où étant « entré avec eux, il laissa monter le ministre et « demeura en bas avec ce jeune homme, duquel « il s'informa quelle affaire il avait avec M. le mi« nistre. Ce fantôme de missionnaire croyant par« ler à un huguenot, lui dit sa sortie de Saint« Lazare et le dessein qu'il avait. Sur cela, le sieur « des Isles étant sorti, fit si bien avec M. le curé « de Saint-Sulpice qu'on se saisit de ce scanda« leux qui profanait ainsi l'habit et le nom de mis« sionnaire, et l'ayant fait mener dans les prisons « du Châtelet, il en avertit aussitôt M. Vincent. « Plusieurs personnes le pressèrent de solliciter « les juges, pour punir ce jeune homme du larcin « qu'il avait commis et du scandale qu'il avait « donné; de quoi ce charitable prêtre les ayant « remerciés, il les assura qu'il ferait ce qu'il fau« drait. En effet il envoya vers les juges, non pas

« toutefois pour demander justice, mais plutôt « miséricorde pour ce pauvre criminel; et lui-« même prit la peine d'aller voir M. le lieutenant-« criminel et M. le procureur du roi, pour les « informer de la part de sa congrégation qu'elle « ne prétendait rien contre ce jeune homme; « qu'elle lui pardonnait le tort et la confusion « qu'elle en avait reçus; et quant à lui, qu'il les « suppliait très humblement d'ordonner qu'il fût « mis en liberté. Ces messieurs furent merveil-« leusement édifiés de sa demande, et accor-« dèrent enfin à ses charitables sollicitations la « liberté de ce prisonnier. »

CHAPITRE XLV.

Mort et canonisation de saint Vincent-de-Paul.

Un des désavantages de la longue vie, c'est de laisser l'homme isolé au bout de sa carrière, et de ne lui offrir dans le passé qu'une longue voie pleine de brume et de tombeaux. Saint Vincent-de-Paul, qui vécut fort long-temps, eut à pleurer beaucoup d'amis, et l'année même de sa mort, il en perdit deux qui lui étaient chers à différens titres : M. Portail qui avait été pendant cinquante ans le compagnon inséparable de ses travaux, et mademoiselle le Gras, cette noble et humble dame qui s'était associée à toutes ses bonnes œuvres depuis quarante. Celle-ci avait toujours appréhendé d'être privée de l'assistance qu'elle désirait recevoir de son charitable directeur, et Dieu permit que la chose arrivât comme

elle l'avait long-temps redouté ; car saint Vincent était si faible lorsqu'il apprit qu'elle se mourait, qu'il lui fut imposible de se faire transporter près d'elle. Ne pouvant recevoir de vive voix ses consolations, elle le fit prier de lui envoyer du moins, pour l'encourager dans son agonie, quelques lignes écrites de sa main. Il ne le voulut pas ; mais il lui envoya un saint prêtre de sa congrégation pour lui dire de sa part qu'elle s'en allait devant, mais qu'il la suivrait de près et qu'il espérait la revoir dans le ciel.

La mort que saint Vincent voyait approcher sans terreur, était pour lui une chose presque désirable, attendu les longues souffrances qu'il subissait depuis plusieurs années. Quoique d'une constitution robuste, il était sujet à une petite fièvre qu'il garda la moitié de sa vie, et à cause de laquelle il ne daignait pas même interrompre ses affaires ni ses sévères habitudes de mortification et de piété. Il la guérissait par un moyen très court, très violent et très douloureux. Pendant les plus grandes chaleurs de l'été, il faisait charger son lit de couvertures, mettait à ses côtés deux gros flacons d'étain remplis d'eau bouillante et passait la nuit en cet état dans des douleurs affreuses ; le lendemain, il sortait du lit comme d'un bain, et la fièvre vaincue par une chaleur plus intense l'abandonnait pour un peu de temps.

L'an 1644, il fut atteint d'une dangereuse maladie, pendant laquelle il arriva une chose qui

prouve à quel point ce saint supérieur était aimé de ceux qu'il dirigeait. Nous laisserons raconter cette anecdote à Abelly, qui la rapporte avec une foi naïve qui y fait croire, quoiqu'elle ait quelque chose de merveilleux.

« Il arriva pendant cette maladie une chose « digne de remarque. Un très vertueux mission- « naire nommé M. Dufour, du diocèse d'Amiens, « se trouva pour lors malade dans la même mai- « son; et ayant appris que M. Vincent était en « danger de mort, il offrit à Dieu sa propre vie, « pour la conservation de celle de son cher père « spirituel. Cette oblation aussi héroïque que « désintéressée fut reçue de Dieu, ainsi que l'évé- « nement le fit voir depuis; car M. Vincent com- « mença dès lors à se mieux porter, et recouvra « ensuite la santé, au lieu que la maladie de ce « bon prêtre s'augmenta tellement, qu'il en mou- « rut peu de temps après. Il trépassa vers mi- « nuit, et ceux qui veillaient M. Vincent, en- « tendirent à l'heure même frapper trois coups à « la porte de sa chambre, de quoi ils furent assez « surpris, n'y ayant trouvé personne, bien qu'ils « l'eussent ouverte aussitôt. Mais ils ne furent « pas moins étonnés de ce que M. Vincent ap- « pelant en même temps un d'entre eux, lui fit « prendre le bréviaire et réciter quelque partie « de l'office des morts, avant que personne lui eût « annoncé le décès de ce bon missionnaire. Cela « leur donna sujet de croire que Dieu le lui avait

« fait connaître par une voie extraordinaire, en-
« core que son humilité ne lui permît pas d'en
« parler. »

En l'année 1656, il fut attaqué d'une fièvre continue qui se termina par une fluxion très douloureuse sur une jambe; il fut obligé de garder la chambre près de deux mois sans qu'il pût se soutenir en aucune façon, de sorte qu'il fallait le porter du lit près du feu et de là au lit; ce fut seulement à l'occasion de cette grave infirmité qu'on put lui persuader de coucher dans une chambre où il y eût une cheminée, et de quitter sa pauvre cellule habituelle qui n'en avait point, et dont la porte joignait si mal que le vent glacé de l'hiver y pénétrait comme dans la rue (1).

Depuis cette année-là jusqu'à la fin de sa vie, il eut de fréquentes attaques de fièvre, et diverses infirmités; mais la plus fâcheuse, la plus longue et celle qui a enfin terminé ses jours, c'est l'enflure de ses pieds et de ses jambes qu'il a soufferte l'espace de quarante-cinq ans. Cette incommodité l'obligea dès le commencement de sa congrégation à se servir d'un cheval en allant par la ville, et elle s'accrut à tel point avec le temps, qu'étant montée jusqu'aux genoux, il ne

(1) Un des frères chargés du soin du ménage voulut remédier un jour à cet inconvénient en clouant contre la porte un lambeau de tapisserie; mais Vincent-de-Paul le fit enlever le lendemain matin comme un objet de luxe qu'il ne devait pas se permettre. *O tempora! ô mores!*

pouvait plus les ployer, ni même se lever qu'avec des douleurs affreuses. Ensuite une de ses jambes s'étant ouverte à la cheville du pied droit, il s'y fit de nouveaux ulcères en l'année 1658, et les douleurs des genoux augmentant tous les jours, il ne fut plus en son pouvoir, au commencement de l'année 1659, de sortir de la maison. Il continua cependant pendant quelque temps de descendre à l'église pour y célébrer la messe, et pour assister aux conférences spirituelles. Mais sur la fin de la même année, il fut obligé de célébrer dans la chapelle de l'infirmerie, et les jambes lui ayant manqué tout-à-fait en l'année 1660, qui fut la dernière de sa vie, il lui devint impossible de dire la messe qu'il continua cependant d'entendre à la chapelle presque jusqu'au jour de son décès, quoiqu'il eût une peine incroyable à s'y transporter sur des béquilles. On l'avait prié instamment de consentir à ce qu'on fît une chapelle de la chambre contiguë à la sienne, afin que sans sortir il pût entendre la messe; ce qu'il refusa absolument, en motivant son refus sur ce que les chapelles domestiques ne se doivent permettre qu'à la dernière extrémité.

Cependant la mort approchait lentement comme si elle eût voulu que l'étincelle vitale qui animait l'homme de Dieu, s'éteignît d'elle-même et qu'elle n'eût osé la souffler. Il se consumait par degrés sans que son esprit baissât par la prostration de ses forces physiques; au contraire la flamme en

brillait avec une double énergie, et il parlait à sa congrégation affligée avec tant de vigueur, d'onction, de sagesse, que chacun ne pouvait en cacher sa surprise; et ses prêtres ont dit depuis qu'ils ne l'avaient jamais entendu parler avec tant d'ordre et de chaleur; la flamme se reployait sur elle-même avant de monter vers le ciel!

Quelque temps avant son décès, il fut averti de sa position de la manière la plus étrange. Un jeune ecclésiastique de Saint-Lazare ayant écrit à un de ses collègues, lui manda entre autres choses, que, selon toute apparence, le supérieur-général n'avait plus guère de temps à vivre; puis, sans songer à ce qu'il avait écrit, il porta étourdiment la lettre à saint Vincent lui-même pour qu'il en prît lecture, selon l'usage établi dans la congrégation de la Mission. Saint Vincent-de-Paul en arrivant à la phrase où le missionnaire parlait si ouvertement de sa fin prochaine, ne put d'abord s'expliquer le motif qui l'avait porté à la faire passer sous ses yeux, et il crut que ce jeune homme avait découvert dans sa conduite quelque chose qui lui avait donné l'idée de risquer cet avis.

« Je vous remercie de votre avertissement cha-
« ritable, lui dit-il en lui rendant sa lettre. Je
« vous dirai tout simplement que Dieu m'a fait
« la grâce d'en éviter le sujet, et je vous le dis
« afin que vous ne soyez point scandalisé de ce
« que je ne fais pas des préparations extraordinai-
« res. Il y a dix-huit ans que je ne me suis couché

« sans m'être mis auparavant en disposition de « mourir la même nuit. »

Il y avait long-temps en effet que ce fidèle serviteur de Dieu avait ceint ses reins et allumé sa lampe pour aller au devant de son Seigneur, lorsqu'il viendrait le prendre pour l'emmener dans le royaume des élus; cette dernière heure qui délivre l'âme de sa prison lui était toujours présente, et il disait souvent aux siens quelques années auparavant : « Un de ces jours le misérable « corps de ce vieux pécheur sera mis en terre, et « vous le foulerez aux pieds. » D'autres fois parlant de son âge il leur disait : « Il y a tant d'années « que j'abuse des grâces de Dieu! hélas! Seigneur, « je vis trop long-temps puisqu'il n'y a point d'a-« mendement à ma vie, et que mes péchés se mul-« tiplient avec le nombre de mes ans! » Et lorsqu'il annonçait à sa congrégation la mort de quelque bon missionnaire, il ajoutait ordinairement ces paroles d'humilité : « Vous me laissez, mon Dieu, « et vous attirez à vous vos fidèles serviteurs. Je « suis cette ivraie qui gâte le bon grain que vous « recueillez, et voilà que j'occupe toujours inuti-« lement la terre! *Ut quid terram occupo?* »

Un an avant sa mort, il fit la retraite spirituelle pour se préparer à sa séparation du monde des vivans qu'il sentait prochaine, comme il le témoigna à un des anciens de sa congrégation, auquel il écrivit en ces termes :

« Je vous prie d'offrir à Notre-Seigneur la pe-

« tite retraite que je fais pour me disposer à la
« grande, en cas qu'il plaise à Dieu de m'appeler
« bientôt. »

Comme on sut à Rome que sa santé était fort affaiblie, et que, malgré l'affaissement de ses forces physiques, il continuait à dire exactement son bréviaire, le pape Alexandre VII, connaissant combien la conservation de ce grand serviteur de Dieu importait à l'Église, lui fit expédier, à son insu, un bref apostolique pour l'en dispenser; et, en même temps, LL. EE. les cardinaux Durazzo, archevêque de Gênes, Ludovisio, grand-pénitencier, et Bugny, autrefois nonce en France, qui se trouvaient alors à Rome, l'exhortèrent par lettres à se ménager davantage et à user librement de cette dispense, afin de conserver pour le service de Dieu le peu de forces qui lui restaient. Mais ces précautions furent prises trop tard; et, lorsque le bref arriva, la victime était consommée. Nous laisserons raconter à Abelly, qui habita long-temps Saint-Lazare, les détails de l'heureux trépas de ce juste qui avait fait si bien valoir le talent que son Maître lui avait confié.

« Quelques jours auparavant il fut extraordi-
« nairement assoupi, tant à cause de sa faiblesse
« qui croissait à vue d'œil, que par le défaut du
« repos qu'il ne pouvait prendre durant la nuit.
« Il considérait cette somnolence comme l'image
« et l'avant-courrière de sa mort; et quelqu'un lui
« ayant demandé la cause de ce sommeil extraor-

« dinaire, il lui dit en souriant : C'est que le frère
« est venu en attendant la sœur; appelant ainsi
« le sommeil le frère de la mort qu'il prévoyait
« être proche. Il ne laissait pas pourtant de se
« faire porter tous les matins à la chapelle de l'in-
« firmerie pour y entendre la messe et commu-
« nier, ce qu'il faisait ordinairement chaque jour.
« On l'y porta jusqu'au 26 de septembre qui fut la
« veille de sa mort; mais, quand il fut de retour
« en sa chambre, il tomba dans un assoupisse-
« ment plus profond qu'à l'ordinaire. Le frère qui
« l'assistait, voyant que cela continuait trop long-
« temps, l'éveilla et le fit parler; mais s'aperce-
« vant qu'il retombait aussitôt dans le même as-
« soupissement, il en avertit celui qui avait le
« soin de la maison, par l'ordre duquel on alla
« quérir le médecin. Celui-ci étant venu l'après-
« dîner, trouva le malade si faible, qu'il ne le ju-
« gea pas en état de recevoir aucun remède; et
« avant que de se retirer, il lui dit quelques pa-
« roles, auxquelles le malade répondit selon sa
« coutume avec un visage riant et affable; mais
« il demeura court après quelques mots, n'ayant
« pas la force d'achever ce qu'il voulait dire.

« Un des principaux prêtres de sa congréga-
« tion l'étant venu voir ensuite, et lui ayant de-
« mandé sa bénédiction pour tous ceux de la
« même congrégation, tant présens qu'absens, il
« fit un effort pour lever la tête, et l'accueillit
« avec son affabilité ordinaire; puis ayant com-

« mencé les paroles de la bénédiction, il en pro-
« nonça tout haut plus de la moitié, et le reste à
« voix basse. Sur le soir, comme on vit qu'il s'af-
« faiblissait de plus en plus, et qu'il semblait
« tendre à l'agonie, on lui donna l'extrême-onc-
« tion. Il passa la nuit dans une douce, tranquille et
« presque continuelle application à Dieu; et, quand
« il s'assoupissait, on n'avait qu'à lui en parler
« pour l'éveiller, ce qu'à peine tout autre discours
« pouvait faire.

« Un très-vertueux ecclésiastique de la confé-
« rence de Saint-Lazare, qui honorait beaucoup
« M. Vincent, et pour qui réciproquement M. Vin-
« cent avait beaucoup d'estime et de tendresse,
« était pour lors en retraite dans cette maison :
« celui-ci ayant appris l'extrémité où était réduit ce
« cher malade, vint dans sa chambre un peu avant
« qu'il expirât, et lui demanda sa bénédiction pour
« tous ces messieurs de la conférence qu'il avait
« associés, le priant de leur laisser son esprit, et
« d'obtenir de Dieu que leur compagnie ne dégé-
« nérât jamais de la vertu qu'il lui avait inspirée :
« à quoi ce saint homme répondit avec son hu-
« milité ordinaire : *Qui cœpit opus bonum ipse*
« *perficiet.* Et bientôt après il s'endormit paisi-
« blement au Seigneur, passant de cette vie à une
« meilleure sans effort ni convulsion, et avec une
« tranquillité si grande, qu'on eût pris sa mort
« pour un doux sommeil; car il mourut sans fièvre
« et sans accident extraordinaire, ayant cessé de

« vivre par une pure défaillance de la nature.

« Ce fut un lundi 27 septembre de l'année 1660, « sur les quatre heures et demie du matin, que « Dieu le retira à lui, lorsque ses enfans spirituels, « assemblés à l'église, commençaient leur oraison « mentale pour attirer Dieu en eux. Ce fut à « la même heure et au même moment qu'il avait « accoutumé, depuis quarante ans, d'invoquer le « Saint-Esprit sur lui et sur les siens, que cet « Esprit adorable enleva son âme de la terre au « ciel, comme la sainteté de sa vie, son zèle pour « la gloire de Dieu, sa charité pour le prochain, « son humilité, sa patience et toutes ses autres « vertus, nous donnent juste sujet de le croire « de l'infinie bonté de Dieu; car ayant, à l'imita- « tion du saint Apôtre, généreusement combattu, « ayant saintement achevé sa course, et gardé « une fidélité inviolable, on peut raisonnablement « présumer qu'il ne lui restait plus qu'à recevoir « la couronne de justice de la main de son souve- « rain Seigneur.

« Il expira revêtu de ses habits et assis dans sa « chaise, étant demeuré en cette posture les « vingt-quatre heures dernières de sa vie, parce « que ceux qui l'assistaient, estimèrent qu'il se- « rait difficile de le remuer en cet état, sans « danger d'avancer sa mort et de lui faire plus « de mal. Son corps demeura aussi souple et ma- « niable après son décès qu'il était auparavant, « et son visage conserva toujours sa douceur et sa

« sérénité ordinaire. Il fut ouvert, et on lui trouva « les parties nobles fort saines; mais il s'était formé « dans sa rate un os blanc de la largeur d'un écu, « et plus long que large; ce que les médecins et « les chirurgiens trouvèrent fort extraordinaire.

« Il demeura exposé le lendemain 28 septembre « jusqu'à midi, tant dans la salle que dans l'église « Saint-Lazare, où le service divin fut célébré « solennellement. M. le prince de Conti, M. Picolomini, nonce du pape et archevêque de Césarée, et plusieurs autres prélats s'y trouvèrent; « comme aussi quelques uns des curés de Paris, « grand nombre d'ecclésiastiques, et quantité de « religieux de divers ordres. Madame la duchesse « d'Aiguillon et plusieurs autres seigneurs et « dames voulurent aussi honorer ses funérailles « de leur présence, aussi bien que le peuple qui « s'y trouva en grande foule. On réserva son cœur « dans un petit vaisseau d'argent que cette pieuse « duchesse donna pour cet effet; et le corps ayant « été mis dans une bière de plomb avec une autre « de bois par dessus, fut enterré au milieu du « chœur de l'église.

« Messieurs les ecclésiastiques de la conférence « de Saint-Lazare, que M. Vincent avait unis et « dirigés tant d'années, lui firent faire quelque « temps après un service fort solennel en l'église « Saint-Germain-l'Auxerrois, où messire Henri « de Maupas du Tour, évêque d'Évreux, qui avait « eu une vénération et une affection toute parti-

« culière pour ce grand serviteur de Dieu, pro-
« nonça son oraison funèbre avec beaucoup de
« zèle, d'érudition et de piété. Il fut écouté avec
« une singulière admiration et édification de tout
« son auditoire, qui était composé d'un grand
« nombre de prélats, d'ecclésiastiques, de reli-
« gieux et d'une foule incroyable de peuple. Il ne
« put néanmoins dire tout ce qu'il avait projeté,
« quoiqu'il parlât plus de deux heures, la matière
« étant si ample qu'il en eût eu assez, comme il
« l'avoua lui-même, pour prêcher un carême tout
« entier. »

Vincent-de-Paul était allé dans une terre plus heureuse que la triste vallée de larmes qu'on nomme le monde des vivans; mais ses œuvres étaient demeurées fermes et stables comme des rochers, et les services qu'il avait rendus à l'humanité vivaient dans la mémoire des hommes : ses amis prièrent et pleurèrent d'abord sur sa tombe; les malheureux vinrent ensuite y demander des miracles et les obtinrent. Ce fut alors que le Saint-Siége, sollicité par tout ce que la France renfermait de grand en génie ou en place, s'occupa de la béatification d'un homme qui avait gagné le ciel par tant de patience, d'humilité et de labeur, et que le ciel lui-même avouait pour ami de Dieu, en opérant, à son intercession, des cures miraculeuses.

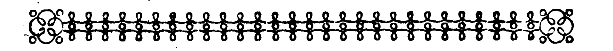
Les informations faites par l'autorité ordinaire furent présentées à Rome en 1709. On y porta,

en 1713, celles qui avaient été faites par l'autorité du Saint-Siége, et ensuite des examens et des congrégations ordinaires, le pape Benoît XIII, après avoir assisté à la congrégation tenue le 16 septembre 1727, prononça le 22 suivant, que le serviteur de Dieu avait possédé à un degré héroïque les vertus, tant théologales que cardinales, et leurs annexes; après quoi le point des miracles ayant été examiné en trois congrégations, dont la dernière fut tenue le 12 juillet 1729, Sa Sainteté, qui y avait été présente, ordonna, le 14 du même mois, d'expédier le décret de la béatification. Elle fut célébrée à Rome, pour la première fois, le 21 du mois d'août de la même année.

Dieu ayant continué de manifester la sainteté de Vincent-de-Paul par de nouveaux miracles, Clément XII jugea qu'on pouvait procéder à la canonisation du bienheureux, et en expédia la bulle le 16 juin 1737. Les cérémonies, commencées à Rome selon l'usage, se firent successivement en Europe, en Afrique, en Amérique, et jusqu'aux extrémités de l'Asie, avec pompe et solennité. En France surtout, où sont encore debout, jusqu'à ce jour, les monumens du zèle charitable de ce grand serviteur de Dieu, toutes les provinces du royaume, à l'imitation de la capitale, firent éclater leur dévotion au nouveau saint par les fêtes les plus solennelles. Les provinces qu'il avait sauvées y joignirent des larmes

de reconnaissance; hommage plus flatteur que les couronnes triomphales, parce qu'il est toujours mérité, et qu'il vient du cœur.

Mais Vincent-de-Paul était réservé à un genre de triomphe bien autrement extraordinaire. La religion l'avait déclaré saint et lui avait élevé des autels, la philosophie anti-religieuse du dix-huitième siècle lui pardonna d'avoir été chrétien, et lui érigea une statue dans ce palais même de Louis XIII où il avait donné souvent des conseils utiles et appréciés. On lisait sur le socle cette inscription curieuse: *A Vincent-de-Paul, philosophe français du dix-septième siècle!* Et ce ne fut pas tout, au fort de la persécution contre les prêtres catholiques, et quand les églises de Dieu étaient fermées sur tous les points de la terre de France, on voyait au premier rang du calendrier philosophique un prêtre canonisé, Vincent-de-Paul encore! C'était une rare inconséquence; mais cela démontre que les vertus du saint s'étaient manifestées par des œuvres si utiles à l'humanité, que tous les partis, jusqu'aux plus furieux, fléchissaient le genou devant cette gloire si pure.



CHAPITRE XLVI.

Caractère de Saint Vincent-de-Paul.

La taille de saint Vincent-de-Paul était moyenne, mais bien proportionnée. Il avait la tête grosse, le front large, les yeux vifs, le regard doux, le maintien grave et un air d'affabilité qu'il tenait moins de la nature que de la vertu, son visage ayant quelque chose d'austère lorsqu'il ne le composait pas. Ses manières et sa contenance annonçaient le calme et la droiture de son cœur. Son tempérament était bilieux; il était fort sensible aux impressions de l'air et particulièrement sujet aux attaques de la fièvre.

Pour le cœur, il l'avait noble, généreux, tendre aux misères du prochain et extrêmement porté à la reconnaissance, ainsi qu'il le prouva à plusieurs bienfaiteurs de sa maison, qu'il secou-

rut à son tour dans leur détresse. La fermeté faisait le fond de son caractère, et cette douceur si égale qui ne se démentait jamais, cette douceur qui ne le cédait qu'à celle de saint François de Sales, était une vertu acquise, ce qui en relevait encore l'éclat. Il pardonnait volontiers les offenses, les atténuait et non seulement ne s'en vengeait pas, quoiqu'il fût en position de le faire, mais il évitait même de s'en plaindre.

Essentiellement charitable, il avait établi dès le commencement de sa congrégation trois sortes d'aumônes ordinaires, outre les extraordinaires. La première était pour les pauvres familles honteuses, auxquelles il faisait distribuer tous les jours des portions de pain, de potage et de viande qu'elles envoyaient chercher; la seconde s'adressait aux pauvres passans auxquels il faisait donner, à toute heure, du pain et de l'argent; la troisième se fit trois fois la semaine à tous les pauvres qui se présentaient, jusqu'à l'établissement de l'hospice général.

« Pour trouver la vraie humilité en ce monde, disait le cardinal de la Rochefoucault, il faut la chercher en Vincent-de-Paul. » En effet, il porta cette vertu si loin, qu'elle lui donnait un sceau particulier au milieu de la prélature noble du royaume, dans un temps où le mérite ne passait qu'après la naissance et où tous ceux qui étaient mal accommodés de ce côté-là, cherchaient à entasser des nuages sur leur origine. Vincent-de-

Paul disait, à qui voulait l'entendre : qu'il était ce qu'on appelait alors un homme de néant. Le grand Condé l'ayant un jour rencontré au Louvre, lui dit de s'asseoir à côté de lui. « Excusez-moi, Monseigneur, s'écria saint Vincent en se tenant debout devant le prince, ce n'est déjà bien que trop d'honneur que votre altesse me souffre en sa présence, moi qui ne suis que le fils d'un pauvre pâtre gascon. » Le prince se mit à rire et repartit à saint Vincent par ce vers d'un poète latin :

Moribus et vitâ nobilitatur homo ;

et il ajouta : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous connaissons votre mérite. »

Ayant rendu visite à un homme de condition, qui pour lui faire honneur voulait absolument le reconduire jusqu'à la porte, il lui dit pour l'en détourner : « Savez-vous bien, monsieur, que je ne suis que le fils d'un pauvre paysan, et que j'ai gardé des troupeaux moi-même ? — Comme David, répondit spirituellement l'homme de qualité. »

L'évêque de Saint-Pons lui parlant un jour avec un peu de vanité nobiliaire du château de Montgaillard, qui donnait le nom à sa famille. « Je le connais bien, répondit saint Vincent-de-Paul avec une humilité qui fit étrangement ressortir, à son insu, la petite faiblesse de l'évêque, je menais toujours, pendant mon enfance, mes moutons de ce côté-là. »

Un autre trait caractéristique de saint Vincent, c'était son inébranlable confiance en Dieu. Mademoiselle le Gras, qui avait la persuasion que sa communauté ne pourrait subsister sans les soins de celui qui l'avait fondée, ayant paru trop inquiète d'une maladie dont il fut attaqué, il lui écrivit :

« O femme de peu de foi, que n'avez-vous « plus de confiance dans la conduite de la doctrine « de Jésus-Christ ! Ce Sauveur du monde se rap- « portait à Dieu, son père, de l'état de toute « l'Eglise, et vous, pour une poignée de filles « que la Providence a notoirement suscitées et « assemblées, vous pensez qu'il vous marquera ! »

Nous avons raconté dans ces pages une foule de traits qui prouvent le désintéressement de saint Vincent-de-Paul, nous y ajouterons ceux-ci :

Plusieurs dames de la première distinction, lui ayant offert une somme de six cent mille livres pour bâtir une nouvelle église, il ne voulut pas l'accepter, et donna pour raison que les pauvres souffraient et que les premiers temples que demande Jésus-Christ sont la charité et la miséricorde. Un ecclésiastique ayant appris que la communauté de Saint-Lazare était dans le plus grand dénuement possible, apporta généreusement cinq cents écus au supérieur-général : « Merci, « monsieur, merci, dit saint Vincent-de-Paul, « mais souffrez que je refuse votre riche au- « mône ; il y a dans les salles de l'Hôtel-Dieu

« deux mille pauvres qui sont malades, et qui « en ont encore plus besoin que nous. »

Un des premiers magistrats d'une des plus grandes villes du royaume lui ayant donné, avant d'entrer dans sa congrégation, un bien dont il était fort le maître, saint Vincent le rendit à ses parens qui avaient vu de mauvais œil cette donation.

On a vu qu'il désapprouvait fort qu'on influençât personne, de quelque manière que ce fût, pour entrer dans sa congrégation. Toute démarche en ce genre lui paraissait un crime, et il la traitait d'attentat contre la volonté de Dieu. Les Chartreux, et plusieurs autres ordres, qui exigeaient de leurs postulans qu'ils passassent quelques jours à Saint-Lazare pour consulter Dieu dans la retraite, avaient raison de compter sur sa probité. Détourner quelqu'un d'un ordre auquel il était appelé, lui eût paru un vol et un sacrilége : « Ce serait prendre ce que Dieu ne nous « donne pas, disait-il aux siens, aller contre sa « sainte volonté, et attirer sur nous son indigna« tion ; c'est au père de famille de choisir ses « ouvriers. »

Personne ne subissait plus tranquillement les plus violentes épreuves que saint Vincent-de-Paul ; il disait que Dieu n'afflige ses serviteurs que parce qu'il a sur eux des desseins de miséricorde, d'où il concluait que tout être souffrant est chéri du ciel, et qu'il ne l'est jamais davan-

tage que lorsqu'il reçoit désolation sur désolation et peine sur peine. « Un seul jour de tentation, « disait-il, produit plus de mérites que plusieurs « années de tranquillité. Une âme qui est toujours « dans le repos, est semblable à ces eaux crou- « pissantes qui deviennent bourbeuses et infec- « tes ; au contraire, celle qui est exercée par la « tribulation, ressemble à ces rivières qui coulent « parmi les rochers et les caillous, et dont les eaux « n'en sont que plus douces et plus limpides. Les « croix nous apprennent, non seulement la pa- « tience, mais encore la compassion envers le pro- « chain. C'est en partie pour que nous eussions en « sa personne un pontife qui pût compatir à nos « infirmités, que Jésus-Christ a tant souffert. »

Le juste, dit l'Écriture, est hardi comme un lion et ne craint rien. Saint Vincent-de-Paul n'eut sur la terre d'autre crainte que celle de Dieu. Fénelon, archevêque de Cambrai, lui a rendu lui-même ce beau témoignage dans une lettre à Clément XI. « Le discernement des esprits et la fermeté du courage, dit cet évêque de génie, furent les dons qui brillèrent en cet homme de Dieu dans un degré qu'on aura peine à croire ; dans les conseils d'Anne d'Autriche, il n'eut égard ni à la haine, ni à la faveur des grands, mais uniquement aux intérêts de l'Église. »

Il avait l'esprit étendu, circonspect, propre aux grandes choses et difficile à surprendre. Lorsqu'il s'appliquait sérieusement à une affaire, il l'exa-

minait et la pénétrait sous toutes ses faces, il en prévoyait les inconvéniens, les suites, et évitait surtout de donner sur-le-champ son avis qu'il voulait former à loisir et sous l'inspiration de Dieu. Ce caractère opposé à tout ce qui s'appelle précipitation, lui valut de ne jamais faire une fausse démarche, ce qui ne l'a pas empêché, disait madame de Lamoignon, *de faire plus de bien que vingt autres saints n'en ont fait.*

Si d'un côté, par ce principe, *deliberandum est dii, quod statuendum est semel*, il ne précipitait rien dans les affaires; de l'autre, il ne s'effrayait ni de leur nombre, ni des difficultés qui s'y rencontraient. Il les suivait avec persistance, sans se rebuter des obstacles, et il en supportait le poids, la peine, la lenteur avec une tranquillité qui n'appartient qu'à une âme fortement trempée. Lorsqu'il se présentait quelque matière importante à traiter, il écoutait avec beaucoup d'attention les avis divers que l'on proposait sur la question, et donnait ensuite le sien d'une manière brève, nette et nerveuse, qui entraînait ceux qui l'écoutaient. Du reste, il savait se proportionner à tous les esprits.

Dans les discussions de peu d'importance, l'homme médiocre se croyait monté à son niveau; dans le maniement des grandes affaires, les plus beaux génies de son siècle ne le trouvaient point au-dessous d'eux. C'est le témoignage qu'en a

rendu M. de Lamoignon, président au parlement de Paris.

Ennemi de la discorde et des procès, dès qu'il apprenait que deux familles tendaient à une rupture, il y courait pour pacifier les esprits. Il disait qu'un procès est *un morceau de dure digestion*, et que le meilleur ne vaut pas un bon accommodement. Il regardait les sollicitations, qui étaient alors fort en usage, comme des démarches peu conformes à l'équité. Il disait qu'un juge qui craint Dieu n'y a point d'égard; que lui-même, quand il était au conseil de la reine, ne comptait pour rien les recommandations, et qu'il se contentait d'examiner si la chose était juste ou ne l'était pas. Il ménageait la bourse de ceux qui l'attaquaient plus que la sienne propre. Il paya même une fois les frais d'un procès qu'il avait gagné contre les habitans de Valpuiseau; il fit plus, il les nourrit, les logea et leur donna de l'argent pour s'en retourner.

On lui reprochait un peu de lenteur à prendre son parti dans les affaires; mais cela tenait à ce qu'il les examinait sous toutes leurs faces avant de se déterminer. Il avait coutume de dire *qu'il ne voyait rien de plus commun que le mauvais succès des affaires précipitées*. La vertu entrait pour beaucoup aussi dans cette lenteur; il appréhendait, disait-il, d'*enjamber sur la conduite de la Providence et de prévenir les momens du Seigneur*. Il avait de lui-même des sentimens si humbles, et

un respect si profond pour la majesté suprême, qu'il eût souhaité que Dieu eût tout fait par lui-même. Dieu justifia pleinement cette sage conduite en faisant commencer et finir dans l'espace de quarante ans, par ce prudent serviteur qui ne marchait qu'à petits pas, ce qu'un grand nombre d'autres n'eussent pas achevé durant des siècles entiers.

Du reste, il n'était pas de ces dévots mélancoliques que saint François de Sales comparait à ces abeilles de Trébisonde, qui composent leur miel de sucs amers qui troublent la raison; il n'était jamais mécontent des autres, et fermait volontiers les yeux sur les défauts du prochain, surtout quand il n'était pas chargé de sa conduite. Il estimait infiniment, disait-il, les âmes bien nées, qui, dans l'ordre de la charité, pensent toujours favorablement de leurs frères. Enfin, pour finir son portrait, il suffira d'ajouter, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, qu'il prit Jésus-Christ pour modèle.

Tel fut, au jugement des plus grands hommes de son siècle, le fondateur de la congrégation de la Mission, congrégation dont l'Église est fière, et qu'elle peut présenter hardiment à ses amis et à ses ennemis, parce qu'il n'y a point de tache en elle.

FIN.

TABLE.


Digitized by Google


3 2044 020 896 67



